FONDATION ÉMILE CHANOUX

CONTRE L'ÉTAT TOTALITAIRE

Aux sources de la pensée chanousienne





IMPRIMERIE VALDÔTAINE

CONTRE L'ÉTAT TOTALITAIRE

Actes du colloque international
CONTRE L'ÉTAT TOTALITAIRE. AUX SOURCES DE LA PENSÉE CHANOUSIENNE,
organisé à Aoste le 28 septembre 2007.

Remerciements:
Alessandro Celi *(support scientifique)*
Patrick Perrier *(secrétariat de rédaction et relecture)*
Alberto Bertin *(secrétariat de rédaction et relecture)*

© Copyright 2008 Fondation Émile Chanoux
1, passage du Verger
I-11100 Aoste
www.fondchanoux.org
info@fondchanoux.org

ISBN: 88-86523-75-0
Impression: Imprimerie Valdôtaine, Aoste



FONDATION EMILE CHANOUX
Institut d'études fédéralistes et régionalistes

CONTRE L'ÉTAT TOTALITAIRE

Aux sources de la pensée chanousienne

IMPRIMERIE VALDÔTAINE

SOMMAIRE

Présentation 7

Préface 9

Aux sources de la pensée chanousienne.
La construction identitaire suisse
François Walter 15

La Suisse dans les années 1930, telle que l'admirait Émile Chanoux :
fédéralisme, démocratie, sagesse
Nicolas Schmitt 29

Il pensiero federalista in Italia
Cinzia Rognoni Vercelli 57

Les fédéralistes alpins
Pierre Brini 77

De la difficulté d'être régionaliste en France
(fin XIX^e^-début XX^e^ siècle)
Philippe Martel 124

Les non-conformistes des années Trente
Jean-Louis Loubet del Bayle 148

Laicato cattolico italiano e Torino
negli anni della formazione universitaria di Émile Chanoux
Bartolo Gariglio 165

PRÉSENTATION

La fondation à Aoste, en 1961, du Collège d'Etudes Fédéralistes par le Centre International de Formation Européenne, émanant de l'Institut Européen des Hautes Etudes Internationales de Nice, marqua l'un des temps forts du mandat de Corrado Gex à l'Assessorat de l'instruction publique.

Pour créer cette institution en collaboration avec le C.I.F.E., l'assesseur Gex s'inspira de l'un des aspects essentiels de la pensée d'Emile Chanoux, en offrant aux Valdôtains l'opportunité d'accueillir chez eux une prestigieuse institution culturelle vouée à l'étude et à l'approfondissement de la pensée fédéraliste dans toutes ses expressions.

La Fondation Emile Chanoux, qui a pris la relève du Collège d'Etudes Fédéralistes, a poursuivi l'œuvre de diffusion de la pensée fédéraliste par de multiples initiatives, parmi lesquelles figure l'organisation de tables rondes, de colloques et de rencontres internationales ayant trait à la pensée fédéraliste et à l'héritage moral et idéal du martyr de la Résistance valdôtaine dont elle porte le nom.

C'est dans ce cadre que j'ai l'honneur et le plaisir de présenter les actes du colloque « Contre l'Etat totalitaire. Aux sources de la pensée chanousienne », qui a eu le mérite de relancer l'étude de la pensée de Chanoux, en l'encadrant dans le contexte plus vaste du fédéralisme européen.

Les interventions des différents experts qui ont animé cette intéressante rencontre contribuent significativement à éclaircir les liens entre le régionalisme valdôtain et les courants de pensée qui ont parcouru l'Europe dans les premières décennies du XX^{e} siècle. De même, elles mettent en lumière la personnalité d'Emile Chanoux, notamment durant ses années de formation et du point de vue de ses sources d'inspiration politiques.

Cet ouvrage présente donc un double intérêt : d'un côté, il permet aux Valdôtains de mieux connaître la personnalité de cet apôtre de l'autonomie régionale dont l'image figée risque de devenir un cliché stéréotypé, en l'absence d'un approfondissement sur les sources idéales de sa pensée ; d'autre part, il élargit l'horizon de la lutte antifasciste et de l'engagement fédéraliste de Chanoux en reliant ce dernier au cadre plus vaste des différents aspects qui ont caractérisé l'idéal fédéraliste dans un passé récent.

Je souhaite que la Fondation Emile Chanoux poursuive ses activités dans

cette voie, pour stimuler chez les Valdôtains la connaissance de leur propre passé et des raisons pour lesquelles l'idéal autonomiste et le combat pour une Europe réellement fédéraliste ne constituent, pour nous, que les deux faces d'une même réalité.

L'Assesseur à l' ducation et à la Culture
de la Région Autonome Vallée d'Aoste
Laurent VIÉRIN

PRÉFACE

La lecture des œuvres d'Émile Chanoux et l'examen de son action politique et pédagogique laissent toujours surpris par l'ampleur de sa vision et la profondeur de ses intuitions.

Alors que des textes autrement plus célèbres et célébrés vieillissent mal, les siens gardent intactes leur vitalité et leur justesse. Car les pages de Chanoux respirent le courage, l'amour pour sa patrie et la détermination à trouver une solution qui permette à la fois l'épanouissement des Valdôtains en tant que peuple et leur insertion dans un cadre international qui aurait renoncé à la guerre. Par sa stature d'intellectuel engagé et d'acteur déterminé il dépasse donc d'une tête tout ce que la Vallée avait produit jusque là et reste à ce jour largement inégalé.

Ce n'est sans doute pas par hasard qu'on le cite souvent comme inspirateur. Le Conseil régional siège par exemple dans une salle où un fragment d'un de ses textes est reproduit, sorte de rappel pour un peuple et ses représentants d'être grands par leur droiture et leur cohérence s'ils ne peuvent l'être par le nombre ou par la force.

Par delà le génie incontestable du patriote valdôtain, qui consiste avant tout dans la synthèse originale sur l'avenir de sa région, la question demeure cependant de savoir s'il existe encore une actualité de Chanoux et où éventuellement elle se retrouverait. Un immense pas en avant a déjà été fait par la publication de ses œuvres et de l'excellent guide du lecteur réalisé par M. Momigliano Levi (qui aurait dû contribuer à ce volume mais qui n'a pu à la dernière minute nous fournir son texte : qu'il soit quand même remercié de sa précieuse intervention à la journée d'étude), mais le sujet est loin d'être épuisé. Or, l'évaluation de cette actualité ne peut se passer d'une analyse plus fine de la pensée et de l'action chanousiennes.

Pour aider le lecteur à se former une opinion, la Fondation Chanoux a donc décidé de réaliser une étude en plusieurs parties, qui se basera sur une approche de comparaison à la fois internationale et temporelle.

Il s'agira de « mettre en situation » Chanoux, en analysant où il a pu puiser son inspiration, purement intellectuelle, c'est l'objet de ce volume, mais aussi venant de son vécu quotidien. Ainsi, trois autres publications sont en préparation sur le milieu dans lequel il évoluait, pour approfondir notamment l'aspect religieux et militaire de la Vallée d'Aoste de son temps, et d'autres encore sui-

vront sur l'économie et les mouvements migratoires. Le tout, autant que faire se peut, avec un regard particulier porté sur la Suisse. Chanoux l'élit en effet en modèle et c'est cet État, qui semble se dresser comme un flambeau, qui le motive et le fait avancer même quand tout semble perdu aux heures plus sombres de la dictature fasciste. Dans une seconde phase, nous nous concentrerons sur le présent : où en est-on, par rapport aux enseignements chanousiens ?

Une étude n'est cependant point une hagiographie, et certains lecteurs s'étonneront peut-être de trouver ici et dans des publications ultérieures des propos qui semblent contredire la thèse d'un Chanoux n'ayant jamais tort. C'est précisément l'intérêt d'un débat et de la reprise d'une confrontation ouverte, que nous souhaitons, sur la valeur de l'enseignement du Martyr valdôtain. En effet, on lui rend certes un mauvais service quand on l'attaque de façon instrumentale, quand on l'exploite pour de basses besognes politiciennes, quand on essaye de l'oublier, mais on lui rend un mauvais service également quand on le cantonne au rôle d'icône sacrée et figée, dont on remâcherait le nom sans plus se demander ce qu'il signifie.

Les sources intellectuelles de la pensée chanousienne occupent donc ce premier volume, qui contient sans surprise deux contributions sur la Suisse et une sur l'arc alpin. Il est en effet indéniable que la Confédération constitue pour Chanoux en quelque sorte la Vallée d'Aoste telle qu'elle aurait pu être et telle qu'elle devait devenir. Liberté, traditions et efficacité, réunies dans une patrie alpine. Il ne désirait pas autre chose pour la Vallée d'Aoste, où il voyait en revanche la liberté mise à mal, voire supprimée, les traditions effacées de force ou oubliées, l'à-peu-près et un certain fatalisme sévir jusqu'à constituer parfois le lit de l'adhésion au fascisme des énergies les plus remuantes.

Le professeur Walter semble parfois croire que Chanoux adhère là, à plusieurs points de vue, à un mythe que les Suisses ont bâti à leur usage et qui ne correspond pas nécessairement à la réalité. Le montagnard brave et honnête, vainqueur, y compris au militaire, des grandes puissances impérialistes et corruptrices est en effet le retournement parfait de l'image inverse, souvent projetée sur les montagnards, cherchant à les assimiler à des brutes parfois bestiales, incultes et incapables de raffinement. Cette opposition, bien présente jusqu'à nos jours en Vallée d'Aoste, aurait été résolue en Suisse par l'acceptation du caractère montagnard, assumé avec fierté mais conjugué à une grande efficacité.

Pour notre part, il nous semble que les pages que Chanoux dédie dès sa jeunesse à la Suisse répondent plutôt à la nécessité de trouver un espoir quand rien ne semble l'autoriser. Il y a, à bien y regarder, un parfum de tristesse à vouloir vanter la force suisse et son amour pour la liberté car cela suppose que, là où vit l'auteur, ces deux caractéristiques sont très peu présentes. « L'Esprit de victoire » lui-même, texte de propagande et d'incitation à la lutte, révèle en contre-jour que cet appel est nécessaire précisément parce que ni l'amour de la liberté ni la

force pour la défendre sont des caractéristiques très répandues en Vallée d'Aoste. Il n'est alors pas étonnant que Chanoux cherche un mythe auquel se raccrocher, et que ce soit celui le plus proche, physiquement et intellectuellement, qui finisse par être choisi. Un mythe qui, au passage, a fait d'autres adeptes, d'un Voltaire qui pensait par exemple que « dans l'histoire des peuples, la Suisse aura le dernier mot », à Gibbon qui, pour s'intéresser à la chute de l'Empire romain, abandonna son premier projet d'écrire sur l'histoire de la liberté suisse. Le professeur Schmitt en ce sens illustre merveilleusement le pourquoi cette image a pu se propager et durer, tant est frappante la « sagesse » suisse, elle oui quelque part « montagnarde » et requérant des temps longs, des ajustements successifs, de la patience et de la prudence.

Les travaux du professeur Benedict Anderson démontrent de façon convaincante que toute communauté est imaginée, mais que vraiment pour subsister en tant que communauté elle doit se donner des origines mythiques, absolues, auxquelles on croit plus qu'on ne les connaît, ou bien une mission, une tâche dépassant le cadre du contemporain. Chanoux entreprend le travail d'essayer de rallier les Valdôtains, mais pour ce faire il nécessite un mythe et la Vallée d'Aoste n'est évidemment pas suffisante en soi. Il prend donc en exemple un peuple qui a réussi, auquel il voudrait conduire le sien à ressembler, presque comme si un destin jusque là inconnu attendait les Valdôtains dès qu'ils accèderont à la conscience d'être un peuple. C'est là que nous voyons la raison d'une présentation de la Suisse dont il choisit justement ce qui peut servir à l'idée qu'il défend. Chanoux exalte par exemple le caractère agricole et alpestre de la Confédération, là où se nicherait l'essence de la supériorité rurale sur la ville corruptrice. Mais le même Chanoux, dans son projet de réorganisation administrative de la région valdôtaine, insiste sur la nécessité d'une industrialisation de la Vallée d'Aoste, d'un développement de ses axes de communication internationale, de la naissance d'une bourgeoisie productive. Et qui dit usines, bourgeoisie productive et axes de communication internationale dit ville. Nous ne croyons donc pas, avec le professeur Walter, que Chanoux ne connût pas l'envers du décor de l'image suisse. Nous pensons plutôt qu'il décida sciemment de se concentrer sur ce qui servait son œuvre de construction d'une vision pour la Vallée d'Aoste. Certaines omissions de l'auteur valdôtain sont d'ailleurs encore plus frappantes : Chanoux n'analyse jamais – et, là encore, il est difficile de croire que ce soit par naïveté ou ignorance – le rôle de la religion dans l'histoire suisse et plus précisément l'importance de la Réforme ou de la guerre du Sonderbund. Profondément catholique, il se refuse à envisager explicitement, ne fût-ce que pour la réfuter, l'hypothèse que sa religion puisse avoir eu un rôle moins que positif en Vallée d'Aoste, tant en ce qui concerne l'esprit de liberté de ses concitoyens que le développement économique.

Les mythes se nourrissent non seulement de ce qu'ils portent en eux, mais

aussi de la distance qui les sépare des circonstances en lesquelles on vit. Et c'est là que nous croyons pouvoir trouver l'origine de ce chassé-croisé entre penseurs alpins, que décrit Pierre Brini : dans l'évolution tumultueuse de la vie politique européenne qui est elle-même le fruit de l'industrialisation. En soi celle-ci porte déjà des changements douloureux et l'abandon du mode de vie traditionnel basé sur l'agriculture, voire directement des exploitations les moins rentables, comme celles de montagne. À ce propos, on peut affirmer que Chanoux était certes conscient de l'effet dévastateur de l'immigration massive en Vallée d'Aoste sur l'économie et la culture traditionnelles valdôtaines, favorisée par l'implantation de la sidérurgie lourde. Un effet rendu encore plus meurtrier par les mesures fascistes de déracinement de la langue française et par la tentative – réussie – de doubler les différences culturelles par celles professionnelles et de résidence, entre paysans d'origine franco-bourguignonne et ouvriers italiens. Mais d'aucune façon il nous semble qu'il puisse être accusé de nationalisme valdôtain et encore moins de racisme, si nous entendons par là qu'il aurait pensé sincèrement aux Valdôtains de souche comme supérieurs et plus doués. C'est à vrai dire l'inverse qui semble se dessiner dans certains de ses textes. Comment interpréter autrement sa réflexion sur l'eugénisme ou maints passages où il s'en prend durement aux Valdôtains mêmes, « saules pleureurs » avec une âme « bien sujette à pourrir » ? Non, Chanoux ne croit pas à une Vallée d'Aoste meilleure que le reste, il est tout au contraire parfaitement conscient de sa profonde déchéance et c'est justement cela qui déclenche en lui la réaction au *statu quo*. Son dessin, c'est de relever sa terre et ses habitants de l'abîme en lequel il les voit enfoncés. En ce sens, et cela ressort clairement, il n'a aucune confiance en l'Italie, en méprise, voire hait, le système fasciste centralisateur, les persécutions linguistiques qu'il a imposées, l'exploitation économique subie par la région, l'isolement auquel elle a été condamnée. Et il n'a pas vraiment l'espoir que cela puisse changer dans le fond, bien qu'il rédige un projet de réaménagement institutionnel en sens fédéral de l'Italie, qui, à soixante ans de l'approbation du Statut d'autonomie, est resté complètement ignoré : l'Italie reste au plus un État décentralisé, le mot « fédéralisme » qui y est continuellement employé ne l'étant pas à bon escient. Ainsi peuvent s'expliquer les tensions séparatistes et l'attention particulière que Chanoux – Mme Rognoni-Vercelli le démontre bien – porte au fédéralisme intérieur avant même qu'à sa dimension européenne, qu'il cite certes, mais sans s'y attarder. « Plus jamais ça », semble être son mot d'ordre et sa première urgence.

Y eut-il alors une tentative de joindre cette Suisse tant aimée ? Peut-être, mais d'abord elle n'est pas sûre et fut donc au plus un ballon d'essai (les archives officielles suisses n'en portent aucune trace) et ensuite elle aurait été très probablement, même en des temps aussi agités et propices aux aventures, velléitaire et sans espoir, quand bien même les Suisses s'y seraient montrés intéressés. Jamais les Alliés n'auraient laissé à la Confédération les axes de communication passant

par le Grand et le Petit-Saint-Bernard ou les ressources hydroélectriques valdôtaines. On doit plutôt voir là, encore une fois, la marque du désespoir et des souffrances endurées par la Vallée d'Aoste, où le seul sentiment largement répandu était la méfiance envers la centralisation. Ce qui est d'ailleurs prouvé par les hésitations qui ponctuèrent ensuite les rapports avec la France, où ceux-là mêmes qui signaient un jour un appel *contre* l'annexion, qui oubliaient un autre de présenter une requête de garantie internationale, réclamaient cependant le plébiscite le surlendemain, se présentant comme un rempart contre les centralisateurs italiens.

À ce tableau nous ajoutons deux autres sources de pensée probables pour Chanoux. Son expérience universitaire d'abord, qui le marqua certainement, puisque c'est dans le milieu des étudiants valdôtains à Turin qu'il imagine par exemple le « Cri de l'âme », que nous illustre bien le professeur Gariglio. Les tendances culturelles françaises ensuite, traversées par les non-conformistes – Chanoux aurait été lui-même en liaison avec Daniel-Rops – et par les occitanistes. Les deux courants sont certes différents entre eux, mais ils ont en commun le refus de l'homme abstrait et un retour aux « petites patries », à la personne de chair qui risque d'être déshumanisée par les changements tumultueux de la vie économique et politique qui se succèdent en Europe. MM. les professeurs Jean-Louis Loubet del Bayle et Philippe Martel, des experts de renommée internationale, tracent ici un cadre de ces filons de pensée et il n'est pas impossible de déceler dans certaines pages de Chanoux des échos qui rappellent qu'il fut lui aussi d'abord le fils son temps.

Peut-être le personnage européen qui représenta au mieux le croisement entre toutes ces fécondes pulsions fut Denis de Rougemont, suisse, fédéraliste, membre d'*Ordre nouveau* et auteur entre autres de *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*.

Il nous plaît de croire que telle aurait été l'histoire que Chanoux voulait écrire pour les Valdôtains.

AUX SOURCES DE LA PENSÉE CHANOUSIENNE LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE SUISSE

François Walter

Dans son Guide du lecteur, l'éditeur de l'œuvre d'Émile Chanoux n'a pas manqué de relever ce trait constitutif de la pensée chanousienne, à savoir de considérer « comme exemplaire l'expérience historique de la Suisse » promue au rôle de « modèle d'organisation politique et administrative ».[1] Éparses dans son œuvre, les références faites par Chanoux à « l'État des Alpes »[2] doivent être déconstruites de manière critique. Inévitablement, on s'aperçoit alors combien le penseur valdôtain est tributaire d'une vision très idéologique de la Confédération suisse, telle que des siècles de construction identitaire ont pu la diffuser dans la conscience suisse et européenne. Intellectuel de son temps, Chanoux ne pouvait pas échapper à l'instrumentalisation du modèle helvétique dans le contexte plus général de crise de la démocratie spécifique aux années 1930-1940. Ici, la référence suisse est mobilisée comme argument de combat contre les idéologies totalitaires.

Une histoire magnifiée

Le prestige d'un pays au destin singulier est encore intact durant l'entre-deux-guerres. Chanoux y trouve tout naturellement l'exemple d'un État qui a résisté à la centralisation dynastique, ce vaste mouvement de construction des États territoriaux qui caractérise la modernité en Europe depuis le XVI^e^ siècle. Comme d'autres, il assigne à la période des Communes médiévales une aura mythique de plénitude de l'autonomie et de prospérité. Il est vrai que la Suisse, de par son système de cantons souverains, semble incarner dans la durée la survie des libertés corporatives médiévales. Pour Chanoux, c'est elle qui, « librement et seule tînt haut le principe républicain et fédéral, […] »[3] dans une Europe peu à peu gagnée par la centralisation. Selon lui, « la Suisse brisée en cantons complètement autonomes est sur ce point un modèle », ou plus loin encore, pour souli-

[1] Paolo Momigliano Levi, *Guide du lecteur*, in *Émile Chanoux : écrits*, Aoste, Institut historique de la résistance en Vallée d'Aoste, 1994, p. 91-92.

[2] *Émile Chanoux : écrits*, Aoste, Institut historique de la résistance en Vallée d'Aoste, 1994, p. 380 [cité désormais EC avec la page où se trouve la référence].

[3] EC, p. 269.

gner la pertinence d'une politique respectueuse des minorités, il va jusqu'à dire que « la Suisse enseigne »[4]. Par un glissement significatif, l'argument sert à montrer que le régionalisme n'est pas un vestige passéiste, l'auteur induisant du degré relatif de bien-être de la Confédération une preuve du bien fondé de ses choix historiques. Il oublie probablement un peu vite que le système administratif de l'ancienne Suisse (celle des siècles d'Ancien Régime) était particulièrement archaïque, au point d'empêcher toute résistance et de s'écrouler quand la France révolutionnaire lui eut porté l'estocade en 1798. L'autonomie des cantons est sans doute à la base du système fédéraliste, mais il serait aisé de montrer les limites du principe, absolument paralysant avant 1848, date de fondation de l'État fédératif suisse, mieux balancé par le principe de subsidiarité inspiré de la Constitution américaine dans la Suisse moderne (née de la Constitution de 1848).

Plus pertinente au temps du pangermanisme menaçant apparaît sans doute la spécificité de la nation suisse, plurilingue et pluriculturelle, qui tranche avec la règle voulant qu'un État coïncide avec une seule nation.

> Du reste – écrit Chanoux – pas n'est besoin de raisonner longtemps : nous avons dans la Suisse un exemple vivant palpable d'un État profondément décentralisé, formé par divers peuples parlant diverses langues, appartenant à diverses religions, et pourtant un, d'une unité infrangible. Cette unité étonnante est due à la profonde liberté locale qui règne dans toute son organisation.[5]

Ce qu'exprime Chanoux à propos de la Suisse s'inscrit dans un long processus historique de construction d'une identité où coïncident un territoire (une partie des Alpes) et un sentiment d'appartenance (une territorialité) aux traits fortement typés. La recherche d'analogies entre le territoire et le peuple qui l'habite inspire de nombreuses configurations dans la culture politique européenne dès la fin du Moyen-Âge. Le remodelage des stéréotypes présents dans les textes antiques (chez César par exemple) est très présent dans les traités de poétique du XV^e^ siècle où des entrées comme « montagne » sont associées à une série de qualificatifs qui désignent des populations brutales, sauvages et volontiers belliqueuses. Gardons-nous d'exagérer la dimension spatiale de la perception différenciée car, sauf exception et de manière anecdotique, cette ethnographie des comportements est en général peu sensible aux spécifications du milieu pour s'intéresser surtout aux hommes. Montaigne traverse encore les Alpes sans les voir. Quelques auteurs sont plus diserts sur ce point. Dans un opuscule, le grand poète italien Torquato Tasso (1544-1595) est convaincu que les sols montagneux

[4] EC, p. 283 et p. 285.
[5] EC, p. 284.

« engendrent des peuples courageux et féroces, dépourvus d'humanité et d'activité civile ». Les Suisses en forment le parangon. En revanche, la France, plutôt plane, est vouée à produire, selon lui, une humanité servile et lâche. Cette rhétorique du contraste sert à mieux mettre en valeur le modèle italien « pays du juste milieu où les habitants endurants associent la mansuétude à la férocité ».[6] Ces ethnotypes connaissent une longue carrière et il n'y a pas lieu de retracer ici l'histoire du processus qui croise spatialité et discursivité[7]. Bornons-nous à remarquer que, très tôt, non seulement le regard des observateurs extérieurs a associé la montagne et le peuple des cantons, mais c'est de l'intérieur que ceux qui se désignent comme formant une « confédération » à la fin du XV^e^ siècle se représentent volontiers comme un pays de montagnes. Dans l'iconographie, l'allégorie politique joue sur l'homologie essentielle entre topographie et liberté, si bien que les habitants des cantons ont vocation à la liberté.

Les références historiques mobilisées par Chanoux ont toutes été construites dans cette optique d'homologie territoriale. Les légendes de la Suisse héroïque (dont le mythe de Guillaume Tell) insistent sur l'idée d'une rébellion des montagnards contre leurs seigneurs en projetant sur un XIII^e^ siècle idéalisé le contexte de la fin du XIV^e^ siècle, période où les cantons se sont effectivement heurtés et opposés avec succès au projet d'une vaste construction territoriale englobant les Alpes sous l'égide de la dynastie des Habsbourgs. Le contexte était différent au temps de Guillaume Tell lorsque les communautés des vallées alpestres cherchaient surtout à assurer leur sécurité. On sait que les succès militaires des cantons ont largement diffusé en Europe le mythe des paysans en armes levés contre leur seigneur légitime et renversant l'ordre social ancien qui voulait que les paysans travaillent et que les seigneurs règnent. Ainsi, la Suisse devient dès le XIV^e^ siècle le prototype de la subversion ! Elle le restera jusqu'au XX^e^ siècle en passant pour le pays inspirateur des révolutions libérales et, en même temps, pour le refuge des conspirateurs européens (années 1830-1840)! La menace de la sauvagerie montagnarde et la maîtrise d'une force armée redoutable fonctionnent même comme deux éléments complémentaires qui permettent de comprendre la force des signes. Ceux-ci coagulent un référent environnemental (la montagne) et un signifiant de violence sociale.

De plus, la mémoire collective nationale telle qu'elle commence à se mettre en place au XV^e^ siècle insiste lourdement sur la vocation à la liberté de com-

[6] Voir Jean Dufournet, Adelin C. Fiorato, Augustin Redondo, *L'image de l'autre européen XV^e^-XVII^e^ siècles*, Paris, 1992, p. 224. L'auteur analyse un opuscule du Tasse, *Lettere del signor T. Tasso nella quale paragona l'Italia alla Francia*, in Luigi Firpo (éd.), *Torquato Tasso. Tre scritti politici*, Torino, 1980, p. 97-126.

[7] Nous l'avons fait ailleurs dans François Walter, *Les figures paysagères de la nation : territoire et paysage en Europe (16^e^-20^e^ siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

munautés paysannes alpestres souveraines alors que ce sont des élites fortement intégrées aux réseaux marchands transeuropéens qui ont géré les guerres contre les Habsbourgs tout comme les conquêtes de territoires au XV^e siècle. Les bourgeoisies des villes confédérées (Lucerne, Zurich et Berne) ont tôt fait d'imposer leur autorité à des campagnes réduites à l'état de sujettes. C'est pourquoi la démocratie communale existe surtout dans la construction idéologique qui cimente le lien social alors que la réalité du pouvoir dans les cantons est de nature oligarchique. Cela, Chanoux l'ignore de même qu'il ne pouvait savoir à quel point la révolution française, ramenée par lui à sa dimension jacobine centralisatrice, avait été décisive dans l'avènement de la démocratie (représentative) en Suisse[8]. La première votation populaire de l'histoire suisse remonte précisément à 1802 sous le Régime de la République helvétique imposée par le Directoire français !

Chanoux ne peut que faire siennes les résonances européennes du mythe suisse

> Quand nos voisins les Suisses secouèrent le joug de l'oppression, ils s'unirent, et ils se rangèrent à côté de leurs héros légendaires, les Tell, les … [texte probablement illisible sur le manuscrit] pour la défense sacrée de leurs droits. Ils étaient pauvres comme nous, nés et vivant au milieu de montagnes plus pauvres que les nôtres et ils avaient un ennemi aussi puissant que le nôtre. Et pourtant ils furent vainqueurs.[9]

C'est ce qu'il écrit en 1924. Marqué par la mythologie de la Suisse héroïque, l'auteur valdôtain va jusqu'à affirmer : « La patrie de Tell était le petit canton suisse qu'il contribua à libérer ».[10]

UNE RÉPUTATION DÉTESTABLE

Ce qu'ignore aussi Chanoux, c'est à quel point l'image de la Suisse en Europe était négative à l'orée du XVI^e siècle. Ainsi, on explique alors que le mot « Suisse»,

[8] Voir pour ces thèmes plusieurs de nos articles : « L'idée de République en Suisse », in *Actes du II^e symposium humaniste international de Mulhouse*, Mulhouse, 1991, p. 89-95 ; « Mythe & Réalité de l'Égalité en Suisse », in *Actes du III^e Symposium humaniste international de Mulhouse*, Mulhouse, 1992, p. 191-199 ; « *Felicitas Reipublicae*. Leurs excellences, le pouvoir et l'argent XVII^e-XVIII^e siècles », in *Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 50 (1993), p. 1-12 ; « Enjeux historiographiques, variantes régressives et progressives de l'autonomie locale et régionale », in *Itinera*, fasc. 15, 1993, p. 79-83 ; ainsi que « La symbolique de l'Arc Alpin », in G.-F. Dumont et A. Zurfluh (éd.), *L'Arc Alpin. Histoire et Géopolitique d'un Espace Européen*, Economica, Paris, 1998, p. 93-105.

[9] EC, p. 260.

[10] EC, p. 323.

« Schw(e)izer » en allemand, vient de « Schwitzen », verbe qui signifie suer, ceci pour désigner péjorativement ceux qui à la sueur de leur front ont protégé les cols des Alpes pour le compte des empereurs germaniques ! Entre les vignettes de l'un des manuels d'histoire qui ont bercé mon jeune âge, on pouvait lire un commentaire édifiant sur l'œuvre civilisatrice du service militaire à l'étranger. Mettant les Suisses en contact avec le monde, il aurait, nous dit-on, stimulé les intelligences et nous aurait appris « ce qui nous faisait encore défaut : la raison, la clarté, la mesure et la grâce ».

De ces lacunes culturelles, nombreux sont ceux qui firent les frais à leurs dépens. Ainsi les habitants de Rome qui, un soir d'hiver de 1494, assistèrent à l'entrée de Charles VIII à Rome. À la cadence sinistre des tambours, le défilé des soldats suisses, avec leurs étranges bannières où se distinguent des ours et des taureaux, répandit l'effroi, selon ce que rapportent les chroniqueurs. Durant tout le XVI^e^ siècle aussi, une simple évocation de la réputation belliqueuse des Suisses suffisait à faire naître la crainte. N'est-ce pas en rappelant que de simples paysans avaient pu, dans le passé, vaincre les princes, que le Réformateur Thomas Münzer a su galvaniser en 1525 les paysans allemands en révolte. Durant les guerres de religion en France, vers les années 1570, faire défiler des jeunes déguisés en Suisses dans les rues d'une ville du Dauphiné pouvait contribuer, par l'évocation de la sauvagerie montagnarde, à calmer des esprits échauffés prompts à la rébellion.

A la fin du XV^e^ siècle, la Suisse est une société guerrière. Les jeunes sont fascinés par la gloire militaire et par l'enrichissement potentiellement rapide que celle-ci peut apporter. À l'échelle européenne, les cantons ont une réputation ambivalente. Leur valeur militaire est certes largement admise. Pourtant, des images plutôt négatives sont toujours attachées à ceux que l'on considère comme des montagnards brutaux et avides de pillage. Lors des conflits de la fin du siècle, la propagande impériale mobilise largement ces perceptions. En 1499, l'empereur Maximilien appelle à une véritable croisade contre les Confédérés, lesquels sont comparés aux Turcs infidèles parce qu'ils mettraient en péril l'ensemble de la chrétienté. Par des pratiques indignes de chrétiens, les Suisses ne se sont-ils pas révoltés contre leurs seigneurs naturels, demande le manifeste impérial ? Sodomites, zoophiles et haineux de la nation allemande renchérissent les chansons populaires injurieuses. Du côté suisse, la vengeance fut soignée durant les épisodes belliqueux qui suivirent : une série de razzias où l'on pille, rançonne, incendie, sans faire de prisonniers mais en mettant systématiquement à mort les ennemis et sans respecter aucunement l'idéal chevaleresque de la guerre. On comprend mieux la détestable réputation des Suisses à l'orée du XVI^e^ siècle. Eux qui s'enorgueillissent de leurs exploits – « c'était chose bien merveilleuse de voir si petit peuple braver l'Empire romain et tous les Allemands » dit la chronique de Tschudi – sont vilipendés par les lettrés. « Des brutes, des rustres, des têtes

brûlées […] formés à la guerre depuis le berceau, qui se délectent du sang des Chrétiens », comme le rapporte un humaniste en 1505. Les Turcs manifesteraient plus de piété que ces ignobles *sylvestres* et *alpinates inclementes* (sauvages des forêts et habitants des Alpes dépourvus de clémence) !

De son éphémère expédition en Italie, le roi Charles VIII avait ramené une impressionnante collection d'œuvres d'art et s'était fait accompagner aussi par des artisans, des artistes et des architectes italiens. Ce sont eux qui contribuèrent à la réalisation de résidences somptueuses avec leurs décors raffinés et leurs jardins à l'italienne. L'exubérance de cette architecture anime, on le sait, les célèbres châteaux de la Loire.

Pour les Suisses, la Renaissance italienne a surtout consisté à faire connaissance avec le « mal de Naples » (la syphilis), mystérieuse maladie ramenée par ceux qu'on désigne sous le terme négatif de soudards. Méprisant les œuvres d'art, les soldats suisses préfèrent des biens plus tangibles, des pièces d'orfèvrerie, des armes, des métaux précieux. En fait de butin, les Bernois ont par exemple ramené de la victoire de Novare (1513) les jeunes ours qui, installés dans les fossés de leur ville, seront désormais inséparables de l'image de leur république. D'une manière générale, les troupes suisses victorieuses sont plus attentives à exploiter systématiquement tout ce qu'on peut récupérer d'un champ de bataille en dépouillant les morts, plutôt qu'à conforter les résultats politiques de leurs hauts-faits et à organiser le contrôle d'un territoire ! Il est vrai aussi que la Diète suisse s'est efforcée de réglementer les usages de la guerre et d'empêcher que l'esprit du lucre ne dénature totalement la réputation des cantons. Ce fut l'un des objectifs de la mainmise officielle sur les différentes formes d'engagement militaire à l'étranger dès 1503, dont l'application n'alla d'ailleurs pas sans difficultés notoires. Il n'empêche, la violence des anciens Suisses est aussi une composante à part entière de notre mémoire nationale.

UN CHANGEMENT DE CONFIGURATION

Du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, les témoignages plutôt dévalorisants l'emportent. Domine alors dans les représentations une configuration négative, celle des paysans qui ont renversé l'ordre social, des paysans sans seigneurs, des bergers accusés de bestialité et de sodomie. Le XVII^e^ siècle documente déjà une valorisation identitaire de la montagne qui va s'accentuer fortement au siècle dit des Lumières. Peu à peu les habitants de la montagne deviennent les acteurs privilégiés d'un « paysage ». Cette notion nouvelle, transposée de la peinture, désigne une réalité visuelle : ce que l'observateur peut voir à partir d'un point de vue (une cime, le passage d'un col, par exemple). Dans la culture occidentale, la montagne se transforme alors en un beau paysage peuplé d'une humanité d'exception, le peuple des bergers qui a échappé aux travers de la civilisation urbaine

et aux mœurs de la Cour (celle de Versailles en particulier).

Dans la culture européenne, le paysage est le produit d'une relation esthétique. « Le paysage n'a pas préexisté au monde », écrit par exemple E. Lobsien ; « le monde est plutôt transformé en paysage dès qu'il se trouve happé par l'expérience esthétique »[11]. Autrement dit, il est acquis que le paysage puisse apparaître comme le « produit de la relation culturelle qu'une société entretient avec son environnement »[12]. Le paysage est mise en spectacle de l'environnement. À ce titre, il n'est pas un donné figé mais suit la mutation du regard qui affecte dans la durée les catégories sociales et les sociétés. Autrement dit, comme l'explique Serge Briffaud, « parler de paysage sans évoquer le spectateur qui, par l'intermédiaire de sa sensibilité et plus globalement de sa culture, l'objective comme tel et lui donne sens, c'est renoncer à la spécificité même de la notion de paysage ». Ce type de lecture phénoménologique par laquelle le paysage relève d'une expérience sensorielle ouvre des perspectives nouvelles[13]. Mais cette attitude « spectatoriale » comme la qualifie Corbin[14] soumet l'appréhension paysagère au primat de la vue alors qu'il y aurait d'autres expériences possibles, qui toutes contribuent à relativiser la part du visuel dans le paysage.

En Suisse, probablement plus qu'ailleurs en Europe, l'esthétisation du pays en paysage est étroitement associée à la construction de la nation. L'imbrication étroite entre identité nationale et paysage naturel a besoin du paysage comme catalogue d'objets investis de symbolisme identitaire[15]. De nombreux textes expriment ce processus : « La montagne commande encore notre vie tout entière» (E. Bovet 1909) ; « Nous voyons la patrie fondée dans le secret de l'union entre la Nature et le Peuple » (M. Inglin 1928) ; les Suisses sont « les dépositaires d'une part très précieuse de la beauté du monde » (Jean Starobinski 1991) ; « Ce qui lie les Suisses, au-delà des différences culturelles et linguistiques, c'est le mythe de la montagne » (Marco Solari 1991). Et l'on pourrait multiplier

[11] « Landschaft wird nicht in der Welt vorgefunden, die Welt wird vielmehr in eine Landschaft verwandelt, sobald sie sich der ästhetischen Erfahrung erschliesst » c'est ce qu'écrit E. Lobsien, *Landschaft in Texten. Zur Geschichte und Phänomenologie der literarischen Beschreibung*, Stuttgart, 1981, p. 1.

[12] Serge Briffaud, « Histoire et culture du paysage », in *Sources. Travaux historiques*, n. 33 (1993), p. 83-89.

[13] Cette approche s'inspire sans doute de la phénoménologie de la perception de Merleau-Ponty. « Je suis la source absolue du paysage » écrit le philosophe. « C'est moi qui fais être pour moi […] cet horizon dont la distance à moi s'effondrerait, puisqu'elle ne lui appartient pas comme une propriété, si je n'étais pas là pour la parcourir du regard » (cité par Michel Collot (sous la dir. de), *Les enjeux du paysage*, Bruxelles, 1997, p. 198).

[14] Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, entretien avec Jean Lebrun, Paris, 2001, p. 19.

[15] Voir François Walter, « Un desiderio di montagna. L'investimento simbolico del paesaggio delle Alpi in una configurazione identitaria : il caso della Svizzera », in *Identità regionali nelle Alpi*, a cura di S. Woolf e A. Amantia, Belluno, Cierre edizioni, 1999, p.17-26 (*Protagonisti*, XX, n.73, 1999).

ce florilège.

La mobilisation de cette matrice perceptive, qu'est le beau paysage, est également présente dans l'œuvre de Chanoux, par exemple quand il remarque combien « la Vallée d'Aoste contient en elle des beautés naturelles remarquables, qui en font une des plus belles régions des Alpes »[16]. Dans un autre article publié sans signature dans *La Revue diocésaine* d'Aoste, le 22 juillet 1931, dans la série intitulée « Les stations d'avenir », Chanoux décrit les beautés naturelles de la Vallée d'Aoste et plus particulièrement du Valsavarenche où il énumère les signes de la beauté alpestre. Les lacs, les verts pâturages, les fleurs, le tintement des sonnettes des vaches, tout cela lui fait évoquer « la paix d'un paysage suisse»[17]. Notation banale sans doute mais qui participe à ce vaste mouvement européen de transfert d'un modèle paysager dont les Alpes suisses constituent à la fois la source et la référence obligée[18].

Le thème du peuple élu

C'est ici qu'il convient d'évoquer un texte emblématique, destiné comme le pense l'éditeur de Chanoux à une conférence sur le rôle de la Suisse dans l'immédiat après-guerre et publié par *L'Union valdôtaine* le 14 juillet 1947[19].

« Est-ce que le peuple suisse a la conscience de sa mission? Je ne sais pas ». Dans la foulée, il parle d'une Suisse « prédestinée » et ne craint pas la comparaison avec le peuple juif : « Dans les temps modernes sauvages, durs, haineux, un petit pays semble avoir une mission qui a quelque ressemblance avec la mission du peuple juif : la Suisse. »[20]. Il pousse plus loin l'analogie en évoquant la petitesse. Petit peuple et petit pays pour les juifs comme pour les Suisses. « Terre promise » de la liberté, telle est la Suisse née des montagnes et située au cœur de l'Europe. Et Chanoux de poursuivre

> Qu'elle comprenne cela, qu'elle comprenne que sa mission de sauvetage dans cette nouvelle guerre de religions raciales, consiste précisément à regrouper autour d'elle les autres peuples de l'Europe centrale, à les libérer de l'oppression des peu-

[16] EC, p. 341. Voir un autre fragment où la beauté des montagnes de la Vallée d'Aoste est également mentionnée, EC, p. 226.

[17] EC, p. 599.

[18] Voir François Walter, « La montagne alpine : un dispositif esthétique et idéologique à l'échelle de l'Europe », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52 (2005), n. 2, p. 64-87.

[19] EC, p. 328-332.

[20] EC, p. 328-329.

[21] EC, p. 331.

ples qui les tiennent subjugués, et voilà que le grand œuvre de la grande Suisse pourra être réalisé.[21]

Et cette formule qui résume tout le rêve politique chanousien : « L'Europe devra, en grand, être la Suisse ». Et de préciser encore ce projet bien utopique, voire « chimérique » selon les termes de Chanoux

> Voilà pourquoi, de cette guerre fratricide entre Européens, doit naître la nouvelle Suisse : c'est-à-dire une Suisse réunissant les peuples de la Chaîne des Alpes, dont les mœurs, la race et les langages sont identiques à ceux des peuples suisses.
>
> Cette nouvelle grande Suisse aura une puissance suffisante dans l'Europe, pour pouvoir empêcher que des peuples, dans son sein, aspirent à la primauté contre d'autres peuples européens, et elle aura un pouvoir d'attraction suffisant pour que tous les peuples périphériques de l'Europe sentent le besoin d'entrer dans la communauté suisse, c'est-à-dire dans la communauté européenne.[22]

Chanoux exprime donc en filigrane, une conviction que la Suisse s'apparente, comme le peuple juif, à un peuple choisi, élu de Dieu. Cette idée est présente à des degrés divers et selon des intensités variables en fonction des contextes dans toutes les traditions historiographiques nationales[23]. Il s'agit d'un type de références qui peut être rattaché aux racines judéo-chrétiennes de la culture occidentale. Au gré de leur histoire, bien des peuples d'Europe ont pu prendre modèle sur le vieil Israël et la plupart des nations ont tôt ou tard exprimé le sentiment d'appartenir à un peuple choisi. Elles ont utilisé la Bible pour médiatiser leur rapport au territoire national. À ce titre, tout pays peut se sentir plus particulièrement protégé dans les vicissitudes de son devenir. « Chaque peuple croit aujourd'hui être le peuple élu », écrit Chanoux[24]. Certes, la question de l'« exceptionalism » est au cœur de l'histoire américaine. En Europe, l'« exceptionnalité française », le « Sonderweg » germanique tout comme le « Sonderfall » suisse vont, d'une certaine manière, dans le même sens, celui d'une image providentialiste et d'une finalité téléologique du déroulement de l'histoire. Dans bien des cas, au-delà de la banalité apparente du thème de l'élection, la référence

[22] EC, p. 331-332. Dans un autre texte en italien, Chanoux étend la mission du petit peuple sur le modèle suisse à la réalité valdôtaine : « Così i piccoli popoli delle Alpi, così simili alla Svizzera, sentono questa loro missione più alta: di richiamare i popoli maggiori a queste verità di pace e di tolleranza. ». Cet aspect de la pensée de Chanoux insistant sur le modèle suisse a déjà été souligné, notamment par les résonances qu'on lui trouve avec les idées d'autres penseurs fédéralistes européens, tel Denis de Rougemont. Voir François Saint-Ouen, « Émile Chanoux et Denis de Rougemont », in Paolo Momigliano Levi (publié par), *Émile Chanoux et le débat sur le fédéralisme*, Nice, Presses d'Europe, 1997, p. 67-73.

[23] Voir François Walter, *Les figures paysagères de la nation : territoire et paysage en Europe (16e-20e siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004, p. 390-403.

[24] EC, p. 295.

à la manifestation divine va plus loin qu'une sorte de rhétorique souvent implicite pour atteindre le degré plus élevé de l'analogie explicite. À défaut de concordances matérielles avec le modèle vétéro-testamentaire, ce sont plutôt des convergences mémorielles qui impliquent toutes une image convenue d'un peuple attaché à une terre sacrée[25].

Le cas de la Suisse est de ce point de vue très révélateur. Dans une étude stimulante, Jean-Luc Piveteau a bien montré comment les références vétéro-testamentaires ont eu des résonances fortes dans le processus de territorialisation[26]. De nombreuses convergences frappantes donnent à l'Ancien Testament une valeur légitimante ; il a servi à l'enracinement au territoire. « Référence et caution d'autant plus sensibles aux Confédérés, écrit Piveteau, qu'elles s'appliquaient à un gabarit et à une topologie (celui et celle de l'Israël biblique) très proches des leurs »[27]. Aussi cet auteur repère-t-il des analogies paysagères (la montagne et le petit pays), une obsession commune de la satellisation (Babylone et les idolâtres dans un cas, l'Europe et les étrangers dans l'autre) et la conviction d'une exceptionnalité (la possession du Dieu unique pour Israël, celle d'un modèle politique susceptible d'être imité dans le cas suisse).

Déjà aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, le discours de légitimation des élites helvétiques a largement fait usage de ces rapprochements[28]. Tout naturellement, les pères de la Réformation ont puisé dans le répertoire des analogies entre Israël et les premiers cantons de la Confédération, contribuant au renforcement de composantes identitaires qui se rattachent clairement à une expérience religieuse. Au XVIII^e^ siècle continue à se maintenir parallèlement avec beaucoup de vitalité le paradigme de l'élection. Ainsi, pour un physiocrate en 1760, la Suisse est, comme la terre de Canaan biblique, « un pays découlant de vin, d'huile, de lait et de miel »[29] !

Sur ce registre, le XIX^e^ siècle est le moment d'une désacralisation du mythe avec le développement d'une forme nouvelle d'élection, l'exceptionnalité, qui

[25] Voir, parmi d'autres travaux remarquables du même auteur sur ce thème, l'article suivant : Jean-Luc Piveteau, « L'Ancien Testament a-t-il contribué à la territorialisation de la Suisse ? », in Jean-Luc Piveteau, *Temps du territoire : continuités et ruptures dans la relation de l'homme à l'espace*, Genève, 1995, p. 239-260. Il écrit avec pertinence à propos de la Suisse p. 255 : « La convergence ne résidait pas dans la recherche éventuelle (et puérile) d'un concordisme entre les Pères fondateurs de l'Urschweiz et les Patriarches de Canaan, mais dans cette vibration permanente de la mémoire ».

[26] Jean-Luc Piveteau, *op. cit*.

[27] *Ibid.*, p. 256.

[28] Voir les textes significatifs dans François Walter, *op. cit.*

[29] Citation d'un essai de Jean Bertrand paru dans le *Recueil de Mémoires concernant l'oeconomie rurale. Par une société établie à Berne en Suisse*, Zurich, 1760, t. I, 1^ère^ partie, p. 112.

[30] Ce qu'observe très bien J.-L. Piveteau, *op. cit.,* qui va jusqu'à dire qu'on remplace l'action de la Providence par des principes politiques bénéfiques, le libéralisme, la neutralité, le fédéralisme.

permet d'évacuer Dieu des références explicites[30]. Parallèlement, survit toutefois l'idée ancienne de l'élection divine, associée nettement à une vision religieuse de l'histoire helvétique. On la trouve encore dans la presse à l'occasion du six centième anniversaire de la Confédération. Ainsi, au début août 1891, la *Tribune de Genève* peut écrire

> Il y a une analogie frappante entre l'histoire du peuple suisse et celle du peuple juif. Ces deux nations ont en effet ce caractère commun d'une conviction profonde et inébranlable de l'action permanente d'une Providence paternelle veillant sur elles, les conduisant comme par la main à travers mille dangers vers un but que Dieu seul connaît et qu'il a assigné comme destinée à ses peuples élus. Ce sentiment d'une mission spéciale au milieu des autres peuples est en effet un sentiment à la base aussi de nos institutions et de notre caractère national.[31]

Cette conviction, qui utilise tantôt le registre laïc de l'exception tantôt celui à connotation biblique de l'élection, revient en force durant les deux guerres mondiales, face aux menaces extérieures[32]. Il n'est donc pas étonnant que Chanoux s'y réfère. Le premier groupe de références appartient aux élites politiques, le second est exploité par les autorités religieuses. Au moment du second conflit, le fait que la Suisse ait été épargnée est sans cesse ramené à une faveur toute spéciale de la Providence divine. Pour le théologien protestant Emil Brunner, c'est Dieu qui a confié au peuple suisse la charge de garder les sources des fleuves d'Europe. Cette mission le distingue parmi les autres peuples[33]. Un catholique fondamentaliste comme Josef Konrad Scheuber (1905-1990) va jusqu'à comparer la Suisse épargnée par la guerre à un « Israël de la Nouvelle Alliance au milieu d'une Europe en train de sombrer »[34]. La Suisse, selon ce publiciste animateur de l'action catholique, est une nation qui « a conclu avec le Tout-Puissant une alliance particulière […] comme Israël ». Après la guerre, la Suisse aura la mission de porter au monde le message divin de la paix et de la libération. Ce serait selon Scheuber un des rôles de la Croix-Rouge. Dans d'autres textes, cet auteur rapproche Nicolas de Flue, le saint protecteur du pays, de Moïse sur la montagne. C'est pourquoi, à partir de la Suisse épargnée par la guerre,

[31] « Patrie et religion », in *Tribune de Genève* du 4 août 1891.

[32] Voir les textes significatifs dans François Walter, *op. cit.*

[33] Emil Brunner, *Schweizerfreiheit und Gottesherrschaft*, Zürich, Zwingli-Verlag, 1939.

[34] Voir Josef Lang, « Josef Konrad Scheubers religiös-patriotischer Beitrag zur Geistigen Landesverteidigung », in Victor Conzemius (hrsg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945 : eine Konfessionskultur zwischen Abkapselung und Solidarität*, Zürich, Verlag NZZ, 2001, p. 429-460. La citation est à la page 431.

[35] Le rapprochement avec le peuple élu se trouve notamment dans l'organe d'action catholique *Jungmannschaft* n. 10 du 4 mars 1943 (Scheuber en est le rédacteur). D'autres textes forts dans un programme pour l'action catholique en 1942/43. Tous ces documents sont cités par J. Lang, *op. cit.*

devrait se réaliser un programme de rechristianisation, de désécularisation de l'Europe et de lutte contre le bolchevisme[35]. Le conseiller fédéral Philipp Etter, l'un des idéologues de ce qu'on appelle la « défense spirituelle » de la Suisse pendant les années de guerre va jusqu'à déclarer, dans un discours de 1939

> Le Créateur divin lui-même a produit l'unité de ce pays, et Il l'a emmuré de robustes remparts de granit et de dur calcaire, afin qu'il soit en même temps une forteresse si vaste et si forte que seul le Seigneur lui-même pouvait la construire, mais aussi pas plus grande qu'il ne le fallait, afin qu'un petit pays puisse défendre sur ces remparts une grande mission spirituelle.[36]

La politique régionale et la fin de la montagne

L'idée exprimée par Chanoux selon laquelle la Suisse pourrait inspirer la nouvelle Europe des régions est d'abord une projection politique. Toutefois, Chanoux, très sensible aux questions économiques, ne pouvait ignorer que la Suisse, dans son expérience de la régionalisation, avait aussi développé une politique de soutien à la montagne, fortement imprégnée par l'idéologie ruraliste constitutive de l'identité helvétique. C'est ainsi qu'il faut comprendre, selon nous, les références au fédéralisme suisse. Pour Chanoux, « dans cette Europe où les États sont centralisés par une machine administrative qui écrase tout, un seul pays est resté décentralisé, un seul pays est resté fédératif : la Suisse. ».[37]

L'opposition ville-campagne est l'une des clés de lecture de la réalité sociale, souvent mobilisée par les historiens de l'époque moderne pour mettre en évidence les subtils dosages nécessaires à l'équilibre politique de l'Ancienne Confédération. Nécessaire pour expliquer les inégalités politiques liées à la résidence, cette catégorie fondamentale de la culture politique suisse devient utile, au XIX^{e} siècle, lorsqu'on s'efforce de rendre compte des différences de richesse entre les régions du pays. Un schéma spatial simple oppose alors des villes innovatives et riches à des campagnes archaïques et plus pauvres. Le fédéralisme est propice à la mise en évidence de telles différences régionales et, très rapidement, on s'aper-

[36] Discours intitulé « Reden an das Schweizer Volk gehalten im Jahre 1939 », cité par André Lasserre, *La Suisse des années sombres : courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*, Lausanne, Payot, 1989, p. 20.

[37] EC, p. 329.

[38] Sur ce thème, voir nos articles : « Les Alpes, révélateur des disparités économiques régionales en Suisse », in *Le Globe*, 125 (1985), p. 289-296 ; « Fédéralisme et propriété privée 1930-1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs », in *DISP, Dokumente und Informationen zur Schweizerischen Orts, Regional und Landesplanung*, Nr. 82, Oktober 1985, p. 21-27, ainsi que « Redécouvrir la ville », in *La Suisse comme ville. Colloque du groupe d'Histoire urbaine,* Genève, 12-13 mars 1998, Textes publiés sous la direction de François Walter, Basel, Schwabe & Co, 1999, p. 11-25 (*Itinera,* Fasc. 22, 1999).

çoit que des nuances sont nécessaires.

Rappelons comment est née la politique régionale en Suisse[38]. Ce sont les Alpes qui contribuent à révéler une nouvelle manière de gérer le territoire. Après la Première Guerre mondiale, les autorités fédérales se sont demandées si les « régions alpestres » ne devaient pas bénéficier d'un traitement spécifique. La loi sur l'agriculture de 1929 confie à la Confédération le soin de tenir compte « des besoins des régions montagneuses ». Le champ d'application est fixé par un critère d'altitude (au-dessus de 800 m selon la norme des années 1920). La politique régionale a une base légale dès 1947. On admet alors que la Confédération doit intervenir « pour protéger des régions dont l'économie est menacée ». Il en sortira ce fleuron de la politique régionale qu'est la loi de 1974 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (dite LIM), révisée en 1997. Elle concerne pratiquement les deux tiers de la superficie du pays. Or, force est de constater qu'une telle construction législative, propre à dynamiser les régions dites périphériques, n'a pu se mettre en place que par l'initiative du gouvernement central de la Confédération. Elle n'est certainement pas une émanation des cantons et régions chers au fédéralisme chanousien, mais plutôt un effet en retour de plusieurs siècles d'idéologie et de conscience identitaires fondées sur la montagne et ses valeurs mythiques. La référence est la montagne alors que la Suisse se transforme, s'industrialise et devient largement urbaine.

Or, cette réalité de la ville, on a pendant longtemps essayé de l'ignorer. Penser l'urbain n'était pas possible dans une culture toute entière vouée à l'idéalisation de la montagne. Ce n'est que très récemment que le système suisse en a redécouvert l'importance : les trois quarts de la population vivent dans des agglomérations urbaines, lesquelles couvrent le quart du territoire national. Ainsi, depuis la fin des années 1990, la ville revient au centre des préoccupations. La nouvelle définition de la politique régionale précise que la Confédération est appelée à prendre « en considération la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines et des régions de montagne », l'objectif étant désormais de gérer le « réseau de villes suisses » (« Vernetztes Städtesystem »). Une telle prise en compte de l'échelle urbaine dans les processus va déterminer à terme une véritable politique des agglomérations en vue de contribuer à résoudre les questions structurelles liées aux transports, à l'urbanisation et à la qualité de vie. Une vingtaine de « projets d'agglomération » sont ainsi en gestation, contribuant à institutionnaliser un nouvel espace régional plus performant.

De manière très symbolique aussi, l'Office fédéral de l'aménagement du territoire change de nom en 2000 pour devenir celui du développement territorial (« Raumentwicklung » au lieu de « Raumplanung »). C'est la reconnaissance d'une idée nouvelle selon laquelle les territoires (les régions) sont des acteurs à part entière de l'évolution économique et sociale du pays. Tel est le sens de la nouvelle politique régionale (NPR) proposée par le Conseil fédéral avec la nou-

velle loi du 6 octobre 2006. La législation classique sur l'aide aux régions de montagne est ainsi abrogée. Sous ses aspects très techniques et son idéal de « développement durable », le nouveau cadre institutionnel rompt, dans l'indifférence générale, du moins sur ce point, avec des siècles d'idéologie de la montagne.

Enfermé en son temps dans une vision quelque peu idéalisée de la Suisse, Émile Chanoux n'a pas vraiment saisi les enjeux des choix idéologiques du système helvétique. Ses références s'inscrivent forcément dans une conception de la territorialité dont il peut difficilement se départir. Il n'est pas certain non plus qu'il ait perçu à quel point il y avait là une idéologie construite progressivement depuis le XIX[e] siècle. Les références ruralisantes, l'idéalisation du paysan tout comme la vision patrimoniale du paysage naturel appartiennent à ce processus et lui servent de ressources. Logiquement, l'idéal rural du paysan sédentaire attaché à sa terre servait aussi de norme à la société valdôtaine, non sans une certaine nostalgie passéiste. Couplée avec le sentiment de manque d'attaches locales et d'isolement, la pensée chanousienne est tétanisée par les risques d'acculturation et de perte des valeurs. C'est ainsi qu'il faut comprendre ses tirades antiurbaines des années 1920, quand la Vallée d'Aoste, assimilée à une mère pour ses enfants, les appelle à « prier ensemble afin que la patrie ne connaisse jamais le mal et la pourriture des villes, afin qu'ils ne connaissent que la pureté de nos Montagnes » ![39] Chanoux rejoint ainsi l'antiurbanisme et la dénonciation de la pathologie urbaine dont l'Europe de l'entre-deux-guerres fourmille d'exemples. La Suisse aussi s'est nourrie de ce type de références. Elles paraissent totalement obsolètes aujourd'hui. L'actualité du penseur valdôtain est donc ailleurs.

[39] EC, p. 242.

LA SUISSE DANS LES ANNÉES 1930, TELLE QUE L'ADMIRAIT ÉMILE CHANOUX : FÉDÉRALISME, DÉMOCRATIE, SAGESSE

NICOLAS SCHMITT[1]

La religion de la société contemporaine, c'est la souveraineté; et ses dieux réclament des sacrifices humains
A. Toynbee[2]

Pour respecter l'immense tradition picturale de la Péninsule, cette présentation prendra la forme d'un diptyque. Dans une première partie, nous allons examiner tout d'abord quelques caractéristiques marquantes du fédéralisme suisse, surtout dans l'optique de leur contribution au maintien de l'unité du pays dans les périodes extrêmement troublées qu'ont représenté les deux Guerres mondiales et l'entre-deux-guerres. Comme le rappelle l'épigraphe de Toynbee, Émile Chanoux a pu constater *de visu* pendant des années la différence fondamentale opposant la Suisse et l'Italie à cette époque : alors que la seconde exacerbait la notion de souveraineté, la première renforçait son fédéralisme, qui représente par essence une division de la souveraineté. Il n'est dès lors pas étonnant qu'Émile Chanoux ait pu consacrer de si belles lignes à ce mode d'organisation de l'État.[3] Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons sur quelques événements qui se sont déroulés dans cette période et qui illustrent dans la pratique ces caractéristiques fondamentales du fédéralisme suisse. Il faut noter également que ces réflexions, qui portent pourtant sur la lointaine période de l'entre-deux-guerres, prennent une actualité nouvelle à l'heure où la politique suisse tend à se polariser.

1. QUELQUES RÉFLEXIONS HISTORIQUES SUR LE FÉDÉRALISME SUISSE DANS SON ENSEMBLE

Les institutions suisses sont extrêmement compliquées. Au-delà de cette complexité juridique, qui n'intéressait peut-être pas Émile Chanoux, une certaine réalité mérite d'être rappelée. Ainsi, quand les cantons suisses ont décidé de créer

[1] Docteur en droit, Senior fellow researcher à l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg ; aussi peu révolutionnaires qu'ils puissent être, les propos présentés ici n'engagent que leur auteur.

[2] L'historien anglais Arnold Toynbee (1889-1975) a élaboré une théorie qui s'appuie sur l'étude comparée des grandes civilisations du passé, notamment dans ses ouvrages *La Civilisation à l'épreuve* et *L'Histoire*.

[3] Dans les Œuvres complètes d'Émile Chanoux publiées en 1994, p. 320.

un nouvel État, ils l'ont voulu fédéral. Et malgré la tendance à la centralisation – que l'on observe d'ailleurs dans toutes les fédérations du monde – les cantons suisses, comme aussi les collectivités locales, disposent de compétences considérables.

De surcroît, cet État fédéral est une démocratie. Les droits populaires sont très développés en Suisse, avec une abondance d'élections et de votations, d'initiatives populaires et de référendums – en un mot de démocratie directe – que l'on ne voit sans doute jamais ailleurs. Et même si la Suisse traverse actuellement une certaine crise d'identité, la démocratie a toujours permis au peuple souverain de faire montre de sa sagesse.

En effet, l'histoire suisse est jalonnée d'exemples d'une certaine sagesse. Ainsi lorsque la Confédération moderne a été créée en 1848, les cantons sortaient à peine d'une guerre civile et ont accepté de faire table rase de leurs divergences pour créer un nouvel État, avec le succès que l'on sait. En revanche, les échecs de l'histoire suisse proviennent d'un manque d'union, donc de sagesse.

1.1. La Suisse, un modèle difficile à comprendre

Madison dans le *Federalist Paper* n. 51, a décrit une vision un peu pessimiste du genre humain

> Il faut avoir l'ambition de contrecarrer l'ambition [...]. Si les hommes étaient des anges, il n'y aurait pas besoin de gouvernement.

Or il se trouve que, mystérieusement, grâce à ce que Klöti appelle

> les nombreux instruments pragmatiques de la recherche de consensus dans le long processus de décision en Suisse

les Suisses ont – un tout petit peu – approché cet idéal angélique. C'est la question que s'était posée le Dr Samuel Johnson[4]: comment tout cela est-il possible ? Comment se fait-il que les Suisses cherchent le consensus, qu'ils ne révoquent jamais des membres du gouvernement, qu'ils répartissent les pouvoirs et compétences entre les groupes religieux, régionaux, sociaux et politiques, qu'ils soumettent la législation à la volonté du peuple souverain par des référendums obligatoires ou facultatifs, que le peuple puisse prendre l'initiative des lois ou même de la constitution, qu'il y ait rarement des grèves, que les dirigeants ne soient pas corrompus, qu'ils sont pacifiques bien qu'armés, en un mot qu'ils sont à la fois la même chose que leurs voisins européens et exactement le contraire.

[4] Cf. p. ex. R.W. Chapman (éd.), *Boswell's Life of Johnson*, Oxford, 1970, p. 112.

Il est sans doute impossible de répondre à cette question, mais en revanche rien n'interdit d'éclairer un peu la problématique.

Comme l'a écrit Denis de Rougemont

> Le fédéralisme repose sur l'amour de la complexité, par contraste avec le simplisme brutal qui caractérise l'esprit totalitaire.[5]

Il serait difficile de nier que la complexité est la caractéristique la plus frappante du fédéralisme en Suisse. Pour comprendre ce phénomène, il faudrait analyser l'histoire, la politique et même l'atmosphère de chacun des 26 cantons, outre le système fédéral, tant il est vrai que chacun est différent et qu'il n'y a aucun modèle « standard ». Mais de nombreux cantons sont des sociétés fermées, aux rites presque ésotériques, qu'il est difficile de comprendre pour un étranger ou un chercheur venu de l'extérieur.

Cette complexité du fédéralisme suisse est entre autres une conséquence du fait que les Suisses ont épousé plus que tout autre pays au monde ce qui fait l'essentiel du fédéralisme: la séparation des pouvoirs. En fait, la Suisse est un exemple extrême de fédéralisme, de même qu'elle est un exemple extrême de l'application des principes de démocratie et de neutralité dans les affaires étrangères.

Mais ce côté unique du fédéralisme suisse vient aussi de certaines caractéristiques qui le différencient de tout autre fédéralisme:

1) Le plus important est la structure distincte de toute une série de clivages qui pourraient être considérés *a priori* comme une promotion de la violence et de l'instabilité politique. Mais comme ils se recoupent sans se juxtaposer, les différences se dispersent au lieu de s'accumuler ;
2) La Suisse est un très petit pays, qui connaît malgré tout de grandes différences de taille entre les cantons, de Zurich (1.123.000 habitants) à Appenzell Rhodes-Intérieures (13.000 habitants, soit 86 fois moins) ;
3) On n'y trouve que peu de mécanismes institutionnels que l'on rencontre habituellement dans les États fédéraux et qui servent d'instruments d'unification au niveau fédéral ;
4) Le système suisse des partis a une nature particulière, en ce sens qu'ils sont fermement ancrés au niveau cantonal, la politique au niveau fédéral étant plus une arène pour la résolution des différences entre cantons que des conflits entre partis ;
5) La coopération suisse a une histoire qui remonte au Moyen-Âge ;

[5] *Les maladies de l'Europe*, conférence prononcée le 8 septembre 1946 lors des premières « Rencontres internationales de Genève », in *L'Europe en jeu*, éditions de la Baconnière, Neuchâtel 1948, p. 29 ss.

6) La Suisse a connu la menace de puissants voisins ;
7) Il y a une grande classe moyenne cultivée, familiarisée avec les questions de l'administration ;
8) Les médias ne sont pas centralisés en dépit des économies que cela représenterait ;
9) Il y a une relation de confiance très inhabituelle entre les forces armées (de milice) et les politiciens.

L'image idyllique de la Suisse comme une société paisible est récente et remonte seulement à la fin de la Première guerre mondiale, précisément à l'époque d'Émile Chanoux. Jusqu'alors, la Suisse était l'objet de tensions religieuses, linguistiques et de classes. En fait, c'est l'existence même de ces tensions qui a obligé les Suisses à rechercher une solution de consensus à leurs problèmes. Ainsi, des émeutes au Tessin en 1889 ont conduit à la représentation proportionnelle au niveau cantonal, alors que la grève générale de novembre 1918 a conduit à l'introduction de la représentation proportionnelle au niveau fédéral pour les élections au Conseil national (cf. infra).

Mais si la Suisse s'est construite au long de circonstances historiques bien précises, cela ne signifie pas que l'on ne peut rien tirer de son expérience. Si, comme l'a dit Jacques Freymond[6], la contribution suisse à l'unité et au futur de l'Europe doit être d'ordre intellectuel et politique, il est important de savoir comment elle est devenue ce qu'elle est. Isoler des traits formateurs de la Suisse, comme on extrait l'essence aromatique des fleurs, peut permettre d'isoler des traits formateurs de toute nation en quête de coexistence pacifique, et même de la future Europe. Tous les peuples du monde, s'ils entendent vivre en paix, ont l'obligation absolue « d'exprimer leur volonté de vivre en commun [...] qui fait de l'acceptation de la diversité la condition de l'unité. ».

1.2. Une certaine sagesse

1.2.1. Historiquement

Machiavel a écrit : « I Svizzeri sono armatissimi e liberissimi ». De fait, l'histoire militaire suisse nous offre un épisode révélateur. Au Moyen-Âge, l'infanterie suisse était formée de paysans libres à une époque où les armées étaient plutôt formées d'aristocrates en armes. Les libres paysans suisses ont vaincu leurs suzerains dans une série de batailles qui ont nourri l'imaginaire des Helvètes: Morgarten, Sempach, Näfels, Grandson, Morat, Nancy ou Novare. En revanche, Marignan fut la seule bataille où l'aristocratie à cheval et en armure a pu battre

[6] « La Suisse et l'Europe », in *Passage*, n. 4 (1987), p. 18

les paysans et leurs hallebardes. Pourquoi ? Les Suisses ont surtout perdu la bataille de Marignan parce qu'ils se sont divisés au moment crucial. Et cela montre une fois de plus que les divisions internes ont été une menace plus grande pour ces communautés alpines que l'ennemi extérieur. D'ailleurs, si on lit attentivement le fameux Pacte de 1291, on se rend compte qu'il s'agissait « non d'une Magna Carta, mais d'une alliance telle qu'il s'en faisait souvent à l'époque »[7] dans le but de préserver l'unité des Waldstätten. Ce qui est donc exceptionnel, c'est moins l'alliance en question que le fait qu'elle ait pu survivre à tant d'avatars.

La sagesse des premières alliances n'a en effet duré que jusqu'à Marignan. Par la suite, des divisions dues entre autres à la Réforme ont fait que les relations entre les cantons suisses n'ont pas toujours été marquées par la sagesse et encore moins par la démocratie. Les cantons des Alpes n'ouvraient leurs Landsgemeinden (assemblées populaires) qu'aux descendants des vieilles familles, les confédérés n'étant, depuis longtemps, plus admis à la bourgeoisie. Berne et Zurich, qui avaient eu coutume de consulter le peuple sur toutes sortes de projets, avaient abandonné cette pratique depuis le XVII[e] siècle. À Zurich, le gouvernement, était aux mains des chefs des corporations. Quant à Berne ou à Fribourg, tout s'y décidait dans un Petit Conseil restreint dont les membres se recrutaient par cooptation.

Lorsque les *Founding Fathers* américains se sont réunis à Philadelphie en 1787 pour rédiger une nouvelle constitution, pour « former une union plus parfaite » ils songeaient à la Suisse comme à l'exemple à ne pas suivre. En effet, Hamilton avait décrit en ces termes les cantons suisses dans son *Federalist Paper* n. 19

> Les liens entre les cantons suisses représentent à peine une confédération, bien qu'ils soient parfois cités comme un modèle de stabilité pour de telles institutions. Ils n'ont pas de trésor commun, pas de troupes communes, même en temps de guerre, pas de monnaie commune, pas de justice commune, aucune autre part de souveraineté en commun...

Selon lui, les cantons tenaient ensemble par leurs intérêts communs, mais la Confédération était une piètre garantie de cohérence

> Quelque efficacité que cette union puisse avoir en temps normal, il m'apparaît que dès le moment où une cause de différence surviendra, capable de mettre à l'épreuve sa résistance, elle s'effondrera.

Cette cause de différence, ce furent les troupes de Napoléon. La dernière diète de l'ancien régime se tint dans la ville d'Aarau, en janvier 1798. Le gouvernement zurichois l'avait convoquée pour tenter de raffermir les liens confédéraux.

[7] Guy P. Marchal, *Geschichte der Schweiz und der Schweizer*, vol. I, Bâle 1983, p. 169.

Mais la désunion eut raison des anciens cantons. Le Vaudois Frédéric-César de la Harpe, par exemple, dans sa haine des Bernois, sollicita la venue d'une armée française. Ainsi fut fait, les révolutionnaires français étant trop heureux de s'attaquer aux patriciens bernois. Berne fut d'ailleurs le seul canton qui tenta de résister, mais en vain.

Du printemps 1798 à l'automne 1813, la Suisse ne fut donc plus qu'un satellite de la France, qui lui imposa une constitution républicaine calquée sur celle de la France. Paradoxalement, les cantons totalement désunis furent intégrés au sein d'une « République Une et Indivisible, » ce qu'ils ont très mal supporté. Finalement, le blocage conduisit Napoléon à leur octroyer une constitution de type fédéraliste, en prononçant la fameuse parole

> La nature a fait votre État fédéral; vouloir la changer n'est pas d'un homme sage.[8]

La période qui suivit la chute de l'Empereur fut appelée la Restauration, car elle revenait en fait à restaurer l'état qui prévalait avant l'entrée des troupes françaises. Ce fut à nouveau une vague confédération de cantons souverains, tellement lâche que son manque d'unité conduisit à la création d'une ligue sécessionniste des cantons catholiques, le *Sonderbund*. Les tensions entre catholiques et protestants ne cessèrent de s'amplifier, jusqu'au 20 juillet 1847, date à laquelle la Diète prit la décision de dissoudre le Sonderbund. Ce « décret » fut exécuté par les armes, au cours d'une guerre civile qui dura 26 jours et fit une centaine de morts.

Ainsi que l'avait prophétisé Hamilton, l'absence d'union et d'institutions communes entre les cantons les avait conduits au bord de l'effondrement.

1.2.2. L'année 1848

Par chance, ces mêmes cantons dénouèrent avec sagesse la crise du Sonderbund. Une fois vaincu les conservateurs, qui ne voulaient pas de la révision du Pacte fédéral et de son remplacement par une véritable constitution, la Commission chargée de ce travail put se mettre à l'œuvre. Les cantons de l'ancien *Sonderbund* eurent la bonne idée de coopérer[9] et, au prix de quelques péripéties juridiques,[10] cette nouvelle constitution du 12 septembre 1848 put entrer en vigueur.

[8] Lettre aux députés des dix-huit cantons, décembre 1802, in Napoléon, *Vues politiques*, avant-propos d'Adrien Dancette, Librairie Arthème Fayard, Paris 1939, p. 343 s.

[9] Cet esprit de coopération était dû également au fait que, dans plusieurs de ces cantons, la minorité radicale (en faveur d'une révision) avait entre-temps pris le pouvoir.

[10] Décrites chez Jean-François Aubert, *Petite Histoire constitutionnelle de la Suisse*, Monographies d'histoire suisse, Éditions Francke, Berne 1974, p. 27 s.

Quelle belle preuve de sagesse que cette Constitution de 1848, dans laquelle les cantons vainqueurs n'ont pas voulu écraser les cantons vaincus. On trouve dans l'histoire un exemple comparable. En 1919, à la signature du Traité de Versailles, les pays vainqueurs de la Première guerre mondiale imposèrent aux pays vaincus des conditions draconiennes. Le résultat fut catastrophique et conduisit à un nouveau conflit. Mais à la fin de la deuxième Guerre mondiale en revanche, la volonté de coopérer pour effacer les horreurs du passé prévalut. Le résultat se montra nettement meilleur et permit à l'Europe de bénéficier d'une période de paix et de prospérité unique.

Nous l'avons vu, les Pères fondateurs de la constitution suisse venaient de battre le *Sonderbund*, cette ligue de cantons catholiques un peu rétrogrades, plutôt montagneux, pauvres et peu peuplés, en une guerre civile courte et par chance peu meurtrière. Les cantons vaincus avaient besoin de la garantie que leurs institutions seraient respectées et protégées dans la nouvelle confédération. En imitant le système américain de parlement, les rédacteurs radicaux de la constitution suisse de 1848 ont pu donner cette assurance. Bien que, comme l'observe Roland Ruffieux,[11] la constitution suisse de 1848 ait été le résultat de longues négociations et non simplement une copie de la constitution américaine, elles présentent quelques similitudes. Les *Founding Fathers* de la Constitution américaine avaient accordé à chaque État une représentation identique dans la Chambre haute du parlement (le Sénat), et avaient réparti les sièges à la Chambre basse en proportion du nombre des habitants ; les pouvoirs des deux chambres étaient équilibrés de telle sorte que les petits États peu peuplés n'avaient pas à craindre les grands États très peuplés. Le mécanisme ne pouvait que plaire aux rédacteurs de la Constitution suisse ! Mais au surplus, pour respecter la diversité du pays, ils ont rejeté la présidence à l'américaine et ont choisi à sa place un exécutif collégial désigné par le parlement (et non par le peuple). Beaucoup de constitutions ont été rédigées en Europe à cette époque marquée par de grands changements démocratiques et libéraux. Peu d'entre elles ont duré plus de douze mois. La constitution américaine a célébré son deuxième centenaire en 1987 ; celle de la Suisse[12] n'a été changée qu'en 1999, et encore ne s'est-il agi que de ce que l'on a appelé une « mise à jour ».

Selon Vernon Bogdanor,[13] aucune analyse de la Suisse ne serait complète sans une considération sur la façon dont sa population – et surtout ses élites – a *choisi* de réagir aux sources de conflits. Les Suisses ont délibérément pris la décision d'adopter des institutions politiques qui permettaient à tous les groupes de se partager le pouvoir. Le fédéralisme suisse, en fait, est né d'une renonciation à

[11] *Geschichte der Schweiz und der Schweizer*, vol. III, Bâle 1983, p. 15.

[12] Bien que révisée en 1874.

[13] *Federalism in Switzerland*, p. 74.

l'idée d'hégémonie qui aurait pu suivre la guerre civile du Sonderbund en 1847. Au contraire, les vainqueurs de la guerre ont établi en 1848 une constitution dont la structure fédérale conférait les mêmes droits aux catholiques vaincus et aux protestants victorieux. *Un peuple a besoin de ne pas être condamné à rester la victime passive des clivages dont il hérite.* C'est la raison pour laquelle on décrit souvent la Suisse comme une *Willensnation*, autrement dit une nation n'existant que par la volonté de ses habitants de vivre ensemble.

Il en résulte une conséquence à la fois importante et intéressante : en raison de la composition linguistique, religieuse, mais aussi géographique et sociale de la Suisse, le concept de nationalité suisse ne pouvait pas être relié à une langue ou une religion en particulier. La nationalité suisse ne pouvait pas être liée aux romands ou aux alémaniques, aux catholiques ou aux protestants. Il fallait quelque chose d'absolument différent des facteurs objectifs de langue ou de religion, quelque chose capable d'embrasser toutes les divisions et de faire un pays. Il fallait que ce soit simplement le *sentiment* d'appartenir à une seule nation suisse. La grande particularité de la Suisse est d'avoir véritablement développé ce sentiment par la notion de la *Willensnation*. Le travail, la propreté, la prospérité, la neutralité, la stabilité... sont autant d'éléments qui ont été assimilés par l'ensemble du peuple suisse comme les véritables racines de la « suissitude », ce qui a le double avantage de faire taire les inévitables conflits qui résultent de critères moins matériels (langue ou religion) et de pousser les Suisses à développer toujours plus ces qualités qui, en fin de compte, sont profitables à l'ensemble du pays.

L'une des raisons qui, peut-être permettrait d'expliquer une telle sagesse est qu'au XIX^e^ siècle, les Suisses étaient dans leur très grande majorité des paysans libres et des artisans. En tant que tels, ils devaient planifier non seulement le travail de la journée, mais encore celui du ou des mois qui les attendaient ; ils ont dû payer de leur personne, négocier en tant que vendeurs ou marchands, calculer des priorités... Leur travail était plus éducatif que celui d'un ouvrier d'usine ou d'un ouvrier agricole. En d'autres termes, il y avait une *compatibilité* (selon le terme de Wheare) entre leur style de vie et leur constitution, en plus de la tradition du gouvernement local.

Tous ces importants facteurs psychologiques font que, contrairement aux États-Unis, la Suisse n'est pas régie par sa constitution : sa constitution se contente plutôt de refléter comment elle est gouvernée...

1.2.3. La neutralité

Un autre élément fondamental du système suisse est l'*absence de chef d'État,*[14] absence qui a également une incidence sur le rôle de l'armée. Outre la volonté

[14] Le Président du Conseil fédéral (Art. 176 CF) n'est pas un Chef d'État mais un *primus inter pares*.

de tenir compte de la diversité, cette position est le fruit de la *neutralité*. Celle-ci a été reconnue par les Traités de Westphalie de 1648, en pleine période des guerres de Religion. Elle a été conçue comme un moyen d'éviter les conflits religieux à l'intérieur du pays, mais aussi de restreindre l'influence étrangère à une époque où les cantons n'étaient plus les puissances militaires qu'ils avaient été deux ou trois siècles plus tôt. La neutralité n'a jamais été inscrite comme un but constitutionnel depuis 1848, en dépit du fait qu'il existe dans le pays une véritable politique de neutralité, et que celle-ci fait partie des valeurs les plus universellement partagées parmi ses citoyens. C'est la raison pour laquelle il existe depuis 1977 un référendum obligatoire sur les traités internationaux (Art. 140 al. 1 lit. b CF). Les traités qui peuvent mettre en danger la neutralité sont soumis à l'approbation des citoyens, et c'est ainsi indirectement qu'elle est inscrite dans la Constitution.[15]

La neutralité est née tout à la fois d'une impasse et d'une sagesse. Aucun État de la Confédération n'a eu la force, seul ou dans une coalition, d'imposer une volonté et une direction communes. Ils étaient divisés selon des critères religieux, géopolitiques et linguistiques qui ne se recoupaient pas mais entraînaient une infinité de subdivisions. C'est pourquoi l'Ancienne Confédération a fait preuve d'une grande sagesse en constatant que l'indépendance de chacun reposait, fût-ce de manière inconfortable, sur l'indépendance des autres. C'est ce qu'a très clairement discerné Hamilton lorsqu'il a écrit en 1788[16]

> Ils sont maintenus ensemble par la particularité de leur position topographique ; par leur faiblesse et leur insignifiance individuelle ; par leur crainte de voisins puissants comme celui auquel ils étaient autrefois soumis ; par les rares motifs de discorde parmi un peuple de manières si simples et si homogènes ; par leurs intérêts communs à leurs possessions communes ; par l'aide mutuelle dont ils ont besoin pour réprimer les insurrections, une aide expressément prévue, souvent demandée et fournie ; et par la nécessité de certaines dispositions régulières et permanentes pour résoudre les disputes entre les cantons.

La neutralité doit ainsi être considérée comme une preuve de sagesse pour un si petit pays qui risquait d'être démembré entre ses puissants voisins.[17] Mais à l'heure où ces derniers ne sont plus perpétuellement en guerre, c'est aussi « un refus de se confronter à l'avenir, une manière de bloquer toute décision. ».[18]

[15] Cf. également les arts. 173 al. 1 lit. a et 185 al. 1 CF qui font également référence à la neutralité dans les compétences respectives de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral.

[16] *Federalist Papers*, n. 19 (cit. trad.).

[17] Pour plus d'informations et de commentaires sur la neutralité, on peut lire entre autres, la contribution de Jean Freymond in *Can the Confederatio Helvetica be imitated ?*

[18] Selon une interview accordée par Francis Peel in *L'Hebdo* n. 16 du 19 avril 1990.

1.3. Un véritable fédéralisme

Du temps de l'URSS, une blague courait à Moscou : des médecins soviétiques ont mis au point une méthode pour ressusciter les momies. La première à laquelle ils appliquent ce nouveau traitement est bien sûr celle de Lénine. Ce dernier renaît donc à la vie et les médecins lui font passer une journée à la découverte de l'URSS de Gorbatchev ; plus la journée passe, plus Lénine est sombre et silencieux. Le soir, il part se coucher sans dire un mot. Le lendemain matin, il n'est pas dans son lit ; à sa place, il a laissé un billet sur lequel il a écrit : « Je retourne en Suisse tout recommencer depuis le début ! ».

Et c'est un fait que Lénine, ancien réfugié à Zurich, s'est inspiré de la constitution suisse pour la constitution soviétique. Ses républiques « autonomes », par exemple, étaient inspirées des cantons suisses, dont beaucoup s'appellent eux-mêmes républiques. Mais pour sa plus grande partie, cette constitution n'est jamais entrée en vigueur, parce qu'elle n'a pas entraîné de *véritable* répartition du pouvoir au sein d'un État centralisé par le parti. Le fédéralisme doit combiner la structure avec la procédure ; en URSS, il y avait la structure, mais pas la procédure.

Dans son livre *Federal Government*,[19] Wheare, rappelle qu'il existe un certain nombre de conditions favorables à l'émergence d'une fédération :

1) Le désir d'être soumis à un seul gouvernement indépendant ;
2) Le désir d'une autonomie locale considérable, qui implique une solution à mi-chemin entre un État unitaire et de nombreux petits États ;
3) La capacité de gouverner dans ce sens, qui peut être acquise graduellement par héritage culturel ou plus rapidement par un entraînement délibéré ;
4) Une menace extérieure, militaire ou « écologique » ;
5) Une certaine proximité géographique, par exemple plus grande que celle qui existe entre les îles des Antilles ou les pays membres de la défunte République Arabe Unie ;
6) Des institutions établies longtemps à l'avance, afin d'éviter trop de difficultés simultanées lorsque la fédération est formée. L'union douanière allemande qui a précédé la formation de l'État allemand, en est un exemple ; mais l'Union européenne montre la possibilité de préparatifs plus élaborés ;
7) Il est en outre essentiel pour une constitution fédérale d'être écrite.

Les Suisses de 1848 ont donc su faire des choix judicieux, tant en ce qui concerne la structure que les procédures et les mécanismes qui l'animent.

[19] K.C. Wheare, *Federal Governement*, 4th edition, Oxford Paperbacks 1963.

Du point de vue de la structure, la Suisse est si spécifiquement cloisonnée en une infinité de catégories et de niveaux cantonaux, linguistiques, religieux ou fonctionnels que l'on pourrait presque se demander quand, comment et où la souveraineté de l'État suisse parvient à s'exercer. Et pourtant le pays ne connaît pas une crise semblable à celle que traverse la Belgique. Ces infinies divisions présentent en effet un avantage : le fédéralisme suisse divise le pays en simples segments au lieu de mettre en valeur des différences plus marquantes (comme le Québec au Canada, la Flandre en Belgique ou le Nagaland en Inde, par exemple).

Du point de vue de la procédure, il convient de rappeler[20] qu'en choisissant un certain modèle de constitution en 1848, les cantons ont voulu une forme de décentralisation extrême – le fédéralisme – ayant à l'esprit leur tradition de gouvernements locaux et autonomes, ainsi que les expériences négatives que Napoléon leur avait imposées. La centralisation facilite l'administration, ce qui, pour certains domaines importants comme la défense nationale, n'est pas négligeable. Mais la décentralisation du pouvoir et la mise en valeur du gouvernement local offrent une grande motivation pour la participation du citoyen. Cela est particulièrement vrai en Europe, où la participation est attendue et désirée, alors que par exemple en Asie d'immenses empires ont créé une tradition de soumission (sauf au niveau des villages). En 1848, les Suisses ont noué des liens fédéraux pour associer des cantons farouchement indépendants ; s'ils avaient commencé avec une sorte « d'empire unifié » qu'ils auraient décentralisé en un certain nombre de cantons, ils auraient dû faire face à des problèmes différents. En particulier, ils auraient trouvé un manque de politiciens qualifiés et une tendance pour certains cantons de réclamer une indépendance complète, peut-être à l'instigation d'un démagogue proclamant que son peuple est victime d'oppression en ce qui concerne sa langue, sa religion, ses impôts ou d'autre chose encore.

En Suisse, le terme désignant cette importance du sentiment d'appartenance à un canton s'appelle *Kantonligeist*. On retrouve cet élément spécifique des cantons dans le fait que l'autorité est très proche du citoyen, ou que les nouveautés législatives sont expérimentées dans un canton avant de l'être dans les autres. C'est un fait intéressant que, de l'introduction du libéralisme en 1830 jusqu'à celle du suffrage féminin en 1971, c'est souvent UN canton qui a servi de modèle. Une illustration de cette volonté d'un canton de jouer les pionniers nous est fournie par la Constitution du canton du Jura, qui se prétendait lors de sa rédaction la plus moderne du pays, la seule aussi à être rédigée pour un nouveau canton. On y trouve la première cour constitutionnelle, le premier *ombudsman*, le premier *bill of rights,* etc.... Les Jurassiens ont toujours voulu prouver et démontrer qu'ils sont plus progressistes dans les votations : en 1920, contraire-

[20] Cf. Nicholas Gillett, *The Swiss Constitution - can it be exported ?*, YES Publications, Bristol 1989, p. 15.

ment au reste du canton de Berne duquel il était alors une partie, le Jura a voté *pour* l'adhésion à la Société des nations. En 1956, le Jura a accepté le vote des femmes dans ses communes ; en 1962-1972, il s'est opposé aux centrales nucléaires et aux exportations d'armes ; en 1977, il a été le seul canton à accepter un service civil ; en 1986, il a été le canton qui a rejeté le moins sévèrement l'adhésion à l'ONU. En 1992, il a été l'un des rares cantons acceptant l'EEE. Depuis lors, de nombreux cantons se sont inspirés des nouveautés jurassiennes, et presque tous se sont donnés de nouvelles constitutions. Les cantons sont ainsi des laboratoires de la démocratie.

Et il est incontestable que les cantons ont la volonté d'appliquer les compétences dont ils disposent ; c'est vrai aussi que ces compétences ne sont pas minces.

L'article 3 de la Constitution de 1999 rappelle le principe de la souveraineté cantonale : « Les cantons sont souverains en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale [...] ». Certes, la souveraineté cantonale n'est pas absolue et les compétences transmises à la Confédération n'ont cessé de s'accroître depuis 1848.[21] Mais les cantons disposent quand même des compétences primaires et résiduelles, ce qui n'est pas négligeable.

De plus, ils ont le pouvoir de percevoir leurs propres impôts et d'organiser leur propre système politique dans les limites – relativement larges – de la constitution fédérale. En outre, comme Klöti l'a relevé, ils profitent de la délégation de pouvoirs de la Confédération aux cantons. Une analyse de l'étendue[22] de cette délégation montre que, dans 15 des 24 matières que Klöti a examinées, le gouvernement fédéral délègue des compétences aux cantons, ne serait-ce que partiellement. Par ailleurs, les cantons disposent de compétences significatives dans 20 domaines politiques, 5 par la distribution des tâches et 15 par la délégation des compétences.[23] Le 1er janvier 2008, l'entrée en vigueur de la Nouvelle Péréquation financière et répartition des Tâches (RPT), un chantier législatif de première grandeur, rappelle toute l'importance accordée à l'efficacité en matière de répartition des tâches.

Le fédéralisme, a dit Mac Mahon[24], relève de la loi dans son essence, mais de l'administration dans sa pratique. D'un point de vue administratif, le système suisse est largement décentralisé. A part les douanes et la défense, l'administra-

[21] L'inégalité des cantons en ce qui concerne la taille et les ressources signifie qu'ils sont en pratique incapables de soutenir certains des efforts que l'État moderne réclame d'eux, ce qui a inévitablement conduit à un processus de centralisation.

[22] Cf. Vernon Bogdanor, *Federalism in Switzerland*, in *Can the Confederatio Helvetica be imitated?*

[23] Cf. Ulrich Klöti, *Political Ideals, Financial Interests and Intergovernmental Relations: New Aspects of Swiss Federalism*, in *Can the Confederatio Helvetica be imitated?*, p. 94.

[24] Cité in Raimund E. Germann et Ernest Wiebel (éds.), *Handbuch Politisches System der Schweiz*, vol. 3 (*Föderalismus*), Paul Haupt, Berne 1986, p. 27.

tion fédérale manque du personnel nécessaire pour exécuter la législation fédérale. Il n'y a pas même de police fédérale (le peuple d'ailleurs n'en a pas voulu). En général, les lois fédérales sont appliquées par les cantons et les communes.

La Suisse est donc caractérisée par un « véritable » fédéralisme, (si tant est bien entendu que l'on ose utiliser ce terme) en ce sens qu'elle est divisée en une grande variété de niveaux différents, et que les cantons disposent de compétences importantes en ce qui concerne leur organisation, leurs finances et la part qu'ils prennent à l'administration des lois fédérales.

1.4. Le sens de la démocratie

Le nouvelliste tessinois Francesco Chiesa, né dans les années 1870, a décrit un phénomène intéressant

> Les bergers qui passent l'été sur l'alpage descendent de temps à autre au village pour renouveler leurs provisions, et leurs provisions sont : le pain, le vin, le sel et les journaux.[25]

Et l'auteur de s'émerveiller du fait que ces bergers perdus dans la montagne, et qui parlent entre eux un dialecte presque incompréhensible, sont aussi bien informés des problèmes de leur canton et du reste du monde que lui, l'intellectuel qui leur répond en langue « savante »...

Si donc la démocratie suisse est si profondément enracinée, ce n'est pas dû à une recherche forcenée d'égalité, mais à ce sens de la communauté naturel et tacite qui fait que les bergers de 1890, comme les citoyens du XXI^e^ siècle, pensent à la communauté comme à un bien qui leur est propre. Cela s'exprime par exemple dans la mentalité de la milice, que ce soit à l'armée ou au parlement. Une fois qu'il est en fonction, chaque Suisse tend à consulter ses collègues, il siège dans d'interminables comités et tâche d'arriver à un compromis (il y a évidemment aussi des exceptions). Des majorités émergent rarement, mais même là où elles le font elles tâchent de ne pas froisser l'opposition. Bien entendu, il y a séparation des pouvoirs, parce qu'il y a dans chaque Suisse une minorité qui sommeille...

Comme le fait remarquer Benjamin Barber[26], l'importance de la politique en Suisse est particulièrement évidente dans la nature participative de la démocratie suisse et le caractère activiste et engagé de sa conception de la citoyenneté. Cela contraste avec l'habitude prise à l'ouest de voir dans le citoyen un sujet docile des lois, le constituant passif d'une représentation active, le client des

[25] Cité in Jonathan Steinberg, *Why Switzerland ?*, Cambridge University Press, Reprinted 1987, p. ix (cit. trad.).

[26] In *Participation and Swiss Democracy*.

bureaucraties gouvernementales, un demandeur ou un défendeur devant les tribunaux gouvernementaux, parfois un électeur de ceux qui gouvernent (et parfois celui qui met son veto). En d'autres termes, dans la tradition démocratique libérale, la citoyenneté est au mieux une activité de chien de garde, qui assure certes la responsabilité, mais qui d'un autre côté réduit le citoyen à la passivité.

1.4.1. En général

> La souveraineté ne peut être représentée par la même raison qu'elle ne peut être aliénée. Les députés du peuple ne peuvent rien conclure définitivement.[27]

Pour avoir respecté cette maxime de Rousseau, la représentation n'a jamais eu dans le système suisse l'omniprésence qu'elle revêt dans le système anglo-saxon. Bien entendu ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'institutions représentatives (les parlements communaux, cantonaux et les deux chambres du Parlement fédéral en sont), mais parce que ce n'est pas l'activité démocratique essentielle en Suisse. Au contraire, la citoyenneté et des institutions construites autour d'une citoyenneté active ont joué le rôle que les partis représentatifs ont joué ailleurs. Ces institutions comportent une armée de milice (bien qu'elle soit aujourd'hui moins incontestée), une démocratie parlementaire au niveau cantonal et local, l'initiative et le référendum (fédéral et cantonal) en matière constitutionnelle ou législative, et les traditions de travail au service de la communauté, propre aux collectivités alpines.

Le système électoral suisse peut aussi être utilisé dans d'autres pays. Le fait est qu'il interpelle ceux qui rédigent les constitutions parce qu'il reflète les opinions des votants de façon beaucoup plus claire que le système de circonscriptions électorales à un seul député, dans lesquelles le candidat qui a le plus de voix gagne le siège. En pouvant voter pour plusieurs candidats (plus de 30 à Zurich pour l'élection au Conseil national) et en ayant à disposition autant de votes qu'il y a de députés, l'électeur suisse peut les répartir sur des candidats appartenant à un ou plusieurs partis ce qui évite les conflits entre majorité et opposition. D'un autre côté, il n'y a pas de « choix de société » d'un premier ministre ou d'un président comme en France, en Grande-Bretagne ou aux États-Unis. La Suisse avec ses formes de représentation proportionnelle donne une meilleure chance aux minorités et cela aide dans une fédération. Pour autant, le nombre des députés à élire dans la majorité des cantons crée un certain quota qui empêche l'émergence des mouvements extrémistes.

En d'autres termes, la Suisse est caractérisée par une domination de l'État par la société, une domination qui, dans l'intervalle, est devenue l'une des caracté-

[27] Jean-Jacques Rousseau, *Le Contrat social*, L. III, Ch. XV.

ristiques principales de la politique moderne, évidente à l'ouest, mais apparaissant aussi à l'est.

1.4.2. La démocratie directe et le référendum

Durant les siècles passés, au cours desquels les cantons étaient indépendants, les Suisses ont été habitués à participer aux affaires publiques. La démocratie directe, par opposition à la démocratie représentative, exige que la population ait à la fois assez de connaissances et assez de temps pour comprendre les problèmes politiques qui se présentent. Cette compétence, dans la mesure où les dossiers sont devenus plus nombreux et plus complexes, dépend de leur éducation, des médias qui les informent, des relations qu'ils maintiennent avec leurs députés au Parlement. Il faut noter que la Constitution de 1848 a été rédigée à un moment où de grands changements intervenaient dans les postes et les chemins de fer. Ces progrès se sont poursuivis, au point qu'aujourd'hui le monde entier a comparativement la taille de la Suisse au XIX^{e} siècle.

La démocratie directe est essentielle pour la démocratie de compromis. Si l'on veut une démocratie de consensus plutôt qu'une démocratie de confrontation, les membres du cabinet et le parlement doivent pouvoir trancher les questions décisives au moyen d'un référendum. Tout ministre envisageant de rédiger un projet de législation sait que s'il prend une mesure excessive, il sera probablement confronté à un référendum. Donc, soit il modifie son projet, soit il le retarde pour que l'opinion publique ait assez de temps pour se rendre compte qu'une solution aussi radicale est absolument nécessaire, et qu'il faut l'accepter. Le référendum influence toute la législation dans ce sens.

Souvent, le référendum est l'objet de questions intéressées : combien de signatures faut-il pour qu'il aboutisse ? Comment décide-t-on si une modification de la constitution a vraiment été proposée ? Si le principe d'unité de la matière n'a pas été violé ? S'il est obligatoire ou facultatif ? Si le document présentant le pour et le contre est rédigé de façon assez neutre ?[28]... Son impact sur la vie politique est loin d'être douteux. Il permet d'éviter les confrontations entre politiciens qui nuisent à la réputation de la démocratie dans d'autres pays, mais en Suisse il ne représente qu'une partie du consensus politique, qui comprend aussi le cabinet de coalition formé de ministres moitié fonctionnaires et moitié politiciens, ainsi que la présidence « à profil bas ». En théorie, le référendum peut être utilisé sans un tel consensus politique, mais en pratique il peut difficilement fonctionner là où un gouvernement a été élu pour réaliser un programme politique précis.

[28] Pour les réponses à ces questions – qui varient d'un canton à l'autre – on consultera avec profit Etienne Grisel, *Initiative et référendum populaires - Traité de la Démocratie semi-directe en Suisse*, Institut de Droit public de l'Université de Lausanne, 3ème éd., Berne 2004.

Il est essentiel, lorsqu'on incorpore un référendum dans une constitution, de s'assurer que le gouvernement, et particulièrement les ministres compétents, accepteront le résultat du référendum même s'ils y sont personnellement opposés ; en d'autres termes qu'ils agiront comme de bons fonctionnaires et non comme des politiciens dogmatiques. Il est également essentiel que ceux qui sont responsables de la rédaction de la documentation pour les votations soient scrupuleusement honnêtes ; en Suisse, ils sont aidés par les médias. Ces deux exigences sont plus difficiles à remplir dans un gouvernement autocratique ou une démocratie de confrontation que dans un gouvernement de type helvétique. De plus, un référendum est toujours plus difficile lorsqu'une large partie de la population est analphabète. Respecter un tel ensemble de conditions, c'est une forme d'authentique démocratie... et de sagesse.

La constitution suisse, extrêmement flexible, soumet chacune de ses modifications au vote populaire, sous forme d'un référendum obligatoire. Le référendum facultatif, quant à lui, permet de soumettre au suffrage populaire l'ensemble de la législation. Cela donne aux citoyens suisses un sentiment de puissance sur leurs « élites politiques » inconnu dans le reste de l'Europe, bien que ce soit un pouvoir qui semble parfois écrasant. Des critiques comme Max Imboden ont fait remarquer qu'un déclin sensible de la participation aux référendums (qui est tombée de 80% après-guerre à 30% aujourd'hui) suggère un malaise démocratique. Cependant, si l'on considère que les électeurs suisses sont appelés aux urnes plusieurs fois chaque année, une participation constante d'un tiers de l'électorat reste remarquable. On a aussi parfois fait remarquer que le référendum est pour l'essentiel un instrument conservateur, voire réactionnaire, qui défend des intérêts spéciaux dans un but d'obstruction ; ce n'est pas complètement faux, mais il ne faut pas oublier non plus que l'usage « conservateur » du référendum a servi de frein sur le législateur pour l'empêcher de procéder à des changements trop radicaux, qui sont hors de propos dans le *Sonderfall* suisse.

1.4.3. Le Conseil fédéral

La façon de travailler du Conseil fédéral est une autre illustration de cette conception très authentique de la démocratie.[29] Moitié fonctionnaires et moitié politiciens, les conseillers fédéraux sont en effet entièrement au service du parlement, donc du peuple.

Le rôle modeste du Président de la Confédération appartient aussi à ces éléments caractéristiques de la Constitution. La période limitée à un an au cours de laquelle il exerce son mandat présidentiel garantit qu'il n'attire que peu l'at-

[29] Gillett (op. cit., p. 23-25) livre d'intéressantes réflexions sur le Conseil fédéral et sa façon de travailler, empreinte de cette volonté de collaboration plutôt que de confrontation.

tention et qu'il n'est, en fait, qu'une sorte de doyen des fonctionnaires, un simple *primus inter pares*. Des cabinets pratiquement permanents avec une rotation annuelle du premier ministre pourraient être introduits partout, mais, en raison des ambitions souvent démesurées des leaders politiques, cela paraît inconcevable ailleurs qu'en Suisse. Une direction corporative, sous la houlette d'un président relativement neutre, est devenue une pratique habituelle dans l'industrie ; mais en ce qui concerne les gouvernants, on constate plutôt chez les chefs d'État de focaliser l'attention des médias.

En conclusion l'on peut dire que de telles attitudes, si profondément suisses, représentent exactement ce que l'Europe (de l'Atlantique à l'Oural) pourrait imiter de notre pays... et ce qu'elle aura de la peine à faire. Les sociétés européennes avec leur héritage aristocratique ne sont pas prêtes à écouter les « classes inférieures ». Les successeurs des « bureaucraties éclairées » n'acceptent pas facilement que les gens ordinaires puissent avoir quelque chose à dire sur leur travail ou, pire encore, proposer de meilleures solutions que ces « professionnels ». Les agences gouvernementales en Europe consultent rarement leurs citoyens et, même si elles le font, ne tiennent aucun compte des avis exprimés. Les bureaucrates préfèrent des systèmes propres et uniformes à une variété qui semble désordonnée. Les majorités s'imposent aux minorités et ne partagent rien. Si donc l'imitation de la Suisse devait fournir la clé de la fédéralisation en Europe, ses perspectives sont plutôt sombres...

1.5. Une bienveillante admiration

Ces quelques considérations historiques rappellent une certaine singularité de l'expérience helvétique, qui a réussi à préserver ses spécificités et sa diversité, tout en conservant son unité. Bien évidemment, surtout pendant la première moitié du XX^{e} siècle, pendant que l'Europe se transformait en champ de bataille. Au milieu des pires tempêtes, la Suisse a poursuivi son bonhomme de chemin, et cette constance a forcé l'admiration ; de nombreux auteurs, politiciens, politologues, etc. ont fait part de leur admiration pour la Suisse et l'ont considérée notamment comme un modèle pour l'Europe.

Parmi eux, le moins célèbre et le moins sincère n'était pas précisément Émile Chanoux, qui a écrit sur la Suisse des pages tout simplement admirables : « Il y a des peuples qui sont comme des flambeaux… »[30]. Mais il n'était pas le seul. Dans un ouvrage publié en 1996, *Der schweizerische Bundesstaat als Vorbild für Europa und die Welt* (L'État fédéral suisse, un modèle pour l'Europe et pour le monde), Helmut Goetz s'est livré à un patient travail de recherche lui permettant de recenser tous les textes qui font l'apologie de la Suisse en la présentant

[30] Dans les Œuvres complètes d'Émile Chanoux publiées en 1994, p. 328.

comme un modèle pour l'Europe. On y trouve des penseurs du monde entier, comme José-Luis Borges rêvant que la Suisse devienne le monde, ou Richard Coudenhove-Kalergi, l'un des pères de l'Union européenne, expliquant qu'un simple voyage en Suisse permettait de se faire une idée des États-Unis d'Europe, ou encore Alcide de Gasperi, qui a déclaré dans plusieurs conférences radiophoniques qu'une fédération européenne était « une grande Suisse ».

2. MAIS QU'EN EST-IL VRAIMENT DURANT CES ANNÉES SOMBRES ?

Avant toute chose précisons que nous n'entrerons pas dans le débat tournant autour de l'attitude, parfois moins glorieuse qu'on aurait pu le croire ou l'espérer, des autorités ou des entreprises suisses durant la deuxième Guerre mondiale. La problématique des « Fonds en déshérence », les accusations du Congrès juif mondial, la nomination d'une Commission d'experts chargée d'y répondre, le Rapport Bergier [31], sont autant d'éléments qui dépassent le cadre de nos réflexions. Par ailleurs, il est évident que l'admiration exprimée par les observateurs de la Suisse à cette époque ne pouvait pas tenir compte d'informations encore peu connues qui n'ont été révélées à un large public que plus tard. Au risque de décevoir Émile Chanoux, mais pour rappeler qu'il convient de rester très prudent sur tous les événements qui se sont passés à ce moment-là, voici parmi d'autres une réflexion qui nous interpelle :

> Non, ce n'est pas la soi-disant invincibilité de notre armée conjuguée à l'atout géographique de notre fortin alpin qui a fait hésiter Hitler à nous envahir [...]. Mais ce sont plutôt et surtout notre étroite et active collaboration économique avec le Reich, nos accords de clearing, les armes qui sortaient de nos usines pour aller renforcer le potentiel militaire de la Wehrmacht, notre position stratégique au cœur de l'Arc alpin, la sécurité et la discrétion de nos places financières qui recueillirent les tonnes d'or volées par les nazis, notre rôle de plaque tournante de l'espionnage international qui furent autant d'atouts que Hitler et son état-major ont soupesés à l'aune des seuls intérêts de leurs ambitions hégémoniques ; atouts qui se sont imposés dans l'analyse des dirigeants nazis comme infiniment plus rentables qu'une invasion destructrice de notre pays.[32]

2.1. Les mauvaises expériences de la première Guerre mondiale

La première Guerre mondiale éclata comme un coup de tonnerre dans un ciel d'azur ; elle suspendit les réformes législatives en cours et substitua au libre

[31] Pour tout savoir sur le Rapport Bergier : http://www.uek.ch, pour une présentation brève et compréhensible de ce rapport, cf. Le Rapport Bergier à l'intention des élèves : http://www.aidh.org/Racisme/2e_guerre/Bergier/HP_Bergier.htm

[32] Jean-Baptiste Mauroux, *Du Bonheur d'être Suisse sous Hitler*, 1997 (1ère éd. 1968).

jeu des forces politiques le régime des pleins pouvoirs. Dans un climat confinant à la panique, le Parlement se dessaisit de ses compétences en faveur du Conseil fédéral, celui-ci limitant dans la foulée également l'usage de la démocratie semi-directe, considérée comme incompatible avec le climat de salut public. Il y eut des tensions entre les communautés du pays, qui aidèrent à prendre conscience de la nécessité de ne pas recommencer les mêmes erreurs lors de la deuxième Guerre mondiale.

La prédominance traditionnelle de la Suisse alémanique, due à sa supériorité démographique et économique, représenta soudainement un problème majeur. Tandis que les Suisses alémaniques sont tournés vers l'Allemagne, économiquement et culturellement, l'intérêt et les sympathies de la Suisse romande vont vers la France. Au cours de la guerre et entre la première et la seconde, les Suisses exprimèrent des prises de position passionnées qui créèrent un véritable « fossé » entre les communautés.

Malgré les protestations de la Romandie, le commandement en chef de l'armée fut confié à un général dont les sympathies pour l'ordre prussien étaient bien connues, Ulrich Wille (1848-1925). Des informations filtrèrent, ne laissant aucun doute sur les sympathies pro-allemandes du haut commandement. En 1917, un conseiller fédéral s'engagea même si loin dans la recherche d'une paix séparée entre la Russie et l'Allemagne qu'il dut démissionner sur le champ lorsque sa mission fut découverte. C'est à ce moment que la Suisse rebondit et sut faire preuve de son étonnante sagesse : pour calmer le courroux des latins, l'on offrit un deuxième siège romand au Conseil fédéral, deuxième siège qui ne sera jamais plus remis en cause. Mais ce fut seulement après la victoire française, le rapprochement avec les Alliés et l'entrée de la Suisse en qualité de membre fondateur de la SDN que les tensions finirent par s'apaiser.

2.2. L'introduction de la proportionnelle

La fin de la première Guerre connut un événement majeur : l'introduction de la représentation proportionnelle (RP).

Comme souvent en Suisse, son avènement fut fort lent ; il ne prit pas moins de cinquante ans. En 1848, aucune autre variante ne semblait concevable que le scrutin majoritaire (à l'époque à trois tours). Mais les radicaux votèrent parfois des lois injustes qui désavantageaient les partis minoritaires. Ceux-ci s'en émurent et commencèrent à invoquer une méthode qui en était à ses balbutiements, et qui répartissait les sièges entre les partis rivaux d'une manière arithmétique correspondant exactement à leurs forces. Comme souvent en Suisse, la proportionnelle fit ses débuts dans certains cantons : Neuchâtel en 1888, Tessin en 1891. Au niveau fédéral, une première tentative fut entreprise le 4 novembre 1900, soutenue par « seulement » 20 % des électeurs. Un deuxième essai eut lieu le 23 octobre 1910, accepté par une majorité de cantons mais refusé par une

courte majorité de votants. Le 13 octobre 1918, la troisième tentative fut la bonne.

Alors que l'introduction de la RP avait été mise en veilleuse pendant la guerre, à la fin de celle-ci elle s'imposa en raison d'un « préjugé moral » (Ruffieux). Son adoption s'inscrivit dans une sorte de course de vitesse avec la grève générale, que pourtant elle ne permit pas d'éviter. Le résultat de la votation populaire fut assez serré sur le plan des citoyens (deux oui pour un non), mais les cantons furent unanimes à l'accepter, ce qui témoigne clairement d'un changement de mentalité.

Comme on pouvait s'y attendre, l'élection suivante, la première à utiliser la RP, modifia quelque peu l'échiquier politique :

CHAMBRE SORTANTE				
42 conservateurs	*12 libéraux*	*105 radicaux*	*22 socialistes*	
CHAMBRE NOUVELLE				
41 conservateurs	*9 libéraux*	*60 radicaux*	*41 socialistes*	*29 agrariens*

En effet, elle réduisit le parti radical jusqu'alors hégémonique au rang de majorité simple. Elle ne bouleversa cependant rien dans l'immédiat. Bien que doublant sa représentation, le parti socialiste dut rester dans l'opposition et la RP mit en évidence la difficulté de coordonner une multitude de partis cantonaux. Néanmoins, elle prépara le terrain à l'entrée des socialistes au gouvernement durant la deuxième Guerre mondiale.

2.3. Ces périodes ont connu une certaine diminution de la démocratie

Il y eut au cours de ces temps troublés des délégations de compétences au Conseil fédéral, des ordonnances urgentes, etc. dont ce dernier profita pleinement, et qui ne furent abrogées que plus tard. Le procédé de la clause d'urgence fut largement utilisé durant la première Guerre, et il s'étendit encore avec la grande dépression : entre 1919 et 1939, la Confédération édicta 150 arrêtés dérogeant à la pratique habituelle, sans compter une imposante panoplie d'ordonnances. Les critiques fusaient de tous les côtés, mais c'est en 1949 seulement qu'une solution fut trouvée.

Sur le plan administratif, les années qui suivirent la première Guerre mondiale furent caractérisées par une difficile démobilisation des pleins pouvoirs. Habitués à gouverner et à administrer par des méthodes autoritaires, conseillers fédéraux et fonctionnaires avaient de la peine à accepter d'en revenir à des procédés plus démocratiques. De leur côté les Chambres – malgré des velléités de retour au fonctionnement normal de l'appareil de l'État – se laissèrent convaincre d'une période de transition. De la sorte, le régime extraordinaire du temps

de guerre n'était pas encore entièrement liquidé lorsque la crise économique des années trente obligea le Conseil fédéral à demander de nouveaux pouvoirs exceptionnels.

Quand la deuxième Guerre mondiale éclata, la Suisse était bien mieux préparée qu'en 1914. L'Assemblée fédérale accorda de nouveau des pouvoirs extraordinaires au Conseil fédéral, qui en usa abondamment mais sans encourir les mêmes critiques que de 1914 à 1918.

2.4. La gestion des conditions et des conflits économiques

Sur le plan économique, les difficultés de réadaptation qui avaient causé un certain ralentissement des affaires peu après la guerre furent rapidement conjurées et le pays connut alors quelques années de prospérité. Mais la grande dépression qui éclata aux États-Unis en 1929 ne tarda pas à atteindre la Suisse, provoquant une grave baisse de la production et une augmentation du chômage, tandis que les créances des exportateurs suisses étaient mises en péril par les mesures décrétées par les États étrangers pour protéger leurs devises.

Pour faire face à ces difficultés, le Conseil fédéral sollicita de nouveaux pouvoirs extraordinaires et prit de nombreuses mesures d'assainissement par voie d'arrêté gouvernemental. Ces mesures étaient essentiellement fondées sur une conception nouvelle de la solidarité, non plus seulement sociale mais véritablement économique. Ainsi des sacrifices furent-ils imposés à certaines catégories de personnes (par exemple aux créanciers des entreprises en difficulté, mais aussi aux fonctionnaires fédéraux dont le salaire fut amputé de 10%) pour sauver les secteurs de l'économie les plus menacés (hôtellerie, horlogerie, broderie [33]). Dans le même ordre d'idées, le Conseil fédéral décida brusquement le 27 septembre 1936 de dévaluer le franc suisse d'environ 30%. Ces mesures autoritaires renforcèrent la centralisation ; elles émoussèrent le sens démocratique des citoyens et des autorités et affaiblirent le respect du peuple suisse pour la Constitution. Mais elles permirent de préserver le pays d'une faillite générale.

Les premières années de la crise virent des réactions très vives dans la classe ouvrière et sous l'influence de l'extrême-gauche (graves incidents à Genève en novembre 1932 ; grèves et troubles à Zurich en 1933, etc.). Mais les milieux syndicalistes et le parti socialiste lui-même n'allaient pas tarder à adopter une attitude très différente dans les problèmes du travail et dans la politique nationale. Instruits par la crise de la solidarité qui lie la main d'œuvre au patronat, les chefs syndicalistes cherchèrent à défendre les intérêts des ouvriers par la voie de la négociation et des conventions collectives plus que par des grèves à l'effi-

[33] L'énumération de ces secteurs fragiles montre bien la versatilité des choses ; aujourd'hui la broderie a pratiquement disparu, et l'horlogerie représente un poids lourds de l'industrie suisse.

cacité douteuse ; dans la métallurgie et l'horlogerie, on convint de part et d'autre d'observer une véritable « paix du travail » (1937), qui s'étendit bientôt à plusieurs autres branches de la production. Désormais, la classe ouvrière suisse s'intégrait dans la communauté nationale et, tout en veillant sur ses intérêts, ses chefs révisaient certains points de leur programme. Paradoxalement, c'est précisément en 2007 qu'une première grave entorse fut apportée à cette légendaire « paix du travail », avec la dénonciation par la Société suisse des entrepreneurs (SSE) de la Convention collective de travail dans la construction.

2.5. La démocratie directe fonctionne quand même

La période de guerre avait singulièrement raccourci le processus de formation de la volonté politique. Au cours des années vingt, on assista à son redimensionnement, notamment par le biais de la phase de consultation. Celle-ci devint très longue pour permettre de trouver de fructueux compromis. Ainsi, alors que ses voisins tendaient à centraliser le pouvoir et court-circuiter les instances démocratiques, la Suisse de son côté s'attachait à restaurer la recherche du compromis qui fait partie intégrante de son histoire politique.

Paradoxalement donc, le cercle des défenseurs de la démocratie de coopération s'élargit à partir de 1936, au fur et à mesure que le gouvernement fédéral prenait en charge les besoins d'une société évoluant plus vite que le système politique. Après 1936, la crise intérieure décrut, facilitant le ressaisissement des esprits et une concentration des forces nationales au détriment des tendances extrémistes des deux bords. Toutes ces raisons expliquent que la période fut faste pour la démocratie semi-directe, indépendamment des déplacements opérés entre ses divers instruments (l'initiative et le référendum).

L'entre-deux-guerres connut plus d'une soixantaine de votations populaires. Parmi celles-ci, la proportion des vétos législatifs (autrement dit des lois rejetées en référendum) n'en atteignit pas le tiers et une partie d'entre eux s'inscrivit dans le sillage immédiat d'un débat constitutionnel. Marquée par un révisionnisme permanent qui témoignait de l'instabilité de la situation, la période vit aussi l'initiative populaire dépasser en nombre et en importance le référendum obligatoire (29 cas contre 21). L'initiative populaire devint une pièce maîtresse du système politique, lui permettant de réagir aux forces qui tentaient de le déstabiliser.

De la sorte, à l'heure où les voisins de la Suisse s'engageaient dans des aventures politiques hasardeuses marquées par les partis uniques, la Suisse renforçait sa diversité partisane. [34]

[34] Pour disposer de la liste complète des scrutins qui se sont déroulés durant cette période : http://www.admin.ch/ch/f/pore/vr/vor_2_2_6_2_1931.html

Malgré tout, l'arrivée au pouvoir d'Hitler et des nationaux socialistes en Allemagne, la tension internationale et la course aux armements qui en résultèrent, connurent certaines répercussions en Suisse. Hitler et Mussolini firent quelques disciples bruyants, mais peu nombreux : « fascistes suisses », « chemises grises », Front national, etc. Mais, dans son immense majorité, le peuple suisse prit conscience du danger et témoigna de sa cohésion. Divisés en 1914, Romands et Alémaniques marquèrent en 1939 une identique répulsion aux doctrines totalitaires, une identique volonté de défense. Il apparut en effet très rapidement que le péril était moins interne qu'extérieur et que le racisme conquérant, cultivé par l'Allemagne nationale-socialiste, présentait un danger mortel pour une nation ethniquement hétérogène comme la Suisse. Cette menace convainquit bientôt les socialistes suisses de la nécessité de la défense nationale, pour la protection du peuple tout entier et pour la sauvegarde des conquêtes sociales. Aussi bien, dès l'année 1934, ils abandonnèrent leur position antimilitariste, et leurs députés aux Chambres fédérales votèrent régulièrement les dépenses militaires.

2.6. Les extrêmes en présence : la gauche, le fascisme suisse et l'aventure de l'initiative frontiste

Il ne faut jamais perdre de vue l'âpre conflit qui opposa, pendant que la crise de 1929 déployait ses effets sur le pays, la démocratie libérale, sa variante socialiste et les idéologies qui escomptaient la disparition des deux premières. Par chance la Suisse survécut au choc. Mais il faut noter, phénomène révélateur de l'importance prise par la démocratie même pendant cette période, que dans les années 1933-1939, au moment où les tensions entre ces trois systèmes atteignirent leur paroxysme, c'est finalement le peuple qui joua les arbitres.

Ainsi les mouvements de gauche déposèrent-ils le 30 novembre 1934 une initiative populaire intitulée « pour la lutte contre la crise économique et la misère » qui entendait donner à la planification socialiste une forme à la fois concrète et efficace. Elle réclamait un train de mesures dirigistes d'ordre économique et social dont l'application aurait incombé à un grand ministère de l'économie. Le 2 juin 1935, 84% de l'électorat se rendit aux urnes (1 million de citoyens) et le résultat fut un de ces cas assez rare où les majorités du peuple et des cantons ne coïncident pas : le peuple approuva avec 57% de OUI et 43% de NON, mais les cantons rejetèrent le projet à 18 contre 4.

La Suisse n'a jamais été totalement préservée des mouvements de droite, mais une certaine sagesse de la population a permis de ne pas leur conférer une importance démesurée. Ainsi en est-il allé d'une initiative lancée en mars 1920 et préconisant une modification constitutionnelle permettant d'expulser les indésirables et de rendre plus difficile la procédure de naturalisation. Heureusement, cette initiative non soutenue par les partis politiques fut rejetée le 11 juin 1922, tout en recueillant 39% d'approbation.

Dans ce contexte, il faut encore noter deux assauts (selon le terme de Jean-François Aubert) organisés par les frontistes contre la Constitution.

Le premier se révèle fort intéressant tout en demeurant assez mal documenté, de sorte que l'on ne sait pas trop (Aubert) s'il s'agit d'antilibéralisme ou d'antidémocratisme. Il s'agit de l'initiative populaire de septembre 1934 visant à la révision totale de la Constitution fédérale. Il s'agit du reste de l'unique tentative de ce genre dans l'histoire de la Suisse moderne depuis 1848.

Patronnée par le Front national, les Jeunes conservateurs, l'*Aufgebot* et la Nouvelle Suisse, la seule chose que l'on puisse dire au sujet de cette initiative est que ses signataires, au nombre de 78.000, étaient mécontents du régime en place. Mais aucun document officiel ne permet de dire exactement dans quel sens ils entendaient l'amender. En effet, dans l'hypothèse d'une révision totale, une procédure déroutante ne donne aux Chambres que la tâche de vérifier la régularité formelle de la demande. Celle-ci est ensuite soumise directement au vote du peuple (et pas à la double majorité du peuple et des cantons), qui devra dire s'il souhaite entreprendre cette révision totale. Pour ce scrutin préalable, le Parlement n'a pas le droit de faire la moindre recommandation aux citoyens, alors qu'il le peut lorsque l'initiative porte seulement sur une révision partielle. Ainsi, paradoxalement, le lecteur des publications officielles de la Confédération peut découvrir l'opinion du Gouvernement et des Chambres sur une initiative aux enjeux moins importants, comme l'interdiction de l'absinthe (1908) ou la limitation de la mise dans les maisons de jeu (1920), alors qu'on ne connaîtra jamais sa position en 1934 face à une des attaques les plus directes contre le système démocratique de la Suisse.

Quoi qu'il en soit, la sagesse du peuple l'a emporté, celui-ci ayant le 8 septembre 1935 massivement rejeté cette initiative par 512.000 NON contre 196.000 OUI.

Cela n'a pas empêché les frontistes suisses de lancer une nouvelle initiative, visant cette fois les francs-maçons par l'intermédiaire d'une modification partielle de la Constitution. De fait, l'idée était de s'attaquer progressivement aux francs-maçons, aux israélites et aux bolcheviques. Heureusement, ce premier volet du projet global fut lui aussi repoussé par le peuple, le 28 novembre 1937, par 515.000 NON contre 235.000 OUI et vingt et un cantons contre un.

Au bout du compte, l'échec symétrique des deux formules de rechange – dirigisme économique de la gauche, régime autoritaire de la droite – déboucha sur un retour au système consensuel favorable à la démocratie de type libéral, dont la reconnaissance du romanche marque un excellent exemple.

2.7. La reconnaissance du romanche

En dépit de toutes les difficultés, ce sont toujours les citoyens qui ont accepté les constitutions et leurs nombreux amendements. Un exemple particulièrement révélateur de cette osmose entre les élites et le peuple est la reconnaissance de la

langue romanche en 1938. Le message proposant cette modification fut rédigé par le Conseiller fédéral Etter en personne, qui l'écrivit en prenant le contrepied de la rhétorique hitlérienne (« *ein Volk, ein Reich, ein Führer* ») dans l'idée de renforcer la protection des diversités dans la Constitution.[35] Cet amendement fut accepté à une écrasante majorité, ce qui témoigne de l'esprit dans lequel est conçue la Constitution suisse. Le 20 février 1938, l'arrêté fédéral révisant les articles 107 et 116 de la Constitution fédérale fut accepté par 91,6% de OUI contre 8,4% de NON, avec une participation s'élevant à 54,33%.

Après la première Guerre mondiale, l'importance, à la fois quantitative et qualitative, des mouvements de populations frappa la langue romanche, ou plutôt ses cinq dialectes, sur son propre territoire. A l'époque déjà elle n'était plus pratiquée que par à peine 1% de la population suisse. En 1935, le Petit Conseil (gouvernement cantonal) des Grisons adressa une requête au Conseil fédéral (exécutif fédéral). Il lui demanda de faire reconnaître le romanche comme langue nationale. Deux ans plus tard, le Conseil Fédéral saisit cette occasion, non seulement pour secourir la langue romanche, mais surtout pour énoncer une conception de la patrie suisse destinée à faire pièce aux menées d'Hitler et de Mussolini. Il adressa à l'Assemblée fédérale (parlement) un Message (rapport explicatif) proposant de modifier l'article 116 de la Constitution Fédérale. La réforme fut acceptée le 20 février 1938, à la majorité du peuple et à l'unanimité des cantons.[36]

> […] un des traits essentiels qui caractérisent l'aspect spirituel de la démocratie suisse : le respect du droit et de la liberté de l'individu, et, par suite, le respect du droit de la langue maternelle. Sans liberté de la langue maternelle, il n'est pas de véritable liberté de l'esprit. Selon nous, c'est cette loi non écrite, mais d'autant plus puissante, du respect de l'être humain et de sa langue maternelle qui explique comment il se fait que, dans un pays où vivent en étroite communion des populations de quatre langues différentes, nos rapports n'aient jamais été troublés par une question de langue. […]
>
> La richesse de notre vie nationale a sa source dans la multiplicité des formes de nos valeurs spirituelles et l'épanouissement de la vie et de l'esprit.

Il faut ajouter qu'à ce moment-là l'Italie, à l'unité nationale fraîchement acquise et à l'unité linguistique en cours d'acquisition, avait elle-même bien de la peine à reconnaître un statut particulier à ses idiomes rhéto-romans du nord du pays, le ladin (Dolomites) et le frioulan (Frioul), langues-sœurs du romanche.

[35] http://www.aidh.org/Biblio/emergence/58.htm

[36] Commentaire tiré de Yves Le Roy, *Histoire de l'article 116 de la Constitution fédérale suisse*, in *Cours d'histoire du droit et des institutions,* Université de Fribourg, Suisse, 1993.

Mais les critères linguistiques ne suffisent pas nécessairement pour légitimer un statut de langue. Chasper Pult constate que

> Une fois que les linguistes ont préparé le terrain en constatant les spécificités linguistiques du romanche, il y a eu une renaissance culturelle, un mouvement qui a amené à la reconnaissance comme quatrième langue nationale en 1938.

2.8. Une certaine sagesse malgré la guerre

Pour ne pas se retrouver aussi dépourvu qu'en 1914, le gouvernement mit progressivement en place dans l'immédiat avant guerre une économie de guerre qui vient s'ajouter aux pleins pouvoirs dont nous avons déjà parlé. Par la voie d'ordonnances puis d'une loi de 1938 est créé un « ministère fantôme » doté de tous les organes nécessaires pour éviter les erreurs du dernier conflit. Basé sur une collaboration entre cantons, milieux privés et organisations professionnelles, le système s'écarte des mécanismes classiques pour permettre d'affronter les problèmes imprévus posés par une guerre qui s'annonce comme très grave. L'économie de guerre est un instrument dirigiste comme la Suisse n'en a jamais connu. Elle entre en vigueur dès le déclenchement des hostilités.

Mais si les Chambres, à ce moment-là, octroient de nouveau des pouvoirs extraordinaires au Conseil fédéral en suivant grosso modo la formule de 1914, elles ont quand même la sagesse de faire mieux respecter la hiérarchie constitutionnelle en créant des commissions parlementaires consultatives dont l'influence morale se révélera importante. De la sorte, bien que les pouvoirs extraordinaires soient critiqués, le régime des pouvoirs extraordinaires ne donne pas l'impression que le Conseil fédéral se comporte comme une dictature collective. Du côté des « simples citoyens », leurs droits personnels se trouvent sensiblement limités par les pleins pouvoirs, mais il n'empêche que le droit du peuple à élire ses représentants et la possibilité d'utiliser la démocratie directe restent intacts. Évidemment, la « malice des temps » augmente le sentiment de solidarité, de sorte que sur 31 lois ordinaires seules quatre sont contestées par référendum. Mais quand même …

Et finalement, le 15 décembre 1943, la coalition de droite des partis nationaux, qu'on appelle les partis « bourgeois » accepta l'élection au Conseil fédéral d'Ernst Nobs, candidat du Parti socialiste suisse sorti vainqueur des élections fédérales. Seize ans plus tard, la « formule magique » regroupant au sein du gouvernement tous les quatre partis gouvernementaux conformément à leur force au sein du Parlement sera définitivement entérinée comme une des grandes traditions du système suisse.

3. Un mot de conclusion

Il serait évidemment trop compliqué de rappeler ici toute l'histoire de la Suisse entre 1906 et 1944, période qui recouvre la vie d'Émile Chanoux. Certaines des zones d'ombre entourant ces années, surtout la deuxième Guerre mondiale, viennent d'ailleurs à peine d'être dissipées. Mais il serait malvenu de vouloir ternir l'admiration qu'il portait à la Suisse. Mieux vaut tenter de donner quelques clés permettant d'ébaucher les raisons d'un succès, à tout le moins d'une attitude moins hasardeuse que ses voisins européens à l'heure de la montée des périls.

La Suisse a eu beaucoup de chance, grâce à son fédéralisme extrêmement développé, de pouvoir préserver la multiplicité de ses identités, et par là même de ne pas succomber aux totalitarismes, tout en évitant les risques de désintégration. Un sens très ancien de la démocratie a permis à celle-ci de survivre, et mieux encore a permis à la population de se distancier de tous les extrémismes que l'on rencontrait à l'époque. En effet, grâce à une sagesse que l'on pourrait peut-être qualifier de « terrienne », étant donné les racines paysannes de la majorité de la population, le bon sens l'a emporté sur les aventures hasardeuses et les *condottieri* providentiels. Le fait que les Suisses et leurs cantons (avec des frontières qui pour la plupart d'entre eux n'ont pas changé depuis le Moyen-Âge) partagent des siècles d'histoire commune n'est certainement pas étranger à cette grande solidarité.

Fédéralisme, démocratie, sagesse, et même neutralité : autant d'aspects dont on peut à bon droit comprendre qu'ils aient impressionné le patriote valdôtain confronté à sa mortelle antithèse, la centralisation, le despotisme, le fanatisme et la belligérance.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

JEAN-FRANÇOIS AUBERT, *Traité de droit constitutionnel suisse*, Éditions Ides et Calendes, Neuchâtel 1967 (avec supplément [Tome III] 1982).

MARCEL BRIDEL, *Précis de droit constitutionnel et public suisse,* Payot, Lausanne 1965.

GEORGES-ANDRÉ CHEVALLAZ, *Histoire générale de 1789 à nos jours*, Payot, Lausanne 1974.

DIETER FAHRNI, *Histoire de la Suisse – Survol de l'évolution d'un petit pays depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 7ème éd., Pro Helvetia Information, Zurich 1994.

ANTOINE FAVRE, *Droit constitutionnel suisse*, 2ème éd., Éditions universitaires, Fribourg 1970.

HELMUT GOETZ, *Der schweizerische Bundesstaat als Vorbild für Europa und die Welt? Eine historisch-politische Betrachtung zum Friedensproblem*, Haag+Herche, Frankfurt am Main 1996.

ROLAND RUFFIEUX, *Les données de l'histoire constitutionnelle*, in *Manuel Système politique de la Suisse 1. Le Contexte*, Paul Haupt, Berne et Stuttgart 1983, p.119.

UEH (Hg.)/CIE (éd.), *Die Schweiz, der Nationalsozialismus und das Recht – I. Öffentliches Recht / La Suisse, le national socialisme et le droit – I. Droit public*, Chronos Verlag, Zurich 2001.

KARL WEBER, *Kriterien des Bundesstaats*, Schriftenreihe des Instituts für Föderalismusforschung, Band 18, Wien 1980.

WALTER WOLF, *Faschismus in der Schweiz – Die Geschichte der Frontenbewegung in der deutschen Schweiz 1930 – 1945*, Flamberg Verlag Zürich 1969.

IL PENSIERO FEDERALISTA IN ITALIA

Cinzia Rognoni Vercelli

Premessa

L'argomento è così ampio che rende necessaria una breve premessa. Il tema del federalismo in Italia, nelle sue diverse accezioni, ha accumulato ormai un'abbondante letteratura. Tra le più recenti pubblicazioni sull'argomento mi limito a ricordare, per i numerosi contributi e la varietà dei punti di vista, i due tomi del volume *Storia e percorsi del federalismo. L'eredità di Carlo Cattaneo,*[1] che raccolgono gli atti di un convegno internazionale, tenuto all'Università di Pavia, in cui i diversi relatori hanno affrontato, come si evince dallo stesso titolo, le storie e i percorsi del federalismo così come è andato caratterizzandosi non solo nel nostro Paese, ma anche altrove in Europa – Spagna, Germania, Francia, Gran Bretagna, Svizzera, Polonia – e al di fuori del Vecchio continente, come in America latina e in America centrale. Non svolgerò, quindi, un'analisi generale e men che meno esaustiva su un tema di così grande rilevanza e complessità, oltretutto sunteggiando quanto già si trova nell'opera di altri, ma mi limiterò a proporre qualche riflessione supplementare, focalizzando l'attenzione, in particolare, sul "rapporto" tra le due accezioni più comuni del federalismo.

Il termine federalismo presenta una grande varietà di significati connessi alle diverse esperienze storiche. Nel suo significato più generale, esso comprende due

[1] Il volume è stato pubblicato a cura di Daniela Preda e Cinzia Rognoni Vercelli, Bologna, il Mulino, 2005. Tra gli altri contributi si vedano: Ettore A. Albertoni e Massimo Ganci, *Federalismo, regionalismo, autonomismo. Esperienze e proposte a confronto*, Palermo, Ediprint, 1989; Corrado Malandrino, *Socialismo e libertà. Autonomie, federalismo, Europa da Rosselli a Silone*, Milano, FrancoAngeli, 1990; Id., *Federalismo. Storia, idee, modelli*, Bari, Carocci, 1998; Claudia Petraccone (a cura di), *Federalismo e autonomie in Italia dall'unità a oggi*, Roma-Bari, Laterza, 1995; Umberto Chiaramonte, *Il dibattito sulle autonomie nella storia d'Italia 1796-1996: unità, federalismo, regionalismo, decentramento*, Milano, FrancoAngeli, 1998; Ettore Rotelli, *L'eclissi del federalismo. Da Cattaneo al Partito d'azione*, Bologna, il Mulino, 2003. L'attenzione storiografica si è rivolta in questi ultimi anni a mettere in luce le diverse esperienze regionali. Al riguardo cfr. Sergio Pistone e Corrado Malandrino (a cura di), *Europeismo e federalismo in Piemonte tra le due guerre mondiali, la Resistenza e i Trattati di Roma (1957)*, Firenze, L.S. Olschki, 1999; Daniela Preda e Guido Levi (a cura di), *L'europeismo in Liguria. Dal Risorgimento alla nascita dell'Europa comunitaria*, Bologna, il Mulino, 2002; Fabio Zucca (a cura di), *Europeismo e federalismo in Lombardia dal Risorgimento all'Unione europea*, Bologna, il Mulino, 2007. Nel 2002 si è tenuto, inoltre, un convegno di studi all'Università di Siena sul tema "Europeismo e federalismo in Toscana", i cui atti sono in corso di stampa.

accezioni che possono apparire a prima vista addirittura opposte, ma che in molti autori sono collegate tra loro: il federalismo interno e il federalismo esterno. Nella prima accezione il termine è spesso sostituito da quello di "autonomismo" (comprendente nel suo significato più generale il federalismo infranazionale, il regionalismo, il comunitarismo, ecc.) e individua nella salvaguardia delle autonomie locali e, quindi, nella riforma istituzionale dello Stato nazionale nel senso del decentramento, il modo per garantire la democrazia secondo il modello politico liberal-democratico che si è affermato nel pensiero e nella storia dell'Occidente. Non a caso nel *Dizionario di politica,*[2] curato da Norberto Bobbio e Nicola Matteucci, per la voce "autonomia" si rimanda ad "autogoverno" e si fa riferimento all'espressione inglese *self-government* o, più precisamente, a quella di *communal autonomy*, tracciando l'evoluzione storica del concetto. Nella seconda accezione, il federalismo esterno o sovranazionale, ci si riferisce alla teoria che identifica nel processo di unificazione di entità nazionali sovrane in una nuova statualità che le comprende e, quindi, nella fattispecie, nella creazione della federazione europea, la risposta politica alla "crisi dello Stato nazionale",[3] vale a dire alla sua inadeguatezza rispetto al compito di garantire la sicurezza, lo sviluppo economico, la democrazia e la giustizia sociale. Nel primo caso si tratta di un processo che dall'alto, cioè dallo Stato, attraverso il decentramento, disloca il potere verso il basso, costituendo entità territoriali dotate di autonomia. Nel secondo, il processo parte dal basso, in questo caso dagli Stati, per giungere, attraverso procedure di unificazione, a una nuova statualità sovranazionale di tipo federale.

IL RISORGIMENTO

Entrambe le accezioni (federalismo interno o infranazionale/federalismo esterno o sovranazionale) – che sono modi per dar vita a istituzioni che garantiscano democrazia, libertà, giustizia sociale e pace – fanno parte della cultura del Risorgimento.[4]

[2] Torino, UTET, 1976, pp. 76-79.

[3] Sull'elaborazione di tale concetto e sul rapporto tra "crisi dello Stato nazionale" e integrazione europea si vedano Lionel Robbins, *Il federalismo e l'ordine economico internazionale*, Bologna, il Mulino, 1985 (I° ediz. 1937); Lord Lothian, *Il pacifismo non basta*, Bologna, il Mulino, 1986 (I° ediz. 1935); Lucio Levi, *Crisi della Stato nazionale, internazionalizzazione del processo produttivo e internazionalismo operaio*, Torino, Stampatori, 1976; Altiero Spinelli, *La crisi degli Stati nazionali: Germania, Italia, Francia*, a cura di Lucio Levi, Bologna, il Mulino, 1991.

[4] Al riguardo si vedano Franco Della Peruta, *La federazione nel dibattito politico risorgimentale: 1814-1847*, in Id., *Conservatori, liberali e democratici nel Risorgimento*, Milano, FrancoAngeli, 1989; Zeffiro Ciuffoletti, *Federalismo e regionalismo. Da Cattaneo alla Lega*, Bari, Laterza, 1994; Mario Di Gianfrancesco,

Il più lucido contributo del federalismo risorgimentale è certamente quello di Carlo Cattaneo (1801-1869)[5] che concepisce il federalismo come una tecnica che permette da una parte di decentrare il potere politico a livello nazionale e dall'altra di organizzare il regime democratico-liberale su spazi più vasti dello Stato nazionale. Egli denuncia con vigore il carattere autoritario dello Stato unitario che soffoca l'autonomia delle collettività locali e regionali, sacrificando, in nome di un'uniformità artificiosa imposta dall'alto, la varietà e la ricchezza delle culture e delle istituzioni locali. Uno dei bersagli preferiti della sua polemica è l'assetto costituzionale dello Stato francese

> All'ombra del capestro e della gendarmeria – scrive – il governo prefettizio della Francia a colpi di telegrafo sa manovrare 86 teatrini di 400 mila marionette cadauno. Finché i dipartimenti non si trasformeranno in cantoni con amministrazioni proprie, la libertà in Francia sarà sempre un assurdo; perché chi aspetta gli ordini da Parigi non è libero a Versailles.[6]

Sia che si trattasse di centralismo monarchico che di centralismo repubblicano per Cattaneo si tratta sempre di sistemi oppressivi e livellatori

> Poco importa – continua – che il telegrafo ingiunga ai docili e silenziosi dipartimenti il comando di un imperatore, d'un re o d'un presidente; il destino della moltitudine dei francesi, fuori della cerchia di Parigi, fu sempre l'obbedienza.[7]

L'affermazione del principio nazionale non avrebbe eliminato, inoltre, automaticamente i vecchi motivi di conflitto tra gli Stati. Per far vivere in pace le nazioni europee si sarebbe dovuto sostituire al diritto internazionale il diritto federale e al sistema delle potenze, fondato sulla sovranità assoluta degli Stati, un governo

Il pensiero federalista alle origini del Risorgimento, in "Storia e Civiltà", XII, 1996, fasc. 3-4 (settembre-dicembre). Per una sintesi generale della componente federalista europea nel Risorgimento italiano e per una valutazione critica cfr. Dante Visconti, *La concezione unitaria dell'Europa nel Risorgimento*, Milano, Vallardi, 1948; Mario Albertini, *Il Risorgimento e l'unità europea*, Napoli, Guida, 1979.

[5] Per la bibliografia cattaneana si faccia riferimento a Marziano Brignoli e Danilo L. Massagrande, *Bibliografia degli scritti su Carlo Cattaneo (1836-1877)*, Firenze, Le Monnier, 1988; e a Giuseppe Armani, *Gli scritti su Carlo Cattaneo. Bibliografia 1836-2001*, Lugano, Casagrande, 2001. Il bicentenario della nascita di Cattaneo ha rappresentato l'occasione, attraverso numerosi convegni, per gettare nuova luce sul ruolo da lui esercitato nella cultura politica italiana ed europea. Per un bilancio storiografico cfr. Arturo Colombo, *Gli interpreti di Cattaneo da Gobetti a Bobbio*, in "Il Politico", n. 99 (gennaio-aprile), 2002, pp. 5-54.

[6] Carlo Cattaneo, *Scritti politici ed epistolario*, a cura di Gabriele Rosa e Jessie White Mario, 3 voll., Firenze, Barbera, (1892-1901), vol. 1°, p. 275.

[7] Carlo Cattaneo, *Dell'insurrezione di Milano nel 1848 e della successiva guerra. Memorie*, Milano, Feltrinelli, 1973, pp. 243-244.

sovranazionale. Così, la profetica affermazione con la quale si conclude il suo scritto sull'insurrezione di Milano del 1848 "Avremo pace vera quando avremo gli Stati Uniti d'Europa"[8] assume il significato di un monito nei confronti delle correnti politiche dominanti, tutte protese verso la creazione di nuovi Stati nazionali, e costituisce l'indicazione di una nuova strada per costruire una pace effettiva.

Tra i sostenitori dell'istanza federalista durante il Risorgimento, il gran lombardo è il solo pensatore e uomo politico che possa essere considerato come un precursore del federalismo del XX secolo, nel senso che il suo modo d'intendere il federalismo ha una forma precisa e ben definita sotto il profilo istituzionale. Le istituzioni federali permettono di attuare la forma più efficace di limitazione del potere politico attraverso la subordinazione di una pluralità di Stati indipendenti a un centro di potere superiore, ma limitato. Attraverso il principio federale, che dal punto di vista tecnico consiste nel "coordinare i due ordini legislativi dell'intera unione e dei singoli Stati"[9], è possibile ottenere una regolamentazione giuridica dell'attività sociale dalla scala minima (la regione) alla massima (il genere umano), assegnando a ciascun centro di decisione la competenza corrispondente ai bisogni e ai problemi delle differenti collettività. Lo Stato federale si configura come la sola formula politica che consente di realizzare un'unità pluralistica e, quindi, di conciliare l'unità con la libertà. "Solo al modo della Svizzera e degli Stati Uniti – scriveva – può accoppiarsi unità e libertà".[10] La libertà è, dunque, il risultato di una doppia limitazione del potere politico: la limitazione all'interno degli Stati con il decentramento e la limitazione nelle relazioni internazionali attraverso la subordinazione degli Stati a un governo sovranazionale.

Gli indirizzi del federalismo risorgimentale, sia sovranazionale che infranazionale, furono destinati, come è noto, al fallimento politico. Diversa la sorte sul piano teorico. Se l'elaborazione europeista cadde addirittura nell'oblio generale per circa mezzo secolo fino all'esplosione della crisi d'inizio Novecento nella prima guerra mondiale, il federalismo interno ebbe, invece, una ripresa di vitalità, grazie al formarsi di una "scuola cattaneana",[11] nell'opposizione al centralismo piemontese e, poi, nell'ambito della "questione meridionale". Il nuovo meridionalismo che si affaccia tra la fine dell'Ottocento e l'inizio del Novecento sulla scena politica e culturale tende sempre più a identificare ideologicamente il ritardo del Meridione con lo statalismo, il protezionismo e il centralismo.[12]

[8] *Ibidem*, p. 244.

[9] Carlo Cattaneo, *Scritti politici ed epistolario*, cit., vol. 2°, p. 279.

[10] *Ibidem*, vol. 1°, p. 142.

[11] Cenni al riguardo in Corrado Malandrino, *Federalismo. Storia, idee, modelli*, Bari, Carocci, 1998, in particolare pp. 59-71.

[12] Tra i più recenti è il saggio di Marina Tesoro, *Autonomie e federalismo tra '800 e '900*, in D. Preda e C. Rognoni Vercelli (a cura di), *Storia e percorsi del federalismo. L'eredità di Carlo Cattaneo*, cit., pp. 569-583.

Nelle pagine sulla questione meridionale di Gaetano Salvemini (1873-1957),[13] che del federalismo cattaneano seppe prendere in mano il testimone, l'esigenza del federalismo viene costantemente sottolineata come strumento indispensabile per una soluzione delle grandi questioni che stavano al fondo della vita e dei problemi dello Stato unitario e "l'unica via per la soluzione della questione meridionale".[14] Nel saggio *La questione meridionale e il federalismo*, Salvemini scrive

> il federalismo è utile economicamente alle masse del Sud, politicamente ai democratici del Nord, moralmente a tutta l'Italia.

E ancora

> il federalismo è non solamente l'unico sistema amministrativo che possa eliminare ogni artificiale squilibrio finanziario ed economico fra le singole regioni italiane, ma è anche l'unico mezzo adatto a fiaccare la reazione, alla quale l'Italia meridionale offre oggi la più solida base.[15]

Alla vigilia della prima guerra mondiale il federalismo di Salvemini non manca di rivolgersi al quadro internazionale. "Bisogna che questa guerra uccida la guerra", afferma, intendendo che, mentre una vittoria germanica avrebbe col tempo inasprito le lacerazioni europee e, quindi, non eliminato alla radice la possibilità di nuove guerre, il successo dell'Intesa avrebbe potuto preludere a

> una grande lega di nazioni […] un grande esperimento pratico della federazione dei popoli: al principio delle alleanze offensive e difensive (si sarebbe sostituita) irresistibilmente la pratica giornaliera della società giuridica fra le nazioni.[16]

Va detto, per altro, che il federalismo risorgimentale nella sua componente sovranazionale, a parte quello di Cattaneo, non è stato sviluppato a fondo, anche perché i problemi fondamentali dell'Ottocento – italiano e non – erano quelli dell'indipendenza nazionale e, contestualmente, dell'avvio della rivoluzione sociale. L'idea del superamento della sovranità nazionale non era pensabile nell'orizzonte teorico del pensiero nazionale. La forma di organizzazione politica dominante in quell'epoca era quella dello Stato unitario basato sull'ideologia nazio-

[13] Cfr. Ivo Bigianti, *Il federalismo di Salvemini*, in Gaetano Cingari (a cura di), *Gaetano Salvemini tra politica e storia*, Roma-Bari, Laterza, 1986; Massimo Ganci, *Il federalismo di Gaetano Salvemini*, in "Società", 1960, pp. 239-245.

[14] Gaetano Salvemini, *La questione meridionale e il federalismo*, Milano, Critica Sociale Edit., 1900.

[15] *Ibidem*.

[16] Gaetano Salvemini, *La guerra e la pace*, in "L'Unità", III, 24 agosto 1914.

nale. La sua struttura era particolarmente adatta ad assicurare una forte coesione interna tra classi e regioni, indispensabile per garantire la sopravvivenza dello Stato in un mondo di nazioni sovrane in permanente conflitto. Un patrimonio ideale, dunque, quello della dottrina federalista nei suoi due aspetti di federalismo interno e di federalismo esterno, che contrastava sul piano pratico con gli impulsi all'indipendenza e all'unità delle nazioni che caratterizzavano il movimento verso la nazionalità del nuovo secolo.

TRA LA PRIMA E LA SECONDA GUERRA MONDIALE

Nella storia dell'Italia contemporanea c'è uno stretto rapporto tra momenti di crisi del Paese e ripresa del federalismo. L'ipotesi federalista, di cui si era discusso, spesso aspramente, a livello sia ideologico che politico, all'epoca della scelta di quale forma istituzionale dare allo Stato italiano che si andava costruendo, ha riacquistato un valore di proposta politicamente attuabile nel corso delle periodiche crisi che hanno investito le istituzioni e la società civile del nostro Paese. Rintracciando le origini di tali crisi anche nelle difficoltà e nei guasti prodotti dall'accentramento, i federalisti erano spinti a cercare la soluzione nella trasformazione profonda della struttura statale. Democrazia, giustizia sociale, sviluppo economico, obiettivi che lo Stato unitario nella forma che aveva assunto dopo il 1861 non era riuscito a realizzare, sarebbero stati possibili all'interno di uno Stato di tipo federale. Così è accaduto nel corso della crisi di fine ottocento, in cui la questione del difficile rapporto tra Nord e Sud fu collegata per la prima volta con quella del federalismo. E così accade ancora nel primo dopoguerra.

La crisi degli Stati nazionali, che escono da una guerra disastrosa e che si sono dimostrati incapaci di dare una risposta adeguata all'emergere delle masse sulla scena della politica, torna a mettere in discussione l'assetto dello Stato liberale e impone con forza la questione del consenso e della partecipazione, una questione che fornisce lo spunto ad alcune personalità del mondo politico e culturale italiano per rilanciare il tema del decentramento statale, inteso come fattore di democratizzazione del processo politico. L'istanza regionalista e autonomista ritorna in discussione anche perché nuovi territori, con tradizioni amministrative diverse, come il Trentino e l'Alto Adige, Trieste, Gorizia, l'Istria più alcuni territori della Corinzia e della Carniola vengono annessi all'Italia a seguito dell'esito del conflitto. D'altro canto, lo sconvolgimento del panorama geopolitico europeo, operato dai trattati di pace che sanciscono, in nome del principio di nazionalità, il proliferare di numerosi nuovi Stati, determina il ripensamento dei rapporti internazionali e apre il dibattito sul modo di garantire la pace, evitando le derive nazionalistiche, attraverso la prospettiva degli Stati Uniti d'Europa.

Non c'è bisogno di dilungarsi oltre, come si è detto, sul fatto che le due prospettive, dimensione infranazionale e dimensione sovranazionale, possono decli-

narsi in maniere diverse, anche molto lontane tra di loro. Ma è certo che i due modi d'intendere il federalismo sono presenti, seppur con alterna intensità, durante tutto il periodo compreso tra le due guerre mondiali e in alcune personalità politiche questi temi sono entrambi prospettati in modo speculare e alimentano, arricchendosi a vicenda, un pensiero e una cultura politica che – anche per l'importanza di queste figure – lascerà un segno e si riverserà nelle vicende politico-istituzionali del secondo dopoguerra.[17]

È importante sottolineare come spesso coloro che rivolgono la propria attenzione e il proprio apprezzamento ai due piani del federalismo appartengono a culture politiche diverse, che però, a un certo punto, saranno unite dall'opposizione ai fascismi, e vedranno nella formula federale (accolta in senso infra e/o sovranazionale a seconda di una sensibilità che comunque non è mai completamente sorda anche all'altro piano) una via d'uscita all'autoritarismo e alle degenerazioni degli Stati nazionali accentrati.

Per fare solo alcuni esempi, per quanto riguarda il mondo liberale non si può prescindere, tra i contributi più lucidi, da quello di Luigi Einaudi (1874-1961).[18] Il suo apporto all'idea dell'unità europea rimane uno dei più significativi dell'epoca contemporanea, così come la sua polemica, in puro stile cattaneano, contro lo Stato accentrato.

Per Einaudi la causa ultima della guerra risiede nell'anarchia internazionale, la cui radice sta nella sovranità assoluta dello Stato nazionale. Essa non dipende da determinate caratteristiche della struttura interna dello Stato, ma dalla pura e semplice divisione del genere umano in Stati sovrani, in conseguenza della quale ogni Stato, indipendentemente dal regime politico e dal sistema produttivo, deve piegarsi alla legge della forza per tutelare la propria indipendenza. La via che porta alla pace non è la cooperazione tra nazioni sovrane, ma la subordinazione delle sovranità nazionali a un potere superiore. Per questo, solo un sistema federale a livello continentale potrebbe eliminare alla radice il problema della guerra in Europa e non – come la storia avrebbe dimostrato con lo scop-

[17] Al riguardo cfr. Ariane Landuyt, *Autonomie e federalismo tra le due guerre*, in D. Preda e C. Rognoni Vercelli (a cura di), *Storia e percorsi del federalismo. L'eredità di Carlo Cattaneo*, cit., pp. 585-602.

[18] Gli scritti federalisti di Luigi Einaudi sono stati ripubblicati nel volume *La guerra e l'unità europea*, Bologna, il Mulino, 1986. Sul pensiero federalista di Luigi Einaudi si vedano Umberto Morelli, *Contro il mito dello Stato sovrano. Luigi Einaudi e l'unità europea*, Milano, FrancoAngeli, 1990; Id., *Federalismo sopranazionale e federalismo infranazionale in Luigi Einaudi*, in D. Preda e C. Rognoni Vercelli (a cura di), *Storia e percorsi del federalismo. L'eredità di Carlo Cattaneo*, cit., pp. 749-776; Claudio Cressati, *L'Europa necessaria. Il federalismo liberale di Luigi Einaudi*, Torino, Giappichelli, 1992; Norberto Bobbio, *Luigi Einaudi federalista*, in Corrado Malandrino (a cura di), *Alle origini dell'europeismo in Piemonte. La crisi del primo dopoguerra, la cultura politica piemontese e il problema dell'unità europea*, Torino, Fondazione Luigi Einaudi, 1993.

pio della seconda guerra mondiale – il progetto wilsoniano della Società delle nazioni che allora suscitava caloroso entusiasmo e grandi speranze. Una critica, quella di Einaudi nei confronti della sovranità assoluta dello Stato nazionale contemporaneo e a favore della federazione europea, che egli potrà riprendere più o meno negli stessi termini molti anni dopo, quando il Vecchio continente si troverà ad affrontare la tragedia di una nuova guerra[19]

> Ora, se l'esperienza storica dovesse davvero essere la maestra della vita, tutti i discorsi sulla "Società delle nazioni" fatti in questi ultimi mesi di guerra sarebbero senz'altro apparsi vani, quando si fosse ricordata la fine miseranda dei tentativi sinora compiuti e durati talvolta per pochi anni e tal'altra per secoli di "società delle nazioni" intesa nel senso che oggi appare unicamente possibile e desiderabile, di confederazioni di Stati sovrani.[20]

Originale autore di una serie di saggi sulla crisi dello Stato nazionale sovrano e sull'unità europea, Einaudi non manca di farsi sostenitore dell'autonomismo, anticipando di cinquant'anni le discussioni sul principio di sussidiarietà, visto come il criterio dirimente per la distribuzione delle competenze fra i diversi livelli di potere, principio che da sempre è considerato essenziale ai sistemi federali e che è stato anche inserito nell'ordinamento comunitario dal Trattato di Maastricht sull'Unione Europea

> Accanto a talune funzioni, le quali appartengono certamente ed esclusivamente al governo centrale, ve ne sono altre – scrive – le quali con uguale certezza spettano ai governi locali […]. Non vi è ragione al mondo, per cui le decisioni in materie le quali interessano le aggregazioni locali e regionali debbano attendere l'approvazione del governo centrale e i consigli comunali e regionali non debbano in quelle materie potere legiferare con pienezza d'autorità uguale a quella dei parlamenti nazionali[21]

[19] Cfr. *Per una nuova Europa. La federazione dei popoli contro il mito dello Stato sovrano*, in "Il Giornale", II, n. 1, 2 gennaio 1945. Si veda, inoltre, l'articolo che Einaudi pubblicò in "Risorgimento liberale", III, n. 156, 4 luglio 1945, dal titolo *Il problema della pace*. Questa volta la critica di Einaudi è rivolta contro l'ONU, la nuova organizzazione internazionale che prende il posto della Società delle Nazioni, della quale, però, conserva il vizio di fondo: l'assenza della limitazione della sovranità assoluta e, di conseguenza, la mancanza di potere d'impedire lo scoppio di altri conflitti.

[20] Luigi Einaudi, *La Società delle nazioni è un'ideale possibile?*, in "Il Corriere della sera", 5 gennaio 1918. Sullo stesso tema si veda l'altro articolo di Einaudi, pubblicato sullo stesso quotidiano il 28 dicembre 1918, dal titolo *Il dogma della sovranità e l'idea della Società delle nazioni.*

[21] Luigi Einaudi, *La sovranità è indivisibile?*, in "Risorgimento liberale", 22 giugno 1945, ora in C. Malandrino (a cura di), *A proposito di autonomie, federalismo e separatismo. Due inediti e un articolo*, in "Annali della Fondazione Luigi Einaudi", vol. XXVIII, 1994, pp. 565 e sgg. Si vadano al riguardo gli altri

Per quanto riguarda il mondo cattolico, la figura a cui fare riferimento per la sua attenzione a entrambi gli aspetti del federalismo è, indubbiamente, quella di Luigi Sturzo (1871-1959), il fondatore del Partito popolare, che – impegnato fin dall'inizio del secolo nella battaglia per il decentramento amministrativo regionale, una lotta che egli intreccia strettamente a quella per l'emancipazione del Mezzogiorno – induce il suo partito al momento della fondazione a inserire l'obiettivo federalista nel programma. Il nuovo ordinamento dello Stato fondato sulla costruzione della Regione rappresenta per Sturzo la realtà naturale in cui meglio si possono realizzare il decentramento e l'autonomia fiscale che, peraltro, ad evitare fenomeni di anarchia, vanno coordinati a livello nazionale. È proprio questo "coordinamento"[22] l'elemento essenziale per regolare efficacemente i rapporti fra i diversi livelli di governo, dal comune ai consorzi di comuni e alle province, enti tutti che vanno mantenuti e organizzati, secondo un principio che in effetti non può che considerarsi assai vicino al sistema istituzionale federale.

La polemica autonomista porta, inevitabilmente, Sturzo a un approfondimento anche sul versante internazionale, in particolare per ciò che attiene alla possibilità della comunità internazionale di porre limiti al potere degli Stati, onde pervenire al disarmo universale e all'eliminazione del "diritto di guerra". Già nel 1929, in una delle sue più importanti opere dell'esilio, *The International Community and the Right of war,*[23] Sturzo osserva come l'unico modo per arrivare all'eliminazione della guerra sia quello di passare attraverso "l'iniziativa di un gruppo di Stati coraggiosi e arditi" che promuovano la totale rinuncia alla guerra attraverso la creazione di una comunità internazionale, cui gli Stati deleghino una parte della loro sovranità. E, ancora, in modo più preciso, riferendosi esplicitamente agli Stati Uniti d'Europa, scrive: "Gli Stati Uniti d'Europa non sono un'utopia, ma soltanto un ideale a lunga scadenza, con varie tappe e molte difficoltà".

Un ruolo centrale tra i federalisti di questi anni è occupato da Carlo Rosselli (1899-1937), il teorico del socialismo-liberale, nei cui scritti emerge la consapevolezza, sebbene non ancora pienamente sviluppata, del doppio piano su cui occorreva intervenire: quello interno e quello internazionale. Sin dagli inizi degli anni Venti, come ha sottolineato Nicola Tranfaglia nella sua biografia di Rosselli, egli prefigura una soluzione social-federalista del problema politico italiano, sostenendo che l'unico reagente che può dar da sperare è la forma di governo federale basa-

due scritti di Einaudi *Via il prefetto!* e *Contro il mito dello Stato sovrano*, pubblicati il primo in "L'Italia e il secondo Risorgimento", supplemento alla Gazzetta ticinese, I, n. 2, 17 luglio 1944, e il secondo in "Il Risorgimento liberale", III, n. 2, 3 gennaio1945.

[22] Per la definizione di "governo federale" come sistema di governi coordinati e indipendenti cfr. Kenneth C. Wheare, *Federal Government*, London, Oxford University Press, 1951, 2° ediz. (trad. It. *Del governo federale*, con introduzione di John Pinder, Bologna, il Mulino, 1997).

[23] London , Allen & Unwin.

ta sulle autonomie comunali e regionali. Sebbene l'enucleazione della concezione federalista del socialismo avvenga inizialmente sul piano infranazionale, non c'è alcun dubbio che, in Rosselli, essa sia propedeutica all'elaborazione di una concezione federalista sovranazionale. Nel gennaio 1936, Rosselli puntualizza che la battaglia federalista si dovrebbe svolgere a un livello superiore a quello nazionale.

> I bisogni della tecnica moderna – scrive – sono tali che bisogna al più presto unire gli Stati d'Europa e le diverse regioni del mondo se si vuole evitare l'accentramento violento alla maniera di un Piemonte o di una Prussia qualsiasi nella storia italiana e tedesca.[24]

Il suo scritto *Europeismo o fascismo*[25] rappresenta una svolta nell'europeismo antifascista innanzitutto in quanto Rosselli indica, per la prima volta, la convocazione di un'assemblea costituente per elaborare una costituzione federale come strumento per la realizzazione dell'unità europea, in secondo luogo, poi, in quanto contrappone al metodo puramente diplomatico, allora proposto da Coudenhove-Kalergi,[26] il metodo fondato sull'appello alle masse popolari e sulla loro mobilitazione, facendo esplicito riferimento all'esperienza cattaneana. Per Rosselli si tratta di convocare un'assemblea costituente europea composta di delegati eletti dai popoli, che in assoluta parità di diritti e di doveri

> elabori la prima Costituzione federale europea, nomini il primo governo europeo, fissi i principi fondamentali della convivenza europea, valorizzi frontiere e dogane, organizzi una forza al servizio del nuovo diritto europeo e dia vita agli Stati Uniti d'Europa.[27]

LA RESISTENZA

Negli anni della Resistenza il federalismo rappresenta uno degli elementi del dibattito politico italiano e, ancora una volta, è un portato della riflessione sulla

[24] Postilla di Carlo Rosselli a Gisse [forse Gaetano Salvemini], *Federalismo superato*, in "Giustizia e Libertà", 10 gennaio 1936.

[25] Pubblicato in "Giustizia e Libertà", 17 maggio 1935.

[26] Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972) pubblicò nel 1923 il volume *Pan-Europa*, in cui veniva auspicata la creazione di una "confederazione" dell'Europa continentale sul modello statunitense, basata sulla riconciliazione franco-tedesca. Il libro trovò larga eco nell'opinione pubblica, permettendo così al suo autore di fondare il Movimento unione paneuropea-paneuropa. Ad esso aderirono essenzialmente uomini politici e di governo e la sua azione fu all'origine del progetto che Aristide Briand presentò, il 5 settembre 1929, all'Assemblea della Società delle nazioni per la costituzione di una federazione europea.

[27] Cfr. Ariane Landuyt (a cura di), *Carlo Rosselli e la Catalogna antifascista*, in "Quaderni del Circolo Rosselli", n. 2, 1996.

crisi delle democrazie e degli Stati nazionali accentrati. Federalismo infranazionale e federalismo sovranazionale vengono indicati quali modi per affrontare il problema della ricostruzione alla fine del conflitto e di dar vita a istituzioni che scongiurino il ritorno ai mali del passato: il fascismo e la guerra. Nel corso della Resistenza, la critica allo Stato, o meglio a quello Stato che aveva reso possibile l'ascesa al potere di Mussolini, si accompagna a proposte di riforma istituzionale favorevoli alla realizzazione di maggiori autonomie. Il fascismo, infatti, dopo aver represso ogni istanza di autonomia della società dallo Stato e dell'amministrazione dalla politica, aveva riaffermato drasticamente l'autorità centrale dello Stato-Nazione nei suoi attributi di sovranità e di assolutezza.[28] Anche allora, come oggi, esisteva poi sul piano istituzionale, una visione che si rifaceva alla vecchia opinione secondo cui poco Stato, poco intervento amministrativo, decentramento erano i presupposti indispensabili all'efficienza delle istituzioni e garanzia di maggior libertà per i cittadini. Certo, le proposte di riforma dello Stato sono diverse e spaziano da un'opera di mera cosmesi istituzionale, che prevede un limitato decentramento di tipo amministrativo più che politico, alla realizzazione di un vero e proprio federalismo interno. Ma, in linea generale, mi pare si possa ricordare che la Resistenza – riprendendo le parole che Claudio Pavone pone a conclusione della sua indagine sul tema dell'autonomismo e del decentramento nella Resistenza – sia stata "pressoché unanime nelle sue prese di posizione esplicite nel rivendicare decentramento e autonomie locali".[29]

Per quanto concerne il secondo termine, il federalismo sovranazionale, la sua presenza nel dibattito politico istituzionale della Resistenza in Italia, ma non solo, un po' ovunque in Europa, è pure cosa nota. Federalismo e Resistenza si vennero saldando attraverso le più disparate convergenze culturali e politiche.[30]

[28] Per uno sguardo d'insieme delle trasformazioni che il regime fascista ha introdotto progressivamente nell'ordinamento comunale, provinciale e regionale italiano si faccia riferimento a Sandro Fontana (a cura di), *Il fascismo e le autonomie locali*, Bologna, il Mulino, 1973.

[29] Claudio Pavone, *Autonomie locali e decentramento nella Resistenza*, in Massimo Legnani (a cura di), *Regioni e Stato dalla Resistenza alla Costituzione*, Bologna, il Mulino, 1975, pp. 49-65. Si veda al riguardo anche il contributo di Franco Catalano, *Il dibattito politico sulle autonomie dalla Resistenza alla Costituzione*, pubblicato nello stesso volume, pp. 199-272.

[30] Per quanto riguarda il primo termine della nostra riflessione – il federalismo interno – sia sufficiente ricordare l'attenta e ampia ricerca di Ettore Rotelli, *L'avvento della regione in Italia: dalla caduta del regime fascista alla costituente repubblicana 1943-1947*, Milano, Giuffré, 1967, e, tra gli altri studi sull'argomento, il volume curato da Mario Giovana, *Resistenza, autogoverno e problemi delle autonomie nell'Italia 1943-1945*, che offre al lettore una sintesi dei fermenti e degli esperimenti di autogoverno popolari delle diverse regioni italiane. Sul versante del federalismo nella sua dimensione sovranazionale non si può prescindere dai preziosi contributi di Sergio Pistone e di Arturo Colombo. Per il primo si faccia riferimento a *L'idea dell'unificazione europea dalla prima alla seconda guerra mondiale*, Torino, Fondazione Luigi Einaudi, 1975, e *L'Italia e l'unità europea. Dalle premesse storiche all'elezione del Parlamento europeo*, Torino, Loescher, 1996. Per il secondo si veda *La Resistenza e l'Europa*, Firenze, Le Monnier, 1984.

Anche se i movimenti della Resistenza restarono quasi del tutto concentrati sul tema della liberazione nazionale e della futura vita politica interna dello Stato, davanti al crollo di quasi tutti i Paesi europei di fronte all'avanzata nazifascista qualcuno comprese che, una volta abbattuto il fascismo, si sarebbe sì dovuto ricostruire gli Stati, ma non si sarebbe dovuti tornare al vecchio sistema degli Stati nazione, perché proprio quel sistema aveva alimentato gli egoismi nazionali e accresciuto le rivalità reciproche facendo della guerra, cioè della legge del più forte, anziché della forza della legge, l'ultima istanza nelle loro relazioni. Restaurare il vecchio ordine internazionale avrebbe significato ricreare le premesse per la ripetizione di analoghe tragedie. Bisognava, invece, realizzare, non per conquista militare, ma per libera decisione dei popoli, una federazione di Stati democratici, i quali trasferissero alcune parti della loro sovranità a istituzioni comuni democratiche, in modo che quel che i cittadini di ogni Paese avessero perso al livello nazionale lo potessero riacquistare al livello europeo.

Non è questa la sede per addentrarci nell'ampia gamma di posizioni espresse dall'antifascismo nei confronti dei due termini. Le fortune storiografiche della tematica del federalismo interno e, in parte, di quella del federalismo esterno mi esimono da tale compito. Ciò che mi pare meriti una riflessione è il fatto che, anche durante la Resistenza, ancor più che nel passato, i due aspetti del federalismo, almeno nelle loro forme più articolate e approfondite, sono collegati. Il federalismo appare spesso come l'unica formula che può dare una soluzione positiva ai due fenomeni del dinamismo statale prepotentemente venuti alla ribalta: quello centrifugo e quello centripeto. Pur sembrando opposti fra loro, essi costituiscono le due facce di una realtà complessa e profonda: quella della crisi dello Stato nazionale e, insieme, quella dello *jus publicum europaeum* fondato su di esso.

Basti pensare ai contributi di Silvio Trentin e Adriano Olivetti che, seppur nella loro diversità, dalla difesa dell'autonomismo, che costituisce il punto di partenza e il tema dominante della loro riflessione storico-politica, finiscono entrambi con l'auspicare la realizzazione degli Stati Uniti d'Europa.

In Trentin (1885-1944) libertà e autonomia sono i due principi alla base delle sue convinzioni politiche e l'ideale democratico il punto di partenza della sua riflessione politica. A partire da *La crise du droit et de l'état,*[31] in cui riconosce che "la cosiddetta crisi dello Stato moderno" altro non è che "la crisi dello Stato monocentrico, autoritario, sovrano", Trentin viene elaborando, a poco a poco, una teoria politica, definita da lui stesso "federalismo rivoluzionario", che lo porterà non solo a proclamare la necessità del federalismo interno, ma anche di quel-

[31] Paris-Bruxelles, L'Églantine, 1935; 1° ediz. italiana a cura di Giuseppe Gangemi, Roma, Gangemi stampa, 2006.

lo sovranazionale, europeo e in prospettiva mondiale, collegando in modo originale la proposta federalista alla fondazione stessa del diritto. È, soprattutto, in alcune fra le ultime opere elaborate prima della morte, avvenuta il 12 marzo 1944, che si trovano le formulazioni più approfondite del suo pensiero federalista: *Stato-Nazione-Federalismo*, concepito nel 1940, ma pubblicato solo nel 1945, e *Libérer et fédérer*, scritto intorno al 1942, dove le parole erano state scelte quasi a voler esprimere con particolare immediatezza il nucleo principale del suo pensiero. Per Trentin è la "stessa logica del federalismo" ad esigere che il principio da lui posto a regola e misura necessarie delle relazioni della vita sociale venga applicato in tutte le sfere in cui la vita sociale si esplica. Pertanto, la rivoluzione non potrà dirsi compiuta se non quando l'intera umanità avrà raggiunto la sua unificazione istituzionale con la federazione mondiale. Va da sé che il federalismo interno, attraverso l'organizzazione "piramidale" dello Stato, in cui si realizza "il coordinamento e la conciliazione delle autonomie" – da quelle di base, che presiedono ai bisogni più elementari della convivenza fino ad arrivare al "governo del gruppo territoriale" e alla "circoscrizione statale propriamente detta" – non può esaurire la sua forza costruttiva, in quanto mezzo di salvaguardia dell'autonomia, all'interno dei limiti che chiudono lo Stato costituzionale correttamente chiamato Stato nazionale

> I rapporti tra Stati, almeno nel quadro di un settore territoriale economicamente indivisibile, non possono essere regolati, se si vuole assicurarsi che permangano rapporti pacifici, che sottomettendoli alla disciplina conseguente allo stabilirsi tra i soggetti che sono in causa d'un vincolo federale.[32]

Anche in Olivetti (1901-1960) e, in particolare, nella sua opera più significativa *L'ordine politico delle Comunità,*[33] si trova una stretta connessione tra difesa delle autonomie e federalismo sovranazionale. Industriale moderno, aperto alle nuove esperienze culturali che venivano dalla Francia – dal federalismo integrale di Denis de Rougemont al personalismo cristiano di Emmanuel Mounier e Jacques Maritain – Olivetti articola il suo progetto delineando con ricchezza di dettagli l'organizzazione piramidale delle istituzioni del nuovo Stato federale. È vero che egli centra l'attenzione soprattutto sul tema delle autonomie, ritenendo che ad esso spetti la priorità, ma non ignora l'esistenza dei problemi dell'organizzazione strutturale e giuridica delle sovranazionalità e, in generale, non gli è estranea la meta finale di un efficace ordine internazionale

[32] Silvio Trentin, *Libérer et fédérer*, in Id., *Federalismo e libertà: scritti teorici 1935-1943*, Venezia, Marsilio, 1987, p. 288.

[33] Pubblicato nel 1945, *L'ordine politico delle Comunità* fu ristampato nel 1970, a cura di Renzo Zorzi, Milano, edizioni di Comunità.

> Sono da considerarsi comunità territoriali autonome – scrive – il Comune, la Comunità, la Regione o Stato regionale; la Nazione o Stato federale; la Federazione di nazioni o Unione Regionale; la Federazione mondiale.[34]

Per converso, coloro la cui riflessione storico-politica ha come tema centrale la trasformazione dei rapporti tra gli Stati, e giungono al federalismo attraverso la sua dimensione sopranazionale, riconoscono la necessità della riforma dello Stato nazionale accentrato in grado di garantire la salvaguardia delle autonomie. Oltre agli scritti di Luigi Einaudi, di cui si è detto, anche in altri scritti di federalisti italiani non mancano precisi riferimenti alla necessità di una riforma dello Stato in senso federale, specie su scala regionale. In *Federalismo, autonomie locali, autogoverno* di Giorgio Peyronel[35] – apparso sul numero di maggio-giugno 1944 de "L'Unità europea", organo di stampa del Movimento federalista europeo e strumento fondamentale di diffusione delle tesi federaliste negli ambienti della Resistenza – il nucleo centrale del testo è l'affermazione che il mito nazionalista si è disgregato e, pertanto, occorre adeguare la vita internazionale e nazionale a nuove unità di misura che siano "multipli e sottomultipli" della nazione stessa. Con accenti cattaneani, per l'autore

> solo un sistema intelligentemente elaborato di autonomie locali che consenta ad ogni regione di decidere e di provvedere in merito ai problemi vitali che le sono peculiari e di cui essa è più di ogni altro competente, può permettere uno sviluppo rigoglioso e fecondo di iniziative locali coordinate e non ostacolate dal potere centrale […]. Vi è una complementarietà del movimento della libertà verso l'alto (federazione) e verso il basso (autonomie).

In un articolo sul concetto di "autonomia" nel programma di Giustizia e Libertà, Leone Ginzburg (1909-1944) ricorda che, come stava scritto nel programma del movimento, "il principio di autonomia è uno dei principi direttivi del movimento rivoluzionario di GL".[36] In risposta a Lussu, che spiegando le ragioni del

[34] Cfr. il cap. IX, *Comunità territoriali e ordini politici come elementi di un nuovo federalismo*, paragrafo *Delle comunità territoriali*, del volume di Adriano Olivetti, *L'ordine politico delle Comunità*. La citazione è alle pagine 187-188 dell'edizione del 1946. Per Olivetti le "comunità", raggruppanti comuni minori o risultanti da ripartizioni di grande aree metropolitane erano entità territoriali che avrebbero dovuto comprendere una popolazione variabile da 75.000 a 150.000 abitanti. Unendosi avrebbero dato vita agli Stati regionali e allo Stato federale.

[35] Di Peyronel si veda anche *I valdesi, le autonomie locali e il fascismo*, in S. Fontana (a cura di), *Il fascismo e le autonomie locali*, cit., pp. 395-400.

[36] Leone Ginzburg, *Chiarimenti sul nostro federalismo*, sotto lo pseudonimo m.s., "Quaderno GL" n. 7, giugno 1933, ripubblicato nel volume Leone Ginzburg, *Scritti*, a cura di Domenico Zucaro, Torino, Einaudi, 2000, pp. 16-25.

suo federalismo aveva fatto trapelare qualche dubbio sull'importanza che il principio di autonomia avrebbe potuto avere per GL, Ginzburg osserva

> quasi che autonomia e federalismo non fossero, nella coscienza comune degli aderenti, due aspetti essenziali, anche se non sempre interamente chiariti, della futura organizzazione dell'Italia, a cui fin da ora bisogna pensare. In sostanza non si aderisce con sincerità a GL senza essere federalisti[37]

È vero, peraltro, che nel divampare della guerra il problema prioritario era per i federalisti quello di garantire pace e sicurezza al Vecchio continente. Ciò appare evidente nel *Manifesto di Ventotene,*[38] il contributo federalista più elevato per la profondità teorica delle analisi e la chiarezza delle conclusioni politiche e base programmatica del Movimento federalista europeo.[39] Portato a termine nell'agosto 1941 da Ernesto Rossi (1897-1967) e Altiero Spinelli (1907-1986), il *Manifesto* fa della federazione europea un obiettivo concreto dell'azione politica e mette in luce la priorità della battaglia per la realizzazione del federalismo sovranazionale rispetto a quella per il federalismo interno, pur rivendicandone la necessità

> Il problema che in primo luogo va risolto – si legge – e fallendo il quale qualsiasi altro progresso non è che apparenza è la definitiva abolizione della divisione dell'Europa in Stati nazionali sovrani.

[37] *Ibidem*, p. 17.

[38] L'edizione ufficiale del *Manifesto di Ventotene* è la seconda, datata 22 gennaio 1944 e accompagnata da una prefazione scritta da Eugenio Colorni. Assieme al *Manifesto* furono pubblicati i due saggi di Altiero Spinelli*, Gli Stati Uniti d'Europa e le varie tendenze politiche* e *Politica marxista e politica federalista*, pure scritti durante il confino di Ventotene. Del *Manifesto* esistono parecchie riedizioni tra cui quelle della Guida, Napoli, 1982, del Mulino, Bologna, 1999, della CELID, Torino, 2001 e della Mondatori, Milano, 2006, quest'ultima accompagnata da una presentazione di Tommaso Padoa-Schioppa.

[39] La ricostruzione della storia del MFE durante la Resistenza e nell'immediato dopoguerra, già in parte delineata da ricerche pionieristiche – Charles F. Delzell, *The European Federalist Movement in Italy: First Phase 1918-1947*, in "The Journal of Modern History", 1960, pp. 241-250; Raffaele d'Agata, *Le origini del MFE (1941-1946)*, "Quaderno della FIAP", n. 16, Roma, 1977 – è andata arricchendosi, a partire dagli anni Novanta, soprattutto grazie alla ricostruzione dei profili biografico-politici di alcuni esponenti di spicco del Movimento: Spinelli, Rossi, Bolis, Rollier, Usellini, ecc. Contributi importanti a tal riguardo si trovano anche negli studi a carattere regionale che sono stati avviati nel corso degli ultimi anni: S. Pistone e C. Malandrino (a cura di), *Europeismo e federalismo in Piemonte*, cit.; Guido Levi, *L'origine del federalismo europeo organizzato a Genova e in Liguria. Dalla Resistenza alla Petizione per il Patto di Unione federale dell'Europa (1943-1950)*, Genova, ECIG, 2000; Id. (a cura di), *Per una storia dell'europeismo in Liguria. Documenti e materiali*, Genova, ECIG, 2007; D. Preda e G. Levi (a cura di), *L'europeismo in Liguria. Dal Risorgimento alla nascita dell'Europa comunitaria*, cit.; F. Zucca (a cura di), *Europeismo e federalismo in Lombardia*, cit.

Poco più tardi Spinelli, in un saggio dal titolo *Gli Stati Uniti d'Europa e le varie tendenze politiche*, rincara la dose

> nel prossimo quinquennio la questione prima per gli europei non sarà come organizzare i rispettivi Paesi, ma come organizzare la convivenza pacifica e civile sul Continente, una volta frustrato il tentativo di soluzione imperiale. Questo problema sarà risolubile solo con la realizzazione degli istituti politici, giuridici, finanziari e militari del nuovo Stato federale. Ed un tale risultato non potrà essere raggiunto se non indirizzando tutte le forze politiche di cui si riesca a disporre verso una concreta azione internazionale.[40]

Secondo i federalisti di Ventotene, il centralismo degli Stati nazionali ha la sua radice profonda nell'anarchia internazionale derivante dalla sovranità statale assoluta, diventata ormai incompatibile con la crescente interdipendenza degli Stati. L'anarchia internazionale impone la priorità delle esigenze della sicurezza anche all'interno e favorisce, perciò, oggettivamente, le tendenze militariste, centraliste e conservatrici. Da queste considerazioni discende la conclusione pratica che la federazione europea (intesa come prima e fondamentale tappa verso la federazione mondiale) costituisce la sola risposta possibile e, quindi, la condizione preliminare necessaria perché siano possibili le riforme interne: sia nella direzione del federalismo interno, sia nella direzione liberaldemocratica e della giustizia sociale. Solo in tal modo si potrebbero eliminare strutturalmente l'anarchia internazionale in Europa e le sue oggettive implicazioni interne, nonché porre le premesse insostituibili della modernizzazione economico-sociale e politico-democratica dell'Italia attraverso un suo legame organico con i Paesi europei più avanzati e ci si garantirebbe contro il ritorno al fascismo.

Nell'imminenza della Liberazione, i federalisti europeisti non mancano, però, di offrire un serio contributo anche al vivace dibattito apertosi tra le forze politiche sulla riorganizzazione democratica del Paese. Lo stesso Spinelli prende parte a tale dibattito schierandosi apertamente a favore di un sistema istituzionale che garantisca la rifondazione democratica dello Stato attraverso le autonomie. È, infatti, da una sua idea che nasce la *Lettera aperta*[41] inviata dal Partito d'azione alle forze politiche presenti nel Comitato di liberazione nazionale alta Italia. Nella lettera si invitava il CLNAI a non concentrare "tutti i poteri nella mani di un unico centro", ma ad

[40] Il saggio di Spinelli, scritto nella seconda metà del 1942, fu pubblicato clandestinamente a Roma nel gennaio 1944.

[41] La *Lettera aperta* del PdA fu pubblicata in "L'Italia libera", II, n. 17, 30 novembre 1944. È riprodotta integralmente in Elena Aga-Rossi, *Il Movimento repubblicano, Giustizia e Libertà e il Partito d'azione*, Bologna, Cappelli, 1969, p. 269 e sgg.

> affidare ai CLN regionali, provinciali e comunali, da lui dipendenti, il compito di amministrare tutte le faccende regionali, provinciali e comunali, riservandosi solo il coordinamento di queste molteplici attività. Particolare attenzione andrà data alla formazione delle autonomie della regione, che nel vecchio Stato italiano non esisteva più, ma che è il nucleo centrale della rinascita democratica italiana.

Che Spinelli sia attento alla problematica istituzionale è provato anche da uno scambio di lettere tra lo stesso Spinelli e Luigi Einaudi, avvenuto nello stesso periodo in cui era stata concepita la *Lettera aperta*. Il 10 novembre 1944, egli esprime al futuro Capo dello Stato il convincimento che occorre liberarsi del "vecchio Stato prefettizio e autoritario" e costruire lo Stato democratico italiano su un sistema di autonomie locali e regionali partendo dai Comitati di liberazione nazionali.[42]

Il documento che meglio di qualunque altro è in grado di testimoniare lo stretto rapporto e le differenze essenziali tra autonomismo/federalismo infranazionale e federalismo sovranazionale è la *Dichiarazione dei rappresentanti delle popolazioni alpine*, più comunemente conosciuta come la *Carta di Chivasso,*[43] frutto di un convegno svoltosi a Chivasso il 19 dicembre 1943, tra alcuni antifascisti di provenienza diversa – la Valle d'Aosta e le Valli valdesi – e di differente estrazione politica e religiosa, per definire un progetto di autonomia federale per le regioni alpine nel quadro di un'Europa federale. Così, nel documento, accanto alla rivendicazione del pieno rispetto delle minoranze e, quindi, dell'autonomia politica, amministrativa, culturale, scolastica ed economica, si afferma che il federalismo

> rappresenta la soluzione del problema delle piccole nazionalità e la definitiva liquidazione del fenomeno storico degli irredentismi, garantendo nel futuro assetto europeo l'avvento di una pace stabile e duratura.

Si afferma, inoltre, che

> un regime federale repubblicano a base regionale e cantonale è l'unica garanzia contro un ritorno della dittatura.

[42] La lettera di Spinelli a Einaudi è in Giovanni Busino e Stefania Martinotti Dorigo, *Carteggio 1925-1961 Luigi Einaudi-Ernesto Rossi*, Torino, Einaudi, 1988, pp. 174-176.

[43] Stampata e diffusa clandestinamente, la *Carta di Chivasso* fu pubblicata sul n. 5 de "L'Unità europea" nel luglio-agosto 1944, con una prefazione di Giorgio Peyronel. Riedita dopo la Liberazione, apparve nei "Quaderni dell'Italia libera", n. 26, con un commento di Émile Chanoux dal titolo *Federalismo ed Autonomie*. Sul convegno di Chivasso si veda anche Valdo Azzoni, *L'incontro di Chivasso (19 dicembre 1943). Il federalismo in Valle d'Aosta*, Aosta, 1981; Gianni Perona (a cura di), *Popolazioni alpine e diritti fondamentali*, Aosta, Le château, 2006, atti del convegno del 12 e 13 dicembre 2003, tenuto in occasione del 60° anniversario della *Carta*.

Il parallelismo tra federalismo infranazionale e federalismo sovranazionale espresso nella *Carta di Chivasso* è il risultato dell'incontro formale tra due visioni che, pur condividendo gli stessi obiettivi, si distinguevano nell'individuazione delle priorità.[44]

Da una parte c'è la visione di Mario Alberto Rollier (1909-1980) che, in linea con il messaggio dei federalisti di Ventotene, sostiene la priorità strategica del federalismo europeo sovranazionale.[45] Il centralismo degli Stati nazionali, secondo Rollier, ha la sua radice fondamentale nell'anarchia internazionale, che discende necessariamente dalla sovranità assoluta, diventata incompatibile con la crescente interdipendenza dei rapporti umani determinata dallo sviluppo delle forze produttive. Numerosi saranno, poi, gli sforzi di Rollier per far inserire nella Costituzione norme atte a garantire l'identità culturale e l'autonomia delle popolazioni alpine così come la loro libertà religiosa, ma l'autonomismo è per lui un aspetto subordinato del federalismo, la cui prospettiva è europea e cosmopolita.

Dall'altra la visione di Émile Chanoux (1906-1944), favorevole a un sistema federale di tipo svizzero sia all'interno degli Stati sia a livello europeo, ma che assegna priorità strategica al federalismo interno, perché vede nel centralismo la radice dei mali dell'Italia e dell'Europa nel suo complesso. È lui, infatti, a far inserire nella *Carta* l'affermazione che il federalismo interno è l'unica garanzia contro il ritorno della dittatura in Italia. Ancora in *Federalismo e autonomie*, pubblicato nella primavera 1944, Chanoux, pur auspicando l'unità politica dell'Europa, sottolinea che "perché possa avvenire un'unione fra i diversi popoli europei è necessario che nell'interno di ciascuno di essi, quella stessa concezione [la concezione federalista] prevalga". Precisa che la difesa delle minoranze è "l'unica garanzia per la pace in Europa" e sostiene che quella legge deve "essere affermata dagli italiani in questo periodo storico particolarmente tragico, all'interno dello Stato italiano, perché possa essere affermata anche di fronte agli altri Stati, perché possa essere invocata contro eventuali soprusi ed ingiustizie di questi e contro un ritorno di nazionalismi".[46]

ALCUNE CONSIDERAZIONI CONCLUSIVE

Poiché il lavoro dello storico è quello di conoscere il passato per comprendere il presente e progettare il futuro, mi pare che si possano trarre, a questo punto,

[44] Al riguardo mi permetto di rimandare al mio *Émile Chanoux e Mario Alberto Rollier: elementi per un'analisi comparata*, in Paolo Momigliano Levi (a cura di), *Émile Chanoux et le débat sur le fédéralisme*, Nice, Presses d'Europe, 1997, pp. 35-43.

[45] Cfr. Cinzia Rognoni Vercelli, *Mario Alberto Rollier. Un valdese federalista*, Milano, Jaca Book, 1991.

[46] Il saggio di Chanoux è ora anche in Émile Chanoux, *Écrits*, Aosta, Institut historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, 1994, pp. 398-422.

alcune considerazioni in grado di fornire elementi di discussione al dibattito politico attualmente in corso sulla riforma dello Stato nazionale e su quella dell'Unione Europea. Come si è detto, nella storia del nostro Paese non esiste fase critica in cui non si sia riproposto il problema di un'inversione di rotta, o almeno di sostanziose modifiche, rispetto al corso accentratore prevalso quando fu raggiunta l'unità nazionale. Il federalismo si è riproposto, con alterne fortune, fino ai nostri giorni, in cui tale istanza è divenuta addirittura l'obiettivo centrale del programma politico di un partito, quale la Lega di Umberto Bossi.

Oggi, il nostro Paese sta attraversando una crisi profonda. Le manifestazioni fondamentali di questa crisi sono sotto gli occhi di tutti: dissesto economico-finanziario che comporta una emarginazione dagli sviluppi del sistema produttivo mondiale, la spaventosa inefficienza dei servizi pubblici – che ha contribuito a prostrare la competitività del sistema economico italiano – un livello elevatissimo di corruzione che, dopo avere prodotto enormi guasti politici, economici, amministrativi e morali, ha infine innescato un meccanismo di delegittimazione dei partiti. La prima considerazione che mi pare si possa trarre da questa sintetica ricostruzione è che l'unico sistema di governo in grado di gestire in modo democratico ed efficiente i problemi dell'interdipendenza, del controllo democratico, del progresso economico e sociale, è quello federale fondato sul principio di sussidiarietà, per cui si trasferiscono alla comunità territoriale più ampia solo le competenze e i poteri che non possono essere esercitati adeguatamente dalle comunità inferiori. Solo così si permette il coordinamento di una pluralità di ambiti di governo autonomi, ma privi di sovranità assoluta. In tal modo si può garantire ad ogni ambito di governo il massimo di autonomia compatibile con le esigenze di unità e di coordinamento ed evitare le conseguenze negative, dal punto di vista della democrazia e dell'efficienza, dell'eccessivo accentramento. Ma, e questa è la seconda considerazione, la trasformazione in senso federale dell'Italia potrà avere effetti positivi solo se si inquadrerà nella piena partecipazione del Paese alla trasformazione della Unione Europea in una vera e propria federazione.[47] In altre parole, la democrazia non può rimanere confinata nello spazio nazionale senza degenerare.

Con il processo d'integrazione dell'Europa occidentale, si è creata un'area di grande sviluppo economico, progresso democratico e stabilità politica. Ma il fatto che tale processo non sia ancora approdato alla creazione di un vero sistema federale fa sì che esso continui ad essere precario e poco efficiente, in quanto paralizzato dalle decisioni unanimi sulle questioni fondamentali e dalla incapacità di mobilitare un adeguato consenso democratico che portano come con-

[47] Il tema del parallelismo tra federalismo infranazionale e federalismo sovranazionale è stato sviluppato da Sergio Pistone in *Un'Italia federale in un'Europa federale*, edito dal CESFER, Pavia, 1993.

seguenza all'incapacità dell'Europa di affrontare con efficacia i problemi che la travagliano: disoccupazione, immigrazione, i problemi del Sud del mondo, quello ecologico, la prevenzione e pacificazione dei conflitti internazionali e interni. In sostanza, l'Unione Europea si trova di fronte a un'alternativa drammatica: o un suo rapido sviluppo in senso federale, o l'incapacità di affrontare sfide interne e internazionali che, in mancanza di un'adeguata risposta, sono destinate a portare alla sua dissoluzione e, all'interno degli Stati, a un federalismo mascherato, al secessionismo e alla conseguente rottura dell'unità statale.

Del resto gli estensori della *Carta di Chivasso* erano stati chiari al riguardo: il rinnovamento in senso federale delle strutture interne sarebbe di scarsa utilità se non inquadrato in un processo di rinnovamento in senso federale dell'Europa. Le battaglie per la valorizzazione delle "piccole patrie" se non sono innestate in un quadro politico di più ampio respiro, rischiano inesorabilmente di degenerare nel micronazionalismo o peggio come la storia ci ha più volte dimostrato. Nel 1945, Filippo Burzio, plaudendo all'autonomia valdostana, scriveva che quanto più la grande patria tende a dilatare smisuratamente i propri confini, e quindi a diventare sempre più astratta e meno percepibile dagli individui, tanto più la piccola patria – "quella che si può cogliere fisicamente con l'occhio salendo sopra un'altura, e che si ama col cuore, come terra degli avi e teatro delle proprie vicende" – doveva sostituirne e rimpiazzarne con accresciuta intensità l'inestimabile valore affettivo.[48]

Il processo di disintegrazione della Jugoslavia iniziato negli anni Novanta con l'ultimo atto, la proclamazione dell'indipendenza del Kosovo, è illuminante in tal senso. Così come lo è quello che sta accadendo in Belgio. L'ipotesi di una separazione delle Fiandre fiamminghe dalla Vallonia francofona, assieme a una totale incertezza sul destino della capitale bilingue Bruxelles, non è più un tabù nel regno del Belgio. Si tratta di due popolazioni che vivono da tempo anche un'evoluzione economica molto diversa. Le Fiandre, di destra, imprenditoriali, prospere, sopportano a stento una Vallonia di centro-sinistra che tarda a modernizzarsi, legata a un partito, il Partito socialista, roso dagli scandali. Un giurista francofono, Michel Leroy, aveva previsto già nel 1996 la frantumazione dello Stato: "Sarà una corsa in lentezza tra questa disaggregazione e la costruzione europea". E Jean-Pierre Stroobants, nel settembre 2007 su "Le Monde", ha concluso il suo articolo sull'attuale situazione in Belgio chiedendosi: "Riuscirà l'Europa a nascere prima della fine del Belgio?".[49]

[48] Al riguardo cfr. Corrado Malandrino, *L'elaborazione europeista di Filippo Burzio*, in S. Pistone e C. Malandrino (a cura di), *Europeismo e federalismo in Piemonte*, cit., pp. 99-118.

[49] L'articolo di Stroobants è stato pubblicato in italiano col titolo*La fine del Belgio non è più un tabù,* in "La Stampa", 15 settembre 2007.

LES FÉDÉRALISTES ALPINS[1]

PIERRE BRINI

DÉFINITION ET DÉLIMITATION DU SUJET

C'est à partir de la notion d'Arc Alpin qui est aujourd'hui devenue courante que j'ai choisi d'étudier ce sujet. Cette terminologie désigne l'espace qui s'étend de Nice à Vienne, le territoire européen par excellence. Les Alpes seraient *l'Europe en plus réduit* c'est à dire un espace pluriculturel, où l'on parle plusieurs langues, où les régimes politiques sont très diversifiés mais où l'on perçoit une unité qui transcende la diversité pour reprendre les mots de Denis de Rougemont.[2]

De plus, l'Arc Alpin serait, toujours selon la terminologie et la mystique actuelle, le berceau de la civilisation européenne, démocratique. Face à cette reconstruction historique idéale, il m'a semblé intéressant d'étudier la genèse historique de l'Arc Alpin pour vérifier, nuancer ou contredire cette hypothèse de départ.

Dans une période où le fédéralisme revient sur le devant de la scène politique européenne, il peut être instructif de se pencher sur l'histoire de cette idée dans les Alpes. J'ai donc dégagé le terme de fédéralisme alpin pour rejoindre ces deux pistes de recherche.

Il convient de définir avec précision ce que signifie le terme de fédéraliste alpin. Qui sont ces hommes que l'on classe dans cette catégorie ? Quel espace alpin peut être pertinent à étudier pour cette problématique ? À quand fait-on remonter cette idée fédéraliste dans les Alpes et pourquoi ? Quelles sont les sources à la disposition de l'historien qui étudie cette question ? Quels problèmes soulèvent-elles ?

Ce sont toutes ces questions auxquelles je vais tenter de répondre dans mon intervention afin de définir les termes et les limites d'un sujet à la fois très vaste

[1] Ce texte est extrait du Mémoire de D.E.A de l'auteur soutenu en 2003 à l'Université Pierre Mendes France de Grenoble sous la direction de Bernard Bruneteau, Professeur d'Histoire Contemporaine.

[2] Denis Rougemont (de), *Mission ou démission de la Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940, pp. 37-38.

et très restreint.

1. QU'EST-CE QU'UN FÉDÉRALISTE ALPIN ?

1.1. Quel espace alpin ? La symbolique d'un territoire morcelé

Délimiter dans l'espace un engagement politique s'avère très difficile. L'objet de cette étude est plutôt de comprendre l'espace alpin à la fois comme support d'un engagement fédéraliste (formé ailleurs que dans les Alpes) et comme lieu de formation de réseaux fédéralistes.

L'espace en question regroupe la Confédération Helvétique, les régions italiennes du Piémont et du Val d'Aoste et les régions françaises frontalières avec la Suisse et l'Italie. C'est sur ce territoire, qui, au premier regard, ne présente aucune cohérence géographique ou institutionnelle, que se sont développés des réseaux fédéralistes actifs dès le début du siècle.

En outre l'absence de cohérence s'accompagne du morcellement de cet espace alpin occidental par des frontières politiques, administratives et linguistiques. Nous ne pouvons donc pas prétendre étudier ce territoire sans nous pencher sur les problématiques régionales et nationales dans lesquelles il s'inscrit. C'est bien là que se situe toute la difficulté d'un tel sujet. De plus, étudier un espace à cheval sur plusieurs États-nations, à une époque où l'affirmation de l'identité nationale est très forte, relève parfois de l'exploit tant les sources sont lacunaires.

Au-delà du morcellement, l'espace alpin occidental présente une ambiguïté très intéressante. Il est à la fois ouvert sur l'extérieur du fait de sa position d'interface et cloisonné de par la structure même de l'espace alpin divisé en petites vallées qui ne communiquent que très peu du fait des difficultés de transports dans ces régions. Il est donc capital de saisir les modalités de circulation des idées politiques sur ce territoire alpin. La langue française parlée quasiment sur tout l'espace étudié facilite-t-elle la circulation des idées ? Voilà des questions simples mais qui méritent d'être posées lorsqu'on étudie des interactions culturelles et politiques. La composante spatiale et territoriale n'est donc pas à prendre à la légère pour l'étude des fédéralistes alpins.

On peut ajouter à cela le rapport à la montagne et à la nature qui occupe une part non négligeable dans l'engagement politique de ces fédéralistes alpins.

Ce sont toutes ces questions qui permettent de parler d'un mystique fédéraliste dans les Alpes. L'exemple de *la Ligue du Gothard* créée en 1940 est selon moi très parlant car il illustre la place de la nature dans l'engagement politique et exalte la symbolique de ce col pour les populations suisses et piémontaises. Créée en réaction aux totalitarismes, cette ligue symbolise la résistance suisse contre la complaisance des autorités fédérales par rapport au nazisme. Le nom de cette ligue fut avant tout choisi en référence à la résistance des Suisses contre les autrichiens en 1848 ce qui marqua la naissance de la Confédération helvétique d'essence libérale et démocratique. Ce haut lieu de l'identité nationale

suisse fut donc utilisé par le fédéraliste suisse Denis de Rougemont pour créer une structure de résistance.[3] On retrouve dans ce réseau de *la Ligue du Gothard* toutes les composantes du fédéralisme alpin, à savoir la mystique alpine, la résistance à l'oppresseur et la religion comme fondement de l'engagement. On peut donc se rendre compte de l'importance du rapport à la terre, au terroir et au territoire chez les fédéralistes alpins.

La délimitation spatiale du sujet est donc en rapport étroit avec l'engagement politique de ces fédéralistes. L'espace alpin en question est en réalité celui où le fédéralisme se conjugue avec des engagements régionalistes ou nationalistes. C'est selon moi, la meilleure façon de définir l'espace de cet engagement fédéraliste. Qui sont ces hommes qui expriment leur engagement fédéraliste selon la logique de l'attachement à leur terre natale ? Quelles sont les ambiguïtés qui ressortent de la conjugaison de ces deux engagements ?

1.2. Régionalistes, fédéralistes et européistes

Les fédéralistes alpins s'identifient comme nous venons de le voir par un attachement particulier à leur terre qui fonde leur engagement politique. Pour réussir à mieux expliquer l'imbrication de ces deux engagements, il convient de comprendre comment le fédéralisme s'inscrit dans des réseaux régionalistes ou nationalistes.

La particularité des fédéralistes alpins est qu'ils ne commencèrent jamais leur parcours politique à l'intérieur de réseaux fédéralistes. Le régionalisme en Val d'Aoste et le nationalisme en Suisse furent à l'origine de leur engagement. On peut ajouter à ces origines politiques un engagement religieux souvent très marqué que ce soit par le protestantisme chez Denis de Rougemont ou Mario Alberto Rollier ou par le catholicisme chez Émile Chanoux.

Ce sont ces parcours politiques assez atypiques qui caractérisent les fédéralistes alpins par rapport à d'autres militants de la cause fédéraliste.

Comment l'engagement régionaliste peut-il évoluer vers le fédéralisme voire l'européisme ? Pour le cas du Val d'Aoste, le combat contre le centralisme de l'État italien en particulier au niveau linguistique, s'incarnait dans un régionalisme farouche qui évolua vite vers un combat pour une régionalisation de l'État italien. De cette volonté de régionalisation, on passait vite à un combat pour la mise en place d'une fédération italienne sur le modèle helvétique.

L'exemple du Val d'Aoste illustre bien ce processus d'évolution des revendications. Néanmoins, il est important de noter que ce n'est pas l'idéologie fédéraliste qui fut au centre des revendications mais plutôt son intérêt pour une

[3] Pour une analyse détaillée de la formation de cette ligue particulière on renvoie à l'ouvrage de D. Rougemont (de), *Qu'est-ce que la Ligue du Gothard ?*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940.

région souhaitant affirmer son autonomie. Cette remarque permet selon moi de déceler une autre particularité des fédéralistes alpins à savoir l'instrumentalisation du fédéralisme pour une cause régionale ou nationale. L'aboutissement de ce combat est souvent une volonté de développer la problématique de l'Europe des régions comme moyen d'acquérir une autonomie au sein de l'État-nation concerné. La perte de souveraineté par les États au profit de l'Europe devrait ainsi s'accompagner d'une perte de souveraineté au profit des collectivités infra-étatiques.

On peut donc dire que les fédéralistes alpins ne sont pas des fédéralistes au sens propre du terme. Ils militent non pas pour ce système politique mais pour ce qu'il pourrait leur apporter au niveau régional ou national. On comprend mieux après cela l'ambiguïté qui réside entre un régionalisme farouche et le fédéralisme européen.

Le parcours idéologique de ces hommes et de ces réseaux est donc rempli de contradictions. Le régionalisme ethnique pouvant côtoyer l'européisme sans aucun problème. Ce sont ces contradictions qui fondent l'identité des fédéralistes alpins et qui donnent à ce sujet tout son intérêt.

Pour autant mon étude ne se limite pas aux seuls réseaux fédéralistes alpins. Elle s'attache à analyser les réseaux fédéralistes européens qui ont dû s'installer dans les Alpes pendant la Seconde Guerre mondiale et qui ont été influencés par les fédéralistes alpins.

1.3. L'espace alpin comme support d'un engagement

Il serait difficile d'étudier les réseaux fédéralistes alpins en faisant l'impasse sur le foisonnement de l'idée d'Europe fédérale dans les Alpes et notamment en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale.[4]

Ainsi il m'a semblé intéressant de développer la problématique des Alpes comme support de l'engagement fédéraliste pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet, la Suisse a accueilli durant la guerre de nombreux opposants aux totalitarismes. Parmi eux, on pouvait compter certains militants fédéralistes de la première heure comme Altiero Spinelli, Luigi Einaudi ou Ernesto Rossi par exemple.

Ces militants qui se sont formés à l'idée fédéraliste ailleurs que dans les Alpes ont mené une propagande active durant la guerre pendant leur exil en Suisse. Dans quelles mesures ont-ils été influencés par la composante régionaliste ou

[4] Nombreux sont les ouvrages traitant de l'idée d'Europe en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Nous renvoyons quant à nous à L. Jilek, *L'idée d'Europe devant la guerre : les exilés et le fédéralisme européen en suisse 1938-1945*, dans A. Bosco (éd.), *The federal idea. The history of federalism since 1945*, London-New York, 1992 et à M. Dumoulin, *Plans des temps de guerre pour l'après-guerre (1940-1945)*, Bruxelles-Paris-Milan-Baden-Baden, 1995.

nationaliste du fédéralisme alpin ? En quoi l'observation du fonctionnement de l'État suisse a-t-elle modifié leur vision du fédéralisme européen ? Ces questions me semblent fondamentales afin d'évaluer la place du fédéralisme alpin dans la formation intellectuelle de ces militants qui deviendront pour certains les pères fondateurs de l'Europe communautaire. Seule une analyse précise des échanges et des débats pendant la période de l'exil pourra nous permettre de dégager ce qui relève du mythe et ce qui relève de la réalité. Nous pourrons alors critiquer avec plus d'éléments le discours actuel sur l'Arc Alpin. Comment s'est exprimé ce sentiment européen pendant l'exil de ces résistants ? En quoi la Suisse a-t-elle constitué un terreau favorable au développement du fédéralisme européen? Ce sont toutes ces interrogations qui permettent de parler des Alpes comme le support de l'engagement fédéraliste pendant la Seconde Guerre mondiale.

Au regard de la définition de ce que peut être un fédéraliste alpin, on prend rapidement conscience que cette définition évolue largement au fil du temps. Il convient donc d'analyser les évolutions et les ruptures chronologiques afin de replacer cet engagement dans un contexte plus large. Il faudra s'arrêter sur les dates qui marquèrent un changement idéologique ou une modification des milieux intellectuels qui encadrèrent cette idée fédéraliste.

2. Les mutations de l'engagement : les limites chronologiques du sujet

2.1. 1898-1925 : la fondation des modèles politiques et la naissance des milieux fédéralistes alpins

Choisir l'affaire Dreyfus pour débuter une analyse des réseaux intellectuels au XX^e^ siècle peut paraître somme toute assez banal. Pour une étude sur le fédéralisme alpin, cette date semble au contraire assez hors de propos. Il convient donc d'expliciter l'impact de cette affaire pour notre sujet. Car au-delà de la naissance du terme d'intellectuel, l'affaire Dreyfus a initié, aux yeux de tous, la naissance de nouvelles cultures politiques en France mais aussi à l'étranger.[5]

Pour notre sujet, elle marque la naissance de ce qu'on pourrait appeler le fédéralisme autoritaire sous l'influence d'un personnage clé du fédéralisme alpin, Charles Maurras. Ce n'est ni la naissance ni l'idéologie de *l'Action Française* qui

[5] Pour une analyse des impacts de l'affaire Dreyfus à l'étranger, voir Y. Lamonde, *L'Affaire Dreyfus et les conditions d'émergence de l'intellectuel vues des Amériques*, dans M. Trebitsch et M-C Granjon, *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1998. De même, M. Denis, M. Lagrée et J-Y Vieillard, *L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger*, Rennes, PUR, 1995. Enfin, voir R. Koren et D. Michman (dir), *Les intellectuels face à l'Affaire Dreyfus alors et aujourd'hui. Perception et impact de l'affaire en France et à l'étranger*, Actes du colloque de l'Université de Bar-Ilan, Paris, L'Harmattan, 1998.

représentent l'acte fondateur du fédéralisme alpin. Cependant cet engagement nationaliste, fédéraliste et traditionaliste,[6] constitue dès sa naissance un modèle politique à travers l'Europe et notamment en Suisse. En cela, il nous intéresse à plus d'un titre car il marque la naissance d'un réseau qu'Alain Clavien nomme les *helvétistes.*[7] Ces hommes en admiration devant Maurras et l'engagement de *l'Action Française* s'approprient tout cet arsenal idéologique et le diffusent en Suisse. Cette appropriation que nous détaillerons par la suite, constitue une date charnière dans l'histoire du fédéralisme alpin. C'est pourquoi j'ai choisi la date de 1898 pour commencer mon étude. Elle marque la naissance d'une nouvelle idéologie et par voie de fait un processus d'acculturation politique qui marque selon moi l'acte fondateur du fédéralisme alpin.

En outre, c'est durant cette période du début de siècle que l'on assiste à la naissance du premier milieu régionaliste en Val d'Aoste sous l'impulsion d'Anselme Réan.[8] Ce groupe d'ecclésiastiques et d'intellectuels créa un mouvement de défense de la langue française en Val d'Aoste dès 1909, la *Ligue valdôtaine*. C'est en réaction à l'italianisation de la Vallée d'Aoste que ces hommes se regroupèrent. Nous sommes donc en théorie bien éloignés des théories fédéralistes. Cependant ce milieu régionaliste (régionalisme essentiellement linguistique) étendra rapidement son engagement vers le fédéralisme. On ne peut donc faire l'impasse sur ce milieu qui accueillera par la suite les fédéralistes valdôtains.

Parallèlement à la naissance des *helvétistes* en Suisse et de la *Ligue Valdôtaine* en Vallée d'Aoste, on assiste en France à la même période à la naissance d'un régionalisme administratif avec la *Fédération Régionaliste Française*. Fondée en mars 1900 par Jean Charles-Brun, ce milieu héritier des Félibres de Frédéric Mistral développe une action et une réflexion autour du thème de la régionalisation de la République française. En opposition la plupart du temps avec *l'Action Française* de Maurras, ce groupe perpétua l'idée de Mistral de créer une fédération latine. Panlatiniste, ce groupe influencera idéologiquement les fédéralistes alpins, il convient donc d'étudier en profondeur sa création et ses revendications. Le travail théorique de Charles-Brun sur l'idée régionaliste contribue à

[6] À ce sujet, voir C. Maurras, *Un débat nouveau sur la République et la décentralisation*, Toulouse, Société provinciale d'édition, 1905.

[7] A. Clavien, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse Romande au début du siècle*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse Romande et éditions d'en-bas, 1993. De même, voir A. Clavien, « L'Affaire Dreyfus en Suisse : repérages », dans *Le mouvement social*, janvier-mars 1994, pp 39-52. On renverra aussi le lecteur à l'ouvrage de C. Pomeyrols et C. Hauser, *L'Action Française et l'étranger : usages, réseaux et représentations de la droite nationaliste française*, Paris, L'Harmattan, 2001.

[8] Pour une biographie d'Anselme Réan, on renvoie à l'ouvrage de J.C. Perrin, *La « Ligue Valdôtaine »*, Aoste, Cahiers sur le particularisme Valdôtain n. 11, Imprimerie valdôtaine, 1974.

[9] Jean Charles-Brun a beaucoup écrit sur le régionalisme, son ouvrage *Le Régionalisme*, Paris, Bloud et

nous éclairer sur les débats en cours au début du XX^e^ siècle.[9]

Ces trois milieux intellectuels du début du XX^e^ siècle nous intéressent au premier plan car ce sont eux qui donnèrent au fédéralisme alpin, son identité. Non exempts de contradictions, ces milieux intellectuels régionalistes et nationalistes en France, en Suisse et en Italie, marquèrent la naissance d'un débat global et européen sur la question du fédéralisme alpin. Ils sont donc d'une grande importance dans la formation de cet engagement car ils lui donnèrent ses racines idéologiques. De plus, les fondateurs de ces milieux constitueront par la suite des personnages emblématiques de la cause fédéraliste dans les Alpes.

Ainsi cette période de début de siècle marque la naissance de milieux intellectuels fédéralistes dans les Alpes. Plusieurs modèles se mettent en place peu à peu en France, en Suisse et en Italie. Ces milieux fondent l'engagement fédéraliste alpin et l'inscrivent dans des systèmes de représentations et des formes de sociabilité qui lui donneront une ambiguïté originelle.

2.2. 1925-1939 : Le développement et le renouvellement des milieux fédéralistes alpins

Pour le fédéralisme alpin, la Première Guerre mondiale ne constitue en rien une rupture dans l'engagement. La date de 1925, au contraire, marque la fin d'une première génération de militants et signe le renouvellement des milieux fédéralistes alpins autant du point de vue des hommes que de celui de l'idéologie.

Nous étudierons en profondeur les modalités de ce renouvellement en seconde partie. Néanmoins, il est frappant de remarquer que ce phénomène est européen et qu'il marque donc une rupture sans précédent pour l'étude de l'engagement fédéraliste dans les Alpes.

En Val d'Aoste, il est symbolisé par la disparition de la *Ligue valdôtaine* d'Anselme Réan en 1925 et l'apparition de *La Jeune Vallée d'Aoste* d'Émile Chanoux et Joseph-Marie Trèves la même année. Ce passage de témoin suffit à choisir la date de 1925 pour parler de renouvellement en Val d'Aoste.

En Suisse, on ne peut pas parler de renouvellement mais plutôt de foisonnement de groupes nationalistes et régionalistes à partir de 1927-1928. *L'Union Nationale* de Geo Oltramare est fondée en 1929 à Genève en réaction à l'esprit internationaliste de la ville du fait de la présence du siège de la S.D.N. De même en Suisse Romande et en particulier à Neuchâtel, dès les années 1920 et surtout

cie, 1911 constitue une synthèse de ces écrits. De plus, pour une étude historique sur le régionalisme français, nous renvoyons à l'étude de T. Flory, *Le mouvement régionaliste français, sources et développement*, Paris, PUF, 1966.

[10] Pour une étude de ces milieux et en particulier de la Ligue Vaudoise, nous renvoyons à l'excellente thèse de R.Butikofer, *Le refus de la modernité : La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse, 1919-1945*, Lausanne (thèse de doctorat soutenue à la faculté de Lausanne), Payot, 1996.

à la fin de la décennie, se développe *La Ligue vaudoise*[10] en réaction au centralisme et à la germanisation du pouvoir fédéral à Berne. Le milieu *helvétiste* se renouvelle donc avec l'apparition de nouveaux hommes comme Alfred Lombard ou Eddy Bauer. Gonzague de Reynold tout en restant dans son rôle de chef spirituel du nationalisme suisse perd sa crédibilité du fait de sa participation à la commission de coopération intellectuelle de la S.D.N. qui symbolise l'internationalisme ennemi.

Ce phénomène de renouvellement est aussi vérifiable chez les milieux fédéralistes français. En réaction à la condamnation des idées de *l'Action française* par la Curie Romaine, émerge en France une génération qui va profondément renouveler la pensée catholique et fédéraliste. Ces hommes que Jean-Louis Loubet del Bayle a appelés les non-conformistes des années 1930 sont tout aussi importants pour le fédéralisme alpin. Cette génération d'intellectuels maintes fois étudiée,[11] développa sensiblement la pensée fédéraliste. Certains de ces hommes comme Jacques Maritain, Henri Petiot (plus connu sous le nom de Daniel-Rops) et surtout Denis de Rougemont furent de près ou de loin des fédéralistes alpins. La figure de Denis de Rougemont est essentielle pour comprendre ce que cette nouvelle génération, née dans les années 1905, apporta à la pensée fédéraliste alpine.

La période qui s'étend de 1925 à 1939 constitue ainsi le cœur de cette étude car elle porte en germe toutes les problématiques propres aux fédéralistes alpins. Les hommes, les réseaux et les idées se renouvelèrent de façon spectaculaire et c'est seulement à partir de 1925 que l'on peut parler véritablement de *fédéralistes alpins*.

2.3. 1939-1948 : L'internationalisation des réseaux fédéralistes alpins

À l'inverse de la première, la Seconde Guerre mondiale marque un tournant fondamental dans l'histoire des fédéralistes alpins. Deux processus se développent pendant cette période et permettent de parler d'internationalisation.

Tout d'abord, l'exil en Suisse de nombreux fédéralistes alpins opposés aux totalitarismes entraîna inéluctablement un développement significatif des échanges entre les différents milieux fédéralistes valdôtains, helvétistes et non-conformistes. De plus, l'émergence du *Mouvement Fédéraliste Européen* à Genève sous l'impulsion de Altiero Spinelli, Ernesto Rossi et Mario Alberto Rollier fait du fédéralisme européen un point de repère chez certains émigrés en Suisse. Cette rencontre des réseaux fédéralistes alpins avec les fédéralistes européens entraîna une modification idéologique sans précédent dans la pensée d'hommes comme Chanoux par exemple. L'idée européenne fait alors partie intégrante de la pensée fédéraliste alpine ce qui n'était pas le cas auparavant. C'est à cette

[11] J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969.

période que l'on peut parler de véritable syncrétisme politique.

Par ailleurs, en 1943, les représentants des populations alpines (vaudoises et valdôtaines) se rencontrèrent à Chivasso pour rédiger une déclaration commune visant à créer une confédération alpine à base cantonale. Cette déclaration très peu connue fut selon moi d'une importance capitale. Tout d'abord elle ancre l'idée de fédération alpine dans l'idée de démocratie ce qui constitue une étape fondamentale dans l'évolution de la pensée fédéraliste dans les Alpes. Auparavant, la composante raciale et autoritaire de la pensée fédéraliste dans les Alpes faisait peser l'ambiguïté sur cette idéologie. De plus, la déclaration de Chivasso marque la rencontre des fédéralistes valdôtains avec Mario Alberto Rollier, représentant des populations vaudoises mais aussi membre éminent du *Mouvement Fédéraliste Européen*. Cette rencontre entre militants symbolise aussi la rencontre des idées et l'inscription du fédéralisme alpin dans le fédéralisme européen. Cette rencontre de Chivasso constitue ainsi l'acte fondateur de la notion d'Arc Alpin en tant qu'espace européanisé.

Ainsi, la période allant de 1939 à 1948 marque à la fois l'internationalisation des réseaux fédéralistes alpins et la démocratisation de cette idée en l'ancrant dans l'idée européenne.

Il convient aussi de souligner que cette idée alpine ne fut pas l'apanage des démocrates pendant la guerre. C'est pendant cette période que l'on assiste à la division des fédéralistes alpins entre la frange démocrate et européiste et la frange autoritaire et ethniste. Ces deux tendances se retrouveront dans des mouvements fédéralistes d'après-guerre. En 1948 est fondée *l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes* qui perpétuera l'idée alpine selon une grille de lecture ethnocentriste. L'autre partie de ces hommes se retrouve dans tous les mouvements fédéralistes d'après-guerre mais on peut déceler dans le groupe de *La fédération* et du *Conseil des Communes d'Europe*, de droits héritiers des fédéralistes alpins convertis tardivement à la démocratie ou démocrates. C'est le C.C.E. qui impulsera les premières coopérations transfrontalières dans les Alpes qui intégreront définitivement ce territoire au sein de la C.E.E.

3. L'état des sources, questions et problèmes

La question des sources à notre disposition pour l'étude du fédéralisme alpin est un problème clé. La multitude de milieux intellectuels complique notre tâche car les sources sont parcellaires et éparpillées à travers l'Europe. Je n'ai pas pu explorer tous les fonds qu'il aurait été intéressant de fouiller. Je fonderai donc cette réflexion essentiellement sur les sources valdôtaines, plus faciles d'accès et plus concentrées. Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion de travailler sur les archives des Communautés Européennes à Florence, j'utiliserai donc cette expérience pour enrichir ma réflexion.

Néanmoins, les archives ne sont qu'une part des sources à notre disposition. Les sources imprimées, essais, romans, mémoires complètent le corpus des textes du fédéralisme alpin. Il convient donc ici d'analyser l'utilisation à faire de ces sources et la manière de les croiser entre elles. Seul le croisement des sources permet une étude historique sur les fédéralistes alpins.

3.1. La revue : expression de l'engagement et milieu intellectuel

Les revues constituent l'outil de base de l'historien désirant travailler sur les milieux intellectuels. Elles constituent les traces principales d'un engagement politique. Deux éléments nous intéressent dans une revue, le discours en lui-même et l'environnement de la revue.

Pour le Val d'Aoste, l'exemple de la revue de la *Ligue Valdôtaine,* sous la direction de son homme fort, Anselme Réan, illustre tout à fait la fonction d'une revue pour un groupe d'intellectuels. Cette revue assura la perpétuation du milieu intellectuel de départ et relaya l'engagement régionaliste du mouvement. Pour l'historien, elle renseigne sur la composante sociologique de ce milieu ainsi que sur les modalités de l'engagement régionaliste en Val d'Aoste au début du siècle.

Le groupe a publié le *Bulletin de la Ligue Valdôtaine* de 1909 à 1923[12] relatant les activités du mouvement sans développer des problématiques de fond. Toutes les attentions se portaient en direction de la défense de la langue française et de l'exaltation de la tradition valdôtaine. La principale action du mouvement relatée dans la revue fut l'édition d'un chansonnier valdôtain en langue française. Les attaques nombreuses contre la centralisation de l'État italien et l'italianisation des emplois en Val d'Aoste constituent la grande majorité des articles.

Une attention toute particulière était portée aux écoles et à l'enseignement du français par les « maestrine » venues d'autres écoles normales italiennes.

Cependant, au-delà de ces revendications, le *Bulletin* présente un intérêt tout particulier car on peut y trouver les noms des adhérents et leur profession.

On prend alors conscience de la composante religieuse de l'engagement régionaliste valdôtain. Une grande majorité des abonnés sont des ecclésiastiques issus des cercles catholiques valdôtains. Cette majorité prône l'exclusivité de la langue française dans les lieux saints pour sensibiliser l'opinion valdôtaine à la cause de la *Ligue*. La propagande s'accompagne de la mise en place de cours de français par les ecclésiastiques dans le cadre du catéchisme. Les activités issues du mouvement et relayées par la revue nous permettent alors de mieux cerner la teneur

[12] Pour une étude historique détaillée de la *Ligue Valdôtaine* et de sa revue, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de J.C. Perrin, *La « Ligue Valdôtaine »*, Aoste, Cahiers sur le particularisme Valdôtain n. 11, Imprimerie valdôtaine, 1974.

de cet engagement. Le *Bulletin de la Ligue valdôtaine* nous renseigne donc plus sur la composante sociologique de la *Ligue* et ses activités que sur l'idéologie régionaliste en Vallée d'Aoste. Malgré cela, cette revue est d'une grande importance pour notre étude car elle met en exergue les racines des fédéralistes valdôtains. Le *Bulletin de la Ligue valdôtaine* m'a ainsi permis de comprendre les mécanismes de création d'un milieu intellectuel autour d'une revue. Ce sera dans cette revue que le jeune Émile Chanoux se sensibilisera à la cause valdôtaine et publiera ses premiers articles. On peut donc, grâce à cette revue, connaître la formation idéologique d'Émile Chanoux chez qui régionalisme et catholicisme semblaient indissociables jusqu'en 1923. À partir de l'étude de cette revue, j'ai choisi de parler de « structures d'accueil des fédéralistes alpins ».

À partir de 1925, le problème se complique car l'engagement régionaliste puis fédéraliste se fait dans la plus grande discrétion. Néanmoins, on peut trouver certains articles publiés dans des journaux valdôtains par des militants de *La Jeune Vallée d'Aoste*[13] comme Émile Chanoux,[14] Severino Caveri ou l'abbé Trèves. Mais le mouvement qui agit clandestinement ne possède pas d'organe officiel ce qui empêche une étude approfondie du discours et de l'engagement de ce groupe d'intellectuels, en particulier à partir de 1932, date de l'interdiction de *La Jeune Vallée d'Aoste*.

Cependant, de 1923 à 1932, les idées de *La Jeune Vallée d'Aoste* sont relayées par le journal des émigrés valdôtains à Paris dirigé par l'abbé Petigat, *La Vallée d'Aoste*. Il est d'ailleurs important de noter que dès le départ, les émigrés valdôtains jouent un rôle de premier ordre dans la diffusion de l'engagement fédéraliste alpin. Dans une période de répression assez sévère, ce journal constitue un outil précieux pour la diffusion des idées régionalistes et fédéralistes de Chanoux et de ses amis de *La Jeune Vallée d'Aoste*. De plus, la scission entre Émile Chanoux et Anselme Réan portant plus sur les modalités de l'engagement régionaliste que sur les buts à atteindre, s'effectue à travers des articles de revues. Ce débat quasiment épistolaire[15] entre les deux hommes, relayé par *La Vallée d'Aoste* pour le premier et par le *Bulletin de la Ligue Valdôtaine* pour le second est d'un intérêt particulier pour comprendre l'évolution de l'engagement régionaliste en Val d'Aoste et le passage de témoin entre les deux hommes. Par cet exemple, on

[13] À ce sujet, voir J.C. Perrin, *La « Jeune Vallée d'Aoste »*, Aoste, Cahiers sur le particularisme Valdôtain n. 7, Imprimerie valdôtaine, 1973.

[14] Pour une chronologie des articles de Chanoux, voir P. Momigliano Levi, *Guide du lecteur* en introduction de l'ouvrage É. Chanoux, *Écrits*, Aoste, Imprimerie valdôtaine, 1994, pp. 20-115. Pour les articles en eux-mêmes, voir É. Chanoux, *op. cit.*, pp. 428-668.

[15] À ce sujet, voir l'ébauche manuscrite d'une lettre d'Émile Chanoux à Anselme Réan publiée dans É. Chanoux, *op. cit.*, p. 123-125.

se rend compte de l'utilité des revues pour étudier un milieu intellectuel.

Le dernier exemple de revue que j'ai pu utiliser est celui de *l'Unità Europea*, l'organe du *Mouvement Fédéraliste Européen* maintes fois rééditée et archivée aux archives des Communautés Européennes de Florence.[16] Cet exemple est aussi intéressant car la revue débute dans la clandestinité en Suisse en 1943. La fondation de la revue pour relayer les idées fédéralistes du M.F.E. illustre le travail de propagande fédéraliste des émigrés italiens pendant la seconde guerre mondiale. Il est intéressant de noter que *l'Unità Europea* ne diffuse pas que des articles des membres du M.F.E. en faveur du fédéralisme européen. La déclaration de Chivasso a ainsi été publiée par ce journal durant l'année 1944.[17] En outre, cette revue est d'une grande utilité car elle donne un aperçu des activités fédéralistes en Suisse pendant la guerre ce qui serait très difficile à évaluer sans elle.

La portée d'une revue est donc très différente suivant le contexte dans lequel elle est publiée et l'engagement qu'elle véhicule. Ces trois exemples symbolisent trois étapes de la pensée fédéraliste alpine, au début du siècle, dans l'entre-deux guerres et pendant la guerre. On peut ainsi suivre pas à pas l'évolution de l'engagement en analysant ces revues en tant que milieu intellectuel à part entière. Le discours mais aussi l'environnement de la revue nous intéressent au tout premier plan car ils constituent des sources d'une grande richesse pour qui veut étudier en détail un milieu intellectuel.

3.2. Les correspondances

Au contraire des revues qui nous éclairent sur l'aspect collectif de l'engagement, les correspondances mettent en exergue les rapports intimes et individuels que les militants entretiennent entre eux. Pour notre sujet, elles sont parcellaires du fait des difficultés de communiquer pendant la guerre ou sous le fascisme, le courrier étant souvent ouvert ou égaré.

Cependant, dans la publication des *Écrits*[18] d'Émile Chanoux, on peut trouver de nombreuses lettres que le fédéraliste valdôtain a écrites pendant ses années de militantisme jusqu'à sa mort en 1944. La grande majorité de ces lettres est adressée à l'abbé Joseph-Marie Trèves, président de *La Jeune Vallée d'Aoste*, ancien membre de la *Ligue Valdôtaine* et grande figure du régionalisme valdôtain dans la première moitié du siècle. À la lecture de cette correspondance, on peut se rendre compte de l'importance de cet homme dans la formation politique et religieuse de Chanoux, notamment pendant les années 1920-1930. Peu à peu, Trèves apparaît comme le maître spirituel d'Émile Chanoux.

Les lettres, au-delà des sentiments personnels de Chanoux sur la ville de Turin

[16] Archives Historiques des Communautés Européennes (AHCE), fonds Altiero Spinelli.

[17] *L'Unità Europea*, n. 5, juillet-août 1944, fonds AS 4.

[18] Émile Chanoux, *op. cit.*, Aoste, Imprimerie valdôtaine , 1994, pp. 118-218.

par exemple, traitent quasiment toutes de l'organisation de *La Jeune Vallée d'Aoste* et des actions à mener pour défendre la cause valdôtaine face au fascisme. Chanoux continue donc de participer à l'engagement régionaliste tout en poursuivant ses études à Turin. Il semble informé des activités du mouvement, de l'arrivée de nouveaux membres et des difficultés de mise en place d'actions durables. De plus, de nombreuses fois dans ses lettres, Chanoux conseille à l'abbé Trèves de recruter des jeunes valdôtains rencontrés à Turin et avec qui il a débattu lors de ses retours à Aoste. On trouve ainsi les noms de Severino Caveri, Rodolphe Coquillard ou de Joseph Bréan ce qui nous aide à cerner la composante humaine de ce milieu intellectuel clandestin. Enfin, cette correspondance fait ressortir l'évolution de l'engagement de Chanoux dans les années 1930 et l'émergence d'une pensée fédéraliste associée à l'idée régionaliste. Dans ses lettres à caractère souvent lyrique, Chanoux développe son rapport à la foi catholique et à l'idée fédéraliste. De plus, on peut remarquer que Chanoux associe son discours fédéraliste à son amour de la terre valdôtaine et des Alpes en particulier.

L'exemple des lettres écrites par Émile Chanoux montre en quoi les correspondances nous renseignent sur les systèmes de représentations des fédéralistes alpins. Les développements lyriques et parfois intimistes sur les raisons de l'engagement fédéraliste permettent aux historiens d'analyser la psychologie de certains militants ce qui constitue une source de premier ordre.

L'autre intérêt des correspondances pour notre sujet est de révéler la place d'un militant à l'intérieur d'un réseau.

En effet, chaque militant utilise ses propres réseaux pour les mettre au service du milieu intellectuel auquel il appartient. L'exemple des correspondances de Mario Alberto Rollier[19] est à ce sujet très intéressant.

Ce personnage issu des milieux protestants régionalistes vaudois de Torre Pellice fut, pendant la Seconde Guerre mondiale, parmi les fondateurs du M.F.E. avec Altiero Spinelli et Ernesto Rossi. Il effectua ses études à Milan dans les années trente où il rencontra le communiste et régionaliste valdôtain Lino Binel. Ces deux hommes inspirés par le fédéralisme de Carlo Cattaneo, sensibles au régionalisme et au fédéralisme européen furent à l'origine de la rencontre de Chivasso qui aboutit à la *Déclaration des représentants des populations alpines* du 19 décembre 1943.

Dans sa correspondance avec Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, Mario Alberto

[19] Pour une biographie précise de Mario Alberto Rollier et son passage des milieux intellectuels vaudois au fédéralisme européen du M.F.E. nous renvoyons à l'excellente étude effectuée par Cinzia Rognoni Vercelli, *Mario Alberto Rollier, un valdese federalista*, Milano, Jaca Book, 1991.

Rollier sensibilise les deux hommes forts du fédéralisme européen à la *cause alpine* et permet la publication de la déclaration de Chivasso dans *L'Unità Europea*. Ces correspondances montrent donc comment ce militant a su inscrire le fédéralisme alpin dans le fédéralisme européen. Il constitue par cela ce que l'on pourrait appeler un militant charnière car il met en réseau deux milieux intellectuels.

Les correspondances, sont donc elles aussi des sources de première importance pour l'étude des fédéralistes alpins. Elles permettent tout d'abord à l'historien d'analyser un rapport plus intime à l'engagement. En outre, elles nous renseignent sur le rôle de certains militants dans le passage de milieux intellectuels alpins éparpillés à des réseaux fédéralistes alpins à caractère international.

3.3. Les sources littéraires

La source littéraire n'est pas une source habituellement utilisée pour étudier des milieux intellectuels. Pour autant, en ce qui concerne les milieux fédéralistes alpins, elle apporte des informations supplémentaires quant à la teneur de l'engagement de ces hommes.

L'exemple des *helvétistes* me paraît le plus prompt à symboliser ce militantisme romanesque. Il convient tout d'abord de noter que le milieu intellectuel helvétiste s'est constitué autour d'une problématique littéraire plus que politique. En effet, dans une période d'exaltation du sentiment national, certains auteurs suisses tels Gonzague de Reynold, Charles-Albert et Alexandre Cingria ou Charles-Ferdinand Ramuz se regroupèrent afin de réfléchir à la singularité de la littérature suisse de langue française notamment par rapport à la littérature française. Ces hommes créèrent *La Nouvelle Société Helvétique* en 1904 destinée à exalter une littérature nationale suisse. Cette littérature à caractère nationaliste utilisa rapidement le mythe alpin pour se développer. Les ouvrages de Charles-Ferdinand Ramuz illustrent très bien cette exaltation du mode de vie montagnard, de la vie villageoise et du rapport à la nature comme fondement de l'identité nationale suisse. C'est bien cette utilisation du mythe alpin pour fonder une identité nationale qui nous intéresse ici car les Alpes ne se cantonnent pas à la Suisse. Cela révèle tout d'abord que les *helvétistes* présentent la Suisse comme le coeur de la civilisation alpine. De plus, cette contradiction explique le paradoxe originel de l'engagement fédéraliste alpin qui mêle nationalisme et internationalisme. En cela, le fédéralisme alpin se singularise des autres mouvements européistes du début du siècle que l'on se plaît à présenter comme démocratiques.

On observe alors l'utilité et la richesse des sources littéraires pour l'étude des fédéralistes alpins. L'engagement politique est empreint de sentimentalisme littéraire. L'exemple des *helvétistes* qui commencèrent par être un mouvement littéraire avant de devenir un mouvement politique illustre à merveille ce sentimentalisme politique.

D'autre part, on peut noter que tant chez les fédéralistes valdôtains que chez les régionalistes français, la littérature occupe une place importante dans l'engagement. Les valdôtains considéraient d'ailleurs la publication d'une anthologie littéraire valdôtaine comme une action politique à caractère régionaliste. De plus, le père fondateur du régionalisme français, Frédéric Mistral, utilisa la poésie et le roman en langue provençale pour exprimer ses positions politiques. On voit alors l'importance des problématiques linguistiques, littéraires et régionalistes dans l'engagement fédéraliste alpin.

La source littéraire est donc un outil précieux pour notre étude même s'il convient de la manier avec précaution tant l'historien est démuni pour l'utiliser comme source à part entière.

Une nouvelle fois, le croisement des sources est indispensable.

3.4. Les problèmes des sources imprimées

On peut remarquer dans la bibliographie de cette étude l'abondance des sources imprimées. Pourquoi tant de documents relatifs au fédéralisme alpin ont-ils été publiés et réédités ?

La question mérite selon moi d'être posée tant elle questionne l'historien lorsqu'il se déplace pour étudier ces sources.

Mon déplacement en Val d'Aoste a été en cela très intéressant. En effet, j'ai pu prendre conscience de l'importance des régionalistes et des fédéralistes alpins de la première moitié du XX^{e} siècle dans l'imaginaire politique des valdôtains d'aujourd'hui. Ce n'est pas tant l'engagement fédéraliste de ces hommes que leurs idéaux régionalistes en faveur d'une autonomie du Val d'Aoste en Italie qui sont glorifié. Ainsi Émile Chanoux, l'abbé Trèves ou Joseph Bréan sont considérés par les populations valdôtaines comme les précurseurs qui ont permis le statut d'autonomie de la région en 1948. Émile Chanoux en particulier constitue aujourd'hui un véritable mythe historique pour la région du Val d'Aoste.

À partir de ce mythe, tout un travail de mémoire a été entrepris en Val d'Aoste afin de perpétuer chez les jeunes générations cet idéal autonomiste. La fonction sociale et politique de ce travail de mémoire est donc évidente. Ainsi depuis le second après-guerre, un énorme travail historique accompagné d'une grande entreprise éditoriale a été effectué pour rééditer les écrits des régionalistes et des autonomistes valdôtains. Les financements de la région Vallée d'Aoste (très riche au demeurant) ont permis ce travail de dépouillement et de classement avec la mise en place d'un Institut Régional de la Résistance et l'ouverture d'un fonds *Page*[20] aux archives régionales d'Aoste. Le travail historique s'est ainsi accompa-

[20] Ernest Page fut membre de la Jeune Vallée d'Aoste dès sa création en 1925. Avocat de formation, il entra dans la Résistance aux côtés de Chanoux.

gné de la construction d'un véritable mythe, notamment autour de la personne d'Émile Chanoux. Néanmoins, ce processus n'a pas toujours fait la lumière sur les zones d'ombre du régionalisme valdôtain et notamment les collusions de certains membres de la *Ligue Valdôtaine* et de la section valdôtaine du *Parti Populaire Italien* avec le fascisme et le nazisme à partir de 1943. Il fut donc beaucoup moins aisé de trouver des documents sur Anselme Réan que sur Émile Chanoux du fait que les écrits du premier n'ont pas été publiés.

On voit donc les problèmes que pose cette politique de réédition de certains documents historiques pour l'historien. Cette remarque qui peut être étendue à l'histoire de la construction européenne n'est pas sans poser problème lorsqu'il s'agit d'aborder la composante nationaliste, autoritaire et ethniste du fédéralisme alpin.

Cette volonté de reconstruire une histoire officielle de l'idée alpine et d'ancrer cette idée dans l'idéal démocratique peut être dangereuse à l'heure où l'on tente de définir la fonction de l'Arc Alpin en Europe. Il convenait de souligner ce problème lorsqu'on aborde la question des sources pour un tel sujet.

LIEUX, MILIEUX ET RÉSEAUX INTELLECTUELS DU FÉDÉRALISME ALPIN

Nous avons vu dans la définition du sujet et sa délimitation chronologique que toute notre étude tournait autour des notions de lieux, de milieux et de réseaux intellectuels alpins. Ces notions ne peuvent être envisagées que dans leur rapport au politique. En cela il semble que Christophe Prochasson ait très bien défini ces problématiques. Dans l'introduction de son ouvrage *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, il nous dit que

> Contribuer à l'histoire des intellectuels équivaut à prendre la mesure du rapport permanent qu'entretient une catégorie infime de la population avec cette dimension qui conditionne une façon d'être au monde.

Il ajoute que

> Les faits et gestes des intellectuels ne sont pris en compte que comme cadres de l'activité intellectuelle envisagée dans son rapport au politique [...]. Des lieux, des milieux et des réseaux encadrent son activité professionnelle et son engagement politique. Ces trois niveaux d'analyse ont permis de mieux envisager les modalités de leur intervention politique et les conditions de l'élaboration idéologique, puis celle de l'influence. Chaque lieu donne ainsi naissance à un milieu

> qui [...] permet de cerner des relations dynamiques, intellectuelles, affectives, sociales, entre plusieurs individus [...]. Au-dessus de ces milieux, des réseaux à leur tour, structurent la vie intellectuelle. Des revues ou des groupes peuvent former entre eux des réseaux qui présentent le caractère d'être les outils d'une stratégie politique ou intellectuelle [...]. Chacun y trouve une part de son identité [...]. En dehors du réseau, l'individu social – le seul qui retient notre attention – n'est plus rien.[21]

À partir de cette définition d'ensemble, il convient d'appliquer aux réseaux fédéralistes alpins une approche plus spécifique. C'est pourquoi j'ai voulu insister sur les notions de réseaux d'accueil, de générations intellectuelles et d'internationalisation du fédéralisme alpin.

1. La notion de milieu d'accueil et son intérêt

En quoi les milieux intellectuels qui ont permis l'expression de l'idéologie fédéraliste dans les Alpes nous intéressent-t-ils ? Tout d'abord parce qu'ils nous permettent de voir comment l'idée fédéraliste s'est formée dans les Alpes. De plus, seule une étude approfondie de ces réseaux d'accueil permet d'étudier les ruptures et les continuités de l'engagement fédéraliste alpin. Enfin, à partir de ces réseaux intellectuels, nous pourrons étudier en profondeur le processus d'autonomisation des fédéralistes alpins par rapport à leurs structures d'accueil.

1.1. L'importance des fondateurs

Tout milieu intellectuel se forme autour d'un ou plusieurs hommes forts qui impriment leur marque sur la forme et les revendications de ce milieu. Souvent dotés d'une forte personnalité, ces hommes constituent, du moins au départ, l'ossature d'un milieu intellectuel et orientent ses revendications.

La personnalité d'Anselme Réan, fondateur de la *Ligue Valdôtaine* est à ce sujet extrêmement intéressante. Ce fils d'une grande famille de banquiers catholiques devint médecin au début du siècle. Il profita des réseaux familiaux pour créer la *Ligue valdôtaine* à l'aide d'autres notables locaux. On trouve ainsi dans *Le Duché d'Aoste* daté du 17 novembre 1909[22] la liste des membres du *Comité promoteur pour la conservation de la langue française dans la Vallée d'Aoste (ou Ligue Valdôtaine)*. Les membre de ce comité sont soit des avocats, soit des doc-

[21] C. Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)*, Paris, Seuil, 1993. pp. 6-7. De même, nous renvoyons le lecteur à M. Trebitsch, « La chapelle, le clan, le microcosme », dans *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*, Cahier de l'IHTP, n. 20, mars 1992, p. 20.

[22] J.C. Perrin, *La « Ligue Valdôtaine »*, Aoste, Cahiers sur le particularisme Valdôtain n. 11, Imprimerie valdôtaine, 1974, pp. 112-114.

teurs, soit des notaires, soit des chanoines. Ainsi, le docteur Réan a su s'entourer des notables de la Vallée afin de défendre la cause régionaliste.

On ne peut s'empêcher alors de soulever le principal problème de ce milieu régionaliste valdôtain, à savoir son assise locale chez la majorité des habitants, les paysans. Le docteur Réan se battra jusqu'en 1923 pour sensibiliser les populations à cette cause sans jamais y parvenir réellement. On observe donc l'impact des fondateurs d'un milieu intellectuel sur la forme et les problématiques de l'engagement qu'il défend.

Cette composante élitaire du premier milieu régionaliste valdôtain se retrouvera plus tard chez *La Jeune Vallée d'Aoste* d'Émile Chanoux et de l'abbé Trèves et ce malgré un réel effort de pédagogie et de propagande chez les populations paysannes. Ainsi, *La Jeune vallée d'Aoste* tout en se définissant comme l'antithèse de la *Ligue valdôtaine*, en récupère les assises sociologiques. On voit alors l'importance des fondateurs dans l'évolution d'un milieu intellectuel. La *Ligue Valdôtaine* et son fondateur Anselme Réan imprimeront donc leur marque sur le fédéralisme d'Émile Chanoux et de *La Jeune Vallée d'Aoste* tout au long de la période étudiée. Il est important de déceler ces liens de filiation pour comprendre les ruptures et les continuités de l'engagement fédéraliste en Val d'Aoste.

En Suisse, la personnalité de Gonzague de Reynold a aussi eu un impact sur l'engagement des *helvétistes*. Cet aristocrate fribourgeois à la personnalité très ambiguë a marqué de son empreinte toute la droite nationaliste suisse.[23] Lorsqu'il crée la revue *La Voile latine*, Gonzague de Reynold souhaite exalter un esprit Suisse basé sur la composante alpine et le fédéralisme. Toutefois, Reynold s'entoure pour cela de Suisses francophones ou italophones comme C.F. Ramuz ou C.A. Cingria. Jamais, ce premier milieu d'intellectuels helvétistes n'a su trouver des collaborateurs germanophones capables de contribuer à l'exaltation de cet esprit suisse. Ce milieu intellectuel resta donc essentiellement romand. Cela n'étonne pas, pour un milieu très antigermaniste et panlatiniste, que l'on n'y trouve pas de suisses allemands. Le nationalisme de Reynold n'étant autre qu'un régionalisme romand larvé.

Néanmoins, lorsqu'en 1940, Denis de Rougemont, plutôt opposé aux idées de Reynold, fonde *La Ligue du Gothard* avec de nombreux intellectuels suisses, il souhaite regrouper le maximum de personnalités du monde intellectuel helvétique. Cette ligue de défense du fédéralisme suisse face aux totalitarismes répond à une logique d'unité nationale sans préférences aucunes. Mais lorsqu'on

[23] Pour l'étude de l'environnement intellectuel de Reynold au début du siècle, voir A. Clavien, « Plaidoyer pour un fantôme : l'intellectuel en Suisse romande au début du siècle », dans *Mil neuf cent*, 1994, pp. 129-149. Sur les conditions de création de la Voile latine et de la nouvelle société helvétique, voir A. Clavien, *op. cit.*, 1994.

lit la correspondance de René Leyvraz avec Gonzague de Reynold, on se rend compte des difficultés de la ligue à trouver des intellectuels germanophones. Non que tous ces intellectuels fussent favorables au national-socialisme mais plutôt qu'ils se sont toujours situés en dehors des milieux nationalistes suisses. On voit donc que l'empreinte de Reynold et de *La Voile latine* sur les milieux de la droite intellectuelle helvétique restait prégnante près de 30 ans après.

Les deux exemples d'Anselme Réan en Val d'Aoste et de Gonzague de Reynold en Suisse montrent l'impact des fondateurs sur un milieu intellectuel. La *Ligue Valdôtaine* comme *La Nouvelle Société Helvétique* (mouvement qui créa la *Voile Latine*) ne furent pas des milieux fédéralistes alpins mais ils accueillirent cette idée fédéraliste avec bienveillance et formèrent les premiers fédéralistes alpins. Ces derniers se distancièrent de ces milieux d'accueil tout en gardant certaines composantes de leur engagement. Ainsi *La Jeune Vallée d'Aoste* récupéra les réseaux tissés par la *Ligue valdôtaine* et avec eux leurs composantes élitaires. De même *la Ligue du Gothard* récupéra la composante essentiellement romande de la *Nouvelle Société helvétique*. Mais au-delà des composantes sociologiques ou linguistiques des milieux d'accueil, ces nouveaux milieux fédéralistes alpins héritèrent aussi de tout un arsenal idéologique qui connota leur engagement.

1.2. Un creuset idéologique

D'un point de vue idéologique, le milieu d'accueil des fédéralistes alpins joue aussi le rôle de creuset. Toute nouveauté est ainsi assimilée dans le corpus d'idées du milieu. Il convient d'étudier les modalités d'inscription de l'idée fédéraliste dans les réseaux régionalistes valdôtains et nationalistes suisses. En quoi ces milieux de départ ont-ils donné au fédéralisme alpin sa singularité ?

C'est la composante religieuse du fédéralisme alpin qui illustre le mieux l'influence idéologique des milieux d'accueil.

En Val d'Aoste, le régionalisme linguistique va chercher ses racines dans la tradition gallicane de l'Église valdôtaine.[24] Il n'est donc pas étonnant de trouver dans les membres de la *Ligue valdôtaine* un nombre élevé d'ecclésiastiques. L'engagement fédéraliste en Vallée d'Aoste est donc intimement lié au catholicisme, car régionalisme et catholicisme y furent dès le départ indissociables. De plus, le fédéralisme s'est développé à l'intérieur des milieux régionalistes.

Les évolutions dans l'idéologie d'un homme comme Émile Chanoux sem-

[24] À ce sujet nous renvoyons à l'étude de R. Nicco, *Le parcours de l'autonomie*, Aoste, Musumeci éditeur, 1998. L'auteur montre admirablement bien les mécanismes historiques conduisant au premier régionalisme valdôtain du début du XX[e] siècle.

[25] Pour une biographie d'Émile Chanoux et un développement sur son parcours idéologique, voir L.R. Dempsey, *La vie et l'œuvre d'Émile Chanoux*, Aoste, Imprimerie Duc, 1987.

blent alors beaucoup plus logiques.[25] Il commence sa carrière comme président des jeunesses catholiques d'Aoste puis se sensibilise très vite au régionalisme par l'intermédiaire de la *Ligue valdôtaine* et de l'abbé Joseph-Marie Trèves. De plus, le *Parti Populaire Italien* de Luigi Sturzo, auquel Chanoux adhère entre 1920 et 1923, développe une idéologie communaliste et fédéraliste en liaison avec l'idéal de l'Église romaine. A partir de ce substrat idéologique, Chanoux effectuera ses études en droit à Turin où il écrira un mémoire intitulé, *Delle minoranze etniche nel diritto internazionale.*[26] Il étendra alors son analyse des problématiques valdôtaines à toute l'Europe et en particulier aux minorités allogènes en Italie. C'est en revenant de Turin qu'il passera effectivement du régionalisme valdôtain au fédéralisme alpin. En effet, le système fédéral lui semble le plus adéquat à répondre d'une part à son engagement catholique et d'autre part à ses positions régionalistes. On se rend compte alors de l'importance des années turinoises chez Chanoux car il passe d'une vision valdôtaine à une vision européenne des problématiques régionales. Du même coup, il passe du régionalisme au fédéralisme.

Enfin, la dernière évolution idéologique de Chanoux est aussi influencée par sa foi catholique. En effet, son passage du fédéralisme alpin au fédéralisme européen répond, entre autre, à l'idée de recréer l'idéal de la chrétienté médiévale et de dépasser la centralisation des États-nations. Émile Chanoux, dans son engagement associe toujours le spirituel et le temporel dans une idéologie globalisante qui passa souvent par des amalgames idéologiques.[27] Cette particularité n'est pas propre à Chanoux, elle est présente chez quasiment tous les fédéralistes alpins. Par ces explications, on peut mieux comprendre le rôle de creuset idéologique joué par les milieux d'accueil.

Un autre fédéraliste alpin illustre tout à fait cette composante religieuse du fédéralisme alpin, Denis de Rougemont.[28] De confession protestante, ce jeune suisse né en 1906, fut très influencé par la théologie de Karl Barth qui renouvela la pensée protestante au XX^{e} siècle. Ce protestantisme novateur se retrouve chez de Rougemont pendant ses années françaises où, parallèlement à ses engagements politiques avec les revues *Esprit* et *Ordre Nouveau*, il s'engage sur le terrain religieux avec la création de la revue protestante *Hic et Nunc*. Cette réflexion

[26] La version italienne de ce mémoire est présente dans Émile Chanoux, *op. cit.*, pp. 822-872.

[27] Sur la composante catholique de l'engagement fédéraliste de Chanoux, voir T. Omezzoli, « La matrice cattolica del federalismo di Émile Chanoux », dans Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, *Émile Chanoux et le débat sur le fédéralisme*, Nice, Presses d'Europe, 1997, pp. 149-155.

[28] Pour une comparaison du fédéralisme de Chanoux et de de Rougemont, voir F. Saint-Ouen, « Émile Chanoux et Denis de Rougemont », dans Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, *op. cit.,* pp. 67-75.

[29] J. Touchard, « L'esprit des années trente », dans *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris, Hachette, 1960.

religieuse qui accompagne sa formation politique est typique de « l'esprit des années trente » dont parle Jean Touchard.[29] De ce substrat de départ, de Rougemont développera un fédéralisme européen original basé sur la responsabilité de la personne. On ne peut alors s'empêcher de rapprocher cette théorie politique de la mystique protestante basée elle aussi sur le concept de responsabilité individuelle. Au-delà de ce concept de responsabilité, Denis de Rougemont fonde son fédéralisme sur la doctrine de « l'unité dans la diversité » qui n'est autre qu'une application politique de la notion de trinité. On voit donc comment la formation barthienne de de Rougemont a influencé son engagement pour le fédéralisme européen.[30]

Ces deux exemples protestant et catholique montrent en quoi les milieux religieux qui ont accueilli les idées fédéralistes dans les Alpes ont influencé les fédéralistes alpins dans leurs théories politiques. Ce mélange du temporel et du spirituel constitue une originalité majeure du fédéralisme alpin et c'est l'étude des milieux d'accueil qui nous permet d'effectuer cette analyse. L'intérêt d'un tel concept paraît alors évident pour notre recherche.

2. Les modalités de renouvellement du fédéralisme alpin, du milieu au réseau

Par l'étude de la notion de milieu d'accueil, nous avons pu voir en quoi certains traits des milieux intellectuels du début du siècle pouvaient se retrouver dans la pensée des fédéralistes alpins. À présent, il convient de nuancer ces liens de filiation en analysant les modalités de renouvellement de ces milieux intellectuels. Nous avons vu en première partie que ce phénomène de renouvellement était commun et concomitant à la Suisse, à la France et au Val d'Aoste. À présent, le concept de génération intellectuelle nous sera d'un grand secours car il nous permettra d'identifier ces générations et d'étudier leurs particularités.[31]

2.1. Le renouvellement des milieux valdôtains

L'exemple des milieux valdôtains illustre mieux qu'aucun autre ce renouvellement des milieux et l'apparition d'une nouvelle génération d'intellectuels. En

[30] Pour une biographie intellectuelle de Denis de Rougemont, voir F. Saint-Ouen, *Denis de Rougemont l'européen*, Genève, Fondation Denis de Rougemont, 1994.

[31] Sur le concept de génération intellectuelle, voir P. Beneton, « La génération 1912-1914 », dans *Revue française de science politique*, vol XXI/5, octobre 1971, pp. 981-1009. De même, voir le sous-titre intitulé « une génération d'Agathon » dans P. Ory et J.F. Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992, p 57 et suivantes. Enfin voir M. Winock, « Les générations intellectuelles », dans *Vingtième siècle*, avril-juin 1989, pp. 17-38.

effet, la *Ligue Valdôtaine* créée en 1909 par Anselme Réan constitua, comme nous l'avons vu, un milieu intellectuel régionaliste centré sur la question linguistique. Néanmoins, avec l'avènement du fascisme en 1922, les positions de la *Ligue Valdôtaine* et en particulier celles de son fondateur vis-à-vis du régime mussolinien semblent très problématiques. Ce dernier considérait le fascisme comme un régime nouveau et capable de donner au Val d'Aoste toute l'autonomie qu'il demanderait. Peu à peu, une scission se développe au sein de la *Ligue Valdôtaine* entre les défenseurs et les opposants au régime fasciste. Anselme Réan se coupe progressivement des autres militants plus jeunes emmenés par Émile Chanoux. En 1925, cette scission se concrétise avec la création de *La Jeune Vallée d'Aoste* par un groupe de dissidents[32] de la *Ligue Valdôtaine* considérant que fascisme et régionalisme sont inconciliables et dénonçant les sympathies de Anselme Réan vis-à-vis du nouveau régime en place. Le nom même du nouveau groupe est révélateur de cette volonté de renouvellement de l'engagement régionaliste valdôtain. Cette nouvelle génération diffère aussi de la première car tout en se formant à l'idée régionaliste au sein de la *Ligue Valdôtaine*, ces hommes poursuivirent leur cursus universitaire pour la plupart à Turin ou à Milan. Cette double formation enrichît leur engagement et étoffa du même coup leurs revendications comme nous l'avons vu pour Émile Chanoux.

Cette date de 1925, marque donc l'avènement d'une seconde génération de militants qui renouvelèrent l'engagement et l'idéologie des régionalistes valdôtains. De plus, le fédéralisme commença dès les années trente à devenir une des revendications majeures de ces hommes. La personnalité d'Émile Chanoux influa énormément sur ce changement de cap des régionalistes valdôtains. À lui seul, il symbolise la résistance au fascisme, le renouvellement des milieux intellectuels valdôtains et l'inscription du fédéralisme dans les systèmes de représentation de cette nouvelle génération. On peut parler à son sujet de premier fédéraliste Alpin.

2.2. Le renouvellement des milieux helvétistes

Pour les *helvétistes*, le renouvellement est tout aussi frappant avec l'apparition d'une nouvelle droite extrême romande qui influencera grandement le fédéralisme alpin de par sa composante ethnique. À ce sujet, Claude Hauser nous offre une analyse très précise de l'apparition du « romandisme intégral » et du passage

[32] Déjà en 1923, Joseph-Marie Alliod, en désaccord total avec Réan sur l'attitude à suivre vis-à-vis du fascisme, créa un *Groupe d'action régionaliste* qui dura de 1923 à 1925. Ce groupe n'eut pas le temps d'entreprendre des actions, c'est pour cela que nous n'en parlons que très peu. La Jeune Vallée d'Aoste fut donc composée des fondateurs du groupe d'action régionaliste Joseph-Marie Alliod et Joseph-Marie Trèves mais aussi d'Ernest Page et d'Émile Chanoux. Plus tard, ils seront rejoints par Severino Caveri, Joseph Bréan et Mgr. Stévenin.

au fédéralisme ethnique dans le second après-guerre. L'auteur explique que dans les années trente, les *helvétistes*,

> Ces promoteurs d'un réarmement moral de la Suisse empreints d'idéaux nationalistes et xénophobes, se heurtent dès le premier après-guerre à une autre mouvance intellectuelle en symbiose avec les idées de l'Action française, particulièrement active dans les cantons limitrophes de l'Arc jurassien : les romandistes [...]. Propagée essentiellement par les élites intellectuelles neuchâteloises, jurassiennes et genevoises proches de l'extrême-droite, l'idée du romandisme intégral peut se définir comme une réaction nationaliste romande à l'internationalisme de la Société des Nations et à la centralisation helvétique. Pour le journaliste d'origine vaudoise Maurice de Rameru (*Entre la France et nous*, 1928), les journalistes neuchâtelois Alfred Lombard (*Une terre, une langue*, 1929) et Eddy Bauer ou le directeur-fondateur des Cahiers Vaudois (1928) Sven Stelling-Michaud, les élites romandes doivent réagir au prétendu complot germano-bolchévico-centralisateur qui menace d'étouffer la Romandie. [...]. Défenseurs d'un fédéralisme fondé sur une tradition suisse pré-révolutionnaire se référant au Royaume de Bourgogne médiéval qui outrepassait la frontière franco-suisse, les romandistes le concrétisent dans une revendication ethno-politique : l'autonomisation de la Suisse Romande détachée d'un bloc alémanique diabolisé.[33]

Ainsi en Suisse, le renouvellement est tout aussi important qu'en Val d'Aoste. Ces *romandistes* accompagnés du groupe de Georges Oltramare, *l'Union Nationale* renouvellent les milieux intellectuels d'extrême-droite en Suisse. Ces groupes furent plus extrémistes et surtout sécessionnistes, au contraire des fondateurs qui mettaient en avant une identité suisse basée sur la coexistence de plusieurs communautés linguistiques et un fédéralisme suisse à composante alpine.[34] Néanmoins, ils ne rencontreront pas la même audience que les *helvétistes* car, à partir de 1938, les milieux intellectuels suisses mettent en avant les valeurs de défense nationale symbolisées par la création de *La Ligue du Gothard* en 1940. Les *helvétistes* reprirent alors le devant de la scène intellectuelle suisse.

Mais on peut dire sans conteste que ces nouveaux groupes très influencés par Maurras, participèrent au développement du fédéralisme alpin. C'est à partir de ce moment que l'on peut remarquer une scission à l'intérieur du fédéralisme alpin notamment en Suisse entre la composante européiste et la composante ethniste et traditionaliste.

Cette fracture semble encore plus apparente en France chez les non-confor-

[33] C. Pomeyrols et C. Hauser, *op. cit.*, pp. 26-27.

[34] Pour une analyse précise de ces groupes de droite et d'extrême-droite en Suisse et de leurs divergences, voir P-Y Simonin, *L'Action française et la Suisse romande. Les Revues (1904-1930). Essai de classification des thèmes*, Mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université de Fribourg, 1961.

mistes des années 1930.

2.3. Les non-conformistes des années 1930, des milieux aux réseaux fédéralistes alpins

Ce groupe d'intellectuels français souvent étudié nous intéresse à plusieurs égards. Tout d'abord car ils renouvelèrent la pensée politique française au même titre que *La Jeune Vallée d'Aoste* en Val d'Aoste ou les *romandistes* en Suisse. Ensuite parce qu'ils développèrent sensiblement l'idée fédéraliste et nombre d'entre eux prônèrent une solution fédérale en réponse au constat d'une crise de civilisation en Europe. Enfin car ils furent très vite en relation avec d'autres milieux européens et notamment les milieux fédéralistes alpins. On peut parler à ce sujet d'ouverture du fédéralisme alpin par ce groupe d'intellectuels. Il est intéressant de noter que les milieux helvétistes et les milieux valdôtains n'entretenaient entre eux aucun contact et que ce furent les milieux non-conformistes qui jouèrent le rôle de relais. En cela ils furent à l'origine de la mise en place de réseaux fédéralistes alpins.

Il n'est pas question ici de détailler la mise en place de cette nouvelle génération d'intellectuels tant elle répond à des facteurs multiples qui sortent de notre champ d'étude. Néanmoins, pour résumer, cette génération peut se diviser en trois groupes, la *Jeune Droite, Esprit* et *Ordre nouveau*. La *Jeune droite* avec des hommes comme Thierry Maulnier, Jacques Maritain, Henri Massis, se dressa contre l'hégémonie de l'*Action Française* et les contradictions de son chef Charles Maurras pour renouveler la pensée politique et religieuse de la droite et de l'extrême-droite françaises.[35] Le groupe d'*Esprit*, avec Emmanuel Mounier et Georges Izard et avec comme collaborateur régulier Jacques Maritain, fut à l'origine de la pensée personnaliste fondant tout son engagement sur le primat de la personne, différente du collectivisme soviétique et de l'individualisme américain. Ils créèrent d'ailleurs un parti intitulé *la troisième force.*[36] Enfin le groupe de l'*Ordre nouveau* avec des hommes comme Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Arnaud Dandieu ou Daniel-Rops.

Ces trois groupes ne furent pas imperméables loin s'en faut. Ainsi Denis de Rougemont participa à de nombreux numéros d'*Esprit.* De même, Alexandre Marc fut chargé de la rubrique internationale d'*Esprit*.

Chez ces trois groupes, l'idéologie fédéraliste était très présente notamment chez de Rougemont, Marc, Daniel-Rops, Jacques Maritain et tant d'autres. Mais ce qui nous intéresse ici ce sont les relations de ces hommes avec les milieux fédé-

[35] Pour une analyse précise de la *Jeune droite*, nous renvoyons à l'excellente étude effectuée par N. Kessler, *Histoire politique de la Jeune droite (1929-1942), une révolution conservatrice à la française*, Paris, L'Harmattan, 2001. De même, nous renvoyons à la partie consacrée à la *Jeune droite* du livre de J-L Loubet del Bayle, *op. cit.*, 1969, pp. 37-77.

[36] L'étude de référence concernant *Esprit* reste celle de M. Winock, *Esprit : des intellectuels dans la cité. 1930-1950*, Paris, Seuil, 1996.

ralistes suisses et les fédéralistes valdôtains.

Trois exemples suffisent à illustrer le rôle de relais des non-conformistes dans le fédéralisme alpin. Outre Denis de Rougemont qui fut l'ambassadeur des milieux de la droite suisse en France, il convient de citer Daniel-Rops qui entretint une correspondance et une longue amitié avec Joseph Bréan membre de *La Jeune Vallée d'Aoste.* De même Charles-Ferdinand Ramuz participa aux milieux non-conformistes car il fut collaborateur d'*Esprit* dans les premières années de la revue. Enfin Jacques Maritain entretint une longue correspondance avec Charles Journet, membre des milieux intellectuels de la droite suisse romande.

On voit donc que les milieux non-conformistes permirent à l'idée fédéraliste alpine de se propager par l'intermédiaire de certains intellectuels à cheval sur plusieurs milieux ou en relation directe avec les milieux fédéralistes alpins. On peut parler à ce sujet du passage du milieu cloisonné et centré sur l'idée régionaliste au réseau ouvert et perméable aux idées fédéralistes dans le cadre d'une Europe nouvelle. Cette période fut donc décisive dans la mise en place de l'identité de l'engagement des fédéralistes alpins.

Néanmoins, il me semble important de noter que chez ces non-conformistes, la fracture entre les chantres d'un fédéralisme ethnique et les européistes n'est pas clairement définie. On pourrait identifier la *Jeune droite* comme plutôt portée sur le fédéralisme ethnique et les deux autres groupes portés sur le fédéralisme européen avec une composante plus sociale.

Ce sera la Seconde Guerre mondiale qui séparera définitivement les deux camps. D'une part, les fédéralistes ethniques souhaitant rapprocher le régionalisme de Vichy avec le cantonalisme suisse et d'autre part les fédéralistes résistants qui se regroupèrent pour la plupart en Suisse ou aux États-Unis pour défendre l'idée d'une Europe fédérale à base démocratique.

3. La division des réseaux fédéralistes alpins, résistance et collaboration

Aux vues des analyses précédentes, on se rend compte que le fédéralisme alpin est allé piocher ses racines dans les réseaux nationalistes et régionalistes aux penchants autoritaires très marqués. Même Émile Chanoux qui apparaît comme le symbole de la Résistance au fascisme en Val d'Aoste, n'a pas hésité à prôner la préférence des emplois dans la vallée aux valdôtains d'origines et ce sous prétexte de défendre la langue française. L'ambiguïté de l'engagement fédéraliste alpin persiste donc jusqu'en 1940. À partir de cette date, chaque homme choisira le camp qu'il considérera le plus prompt à défendre l'idéologie fédéraliste alpine telle qu'il l'entend.

On assiste donc à une division et à une recomposition des milieux fédéralistes alpins. De cette recomposition, naîtront plusieurs réseaux en Suisse, terre d'ac-

cueil des fédéralistes alpins pendant la guerre, en France, avec la participation de nombre des non-conformistes à la révolution nationale de Vichy et en Italie. Il convient néanmoins de s'interroger sur l'existence d'une véritable fracture. En effet, nous verrons que l'ambiguïté réside pendant et après la guerre. Je tenterai donc d'expliquer en quoi les divisions traditionnelles ne sont pas si évidentes en ce qui concerne le fédéralisme alpin.

3.1. La Suisse, centre des réseaux fédéralistes résistants

C'est à partir de l'année 1943, et de la chute du régime fasciste qui se repliera au nord de l'Italie, que la Suisse devient réellement le centre des réseaux fédéralistes résistants.

Alors que la majorité des leaders de *La Jeune Vallée d'Aoste* résista jusqu'en 1943 aux milices fascistes, le durcissement du régime entraîna l'émigration de certains hommes vers la Suisse. Severino Caveri et Joseph Bréan constituent les deux figures importantes de cette émigration[37], alors que Chanoux mourra assassiné par les fascistes en mai 1944.[38] Ces émigrés fédéralistes valdôtains, avant de quitter leur terre, avaient tissé de nombreux liens avec des membres de la résistance piémontaise et vaudoise.[39] Ce sont tous ces émigrés italiens que l'on retrouve en Suisse italienne et dans le canton de Genève qui continueront l'engagement fédéraliste alpin.

Ainsi il est intéressant de noter l'amitié et l'engagement fédéraliste qui lièrent Luigi Einaudi et Severino Caveri lors de leur exil en Suisse.[40]

A ces exilés politiques piémontais et valdôtains, vinrent s'ajouter les membres du *Mouvement Fédéraliste Européen* d'Altiero Spinelli, Ernesto Rossi et Mario Alberto Rollier qui publièrent à Genève la revue *L'Unità Europea* à partir de 1943. Or nous avons vu l'importance de Rollier quant au développement des

[37] Ces deux hommes ont laissé une trace précieuse pour l'historien avec leurs journaux personnels écrits en Suisse. Joseph Bréan, *En Suisse (souvenirs d'un réfugié)*, Aoste, Imprimerie valdôtaine, 1946 et Severino Caveri, *Souvenirs et révélations (1927-1948)*, Bonneville, Imprimerie Plancher, 1968.

[38] Émile Chanoux fut arrêté par les fascistes de la République de Salò en compagnie de Lino Binel vraisemblablement sur dénonciation. Après deux jours d'interrogatoires, Chanoux mourût dans sa cellule des suites des tortures des soldats, tandis que Lino Binel séjourna quelques temps en prison et fut ensuite déporté en Allemagne. Pour les détails de cette arrestation, voir Lino Binel, *Cronaca di un valdostano*, Aosta, IHRVdA, 2002 (1ère édition en 1983) et Joseph Bréan, *Émile Chanoux martyr de la résistance valdôtaine*, Aoste, Tipografia Pesando, 1994.

[39] Sur les relations entre les fédéralistes valdôtains et les fédéralistes vaudois et piémontais, voir Cinzia Rognoni Vercelli, *Émile Chanoux e Mario Alberto Rollier : elementi per un'analisi comparata*, in Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, *Émile Chanoux et le débat sur le fédéralisme*, Nice, Presses d'Europe, 1997, pp. 35-43. De même, voir D. Gay-Rochat, *La Resistenza nelle Valli valdesi (1939-1944)*, Torino, Einaudi, 1969.

[40] Ceci est spécifié dans Luigi Einaudi, *Diario dell'esilio*, Torino, Einaudi, 1997.

échanges entre les fédéralistes valdôtains et les fédéralistes européens du M.F.E. De même la déclaration de Chivasso en décembre 1943 achèvera ce processus de formation d'un front fédéraliste de résistance au fascisme.[41]

La Suisse devint donc la plaque tournante des fédéralistes italiens en exil.[42] Ces fédéralistes italiens qui mêlent régionalisme, fédéralisme libéral et socialisme constituent la grande majorité de ces réseaux fédéralistes résistants dans les Alpes. Seuls quelques membres du M.F.E. tenteront d'établir des contacts avec les membres de la résistance française et notamment André Voisin et Jean-Marie Soutou.[43] De même Joseph Bréan tentera d'établir des contacts avec les milieux intellectuels genevois mais sans résultats étant donné la censure qui existait en Suisse pendant la guerre et le cloisonnement des exilés dans des camps d'internement.

Quelques remarques s'imposent à ce niveau de la réflexion. Tout d'abord, la composante essentiellement italienne des réseaux fédéralistes alpins en Suisse pendant la guerre. Ce fait est d'importance car, malgré l'existence d'un idéal fédéraliste européen chez ces hommes, c'est bien l'idée de défense nationale et de reconstruction de la nation qui prime, que ce soit chez les exilés français ou italiens. On touche ici à l'ambiguïté du fédéralisme alpin à savoir l'ambivalence entre nationalisme et européisme. De plus, ces analyses vont à l'encontre de cette idée commune qui consiste à chercher les racines de l'idée d'Europe dans la résistance aux totalitarismes. La résistance européenne organisée fut avant tout nationaliste. Les différents mouvements ne s'alliant que pour constituer un front commun de résistance et non pour construire une Europe Unie.

Cependant, malgré cette composante nationaliste des réseaux fédéralistes italiens en Suisse, il est important de noter l'attachement de ces réseaux à la démocratie. C'est cet idéal démocratique qui constitue l'essence même de ce réseau fédéraliste alpin. Dans l'après-guerre, ce seront ces hommes qui fonderont les premiers mouvements fédéralistes comme le *Mouvement Fédéraliste Européen* ou l'*Union Européenne des Fédéralistes*. En cela ces hommes se démarquent de la majorité des fédéralistes alpins qui démontreront un goût démesuré pour les régimes totalitaires.

A mon sens, la rencontre des fédéralistes valdôtains avec les fondateurs du *Mouvement Fédéraliste Européen* fut une période charnière car comme nous

[41] Pour une étude de la place de la déclaration de Chivasso dans la résistance italienne, voir V. Azzoni, *L'incontro di Chivasso (19 dicembre 1943), il federalismo in Valle d'Aosta*, Aosta, tipografia La Vallée, 1981.

[42] De nombreux ouvrages traitent de l'idée fédéraliste chez les émigrés en Suisse, nous renverrons à la synthèse de M. Vuillemier, *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, Zurich, Pro Helvetia, 1987. De même voir l'article d'E. Vial, « L'émigration politique italienne et l'unité européenne (1922-1940) », dans *La Trace*, n. 10, juin 1997.

[43] Voir la correspondance entre Altiero Spinelli et Jean-Marie Soutou, Fonds AS (AHCE).

l'avons souligné auparavant elle ancra l'idée de fédération alpine dans l'idéal d'Europe unie sur des fondements démocratiques. Sans cela, la notion d'Arc Alpin aurait très vite été connotée à l'extrême-droite.

3.2. Sympathies totalitaires, collaboration et ethnisme chez les fédéralistes alpins

Le travail des historiens suisses a permis de faire la lumière sur la collaboration de toute une frange de la population helvétique avec l'Allemagne nazie. La Suisse ne fut pas pendant la guerre le défenseur des valeurs démocratiques, loin s'en faut. Les élites intellectuelles membres des milieux fédéralistes alpins chantres d'un fédéralisme ethnique et autoritaire trouvèrent en Suisse un terreau favorable à la diffusion de leurs idées. La proximité avec les élites intellectuelles de la France de Vichy favorisa la propagation d'une autre idée d'Europe Alpine bien éloignée de l'idéal démocratique.

En effet, l'autre partie des milieux fédéralistes alpins d'avant-guerre céda à la tentation totalitaire et collaborationniste. L'illusion de « L'Europe nouvelle » d'Hitler[44] n'épargna pas les intellectuels alpins bien au contraire, elle répondait à une attente de leur part car elle symbolisait le mythe du fédéralisme autoritaire mêlé à l'idéal ethnique. L'antigermanisme de ces intellectuels passait alors au second plan si le régime nazi permettait cette nouvelle construction politique.

Les *romandistes* intégraux ne cachèrent pas leur sympathie pour le régime de Vichy développant un régionalisme traditionnel et autoritaire. Ainsi Alfred Lombard entreprit plusieurs voyages en zone occupée afin de sensibiliser les milieux intellectuels de Vichy à un rapprochement de l'État français avec les cantons de Suisse romande.

De plus, en novembre 1940, les intellectuels de l'extrême-droite helvétique et en particulier de la *Ligue Vaudoise*, envoyèrent une requête au gouvernement suisse signée par 73 personnalités helvétiques dans le but d'harmoniser la politiques de la Confédération avec celle de l'Allemagne nazie plus connue sous le nom de pétition des 200.[45] Parmi ces signataires, on trouve des hommes comme Alfred Lombard ou encore Georges Oltramare.

On observe donc que certains milieux fédéralistes alpins n'hésitèrent pas à entreprendre une collaboration avec les régimes autoritaires et totalitaires. Néanmoins, ces groupes ne rencontrèrent que très peu d'échos dans la population suisse du fait de la politique de défense nationale pendant la guerre. De plus ces prises de positions furent dès le départ comprises comme paradoxales car tout en professant un antigermanisme à l'intérieur, ils se faisaient les champions du

[44] Sur l'idée d'Europe chez les intellectuels de Vichy, voir B. Bruneteau, *« L'Europe nouvelle » de Hitler, une illusion des intellectuels de la France de Vichy*, Paris, Éditions du Rocher, 2003.

[45] Voir L. Van Dongen, *La Suisse face à la seconde guerre mondiale*, Genève, SHAG, 1998, pp. 283-285.

nazisme et du vichysme (régime collaborant avec l'Allemagne) à l'extérieur.

Ce sera l'après-guerre qui marquera la renaissance de tous ces milieux fédéralistes alpins qui se transformeront en mouvements européistes. À ce sujet, Claude Hauser parle de « culture et fédéralisme comme alibis de compromissions maurassiennes ». L'après-guerre en Suisse fut marqué comme en France par la volonté d'éviter le plus possible l'épuration. Claude Hauser explique très bien ce processus en précisant que

> Les compromissions d'une grande partie des intellectuels romands, disciples de l'Action française, avec le régime de Vichy, suscitent des débats passionnés dans la presse. Sur la sellette, on trouve en premier lieu les extrémistes pro-nazis ou fascistes tels Georges Oltramare, Paul Bonny ou René Fonjallaz. La condamnation de ces quelques individus très marqués va de pair avec le refus des autorités de criminaliser d'autres actes plus « ordinaires » de collaboration ou d'accommodement au nouvel ordre européen, tel celui des signataires de la pétition des 200. Soulageant ainsi sa conscience, la Suisse officielle évite de mettre la loupe sur les compromissions de larges milieux des élites libérales et conservatrices afin de démontrer la continuité de la démocratie helvétique au-delà du conflit, à l'image de la France qui proclamait la continuité de la République.[46]

Plus loin, l'auteur précise que

> Le mouvement de renaissance de la droite maurassienne, relativement épargnée par l'épuration, s'incarne par la tentative de ces hommes de reconquérir la position dominante qui était la leur avant-guerre dans le champ culturel romand. Profitant du climat général de révolution sociale et institutionnelle en France et du démarrage de la reconstruction européenne sur la base d'idées fédéralistes d'essence résistante, les anciens partisans du nouvel ordre européen dépouillent en effet leurs projets d'adaptation ou de rénovation nationale pour tenter d'imposer leur vision du fédéralisme suisse fondé sur l'ordre et les traditions d'Ancien régime. Dans le même esprit, la conversion à la culture et à la promotion d'une Europe occidentalisée de la part des milieux maurassiens apparaît comme une avancée masquée des adeptes du « politique d'abord ». Elle leur permet en effet de se retirer de leur champ de prédilection où ils se sont trop discrédités durant la guerre, pour déplacer leur action sur le champ culturel, où ils emploient une stratégie européaniste défensive.[47]

Sur ce terrain européiste, il est important de noter l'initiative de Gonzague de Reynold de fonder un *directoire d'études suisses et européennes* chargé de défen-

[46] C. Pomeyrols et C. Hauser, *op. cit* , 2001, pp. 29-30.

[47] C. Pomeyrols et C. Hauser, *op. cit* , 2001, p. 31.

dre un esprit français. Empreintes de nationalisme et de tradition, les vues européistes de Reynold visent d'une part à occuper le terrain culturel helvétique et d'autre part à regrouper de façon fédéraliste les forces maurassiennes dispersées aux marges de la francophonie : Suisse Romande, Wallonie, Val d'Aoste et Canada. On assiste en réalité au premier essai qui aboutira en 1948 à *l'Union Européenne Fédéraliste des Communautés Ethniques*.

Ainsi par cette analyse, on peut mieux comprendre comment la frange ethniste des fédéralistes alpins a su, après la collaboration, se relancer sur le terrain culturel qui était traditionnellement le sien afin de promouvoir un fédéralisme européen basé sur des ethnies pures. La revue *Europa Etnica* et son directeur Guy Héraud symboliseront ce renouveau des fédéralistes alpins à travers une nouvelle théorie, l'ethnisme.

3.3. La fédération, *expression et synthèse du fédéralisme alpin d'après-guerre*

Le mouvement européiste de *La Fédération* ne nous intéresse pas ici en tant que mouvement fédéraliste d'après-guerre mais plutôt en tant qu'héritier fidèle de l'engagement fédéraliste alpin notamment de par son ambiguïté.

En effet, l'analyse de Jean-Louis Loubet del Bayle nous permet de comprendre en quoi ce mouvement transcende les divisions de la guerre en regroupant collaborateurs et résistants sous les couleurs fédéralistes et ce dès 1945. Il nous dit ainsi que

> Deux des fondateurs de l'*Ordre Nouveau* Alexandre Marc et Robert Aron furent à l'origine, en 1944-45, de la création du Centre d'Études Institutionnelles de la Société Française qui devait bientôt devenir *La Fédération* et être, du point de vue doctrinal, le plus important mouvement fédéraliste européen. D'abord associés à d'anciens corporatistes du groupe de « la justice sociale », comme Max Richard et André Voisin, et à des socialistes de tendance proudhonienne comme Jacques Bareth, Aron et Marc recevront assez rapidement l'adhésion de la *Jeune droite* d'avant-guerre, dont Jean de Fabrègues et surtout Thierry Maulnier.[48]

Loubet del Bayle rajoute en note les noms des collaborateurs de *La Fédération* et on trouve alors des hommes comme B. de Jouvenel, H. Brugmans, J-F Gravier, Daniel-Rops, F. Perroux, L. Salleron ou G. Thibon. Parmi eux de nombreux intellectuels de la France de Vichy et notamment G. Thibon, considéré comme le penseur de l'État français.

De plus, *La fédération* nous intéresse du fait du dynamisme de sa section lyonnaise et de son secrétaire général Albert-Marie Gordiani, premier homme à par-

[48] J-L Loubet del Bayle, *op. cit.*, 1969, p 422.

ler d'Arc Alpin européanisé. En effet, Bareth et Gordiani créeront en 1951 le *Conseil des Communes d'Europe*, premier groupe européiste à promouvoir les coopérations transfrontalières dans les Alpes, ancêtre de la notion d'Arc Alpin.[49]

Par ailleurs, et la comparaison est parlante, on retrouve toutes ces signatures de collaborateurs ou de résistants au congrès fondateur de l'*Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes* en 1948. Sont présents sous la présidence d'honneur de François Mitterand, Robert Aron, Jacques Bareth, André Voisin, Louis Salleron ou encore Denis de Rougemont. Ce mouvement se fera le champion des minorités allogènes en Europe et en particulier dans les Alpes (Val d'Aoste, Tyrol du Sud, etc.). Il rééditera une revue nazie intitulé *Nation und Staat* pour exalter la convivialité des ethnies pures. Nous sommes loin de l'idée d'Arc Alpin ancrée dans la démocratie et les droits de l'homme comme on aime la célébrer aujourd'hui.

Au regard de tous ces recoupements, l'ambiguïté du fédéralisme alpin ressort avec netteté. Les réseaux fédéralistes alpins transcendent les clivages habituels et mêlent sans le moindre problème doctrinal l'ethnisme avec la démocratie et les droits de l'homme. Toutes les grilles de lecture idéologiques se trouvent alors modifiées.

Il convient donc de se pencher attentivement sur la notion de syncrétisme politique qui permet selon moi de comprendre les différentes acculturations idéologiques qui menèrent à cette ambiguïté des fédéralistes alpins. Les parcours idéologiques de certains hommes permettent à ce niveau d'effectuer de véritables études de cas.

SYNCRÉTISME POLITIQUE ET ACCULTURATION IDÉOLOGIQUE

Nous avons pu voir, au regard de l'étude de la recomposition des milieux intellectuels, que les interactions idéologiques sont nombreuses. Pour pouvoir comprendre en profondeur les évolutions des milieux, et leurs positions politiques, il convient de se pencher sur ces interactions seules capables d'expliquer

[49] Pour une analyse du passage des coopérations transfrontalières à la notion d'Arc alpin comme espace européanisé, voir P. Brini, *Le débat transfrontalier en Europe (1945-1991), genèse historique d'une mutation politique et territoriale*, Mémoire d'histoire contemporaine soutenu à l'Université de Grenoble en 2002.

certaines évolutions qui peuvent sembler paradoxales.

La notion de syncrétisme politique permet selon moi d'éclaircir certaines zones d'ombre des fédéralistes alpins et en particulier les compromissions de certains milieux avec les pouvoirs totalitaires ou autoritaires. Comment les milieux intellectuels *helvétistes* se sont appropriés l'idéologie de l'*Action française* ? En quoi le modèle suisse véhiculé par les *helvétistes* a-t-il joué un rôle prédominant dans l'idéologie fédéraliste d'Émile Chanoux ? Dans quelle mesure l'idée de « l'Europe Nouvelle » des intellectuels de Vichy peut-elle se retrouver chez certains mouvements fédéralistes alpins d'après-guerre ? Quels sont les processus qui ont mené au passage de l'argument ethnique du champ politique au champ culturel ? En quoi tous ces syncrétismes politiques suffisent pour parler d'un espace alpin européanisé ?

Ce sont toutes ces questions auxquelles nous allons tenter de répondre à travers quelques études de cas. Ceci permettra de montrer en quoi les fédéralistes alpins peuvent être placés sous le signe de l'ambiguïté idéologique. Les paradoxes et les contradictions sont, nous le verrons, monnaie courante dans ces milieux intellectuels.

1. L'acculturation maurassienne en Suisse

Il ne s'agit pas ici d'analyser le maurassisme en tant que tel, mais d'appréhender la « teinture » de maurassisme dont parle Eugen Weber dans son ouvrage sur l'*Action française,*[50] le « maurassisme diffus » qu'évoquait Jacques Prévotat,[51] c'est à dire un maurassisme emprunté, utilisé, transformé. Nous travaillerons donc sur les adaptations et les transpositions du maurassisme par les intellectuels suisses, c'est à dire étudier l'emprunteur plutôt que le fournisseur de doctrine. Il convient alors de s'attacher aux motifs, aux modes d'acculturation, aux vecteurs et aux usages de ces emprunts en Suisse. Cela ne signifie pas, loin de là, que la doctrine maurassienne soit empruntée dans son entier. Dans son ouvrage sur les *helvétistes*, Alain Clavien parle à ce sujet de « maurassisme tempéré ».[52]

En quoi cette acculturation a-t-elle joué un rôle dans la doctrine des fédéralistes alpins ? Quels furent les emprunts doctrinaux susceptibles de fonder un fédéralisme alpin à tendance et nationaliste et universaliste ?

1.1. Les différences d'acculturation maurassienne chez les helvétistes

En 1904, est créée une revue intitulée *La Voile Latine*, sensée s'intéresser uni-

[50] E. Weber, *L'Action Française*, Paris, Fayard, 1985, pp. 62-67.

[51] J. Prévotat, « Autour du parti de l'intelligence », dans P. Colin et E. Fouilloux (dir), *Intellectuels chrétiens et esprit des années vingt*, Paris, Cerf, 1997, pp. 169-193.

[52] A. Clavien, *op. cit.*, 1993, p. 151.

quement à l'art et à la littérature. Par le biais de concepts vagues, comme celui « d'esprit suisse », certains intellectuels de la revue en viennent à des préoccupations plus politiques. En 1910, la scission est consommée avec la disparition de la revue. Deux groupes se forment alors chez ces intellectuels romands, l'un à vocation politique avec des hommes comme Gonzague de Reynold et Robert de Traz et l'autre à vocation plus esthétique avec Charles-Albert Cingria et Charles-Ferdinand Ramuz. La différence entre les deux groupes n'est pas flagrante, elle résulte d'une interprétation différente de la doctrine maurassienne.

En 1911, Reynold et Traz fondent *les Feuillets*, revue qui travaillera en étroite collaboration avec *L'Action Française*. Reynold écrira ainsi plusieurs articles dans la revue de Maurras et fera une apparition remarquée au congrès de 1911. Alain Clavien précise dans sa contribution au livre de C. Hauser et C. Pomeyrols que

> L'introduction, l'acculturation des doctrines maurassiennes en Suisse va se faire surtout par le biais de *La Voile Latine* dernière manière et par *les Feuillets*. Dès 1909, les Gonzague de Reynold, les Robert de Traz et autre William Martin n'ont pas caché leur enthousiasme pour le mouvement royaliste et son mentor. Pour ces jeunes gens, les doctrines de Maurras sont un spectacle qui fascine.[53]

Ce petit rappel historique sur le milieu helvétiste permet par la suite de mieux saisir les différences d'acculturation maurassienne au sein de ce milieu. L'analyse idéologique n'en sera que plus facile.

Serge Rossier dans son intervention pour le livre de C. Hauser et C. Pomeyrols détaille la différence entre les *helvétistes* c'est à dire la branche politique de *La Voile latine* et les latins qui développèrent une réflexion plus culturelle et esthétique. Il nous dit que

> D'un côté, les défenseurs de l'helvétisme sont partisans d'un nationalisme du pays officiel de la Suisse d'avant 1848. Pour eux, la Suisse est une nation qui se caractérise par un esprit suisse, synthèse de l'esprit latin et de l'esprit germanique. Cet esprit suisse, créé en raison de la position géographique de la Suisse, marche intermédiaire entre le nord et le sud, entre l'est et l'ouest européen, confère au pays sa spécificité et par conséquent, sa légitimité nationale. Dans l'autre camp, les tenants de la latinité (notamment Ramuz et Cingria) rejettent l'idée que la Suisse puisse être un conglomérat germano-latin. Ils refusent la possibilité d'un art national, d'un esprit national suisse fusionné et revendiquent un particularisme romand qui ferait partie intégrante d'un pays réel, un grand continu latin, surtout géographique (pour Ramuz), surtout historique (pour Cingria). Pour ce

[53] A. Clavien, « Agathon en Suisse ? Réseaux maurrassiens et effet de génération en Suisse romande au tournant du siècle », dans C. Hauser et C. Pomeyrols, *op. cit.*, 2001, pp. 13-24.

> dernier, il existe un empire supranational dont l'existence est révélée par l'Histoire, qu'il considère comme ce qui donne un sens aux choses : la Suisse romande touche à l'universel par son appartenance à ce pays réel que Cingria appelle LA civilisation.[54]

Néanmoins, les deux mouvances n'auront pas le même crédit, ni la même destinée : dans les années 20-30, les *helvétistes* chantres du pays officiel, bénéficient de la montée en influence de Gonzague de Reynold qui peu à peu s'est construit une réputation européenne. Ils voient donc certaines de leurs idées trouver audience parmi les sphères officielles du pouvoir fédéral notamment chez un conseiller fédéral du nom de Philipp Etter, grand admirateur de Reynold. Inversement, les défenseurs de la latinité, célébrant une entité supranationale, sont marginalisés et considérés comme des artistes, sans réelles préoccupations politiques. Cependant, Serge Rossier nous aide à montrer en quoi les tenants de la latinité eurent aussi une idéologie politique à tendance maurassienne. Il nous dit ainsi que

> Parmi les idées d'inspiration maurassienne, on trouve chez Cingria une attitude pour le moins critique à l'égard du parlementarisme et de la démocratie, la conscience historique envisagée comme fondatrice de l'appartenance à la nation, l'attachement à un fédéralisme fort – la Suisse confédération d'États souverains –, l'importance de la langue fondant le rapport entre le présent et le passé, Rome considérée comme le cachet de notre civilisation, la distinction entre pays réel, pays de langue et pays officiel. Certes Cingria prend ses distances avec l'Action française et Maurras parce qu'il n'accepte pas leur nationalisme réducteur et sans doute contraire à sa propre identité cosmopolite. Et puis, pour Cingria, il y a l'évidence de Dieu : le catholicisme est pour lui, la foi évidente, puisqu'elle porte en elle l'universalité. L'Église constitue le modèle spirituel de l'État supranational. Quant au plan matériel, la Suisse d'avant 1848, la confédération d'États souverains, lui sert de modèle miniaturisé d'un État supranational.[55]

Au regard de cette analyse, on peut voir que Maurras a été utilisé en Suisse de différentes manières par les tenants de l'helvétisme et de la latinité. Néanmoins, il est certain que ces deux formes d'acculturation maurassienne en Suisse furent essentielles dans la formation d'une idéologie fédéraliste alpine alliant régionalisme, nationalisme, européisme et christianisme.

En outre, au-delà de cette acculturation idéologique, l'*Action française* influença ces intellectuels suisses romands du point de vue des modalités d'ac-

[54] S. Rossier, « Charles-Alber Cingria et les influences maurrassiennes en Suisse : la nationalité de la civilisation », dans C. Hauser et C. Pomeyrols, *op. cit.*, 2001, pp. 43-57.

[55] S. Rossier, *op. cit.*, 2001, p. 49.

tion. En effet, la verve littéraire de ces hommes les poussa à construire un nationalisme littéraire, une esthétique de la nation, au même titre que Maurras ou Mistral.

1.2. Une esthétique de la nation

Certes moins importante que l'acculturation idéologique, la construction d'une esthétique de la nation suisse méritait d'être soulignée dans le cadre de l'acculturation maurassienne en Suisse.

On a vu que *La Voile Latine* s'était construite autour de la thématique de la décadence de la Suisse et de la nécessité de reconstruire une littérature suisse romande[56] capable d'exalter un esprit suisse. Cette composante est essentielle pour notre sujet car la construction de ce modèle esthétique passa par l'écriture de nombreux ouvrages sur l'homme suisse, villageois, préférant la campagne à la ville, homme robuste, prototype de l'homme alpin.

Cette littérature exaltait donc un esprit suisse s'appuyant sur le modèle alpin (non dénué de stéréotypes de tous genres issus du romantisme). Que ce soit chez les *helvétistes* ou les tenants de la latinité, le consensus se fit au départ sur cette composante alpine et fédéraliste de la nation suisse. Ainsi, les *helvétistes* s'attachèrent à ressortir de l'ombre certains auteurs secondaires traitant de l'homme alpin, du village, de la montagne. Toute une recherche sur l'existence d'une littérature nationale occupa les fondateurs de *La Voile latine* de 1904 à 1909.

Cependant, ce furent rapidement les tenants de la latinité qui se firent les champions de l'esprit suisse alpin et fédéraliste. J'ai abordé la symbolique du col du Gothard dans les systèmes de représentation des *helvétistes*. Ce col symbolisait les Alpes, la composante internationaliste du Gothard qui surplombe plusieurs espaces culturels mais aussi la mystique de la défense nationale et de l'ardeur des hommes des Alpes face à l'invasion.

On avait donc toute une mystique qui se construisait dans ces années afin de véhiculer une idéologie nationaliste et régionaliste très prononcée à l'extrême-droite.

L'exemple de Charles-Ferdinand Ramuz suffit à illustrer cette construction d'une esthétique nationale sur le modèle de Maurras mais aussi celui de Mistral. En effet, cet auteur romand passa sa vie à écrire des romans servant à fonder l'identité nationale suisse sur la composante alpine (voire jurassienne) et rurale. La démarche de Ramuz, modèle de déterminisme, consistait à faire l'amalgame des valeurs du communalisme, du cantonalisme, du fédéralisme et des valeurs

[56] Nous renvoyons pour ce sujet à l'excellente étude de D. Magetti, *L'invention de la Littérature romande (1830-1910)*, Lausanne, Payot, 1995.

de l'homme de l'Alpe pour illustrer l'identité suisse. Dans ses deux oeuvres principales, *Taille de l'homme* et *Besoin de grandeur,*[57] Ramuz exalte la paysannerie de haute et moyenne montagne, la force de la nature, l'humilité des paysans suisses, les valeurs de solidarité au sein des communes alpestres. Franck Jotterand nous dit à ce sujet que

> Le premier souci de Ramuz est de débarrasser la langue et la pensée des clichés d'un folklore helvète. Comme Cézanne qu'il admire, il veut décrire la réalité telle qu'il la voit. Partant des sources du Rhône, il impose la vision d'un pays nouveau qui descend, par les coteaux du Léman, jusqu'à l'embouchure de l'Aubonne, en évitant Genève, dont l'esprit citadin ne l'inspire pas. Il peuple ces régions de drames mythiques, de légendes, de vastes poèmes. Il dit aussi « la raison d'être » de la Suisse en 1914.[58]

De même, Charles-Albert Cingria développa cette esthétique de la nation avec des livres comme *Notre fédéralisme* ou *Essai de profession de foi d'un embusqué savoyard*[59] s'attachant toujours à exalter ces valeurs suisses, alpines et rurales.

Ces auteurs prolixes participèrent donc activement à la construction d'une esthétique de la nation. Ce n'est que dans les années 1920 que Ramuz et Cingria se firent les chantres de la latinité romande. Ils perpétuèrent alors, sur le modèle du félibrige, l'idée d'une confédération latine délimitée par les Alpes occidentales.

Par cette analyse de la construction d'une esthétique et d'une mystique nationales suisses, on prend conscience de l'importance des sources littéraires pour l'étude des fédéralistes alpins et notamment des milieux helvétistes et romandistes. L'amalgame des valeurs fédéralistes et des valeurs alpines légitime complètement la dénomination de fédéralistes alpins pour ces réseaux helvétistes seulement étudiés jusqu'alors comme des nationalistes extrêmes et des relais de Maurras en Suisse.

L'analyse de l'acculturation maurrassienne en Suisse nous permet à présent de dégager les éléments fondateurs du modèle helvétique. La compréhension d'un tel modèle est essentielle pour notre étude sur les fédéralistes alpins. En effet, cette acculturation marque selon moi la naissance du fédéralisme alpin au XX^{e} siècle. En fondant un modèle suisse basé sur la composante alpine, le nationalisme, le panlatinisme et le fédéralisme, les milieux helvétistes donnèrent au fédéralisme alpin son identité et son ambiguïté originelles.

Nous avons vu que les milieux helvétistes ne défendirent pas les mêmes posi-

[57] Charles-Ferdinand Ramuz, *Taille de l'homme*, Lausanne, éditions d'aujourd'hui, 1933 et Charles-Ferdinand Ramuz, *Besoin de grandeur*, Lausanne, éditions Rencontre, 1951.

[58] F. Jotterand, « La littérature en Suisse française », dans AA.VV., *La Suisse de la formation des Alpes à la quête du futur*, Lucerne, Ex-Libris, 1975.

[59] Cité dans S. Rossier, *op. cit.,* 2001, p. 49.

tions idéologiques. Cependant, ils contribuèrent à fonder un modèle suisse, synthèse entre la composante helvétiste plus nationaliste et la composante latine plus régionaliste et internationaliste. Cette appropriation identitaire du modèle maurrassien, fut perçue, de l'étranger, comme un modèle homogène et monolithique, une unité de pensée. En cela, elle nous intéresse particulièrement car en s'érigeant en modèle, les *helvétistes* exportèrent ce modèle, cette mystique de l'autre côté des Alpes, en Val d'Aoste. Il convient de voir à présent la fascination mais aussi l'aveuglement des fédéralistes valdôtains vis-à-vis du modèle suisse.

2. La place du modèle Suisse chez les fédéralistes valdôtains

Du modèle de l'*Action française*, nous sommes passés au modèle helvétique plus centré sur les problématiques alpines et fédéralistes. Comment les valdôtains se sont-ils appropriés ce modèle helvétique qui répondait à leurs revendications ?

Par l'étude de certains textes, nous analyserons la fascination des fédéralistes valdôtains pour le modèle helvétique.

Il convient avant tout de souligner que les fédéralistes valdôtains n'ont jamais été en contact direct avec les milieux nationalistes suisses (*helvétistes* ou tenants de la latinité). On ne peut donc parler d'acculturation idéologique au sens propre du terme car il semble improbable que les fédéralistes valdôtains aient été au courant des débats qui se déroulaient en Suisse dans les années 1920-1930. Cependant, les *helvétistes*, en construisant une mystique nationale, ont contribué indubitablement à la fascination des milieux valdôtains pour les peuples suisses et leur système politique.

Il semble ainsi intéressant de se pencher sur la représentation de la Suisse chez ces fédéralistes valdôtains. Quelles sont les valeurs helvétiques qui ont influencé leur pensée politique ? Ont-ils cédé au mythe de l'existence d'un « esprit suisse» ? Comment se sont-ils appropriés le modèle helvétique ?

2.1. L'admiration du modèle helvétique

Avant de traiter de l'admiration de Émile Chanoux et de Joseph Bréan pour la Suisse, il convient de rappeler que le modèle suisse ne fait son apparition en Val d'Aoste qu'à la fin des années trente et pendant la guerre. On voit donc que ce modèle a mis du temps avant de traverser les Alpes.

Le premier texte qui atteste de la fascination des valdôtains pour la Suisse est une ébauche manuscrite d'Émile Chanoux écrite vraisemblablement en 1942 et

[60] *L'Union Valdôtaine,* 14 juillet 1947, p 3. De même, ce texte a été partiellement reproduit dans J. Bréan, *Anthologie littéraire valdôtaine*, Imprimerie valdôtaine, 1948.

publiée le 14 juillet 1947 dans le journal *L'Union Valdôtaine*.[60] Intitulé « Causerie sur le rôle de la Suisse dans la renaissance de l'Europe », ce texte compare le peuple suisse avec le peuple juif. Malgré la longueur des citations, il me semble intéressant pour notre étude de s'y attarder un peu. Chanoux commence ainsi son essai en disant

> Il y a des peuples qui sont comme des flambeaux : ils sont fait pour illuminer le monde. En général, ce ne sont pas des grands peuples par le nombre, ils le sont parce qu'ils portent en eux la vérité et l'avenir [...]. Dans les temps modernes sauvages durs, haineux, un petit pays semble avoir une mission qui a quelque ressemblance avec la mission du peuple juif : La Suisse.[61]

Il poursuit

> Dans cette Europe où les États sont centralisés par une machine administrative qui écrase tout, un seul pays est resté décentralisé, un seul pays est resté fédératif, la Suisse. Qu'elle ait pu rester au milieu de la tourmente, telle qu'elle est, comme une cime illuminée par le soleil contre les flancs de laquelle vont se heurter les tempêtes, voilà qui est merveilleux, voilà qui a du miraculeux, voilà qui fait de la Suisse comme une prédestinée.[62]

Plusieurs éléments nous intéressent ici.

Tout d'abord, Chanoux divinise la Suisse en la comparant au peuple juif. Cette divinisation s'accompagne d'un recours au mythe alpin de forteresse démocratique contre les totalitarismes. De plus, il parle de la Suisse comme un pays prédestiné, qui a une mission divine à remplir. Il est largement influencé en cela par la mystique développée quelques années auparavant par Cingria et Ramuz. Mais plus que Ramuz et Cingria, Chanoux semble être largement influencé par deux écrits des années 1940, c'est à dire l'ouvrage de Philipp Etter (Conseiller fédéral proche de Reynold) *Sens et Mission de la Suisse*[63] de 1941 et l'ouvrage de Denis de Rougemont *Mission et démission de la Suisse*[64] de 1940. Cette référence à la mission de la Suisse face à Dieu, référence d'inspiration nationaliste, a donc traversé les Alpes et a été récupérée par Chanoux.

Dans son texte, Chanoux poursuit en rajoutant que

> Ils [les hommes] s'apercevront, alors, que l'humanité ne se relèvera pas jusqu'à

[61] Nous nous basons quant à nous sur la version publiée dans Émile Chanoux, *op. cit.*, 1994, p. 328.

[62] Émile Chanoux, *op. cit.*, 1994, p. 329.

[63] Philipp Etter, *Sens et Mission de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1941.

[64] Denis Rougemont (de), *Mission ou démission de la Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940. De plus de Rougemont a écrit un second ouvrage sorte de continuation du premier et intitulé, *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Paris, Hachette, 1965.

> ce que les hommes n'auront pas acquis l'esprit suisse, c'est à dire l'esprit de justice, l'esprit de liberté, l'esprit d'égalité entre les homme, l'esprit de sérieux et de discipline dans la liberté, qui sont à la base de la vie suisse.[65]

Il cède alors à l'entreprise des *helvétistes* trente années auparavant qui était de construire l'image d'un esprit suisse en esthétisant certaines valeurs nationales. Une nouvelle fois, l'influence apparaît clairement.

Le deuxième texte est encore plus révélateur de l'influence directe des milieux nationalistes suisses sur les fédéralistes valdôtains. Ce texte est en réalité le journal de Joseph Bréan lors de son exil en Suisse de 1943 à 1945. Intitulé *En Suisse,*[66] il nous renseigne bien entendu sur les préoccupations des exilés politiques durant la guerre. Mais il nous intéresse ici pour comprendre la place de la Suisse dans les systèmes de représentations des fédéralistes valdôtains. Une nouvelle fois, la place des *helvétistes* est prépondérante. En atteste ce passage du journal de Bréan qui cite le livre de Philipp Etter

> Tremper des hommes de conscience qui ont le sens des responsabilités cela, moyennant le respect de la dignité et de la liberté, voilà l'idéal de toute véritable formation. Voilà qui est typiquement suisse. C'est surtout à la structure fédérative et démocratique de leur pays que les suisses doivent cette qualité qui les honore. En effet « l'essence même de la liberté helvétique repose *sur le droit le plus étendu qu'ont les petits États confédérés de décider d'eux mêmes*. Leur originalité, leur diversité a le devoir de se défendre contre tout égalitarisme centralisateur contre nature et opposé à la constitution organique de la Suisse . [...] La structure de la Confédération n'a pas son origine en haut mais bien en bas. L'union n'a pas été créée artificiellement, elle est naturelle, organique et basée sur l'histoire. Les partie constituantes existaient avant la fédération, les cantons avant la Confédération [...] Du soin qu'il [le citoyen] prend du sort de la commune naît son souci de celui du canton et la conscience qu'il acquiert de sa responsabilité au sein de la Confédération. Voilà ce qui importe dans une démocratie : le sens des responsabilités » (Philipp Etter, *Sens et mission de la Suisse,* p. 185, 124, 149).[67]

Par ces citations à répétition, Bréan ne fait que diffuser la pensée nationaliste de Etter, il reste, au même titre que Chanoux, complètement aveuglé par ce modèle helvétique.

En dernier lieu, on peut citer un passage du journal de Severino Caveri. Ce dernier écrit ce livre par petites remarques vraisemblablement notées lorsqu'il avait le temps au cours de son exil. Dans le passage relatant son exil en Suisse, il dit

[65] Émile Chanoux, *op. cit.*, 1994, p. 330.
[66] Joseph Bréan, *op. cit.*, 1946.
[67] Joseph Bréan, *op. cit.*, 1946, pp. 85-86.

> Je lis Gonzague de Reynold, *Grandeur de la Suisse*. Rhétorique grandiloquente. Style pseudo-biblique et ronflant. Culture superficielle. Une seule page remarquable : le salut à la patrie. Confusion de la religion et du patriotisme.[68]

On voit donc que les *helvétistes* (Reynold) et surtout leurs héritiers (de Rougemont et Etter) influencèrent largement les fédéralistes valdôtains. La fascination, voire la divinisation, du modèle suisse chez ces auteurs valdôtains illustrent selon moi une forme d'acculturation politique. Le nationalisme suisse franchît ainsi les frontières pour aller se répandre en Val d'Aoste. Cette fascination s'alliait au sentimentalisme alpestre des valdôtains lui aussi inspiré des *helvétistes*.

2.2. Le sentimentalisme alpestre

Cette composante du fédéralisme valdôtain est plus anecdotique que la précédente mais elle permet elle aussi de parler d'unité de pensée chez les fédéralistes alpins. En effet, le sentimentalisme alpestre connut un renouveau avec les *helvétistes* du début du siècle et en particulier Charles-Ferdinand Ramuz. Chez les régionalistes valdôtains du début du siècle, ce sentimentalisme est moins présent que chez la deuxième génération de *La Jeune Vallée d'Aoste*.

Il me semble intéressant de voir dans cette évolution, la trace de lectures de Ramuz chez certains fédéralistes valdôtains des années trente. Joseph Bréan et Severino Caveri s'y réfèrent dès 1935 dans leurs écrits. Ainsi Caveri cite Ramuz dans son journal publié par la suite et intitulé *Souvenirs et révélations (1927-1947)*.[69]

À cela on peut ajouter la présence dans les membres de *La Jeune Vallée d'Aoste* de nombreux alpinistes comme Amilcare Crétier et les frères Charrey. Le Club Alpin italien d'Aoste est donc composé en grande majorité de jeunes régionalistes associant l'alpinisme à un engagement régionaliste prompt à revendiquer une identité alpine.

Mais l'œuvre la plus significative de ce sentimentalisme alpestre chez les valdôtains est indubitablement le livre de Joseph Bréan intitulé *Civilisation Alpestre* dans lequel il exalte, au même titre que Ramuz, « la force de caractère, la sobriété, le sens des responsabilités des hommes de l'Alpe ». Il commence son ouvrage ainsi

> Des montagnes, des coteaux, des vallons, des collines, des forêts, quelques petites plaines et puis de nouveau des montagnes partout des montagnes, toujours des montagnes. Tels sont les pays où les populations alpestres sont nées et

[68] S. Caveri, *op. cit.,* 1968, pp. 82-83.
[69] S. Caveri, *op. cit.,* 1968, pp. 80-81.

> passent leur vie. Tels sont les pays que ces populations aiment d'un amour tenace et dont elles ne savent se détacher qu'avec regret, l'âme plongée dans la tristesse et les yeux mouillés de larmes. Ce sont des pays spéciaux. Et les montagnards aiment à la folie leur pays natal. S'ils doivent le quitter, ils en meurent de nostalgie.[70]

Ainsi, toute la première partie du livre exalte les particularités des populations alpines en mettant en relation le caractère des populations et leur environnement naturel. Le déterminisme de Ramuz n'est pas loin.

De même, Bréan ne cesse de vanter les mérites des communautés villageoises dans les Alpes ce qui nous pousse à rapprocher ce sentimentalisme alpestre avec un communalisme prononcé autant chez Bréan que chez Chanoux. Ce communalisme constitue une piste de recherche que nous n'avons pas pu étudier en profondeur. Néanmoins, il serait intéressant de s'interroger sur le rapport entre le communalisme de Sturzo, celui de Gasser et son interprétation par Chanoux car nous retrouvons cet engagement politique particulier dans le *Conseil des Communes d'Europe*. Ces liens de filiation restent encore assez flous mais ils constituent une composante importante du fédéralisme alpin. Nous ne détaillerons pas pour autant l'influence des auteurs suisses sur le communalisme des fédéralistes valdôtains mais il convenait de le souligner malgré tout car l'acculturation idéologique va de pair avec cette acculturation littéraire.[71]

On observe ainsi que la frange littéraire des *helvétistes* a influencé les fédéralistes valdôtains au même titre que la frange politique. Cette acculturation du modèle helvétique en Val d'Aoste fit naître chez certains auteurs une conscience alpine dépassant les frontières. Les militants oscillèrent alors entre le fédéralisme alpin, l'européisme et le nationalisme alpin, invention valdôtaine datant de la fin des années Trente et de la Seconde Guerre mondiale.

2.3. Annexionisme, nationalisme alpin et fédéralisme européen : Les Alpes et l'Europe

De ces deux éléments d'acculturation politique, va naître une nouvelle idéologie, synthèse de l'acculturation maurassienne en Suisse et de l'acculturation helvétiste en Val d'Aoste. Cette nouvelle doctrine prendra plusieurs formes qu'il conviendra d'étudier mais elle se résume à la volonté de regroupement des populations alpines, seules capables de guider l'Europe vers la voie fédérale. Nous tou-

[70] J. Bréan, *Civilisation alpestre*, Aoste, Imprimerie ITLA, 1963, pp. 13-15.

[71] Sur le communalisme de Chanoux, voir F. Zucca, « Émile Chanoux e Adolf Gasser : ipotesi di organizzazione statale dagli anni trenta alla carta europea delle libertà locali », dans Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, *op. cit.*, Nice, 1997, pp 87-102. Enfin nous rapportons à l'ouvrage fondamental de A. Gasser, *L'autonomie communale et la reconstruction de l'Europe : principe d'une interprétation éthique de l'histoire*, Neuchâtel, éditions de la Baconnière, 1946.

chons ici au cœur de notre sujet.

Les premiers signes de la naissance d'un nationalisme alpin apparaissent pendant la Seconde Guerre mondiale, en juin 1944. Ce nationalisme prend d'abord la forme d'un séparatisme valdôtain souhaitant un rattachement à la Suisse. Ce séparatisme valdôtain est resté longtemps méconnu au contraire de celui en direction de la France largement étudié notamment par Marc Lengereau.[72] Il l'a pourtant précédé et les travaux historiques de Louis-Roger Dempsey ont permis de faire la lumière sur cette période de tractations secrètes entre certains résistants valdôtains et les autorités fédérales helvétiques. Dans sa biographie d'Émile Chanoux, Louis-Roger Dempsey précise que

> La haute considération que Chanoux avait pour la Suisse était un sentiment partagé par d'autre valdôtains. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale un mouvement séparatiste en faveur de la Suisse se propagea en Vallée d'Aoste.[73]

Il cite alors un article datant de 1945

> La questione del separatismo valdostano scoppiò quasi di colpo, come un'epidemia, nel giugno 1944. Ma non fu un separatismo in nome della Francia, sibbene in nome della Svizzera. Un gruppo di valligiani, più o meno autorizzati da alcuni sostenitori, attraversò clandestinamente il confine elvetico, giunse a Martigny e chiese al Governo della Confederazione l'annessione della valle.[74]

Dempsey rajoute un peu plus loin que

> Ce qui était important pour les valdôtains c'était que chaque canton était un État libre et souverain ; chaque canton était une République indépendante avec son originalité, sa langue, ses droits, sa législation. [...] La Suisse n'accepta par l'incorporation de la Vallée d'Aoste comme un nouveau canton car, si une nouvelle région avait été annexée, l'équilibre ethnique et linguistique de la Confédération aurait été mis en danger. À la suite du refus suisse les séparatistes valdôtains regardèrent, donc, à la France.[75]

Il convient néanmoins de replacer ce séparatisme dans son contexte. En effet,

[72] Parmi les nombreux ouvrages de l'auteur, nous pouvons citer M. Lengereau, *Le général De Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière italienne des Alpes (1943-1945)*, Aoste, Musumeci, 1980 et M. Lengereau, *La France et la question valdôtaine au cours et à l'issue de la seconde guerre mondiale*, Grenoble, Société d'histoire alpine et italienne, 1975.

[73] L. R. Dempsey, *op. cit.*, 1987, p. 98.

[74] « Pretesti e precedenti del tentativo separatista », dans *Corriere d'informazione* du 6 juin 1945, p. 1, cité dans L. R. Dempsey, *op. cit.*, 1987, p. 99.

[75] L. R. Dempsey, *op. cit.*, 1987, p 100.

le séparatisme en faveur de la Suisse coïncide avec la mort de Chanoux en mai 1944. Il découle selon moi d'une véritable volonté de la part de ce dernier de rattacher le Val d'Aoste à la Suisse. Inversement, le séparatisme en faveur de la France (pays on ne peut plus centralisateur), plus tardif, servit à obtenir le maximum d'autonomie de la part de l'État italien en brandissant la menace de l'annexionnisme.

Durant cette période, la mémoire de Chanoux fut utilisée pour tout et son contraire. Quant à nous, nous tranchons pour la théorie soutenant que Chanoux souhaitait rattacher la Vallée à la Suisse. Pour preuve la suite de son essai concernant *Le rôle de la Suisse dans la renaissance de l'Europe* écrit dans les années 1942-1943. Chanoux explique ainsi

> Il [le peuple suisse] est peut-être trop occupé au travail de son sauvetage dans l'Europe en tourmente. Il pense peut-être encore trop à lui-même et pas assez aux peuples qui l'entourent, aux vieux peuples de la vieille Europe, si nombreux dans leur vieille civilisation et si faibles sous la férule de deux ou trois castes dominantes qui ont jeté l'Europe dans le fol incendie qui la dévore. Pour cette poussière de vieux petits peuples, vivant en deçà comme au delà des Alpes, au sud comme à l'est et au nord de la grande chaîne de montagnes, la Suisse est pourtant le centre idéal, le point de jonction et d'union. Elle est la terre promise des hommes restés libres dans leur esprit. Que le peuple suisse comprenne cela, qu'il sente d'être ce pôle d'attraction, voilà qui suffira pour que ce processus de formation, d'amalgamation des autres peuples, suisses par leur esprit, ait lieu. Car la Suisse est née d'un processus semblable entre les premiers cantons des montagnes. Elle s'est développée par un même processus et dans une période de folie semblable à la nôtre, c'est à dire quand l'Europe était déchirée par les guerres de religion. Qu'elle comprenne cela, qu'elle comprenne que sa mission de sauvetage dans cette nouvelle guerre de religions raciales, consiste précisément à regrouper autour d'elle les autres peuples de l'Europe centrale, à les libérer de l'oppression des peuples qui les tiennent subjugués, et voilà que la grande œuvre de la grande Suisse pourra être réalisée. [...] Ce processus d'unification [européenne] ne pourra cependant avoir lieu d'un seul coup. Une Suisse de trois millions d'hommes ne pourra pas opérer cette fusion dans l'Europe. Une Suisse de vingt millions d'hommes pourra la réaliser. Voilà pourquoi, de cette guerre fratricide entre européens, doit naître la nouvelle Suisse : c'est à dire une Suisse réunissant les peuples de la Chaîne des Alpes, dont les moeurs, la race et les langages sont identique à ceux des peuples suisses.[76]

Ce passage est d'une grande richesse car il nous renseigne sur les projets de Chanoux pour l'après-guerre. Il me semble évident que l'annexion de la Vallée d'Aoste à la Suisse est sous entendue. En outre, Chanoux suggère la mise en place

[76] Émile Chanoux, *op. cit.*, 1994, pp. 330-331.

d'une fédération alpine qui permettra l'établissement d'une fédération européenne. On peut observer l'unité de pensée d'un homme comme Chanoux qui mêle, dans ce développement, son admiration pour le modèle suisse (issu d'une appropriation de certains arguments helvétistes) et son fédéralisme européen (issu vraisemblablement de sa rencontre avec Rollier et les membres du M.F.E.). Cependant, l'interprétation que Chanoux fait du nationalisme suisse semble quelque peu erronée car si nationalistes qu'étaient les *helvétistes*, ils n'étaient en aucun cas expansionnistes et impérialistes.

Ce glissement idéologique présente un grand intérêt car il permet de faire le lien entre le régionalisme, l'annexionnisme, le fédéralisme alpin et le fédéralisme européen.

Joseph Bréan va encore plus loin dans son essai *Civilisation alpestre* en développant un nationalisme alpestre. Il nous dit dans le chapitre intitulé « Mission de la civilisation alpestre » que

> Si l'on jette un regard sur la carte de l'Europe, on remarque que les Alpes constituent le noeud central de toute la partie occidentale du continent. Le centre de l'Europe n'est ni Londres, ni Paris, ni Moscou, ni Madrid, ni aucune autre métropole, mais la chaîne des Alpes avec ses nombreuses vallées, ses villes, ses bourgades et ses villages. Trois grands fleuves descendent des Alpes [...] Le Rhin naît du Gothard [...] Le Rhône part lui aussi du St Gothard [...], Le Pô [...]. Ces trois grands fleuves, gros de tous les autres fleuves, de toutes les rivières des Alpes, descendent dans les villes, portant partout où ils passent, quelque chose de la civilisation alpestre, car cette civilisation rayonne l'Europe chaque jour davantage, quoique d'un façon discrète et inaperçue [...]. Le moment est peut-être venu où cet immense réservoir de valeurs humaines, constitué par les pays des Alpes, doit ouvrir ses écluses, pour répandre tout autour les flots d'une civilisation capable de sauver et de rénover le vieux continent, ce noble et malheureux continent qui se débat dans un désarroi angoissant, cherchant une voie de salut.[77]

Ce serait donc les Alpes qui assureraient le salut de l'Europe répondant ainsi à une mission divine. Cette mystique alpestre serait capable de reconstruire l'Europe sur les bases du fédéralisme. Il semble que l'auteur amalgame le fédéralisme européen et le nationalisme alpestre. Émile Chanoux fait échos à cette idée en stipulant, après avoir revendiqué une extension de la Suisse à toutes les Alpes, que

> Dans l'Europe de demain qui aura perdu par ses folies, la domination du monde, la mission de la Suisse, nécessairement, sera modifiée. Alors elle pourra aspirer à la primauté. Non pas à une primauté matérielle mais à une primauté spirituelle. [...] la Suisse est au centre de l'Europe. Elle a dans son sein, des peu-

[77] J. Bréan, *Civilisation alpestre,* 1963, pp. 60-62.

ples parlant les trois principales langues de la péninsule européenne. Elle est en petit l'Europe. L'Europe devra, en grand, être la Suisse.

Il ne fait que répéter une idée de de Rougemont, mêlant nationalisme suisse et fédéralisme européen dans son essai *Mission et démission de la Suisse*.

Sur la voie de la construction européenne, la primauté reviendrait à la Suisse, et donc aux Alpes. Bréan rajoute à ce sujet que

> La civilisation alpestre est, en effet, avant tout et par dessus tout une œuvre de l'esprit, car elle est l'incarnation d'une idée : l'idée européenne.[78]

Nous sommes alors à mi-chemin entre un fédéralisme européen intégral et un impérialisme alpestre reposant sur une mission divine des peuples alpins. En remplaçant l'adjectif alpin par celui d'allemand, nous ne sommes pas très éloignés de l'idée de « l'Europe Nouvelle » de Hitler dont parle Bernard Bruneteau et qui fascina tant les intellectuels de Vichy. L'important étant de fédérer, peut importe le fédérateur.

La Suisse a constitué un terrain d'accueil idéal pour tous ces projets d'après-guerre des fédéralistes alpins. Ces nouvelles théories font l'amalgame entre le fédéralisme européen du M.F.E. et le nationalisme suisse des *helvétistes* proche des pouvoirs totalitaires. Cette période charnière, héritière de la période d'avant guerre, donnera sa coloration au fédéralisme alpin et donc à la notion d'Arc Alpin. Nous sommes au-delà de la simple acculturation politique, pour ce qui concerne la seconde guerre mondiale dans les Alpes. C'est bien un mélange idéologique dont il convient de comprendre les mécanismes.

Voilà donc toute l'ambiguïté du fédéralisme alpin qui oscilla sans cesse entre des arguments européistes et des arguments ethniques, entre le nationalisme alpin et le fédéralisme européen. En analysant les différentes acculturations idéologiques qui ont pu avoir lieu entre la France, La Suisse, et le Val D'Aoste, on se rend compte de la complexité d'une telle étude et de l'utilité de la notion de syncrétisme politique.

[78] J. Bréan, *Civilisation alpestre,* op. cit., 1963, p. 66.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A. BOSCO, *The federal idea. The history of federalism since 1945*, London-New York, 1992.

B. BRUNETEAU, *« L'Europe nouvelle » de Hitler, une illusion des intellectuels de la France de Vichy*, Paris, Éditions du Rocher, 2003.

V. AZZONI, *L'incontro di Chivasso (19 dicembre 1943), il federalismo in Valle d'Aosta*, Aosta, tipografia La Vallée, 1981.

JOSEPH BRÉAN, *Émile Chanoux martyr de la résistance valdôtaine*, Aoste, Tipografia Pesando, 1994.

JOSEPH BRÉAN, *En Suisse (souvenirs d'un réfugié)*, Aoste, Imprimerie valdôtaine, 1946.

LINO BINEL, *Cronaca di un valdostano*, Aosta, IHRVdA, 2002.

SEVERINO CAVERI, *Souvenirs et révélations (1927-1948)*, Bonneville, Imprimerie Plancher, 1968.

RENATO CHABOD, *Federico Chabod, partigiano Lazzaro e la Valle d'Aosta*, Aoste, Musumeci, 1985.

ÉMILE CHANOUX, *Écrits,* Aoste, Imprimerie valdôtaine, 1994.

J. CHARLES-BRUN, *Le Régionalisme*, Paris, Bloud et cie, 1911.

A. CLAVIEN, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse Romande au début du siècle*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse Romande et éditions d'en-bas, 1993.

P. COLIN et E. FOUILLOUX (dir), *Intellectuels chrétiens et esprit des années vingt*, Paris, Cerf, 1997.

T. FLORY, *Le mouvement régionaliste français, sources et développement*, Paris, PUF, 1966.

Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, *Émile Chanoux et le débat sur le fédéralisme*, Nice, Presses d'Europe, 1997.

L.R. DEMPSEY, *La vie et l'œuvre d'Émille Chanoux*, Aoste, Imprimerie Duc, 1987.

M. DENIS, M. LAGRÉE et J-Y VIEILLARD, *L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger*, Rennes, PUR, 1995.

M. DUMOULIN, *Plans des temps de guerre pour l'après-guerre (1940-1945)*, Bruxelles, Paris, Milan, Baden-Baden, 1995.

LUIGI EINAUDI, *Diario dell'esilio*, Torino, Einaudi, 1997.

PHILIPP ETTER, *Sens et Mission de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1941.

N. KESSLER, *Histoire politique de la jeune droite (1929-1942), une révolution conservatrice à la française*, Paris, L'Harmattan, 2001.

M. Lengereau, *Le général De Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière italienne des Alpes (1943-1945)*, Aoste, Musumeci, 1980.

J.L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969.

R. Nicco, *Le parcours de l'autonomie*, Aoste, Musumeci éditeur, 1998.

C. Maurras, *Un débat nouveau sur la République et la décentralisation*, Toulouse, Société provinciale d'édition, 1905.

J.C. Perrin, *La « Ligue Valdôtaine »*, Aoste, Cahiers sur le particularisme Valdôtain n. 11, Imprimerie valdôtaine, 1974.

J.C. Perrin, *La « Jeune Vallée d'Aoste »*, Aoste, Cahiers sur le particularisme Valdôtain n. 7, Imprimerie valdôtaine, 1973.

C. Pomeyrols et C. Hauser, *L'Action Française et l'étranger : usages, réseaux et représentations de la droite nationaliste française*, Paris, l'Harmattan, 2001.

C. Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)*, Paris, Seuil, 1993.

P. Ory et J.F. Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992.

Charles-Ferdinand Ramuz, *Taille de l'homme*, Lausanne, éditions d'aujourd'hui, 1933.

Cinzia Rognoni Vercelli, *Mario Alberto Rollier, un valdese federalista*, Milano, Jaca Book, 1991.

Denis Rougemont (de), *Mission ou démission de la Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940.

D. Rougemont (de), *Qu'est-ce que la Ligue du Gothard ?*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940.

F. Saint-Ouen, *Denis de Rougemont l'européen*, Genève, Fondation Denis de Rougemont, 1994.

M. Trebitsch et M-C Granjon, *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1998.

L. Van Dongen, *La Suisse face à la seconde guerre mondiale*, Genève, SHAG, 1998.

M. Vuillemier, *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, Zurich, Pro Helvetia, 1987.

E. Weber, *L'Action Française*, Paris, Fayard, 1985.

M. Winock, *Esprit : des intellectuels dans la cité. 1930-1950*, Paris, Seuil, 1996.

DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE RÉGIONALISTE EN FRANCE (FIN XIX^{e}-DÉBUT XX^{e} SIÈCLE)

Philippe Martel

Pour qui travaille ordinairement sur l'histoire de la revendication occitane, et pour qui, au surplus, les Occitans d'Italie sont des voisins familiers, le nom d'Émile Chanoux évoque immédiatement un lieu et une date : Chivasso, 19 décembre 1943. C'est là, et en ce jour, que Chanoux et les Valdôtains prennent contact avec des représentants des Vaudois venus des vallées occitanophones de la province de Turin, pour signer ensemble la charte de Chivasso, qui, comme on sait, définit les contours d'un statut d'autonomie pour les « populations alpines ». Le fait que deux des signataires vaudois, Gustave Malan et Oswald Coisson (que j'ai eu l'honneur de connaître) aient compté ensuite parmi les fondateurs de l'occitanisme italien des années soixante-dix ne doit pas faire oublier que c'est d'abord en tant que protestants dont la langue de culte et de culture est le français qu'en 1943 ils rencontrent Chanoux. Chanoux lui aussi est de culture française : dans les deux cas, il est clair que les acteurs ne pouvaient ignorer ce qui se passait de l'autre côté de la frontière, et qu'une bonne partie de leurs références politiques et culturelles en provenaient. Cela signifie-t-il que c'est côté français que Chanoux a pu trouver un modèle pour sa pensée autonomiste et fédéraliste ? Je me garderai bien de proposer ici une réponse définitive. Je me contenterai plus modestement de voir ce qui, dans les débats hexagonaux, concernait la problématique de la « région » sous la Troisième République, puisque c'est à cette France-là que Chanoux avait affaire. Ce qui m'amène d'entrée de jeu à poser quelques questions, comme autant de difficultés.

Premier problème, le caractère vague et polysémique du vocabulaire utilisé côté français – jusqu'à nos jours en fait. Le mot de régionalisme lui-même, apparu dans les années 1870, peut désigner plusieurs choses assez différentes, sans que cette ambiguïté semble gêner grand monde – signe, d'emblée, qu'il ne s'agit pas là de ces grands problèmes qui passionnent les foules, nécessitent de patients éclaircissements, et provoquent des clivages décisifs. Et dès ce temps, comme aujourd'hui, « régionalisme » se trouve inséré dans un champ sémantique aux contours flous. Il suffit de voir le discours journalistique concernant notamment l'actualité politique en Corse pour voir joyeusement confondus des concepts aussi différents que « nationalisme » et « autonomisme », et voir régulièrement qualifié de nationaliste un Edmond Siméoni, autonomiste déclaré, et fondateur en 1967 d'un mouvement qui s'appelait *Action Régionaliste Corse*.

Quant au concept de fédéralisme, il est plus que suspect, évoquant dans l'histoire la guerre civile de 1793, et dans l'actualité des expériences étrangères, des régimes aux mécanismes soit difficilement compréhensibles (les USA, la Suisse) soit considérés comme peu efficaces (la Belgique). Sans oublier la crainte que le concept « d'Europe fédérale » inspire aux défenseurs de la souveraineté nationale française, de droite comme de gauche.

Du temps de Chanoux, ces concepts existent déjà. Le fédéralisme n'a la faveur que de quelques intellectuels ultra-minoritaires, mais le régionalisme, par contre, fait apparemment florès. Au prix d'une incertitude entretenue sur ce dont il s'agit au juste.

1. Le régionalisme comme culte de la petite patrie

Il s'agit là d'un discours qui nourrit entre la fin du XIX[e] siècle et la Seconde Guerre mondiale toute une littérature, celle qu'Anne-Marie Thiesse a parfaitement analysée.[1] Cette littérature régionaliste présente un certain nombre de caractéristiques.

Elle est « enracinée » : son objet, c'est la description, la célébration d'un coin de France bien particulier, avec son nom, ses paysages, ses habitants dotés d'un tempérament spécifique qui les distingue de leurs voisins – on aura alors volontiers recours à l'ethnotype, ce cliché familier que le lecteur ordinaire associe comme spontanément à l'habitant de chacune des grandes régions françaises (le Breton est mélancolique et pieux, le Berrichon est superstitieux, le Marseillais et le Gascon sont hâbleurs et parlent bizarrement, le Lorrain est solide, le Normand alcoolique, etc.). Ils ont également des usages, des traditions, des activités séculaires aussi, dont il convient d'autant plus de donner une idée aux autres habitants de la France que tout ceci est, de fait, en train de disparaître petit à petit, au rythme de la modernisation du pays.

De ce fait, et quelle que soit l'intrigue proposée au lecteur et la psychologie ou les actions prêtées à chaque personnage pris individuellement, l'auteur s'attache d'abord à des types représentatifs de ce monde en voie de disparition : les paysans, les artisans ruraux, voilà ses sujets de prédilection. Pas question de célébrer l'ouvrier des grandes concentrations industrielles, surtout l'ouvrier en grève.

Cette littérature, même quand elle raconte des tragédies, se veut volontiers pittoresque, jouant sur l'exotisme que peut véhiculer la description de ce monde rural pour un lecteur urbain, dont toute l'histoire familiale repose au fond sur l'arrachement, souvent voulu et conscient, au monde de la campagne. Mais par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est bel et bien à la nostalgie de ce monde d'avant que l'auteur fait appel.

[1] A.M. Thiesse, *Écrire la France*, Paris, PUF, 1991.

Cet auteur le plus souvent, n'est pas, ou plus représentatif, socialement, du monde qu'il décrit, même s'il se targue de bien le connaître. Il peut s'agir d'un représentant des classes supérieures – aristocratie, bourgeoisie : le chantre de la Gascogne gersoise est Joseph de Pesquidoux, hobereau terrien s'il en fut. Un René Bazin, qui se consacre, lui, à la paysannerie de l'ouest, est un bourgeois catholique. Mais la patiente enquête d'Anne-Marie Thiesse sur les origines sociales des auteurs régionalistes de la première moitié du XX^{e} siècle révèle que pour l'essentiel, c'est dans la petite bourgeoisie provinciale qu'il faut aller chercher. Sur le total des auteurs régionalistes dont elle a pu reconstituer les origines sociales, la grande bourgeoisie pèse 4%, la grande propriété 1% alors que tout en bas les deux groupes de la petite paysannerie et des ouvriers et artisans pèsent autour de 10% chacun[2]. Anne-Marie Thiesse montre de façon convaincante que du coup ces auteurs ont du mal, à leurs débuts, à trouver leur place sur un marché littéraire dominé par des héritiers pourvus du capital culturel et social requis. Et leurs tentatives pour trouver leur place parmi ces héritiers se révèlent le plus souvent infructueuses : on leur fait sentir, assez vite, et assez clairement, qu'ils n'appartiennent pas au même monde. Du même coup, la littérature régionaliste reste considérée comme par nature secondaire quel que soit le succès public qu'elle peut rencontrer. Pas question en revanche de ranger l'oeuvre d'un Mauriac, par exemple, dans la catégorie du roman régionaliste. Certes, ses romans se passent dans la région bordelaise dont Mauriac est issu ; mais le milieu social décrit est, aussi, celui dont il est issu, à savoir une certaine bourgeoisie provinciale qu'il n'est pas question de confondre avec la paysannerie qui lui fournit ses rentes. A l'inverse, un Giono n'aura de cesse de chercher à échapper à l'étiquette de régionaliste qui lui est attribuée à ses débuts, sans d'ailleurs y parvenir totalement : malgré le *Hussard sur le toit*, et ses autres oeuvres d'après-guerre, il reste d'abord pour l'opinion et la postérité le romancier des paysans incultes de Haute Provence, ceux qui sont en contact avec le Grand Tout au fond de leur campagne aride, quoiqu'ensolleillée. Et nul ne le croit quand il dit, à juste titre pourtant, que sa Haute Provence est presque totalement inventée...

C'est toute l'ambiguïté de cette littérature que la contradiction entre l'ancrage local qu'elle revendique, et l'ambition de ses auteurs, malgré tout, de se faire une place sur le marché littéraire national, entendons parisien. D'où un choix linguistique simple : même si, pour un effet de réel, ou la volonté de jouer sur le savoureux et le typique, ces auteurs peuvent glisser dans leur prose des « mots du terroir », graphiés plus ou moins phonétiquement, cette prose est essentiellement française. Le recours à la langue du lieu, dont on reparlera, concerne d'autres acteurs, et obéit à d'autres motivations, sinon à d'autres stra-

[2] A.M. Thiesse, *op. cit.*, Paris, PUF, 1991, p. 152.

tégies. D'où la contradiction assumée entre l'authenticité dont se réclament les descriptions de ces auteurs, et le fait que la langue qu'ils attribuent à leurs personnages n'est pas celle de leurs référents réels, mais une simple variante de la langue écrite telle que l'école la diffuse.

Idéologiquement, cette littérature peut avoir plusieurs fonctions. Le jeu sur la nostalgie d'une sorte d'Arcadie campagnarde en voie de disparition constitue une des formes du travail de deuil que la France cherche alors à mener face à l'urbanisation croissante de sa société comme de son économie ; c'est au moment même, à la fin des années vingt, où la population urbaine dépasse statistiquement la population rurale, et ce de façon définitive, que la littérature régionaliste connaît son apogée. Ce n'est sans doute pas un hasard si elle se trouve en conformité avec la déploration contemporaine de l'exode rural et la méfiance face à l'attirance des villes, là où se retrouvent d'inquiétantes populations, ouvrières notamment, perçues comme déracinées, et du même coup vulnérables à toutes les tentations destructrices propagées par des agitateurs interlopes, du fait même qu'elles sont privées des repères familiers, stables, rassurants, que constituent les paysages immobiles des campagnes ancestrales.

Elle peut aussi avoir une autre fonction, celle de nourrir de références concrètes, terriennes, palpables, un patriotisme national par trop abstrait dans son principe. Le thème arcadique en croise ici un autre, plus politique, au sens large. Et basé donc sur une idée simple : il n'est de vrai patriotisme que charnel, fondé sur l'attachement profond à une terre, à un pays. Or, le territoire national, tel qu'il est représenté symboliquement par ces cartes qui indiquent des lieux où la plupart des Français n'iront jamais, ce territoire est abstrait, et de ce fait, peut difficilement susciter chez le citoyen le dévouement et l'amour requis. Un seul moyen pour nourrir de concret le sentiment national que l'État essaye de diffuser : faire de la nation une sorte d'extrapolation chaleureuse du petit pays, de la patrie natale, celle que le citoyen connaît, dont il maîtrise l'espace, puisque cet espace est limité, et que ses paysages sont familiers. Ajoutons, même si cela reste implicite, que le petit pays, que la « terre natale » est aussi celle où le citoyen possède le lopin ou la maison qui matérialise son patrimoine, là aussi où vit sa famille – même si on est justement à un moment où dans bien des cas, ce patrimoine, modernité oblige, il va falloir y renoncer. Si la grande France est le prolongement de ce terroir, cela suffit pour justifier qu'on meure pour elle puisqu'en la défendant c'est au fond aussi la petite patrie familière que l'on défend.

On aurait tort toutefois de considérer que ce statut de laudateur du temps passé, et d'acolyte du culte national range fatalement tous ces auteurs régionalistes dans le camp idéologique de la droite la plus traditionnelle, celle de Pesquidoux ou de Bazin. Bien au contraire : rien n'est plus consensuel, tout particulièrement dans l'entre-deux-guerres, que le culte de la petite patrie. Il est d'au-

tant plus consensuel qu'il est véhiculé dès l'école, par les manuels de lecture, qui offrent aux petits Français un large éventail de textes de lecture et de dictée tirés d'auteurs régionalistes. L'inertie pédagogique aidant, certains de ces textes ont pu survivre à la Libération et constituer le fond des manuels de lecture des années cinquante. Ajoutons à cela le recours aux « chants populaires des provinces de France », judicieusement traduits en français, quand leur langue d'origine était autre, par le musicologue Julien Tiersot ou le poète Maurice Bouchor dès la fin du XIX^e^ siècle. Ce n'est évidemment pas par hasard qu'à l'occasion de l'Exposition Internationale des Arts et Techniques de Paris en 1937, la section française se présente sous la forme d'une juxtaposition de pavillons régionaux, déclinant les divers types d'habitats des provinces, mais stylisés, avec des matériaux modernes. Au même moment, Italie, Allemagne et URSS jouent au contraire dans la conception de leurs pavillons respectifs la carte de la verticalité conquérante et de la statuaire musclée. Mais la France choisit de se présenter sous l'apparence d'une convergence chaleureuse et pittoresque de ses singularités provinciales sous le signe de l'unité nationale. En 1937, le gouvernement en place, c'est celui du Front Populaire. Ce n'est pas lui qui a lancé l'idée, mais il l'a acceptée sans problème.[3] Et pourquoi pas d'ailleurs, si on se souvient que le discours sur la terre natale et la petite patrie qui fait aimer la grande est lancé dès la fin du XIX^e^ siècle par des hommes politiques souvent marqués à gauche ? Et pourquoi pas, au surplus, alors même que l'organe du Parti Communiste Français, l'*Humanité*, régale régulièrement ses lecteurs de comptes-rendus de fêtes folkloriques en province, et que la partie récréative du Congrès de 1937, à Arles, est assurée par les gardians et les Arlésiennes menés par le poète occitan Folco de Baroncelli-Javon, félibre, marquis, et aussi peu marxiste-léniniste que possible de son naturel ? [4] Mais pour le Parti, engagé depuis 1935 dans une réappropriation des signes et symboles nationaux, l'hommage aux provinces et à leurs habitants paysans et ouvriers constitue un passage aussi obligé que bienvenu. Le discours régionaliste, l'appel au ressourcement dans le terroir, dans des provinces qui incarnent la France profonde, voilà sans aucun doute un des rares lieux de convergence idéologique et culturelle possibles dans cette France qui, entre saignée de la Première Guerre Mondiale, choc de la révolution bolchevique, Grande Crise des années Trente et montée des fascismes, cherche désespérément à se retrouver et à se rassurer dans des valeurs d'autant mieux partagées qu'elles apparaissent somme toute comme parfaitement inoffensives.

On ne s'étonnera donc pas davantage de voir que le régime de Vichy, à peine consommée la défaite de la République, et alors même qu'il va entreprendre d'en

[3] A.M. Thiesse, *op. cit.*, Paris, PUF, 1991, p. 257-260.

[4] P. Martel, « La revendication occitane entre les deux guerres ; aspects politiques », in *Du provincialisme au régionalisme, XVIII^e^-XX^e^ siècles*, s. n. Montbrison, 1988, pp. 337-354.

détruire un certain nombre des fondements, joue délibérément la carte du régionalisme pour donner à des Français déboussolés à la fois des références stables, et l'illusion que somme toute il n'y a pas une si grande rupture par rapport à ce qui fonctionnait déjà avant la catastrophe. Christian Faure a étudié le recours au folklore et au régionalisme par le régime de Pétain, et en a fait le projet culturel essentiel de ce régime.[5] Mais moins que d'une invention originale, il s'agit de la part des nouveaux maîtres d'une habile utilisation de cette thématique provincialiste si consensuelle et si familière, quitte bien sûr à l'interpréter, et à la détourner, en fonction des impératifs politiques et idéologiques du moment.

Du même coup, avec la Libération, l'affirmation tapageuse des vertus du sol et des provinces suit les vaincus dans l'opprobre. Le thème régionaliste n'est désormais plus consensuel, et la mode littéraire qui l'avait porté est dès lors dépassée, sauf, on l'a dit, dans le choix des textes offerts à la lecture des enfants de l'école primaire, pour quelques années encore.

Il faut attendre les années 1970 pour assister à un retour de la thématique régionaliste, déclinée alors sous la forme de la recherche des racines, combinée avec l'aspiration à une vie plus tranquille loin des villes et de leur anonymat. Ce retour étant directement lié aux bouleversements accélérés qui ont marqué les Trente Glorieuses en France, et détruit les derniers vestiges du monde rural ancien. Lié aussi, à sa manière, avec la montée d'une critique du monde industriel, de la pollution et de l'aliénation qu'il apporte avec lui. Mais c'est une autre histoire, que nul ne pouvait prévoir du temps de Chanoux.

2. Le régionalisme comme projet institutionnel

C'est le second sens du mot sous la Troisième République, plus directement politique encore que le premier. Ce qui est en jeu ici, c'est la forme même du système administratif du pays, autour du débat entre centralisation et décentralisation. Pour fonctionner correctement, la France a-t-elle besoin d'un pouvoir central fort, capable de gérer lui-même, sans contrepoids, tous les problèmes du pays, ou bien faut-il préférer un système laissant la place à une certaine initiative locale, sinon à de véritables contre-pouvoirs locaux ? Ce débat traverse les deux derniers siècles de l'histoire nationale. Il se pose au fond dès la Révolution Française : la Constitution de 1791 ouvrait la voie d'une large autonomie laissée aux cellules de base, commune, district, département, chacun de ces niveaux d'administration étant doté de ses propres organes de direction, élus, dialoguant avec un représentant délégué par le gouvernement central. La Terreur amène les Montagnards à mettre ce système entre parenthèses, sans le renier explicitement – puisqu'il se retrouve dans la constitution de l'An I promulguée au printemps 1793, mais

[5] C. Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, Presses universitaires/CNRS, 1989.

jamais appliquée. Il s'agit, provisoirement, d'éviter que des pouvoirs locaux, contrôlés par des forces contre-révolutionnaires, puissent se soustraire à l'obéissance à Paris. D'où l'envoi de députés de l'Assemblée (la Convention), les représentants en mission, chargés d'inspecter les administrations locales et au besoin de les remplacer. À ce stade, le centre reprend l'initiative, mais ce sont encore des élus qui effectuent le travail. Un peu plus tard, le système napoléonien innove avec ses préfets et sous-préfets nommés par le gouvernement, comme les administrateurs communaux d'ailleurs, même si vue de loin cette innovation rappelle quelque peu les vieux intendants des provinces de l'Ancien Régime. Ce système, qui ne laisse que très peu d'autonomie à des pouvoirs locaux émanant de la population, est suffisamment séduisant pour avoir été repris tel quel par les régimes suivants, et maintenu, nonobstant quelques adoucissements jusqu'au XX^{e} siècle. C'est donc encore celui qui sous la Troisième République règne sans partage.

Tout au long de ces deux siècles, les débats se sont poursuivis sur cette question. On en trouve les premières traces dès la Restauration, ils se poursuivent sous la Seconde République, puis aux débuts de la III^{e} République et ensuite. Mais ils ne débouchent jamais sur des résultats vraiment significatifs. Il faut ainsi attendre 1884 pour que les maires soient enfin élus au suffrage universel, et non plus nommés directement par le préfet ou même le Ministère de l'intérieur, pour les villes les plus importantes. Mais ils restent soumis, comme les conseils généraux des départements, au contrôle des préfets et des sous-préfets...

Pourquoi une telle stagnation ? Sans doute parce que fondamentalement, le problème n'apparaît pas central, et ne mobilise pas l'opinion, en dehors de quelques secteurs bien particuliers, dont on reparlera. Du coup, et malgré la récurrence des discours indignés dénonçant la centralisation-à-outrance-qui-étouffe-les-provinces, aucun gouvernement n'entreprend vraiment de se priver des outils si commodes de la centralisation administrative, et aucune force d'opposition ne fait de la décentralisation un enjeu suffisamment important pour figurer au premier rang des réformes à introduire dès son éventuelle arrivée au pouvoir.[6]

On a cru pendant longtemps, à l'instar du regretté René Rémond,[7] que l'idée de décentralisation séduisait surtout à droite de l'échiquier politique, la centralisation « jacobine » apparaissant au contraire comme un élément central de l'héritage révolutionnaire aux yeux de la gauche. Ce n'est pas si simple.

Certes, une partie du discours décentralisateur et anti-parisien se nourrit au XIX^{e} siècle et même plus tard, d'une indéniable nostalgie d'Ancien Régime. Ce n'est pas un hasard si tant d'historiens des provinces apparaissent après 1830 et

[6] M. Agulhon, « Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours », in *Histoire Vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988, T. 2, pp. 144-174.

[7] R. Rémond, *La droite en France*, Paris, Aubier, 1968, 2 vol.

la défaite définitive de ce qui va devenir le légitimisme. Que ce soit en Bretagne, en Aquitaine ou en Provence pour ne prendre que ces exemples, ces histoires prennent parfois les allures de véritables manifestes autonomistes flirtant avec un nationalisme anti-français verbal, certes, mais indéniable. Et c'est dans ce type de discours que le nationalisme breton du XX[e] siècle par exemple va puiser certains de ses arguments.[8] Et plus tard, l'Action Française définit volontiers le roi dont elle rêve comme une sorte de président des républiques françaises, c'est à dire des vieilles provinces ayant retrouvé leur autonomie d'avant 1789.

Ces références historiques nourrissent la réflexion autour d'un système décentralisé dans lequel chaque niveau aurait ses propres organes de pouvoir, dans le cadre d'un étagement harmonieux partant de la famille, premier lieu d'encadrement de l'individu, puis remontant successivement jusqu'au sommet de la pyramide à travers les degrés que sont la commune et le métier (la corporation en fait), la province – dont les contours sont donnés par l'histoire – et le niveau national, avec son chef légitime. On a affaire ici à une vision organiciste, définissant une hiérarchie bien établie, dans laquelle chaque élément à sa place bien déterminée, et chaque échelon de gestion des compétences bien définies. L'individu – le sujet, en l'occurrence, est d'abord membre de sa cellule familiale, la commune n'a à s'occuper que des affaires la concernant, et surtout pas à se mêler des débats relevant des échelons supérieurs, et ainsi de suite. Ce système, proposé dès octobre 1848 par le député légitimiste Béchard à l'Assemblée Constituante,[9] on le retrouve sous la plume de théoriciens conservateurs comme Le Play, on le retrouvera sous celle de Maurras, qui affirme avoir été éclairé de bonne heure par la découverte du fait que sa commune provençale de Martigues avait davantage de prérogatives avant la Révolution qu'après. Mais on retrouverait cette même séduction pour un système pyramidal aux contours fixes et bien délimités chez Auguste Comte comme chez Tocqueville.

Mais il existe aussi une pensée décentralisatrice de gauche. Elle se manifeste dès la Seconde République avec le projet de loi déposé par deux députés démocrates-socialistes, Benoît et Charrassin en juin 1850, un projet qui met au cœur de son dispositif le canton, comme niveau suffisamment proche du terrain pour permettre la participation de tous les citoyens, mais suffisamment important en taille pour garantir la viabilité des institutions autonomes dont on le dotera, et auxquelles le projet accordait des pouvoirs aussi bien administratifs qu'économiques ou sociaux.[10] Comme pour la proposition Béchard, c'est bien sûr un

[8] J. Y. Guiomar, *Le Bretonisme,* Mayenne, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1987.

[9] R. Riemenschneider, *Dezentralisation und Regionalismus in Frankreich um die Mitte des 19. Jahrhunderts*, Bonn, Ludwig Röhrscheid, 1985, pp. 91 sqq.

[10] R. Riemenschneider, *op. cit.*, Bonn, Ludwig Röhrscheid, 1985, pp. 234 sqq.

échec : le projet est rejeté par tous ceux qui, monarchistes ou républicains modérés, y voient l'amorce d'une désagrégation sociale pouvant déboucher sur la mise en cause de la propriété, tout bonnement.

Ce qui ne veut pas dire que cette pensée décentralisatrice de gauche n'a pas de postérité. En 1863 paraît *Du principe fédératif*, de Proudhon, que les deux auteurs du projet Benoît-Charassin avaient connu durant la Seconde République, mais qui a sur cette question sa propre pensée fédéraliste, mettant au premier plan le couple commune-province. Et même chez les républicains, le débat existe entre ceux qui militent pour la centralisation au nom des ancêtres de 1793 et de leur lutte contre la dissidence fédéraliste et vendéenne, et ceux pour qui la centralisation constitue le reniement de l'élan démocratique initial de la Révolution. Ce débat éclate en 1865 dans la presse républicaine, quand paraît un ouvrage de l'historien Edgar Quinet consacré à la Révolution, précisément. Pour Quinet, la centralisation « jacobine » n'est rien d'autre que le retour au cœur du processus révolutionnaire d'un fonctionnement autoritaire hérité de la monarchie absolue. La presse néo-jacobine va mener contre cette analyse une polémique qui va durer plusieurs mois. Mais aux côtés de Quinet on trouve des hommes comme Jules Ferry, dont on sait quel avenir l'attend – dont on sait aussi que dans les postes importants qu'il occupera plus tard, le thème de la décentralisation ne lui semblera plus aussi primordial.[11]Au delà des positions de principe, les nécessités tactiques de la lutte politique contre l'Empire, fût-il en train de se libéraliser progressivement, expliquent qu'à la fin des années 1860 on assiste parfois à la conjonction d'éléments venus de la droite et de la gauche unis non seulement par leur opposition à l'Empire, mais aussi par leur commune revendication décentralisatrice. Du programme de Nancy lancé par des notables lorrains à celui de Belleville défendu entre autres par Gambetta, encore un futur patriarche de la République ressuscitée, les occasions de retrouvailles autour de la critique de la centralisation ne sont pas si rares. Elles le sont même tellement peu que dans sa dernière phase, le pouvoir impérial se sent obligé de sacrifier à son tour au rituel de la réflexion décentralisatrice : une commission est même constituée à cet effet, réunissant des notables et des intellectuels de sensibilités diverses.[12] Mais la guerre de 1870 met fin prématurément à ses travaux en même temps qu'au gouvernement impérial qui les avait commandés.

Cette montée de la revendication décentralisatrice débouche sur le manifeste de la Commune de Paris, adressé le 19 avril 1871 à toutes les communes de France, et revendiquant l'autonomie pour chacune de ces communes – quoique toujours dans le cadre national français, et en conservant à Paris une sorte de

[11] F. Furet, *La gauche et la Révolution au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1986.
[12] B. Basdevant-Gaudemet, *La commission de décentralisation de 1870*, Paris, PUF, 1973.

rôle de guide des forces du progrès. Cela alors même qu'une partie importante de la direction du mouvement se réclamait des Montagnards *jacobins* de 1793. Par la suite, les difficultés que rencontrent les républicains pour fonder un nouveau régime sur les ruines de l'Empire, en évitant aussi bien la Révolution que la Restauration expliquent qu'ils aient remisé à l'arrière-plan de leur programme une thématique décentralisatrice partagée aussi bien par les héritiers de la Commune que par le Prétendant au trône, le comte de Chambord. Ce qui ne signifie nullement que le problème est définitivement enterré. Un seul exemple, celui de Benoît Malon, ancien de la Commune de Paris, un des fondateurs du socialisme français, qui en 1892-1893, dans sa *Revue Socialiste*, théorise un « socialisme intégral » (nous retrouverons cet adjectif), fondé sur la fédération des communes autonomes et des métiers – entendons, des ateliers gérés par leurs ouvriers.

Ce fédéralisme de « gauche » identifie à première vue une partie des mêmes cellules fondamentales que la pensée décentralisatrice de droite. La commune est là, comme la province que l'on commence toutefois à dénommer région. Mais les différences sont notables. D'abord parce qu'une partie de la pensée de gauche dépasse le seul cadre français pour envisager un fédéralisme européen – c'est le cas de Proudhon par exemple. Ensuite parce que la famille, cette première base de l'édifice des décentralisateurs de droite, est ici absente – on ne connaît que l'individu-citoyen. Et surtout, les divers niveaux de pouvoir prévus ne sont pas des cadres fixes enfermant le sujet dans ses origines, son lieu ou son métier, mais bien plus des lieux d'exercice du pouvoir politique, ou, dans le cas du métier des socialistes, économique. Là où pour les uns le pouvoir descend du haut de la pyramide pour concerner par délégation un des divers niveaux administratifs hérités de l'histoire, pour les plus radicaux des penseurs de la gauche, il part au contraire d'en bas, du lieu contrôlé le plus immédiatement par le citoyen, et c'est de là que remonte la souveraineté, par délégations de pouvoir successives et contractuelles à des représentants élus qui restent de toute façon sous le contrôle de leurs mandants. Le lien fédératif n'est donc pas donné, ou surdéterminé par l'histoire, celle des provinces, puis celle de la Nation, mais sanctionne un contrat librement consenti entre entités de base autonomes. La différence n'est pas mince, mais on voit qu'elle n'apparaît pas de prime abord à qui se borne à constater la convergence des niveaux identifiés par les uns et les autres, et la convergence du vocabulaire. Ce sont en fait, sous cette apparente similitude, deux logiques totalement antithétiques qui s'expriment.

En tout état de cause, et dans un cas comme dans l'autre, les divers projets élaborés à droite ou à gauche restent largement théoriques : répétons-le, la question de la décentralisation ne fait pas vraiment partie des débats les plus vifs, ceux qui mobilisent l'opinion, qu'il s'agisse de la question sociale, de la question religieuse, du pacifisme, de l'Affaire Dreyfus, de la question coloniale même. Là

sont les vrais clivages. La décentralisation fournit essentiellement aux hommes politiques, et à l'occasion, matière à éloges émus de la petite patrie, ou à vitupérations vertueuses contre la « centralisation à outrance ».

Il y a donc un régionalisme culturel et littéraire, et un régionalisme, voire un fédéralisme, de nature politique et institutionnelle. Les deux voisinent sans se confondre. Sauf parfois, pour des raisons bien précises : quand la revendication institutionnelle vient renforcer la demande de reconnaissance d'une spécificité culturelle et linguistique. Ce qui donne d'une part la naissance d'un bretonisme qui prend de plus en plus dans la seconde moitié du XIX^e^ et aux débuts du suivant la forme d'une revendication ouvertement nationaliste – donc irrecevable sinon imperceptible dans une France où le consensus autour de la Nation Française est pratiquement total.[13] Et d'autre part, une revendication plus modérée qui, née dans les milieux des défenseurs de la langue occitane, parvient par au moins deux canaux principaux à toucher, si marginalement que cela soit, l'opinion nationale.

3. Du Félibrige au Régionalisme, en passant par le fédéralisme latin

Le Félibrige avec son nom parfaitement et volontairement intraduisible, naît en Provence, en 1854, sous la forme d'abord d'un petit groupe de jeunes écrivains ayant choisi de s'exprimer en langue d'oc, au moment même où l'unification culturelle de la France commence à accélérer le processus de désintégration des langues et cultures périphériques. Peu à peu, cette petite association, dirigée par son représentant le plus illustre, Frédéric Mistral, déborde du cadre provençal pour toucher progressivement la trentaine de départements où se parle une variété de la langue occitane.[14] Au fur et à mesure de sa croissance, certains éléments à l'intérieur de ce Félibrige en viennent à concevoir des visées étrangères à celles des fondateurs – même si Mistral lui-même est le premier à s'engager sur cette voie. Il s'agit ici de passer de la défense d'une langue à celle du peuple qui parle cette langue, et du pays où ce peuple habite. D'où inévitablement un glissement du littéraire au politique.

Un élément déterminant pour Mistral est la découverte dès 1860 de l'existence, outre-Pyrénées, de ces Catalans qui ont une langue tellement proche de l'occitan que pendant longtemps on va en faire un simple dialecte d'oc. Des Catalans qui partagent aussi le drame fondateur de cette histoire « méridionale » que les intellectuels du Midi commencent à se raconter, la Croisade contre les Albigeois, au XIII^e^ siècle, quand le roi d'Aragon comte de Barcelone, Pierre II, vient

[13] M. Nicolas, *Histoire du mouvement breton*, Paris, Syros, 1983.

[14] S. Calamel, D. Javel, *La langue d'oc pour étendard*, Toulouse, Privat, 2002.

mourir à Muret en combattant aux côtés de la coalition réunie par le comte de Toulouse. Le fait que les Catalans aient de leur côté commencé leur « Renaixença », qui fait largement appel à ce genre de souvenirs historiques, favorise la prise de contact. Pour les uns comme pour les autres, la découverte des « frères » de l'autre côté de la frontière constitue une aubaine : là où il n'y avait auparavant que des provinces périphériques et marginales inscrites bon gré mal gré dans le cadre d'un État dont la capitale est située à des centaines de kilomètres, on découvre un peuple et une langue, qui chevauchant les Pyrénées, vont du Nord du Massif Central au sud du pays valencien, en englobant les Baléares au passage. De provinciaux, les problèmes occitan et catalan deviennent européens. On conçoit que Mistral ait rêvé dès 1861, dans un poème dédié aux poètes catalans justement, d'une Europe future dans laquelle les petits peuples pourraient retrouver leur place et renouer avec leurs parents transfrontaliers les liens que la construction des États avait amené à se distendre. Et, tant qu'à parler d'Europe, il n'est pas si étonnant de voir Mistral découvrir en 1865 la pensée fédéraliste de Proudhon, telle qu'elle s'est exprimée dans *Du principe fédératif.*

Cela suffit-il à poser l'existence d'un mouvement fédéraliste occitano-catalan dirigé par Mistral ? Ce n'est pas si simple. D'abord parce que Mistral est d'abord un poète, et que c'est dans des poèmes, non dans quelque traité théorique, qu'il expose son rêve. Mistral est par ailleurs un homme discret et prudent : son éloge de Proudhon, mort d'ailleurs à la date où il écrit, ne se trouve exprimé que dans une lettre privée, adressée au surplus à un personnage assez extraordinaire, quoique aussi peu occitan que possible, William Bonaparte-Wyse, petit-fils comme son nom l'indique du seul frère de Napoléon qui ait refusé de devenir roi ou prince de quelque chose ; fils aussi d'un grand propriétaire terrien irlandais, bref un personnage fort peu représentatif de quoi que ce soit, sinon du groupe bien particulier de ces dandys qui commencent à découvrir les charmes du sud de la France. Au surplus, le peu que Mistral expose de ce qu'il a compris des idées de Proudhon montre qu'il n'y a en fait compris que ce qu'il voulait bien y comprendre. Et le moins que l'on puisse dire c'est que Mistral, quels que soient ses immenses mérites littéraires, était peu fait pour devenir un théoricien de la chose politique. Ajoutons pour finir sur ce point et cette période, que les retrouvailles avec les Catalans, inaugurées sous le signe de l'émotion mais aussi du malentendu, révèlent vite leur limites : la situation respective des deux régions, assez différentes en réalité, comme la sociologie des deux renaissances jumelles, plus les convulsions d'une histoire espagnole qui voit en quelques années se succéder une révolution, une république, une guerre civile et une restauration, autant de raisons qui ne militent pas en faveur du développement d'une véritable synergie entre les deux versants des Pyrénées. À la fin des années 1860, Mistral, déçu, renonce à ses rêves politiques, en même temps que son évolution personnelle le mène des idées républicaines de sa jeunesse à un conservatisme méfiant. Une évo-

lution d'ailleurs accélérée par la parution de *Français du Nord et du Midi*, un ouvrage polémique rédigé par un ancien ami des félibres devenu leur accusateur, Eugène Garcin. Ce livre en forme de règlement de comptes personnel manie une accusation de séparatisme méridional dont va s'emparer une partie de la presse républicaine, celle justement qui avait déjà pris parti contre les idées de Quinet sur la décentralisation comme dérive du projet républicain. Mistral ne perçoit pas les vrais enjeux de la polémique (en gros, pour les *néo-jacobins*, toute décentralisation est une mise en danger de la République, en ce qu'elle laisse aux ennemis la possibilité de contrôler des lieux de contre-pouvoir) et il en conclut que la gauche est indéfectiblement centralisatrice. Inutile de dire que le manifeste de la Commune et ses velléités fédéralistes – dont son ami Paul Arène l'a pourtant informé – ne suscitent chez lui aucun enthousiasme ; il partage face aux *communards* la répugnance qui est celle de tous les intellectuels bourgeois du temps.[15]

Tous les félibres cependant ne sont pas sur ces positions. À la Commune de Paris justement a participé un jeune homme, Louis-Xavier de Ricard, qui va bientôt incarner la gauche félibréenne et fédéraliste. Lui non plus n'est pas un personnage banal. Comme son nom l'indique, il est d'origine aristocratique. Son père est d'ailleurs général sous le Second Empire. Il est né en région parisienne, même si les origines de la famille sont en Languedoc. C'est un rebelle qui se lance tôt dans la politique républicaine, et y gagne un séjour en prison. Il participe à la grande polémique née du livre de Quinet, mais il est aux côtés de l'historien pour stigmatiser la centralisation « jacobine », tout en menant parallèlement une tentative de carrière littéraire aux côtés des Parnassiens. Après la Commune, il est obligé de quitter la France, et quand il revient, c'est pour se réfugier prudemment dans le Midi, du côté de Montpellier. C'est là qu'il découvre le Félibrige, et entre en correspondance avec Mistral.[16]

Cette correspondance révèle d'entrée de jeu la différence de point de vue entre ce jeune militant de gauche et Mistral, différence qui prend la forme d'un rendez-vous manqué : il est intéressant de voir Ricard exposer au poète un programme fédéraliste somme toute point si éloigné de celui que ce dernier avait rêvé dix ans plus tôt, et auquel il a pour l'heure renoncé. Mais il n'est pas étonnant de voir que, constatant que la direction du Félibrige penche en ces années assez nettement du côté de la droite monarchiste, Ricard décide de constituer à l'intérieur de l'association une aile gauche, réunie autour d'un almanach annuel, *La Lauseta* (L'Alouette). Parallèlement à ce travail fractionnel, de Ricard élabore une théorie qui entend réaliser la synthèse de ses deux engagements, celui de sa jeunesse révolutionnaire et l'adhésion à la cause d'oc. Ce qui se traduit en 1877 par la publi-

[15] P. Martel, « Bleu, blanc, rouge : la politique félibréenne autour de 1870 », *Amiras/Repères* n° 13, Aix, Edisud, 1986, pp. 116-132.

[16] J.M. Carbasse, *Louis-Xavier de Ricard, félibre rouge*, Montpellier, Lacave, 1977.

cation, à Paris, (Sandoz et Fischbacher) d'un ouvrage intitulé *Le Fédéralisme.*

On trouve dans ce livre tout d'abord une cavalcade à travers les siècles de l'histoire de France, étayée de citations de Quinet et de Proudhon, expliquant comment la monarchie d'abord, puis la bourgeoisie révolutionnaire ensuite, ont imposé à la France en général et au Midi en particulier un régime centralisé assez oppressif. Face à ce système séculaire, et qui n'est donc pas affecté par l'apparent changement de régime représenté par la victoire de la République, Ricard propose un système fédératif qui reprend en fait le schéma que l'on a rencontré plus haut : à la base, la commune. Les communes sont appelées à se fédérer librement entre elles, pour constituer des régions, elles mêmes fédérées dans un cadre national d'abord, puis in fine trans-national, celui des peuples « latins », France, Italie, Espagne – et ses prolongements transatlantiques. Le tout sous le signe du contrat. Un tel système doit, dans la pensée de Ricard, permettre l'exercice de la démocratie directe, et de la souveraineté populaire, sans la confiscation de pouvoir que représente la démocratie parlementaire prônée par la bourgeoisie, avec ses échéances électorales entre lesquelles le citoyen ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur ses élus.

Tel quel, ce système n'a rien d'original. Ce qui fait son originalité en revanche, c'est qu'il est couplé avec une pensée nationalitaire élaborée : la cavalcade historique évoquée plus haut permet d'identifier dans le courant de l'histoire de France la permanence d'une force incarnant l'aspiration à la liberté : cette force, c'est l'esprit méridional. C'est dans ce pays du sud que Ricard est un des premiers à appeler Occitanie que fleurissent les idées les plus démocratiques, depuis le Moyen-Âge et le temps des Albigeois jusqu'à celui des Girondins en passant par la Réforme du XVI^{e} et la révolte des protestants cévenols au début du XVIII^{e} ; mais cette floraison récurrente est à chaque étape stoppée brutalement par la répression venue d'un Nord despotique et où la latinité originelle a été atténuée par le contact précoce et intense avec la germanité.... Compte tenu de cet héritage, il semble à de Ricard que somme toute, dans la future fédération « latine » qu'il appelle de ses vœux, c'est le Midi occitan qui a vocation à jouer le rôle moteur. Et du coup, il lui faut bien admettre que si libres que soient les contrats noués entre communes et régions à l'intérieur de l'ensemble transnational dont il rêve, ce sont bel et bien les caractères nationaux, ethniques, des uns et des autres qui surdéterminent les affiliations concrètes qui se réaliseront sur le terrain. Il y a donc bel et bien un « caractère national » occitan que Ricard n'a d'ailleurs pas inventé, mais trouvé chez des auteurs méridionalistes antérieurs, et qui, en distinguant les Occitans de leurs voisins du Sud, et surtout du Nord, leur

[17] P. Martel, « Jacobins et girondins dans le discours occitaniste du XIX^{e} siècle », in *Le XIX^{e} siècle et la Révolution*, Nanterre, Creaphis, 1992, pp. 241-263.

confère le rôle d'une sorte de peuple-messie, héraut de la Liberté.[17]

Même en laissant de côté le fait que sur plus de deux cent pages l'exposé vague des institutions fédéralistes prônées par l'auteur occupe au mieux les vingt dernières pages, elles-mêmes entrelardées de couplets lyriques de peu de vrai contenu conceptuel, on devine le problème concret posé par cet édifice fédéraliste : il mêle de fait deux dimensions étrangères l'une à l'autre, si même elles ne s'excluent pas mutuellement. De deux choses l'une : ou ce qui est au coeur du processus de construction de la fédération c'est la souveraineté populaire débouchant sur des alliances contractuelles entre communes, puis régions, sur une base purement politique, ou économique. Ou alors, ce qui prime en dernier ressort, c'est la dimension ethnique, les affinités plus ou moins électives entre les divers peuples « latins » (et tant pis pour ceux qui ne le sont pas !), le tout sous la houlette du peuple latin le plus démocrate, et on voit bien qu'on parle alors de tout autre chose, qui ne laisse plus beaucoup de liberté ni de possibilité de choix aux acteurs. De ce fait, Ricard se condamne à heurter aussi bien des partisans de l'autonomie communale qui ne comprennent pas ce que viennent faire dans cette histoire les « Latins » et des Occitans par nature « libertaires » – c'est le mot qu'emploie Ricard – que des félibres que seule intéresse la glorification de l'âme méridionale, et de la langue qui l'exprime. Même chez ses amis de la *Lauseta,* motivés d'abord par le combat contre la Réaction, Ricard peine à trouver des soutiens à son combat fédéraliste. Après une expérience électorale malheureuse mais qui suffit à lui prouver que les masses méridionales se soucient peu de guider le monde latin vers la vraie Liberté, il ne reste plus à Ricard qu'à partir chercher fortune – en vain d'ailleurs, en Amérique du Sud, avant de revenir en France quelques années plus tard, sans rencontrer d'ailleurs davantage d'audience. L'existence de petits cercles confidentiels de jeunes félibres qui restent fidèles durant les années 1880 au rêve fédéraliste qu'il avait caressé ne compense pas cette absence d'audience.

Il faut attendre 1892 pour voir la situation se modifier et ce rêve rencontrer enfin si brièvement que ce soit, un certain écho. C'est à Paris en février 1892, au cours d'une réunion des félibres de Paris qu'un jeune homme du nom d'Amouretti, issu d'un des cercles que l'on vient d'évoquer, lit une « déclaration fédéraliste » qu'il a rédigée de concert avec un autre jeune félibre, Charles Maurras.[18] Cette déclaration suscite des réactions diverses : les félibres parisiens appartiennent pour une bonne part à un milieu d'hommes de lettres, de journalistes et de politiciens majoritairement républicains modérés. La « décentralisation » n'est pour eux qu'une formule qui, éventuellement affublée de l'adjectif « littéraire » peut être évoquée dans un discours éloquent sur la Terre natale, mais n'a pas à devenir un projet politique digne de l'attention de vrais républicains. Maur-

[18] S. Giocanti, *Charles Maurras félibre*, Paris, ALO/de Montalte, 1995.

ras et Amouretti sont donc fraîchement accueillis dans ce milieu, avant d'en être chassés. En revanche, ils recueillent le soutien d'abord d'un certain nombre de félibres de diverses régions, souvent liés aux cercles fédéralistes de la décennie précédente, soutenus au surplus par le vétéran Ricard, et, en sous-main, par Mistral. Le plus intéressant étant que ces fédéralistes se recrutent soit à droite – comme Maurras et Amouretti eux-mêmes, soit à gauche, voire à l'extrême-gauche. Et au delà du milieu félibréen, la déclaration est citée par un certain nombre d'organes de la presse nationale et régionale : les organes de la droite et de la gauche modérées se montrent plutôt hostiles alors que le texte des jeunes félibres est salué aussi bien par la *Revue Socialiste* de Malon que par la *Réforme sociale*, organe des disciples de Le Play.[19]

Cette convergence des extrêmes peut surprendre à première vue. Mais elle s'explique par le contexte. Face à une république modérée qui a déçu une partie de son électorat, a survécu à grand peine à la crise boulangiste et va entrer dans la crise du Panama, laquelle met en cause l'honnêteté d'un certain nombre de députés, on assiste à la convergence tactique entre ceux qui, à droite comme à l'extrême-gauche, rêvent de renverser le système. Le thème de la décentralisation, voire du fédéralisme, présente l'avantage de ce point de vue d'abord de susciter l'hostilité des partis de gouvernement. Par ailleurs, proposer un système décentralisé reposant sur l'empilement des cellules que sont la commune, la région et la Nation permet de rassembler ceux dont on a vu que, de droite comme de gauche, ils mettaient justement ces cellules au coeur de leur projet. Au surplus, parler d'organisation fédérale permet de renvoyer à d'autres débats la question aussi bien de la nature du régime qui coiffera l'ensemble de la pyramide des pouvoirs, que la question du régime social qui sera en vigueur dans la future fédération.

Bien entendu, pour que cela fonctionne, il convient que la déclaration, assez courte du reste, entre le moins possible dans les détails. De fait, elle reste délibérément vague sur un certain nombre de points, notamment la question de la désignation des organes qui régiront les divers étages de la fédération : il y aura des assemblées souveraines sans que l'on sache qui les élira ou les désignera. Tout au plus note-t-on que dans la mesure où il est question de provinces ancrées dans une histoire, et que le modèle évoqué pour les assemblées provinciales n'est autre que celui d' « États » provinciaux rénovés, soit, mais bel et bien repris du modèle de la France d'Ancien Régime, c'est bien vers le versant de droite du petit monde des fédéralistes qu'il faut aller chercher l'inspiration de la déclaration. Enfin on remarque qu'il n'est absolument plus question d'un fédéralisme qui dépasserait les frontières nationales : c'est dans le seul cadre français que la Déclaration

[19] P. Martel, « Marius André et la génération fédéraliste », *France Latine* (CEROC, Université Paris IV) n° 122, 1996, pp. 129-156.

entend se situer.

De fait il ne faut pas longtemps aux fédéralistes de gauche pour s'apercevoir que sous les mêmes mots eux et leurs alliés d'un jour ne mettent pas les mêmes contenus. Dès 1893, certains d'entre eux s'éloignent. Le renfort d'un Maurice Barrès qui au début des années 1890 se réclame encore d'un certain socialisme masque un temps les divergences : en 1894 son journal, la *Cocarde,* va associer autour de la thématique fédéraliste des plumes de droite comme de gauche. Mais cela ne dure que quelques mois, avant que les débuts de l'Affaire Dreyfus commencent à mener les uns et les autres à se repositionner en fonction des valeurs fondamentales propres aux deux camps. Le clivage droite-gauche reconstitué peut dès lors mettre fin à la configuration politique très particulière qui avait permis la rencontre éphémère des extrêmes des deux bords. Les derniers partisans de Maurras et Amouretti vont bientôt suivre leurs leaders dans l'aventure naissante de l'Action Française. Et si le « nationalisme intégral » prôné par le maître à penser de la nouvelle ligue maintient la revendication décentralisatrice, il la subordonne nettement à ce qui est l'essentiel : le projet de la restauration monarchique. Dès octobre 1896 dans la revue la *Quinzaine*, Maurras a d'ailleurs mis les choses au point, en rejetant explicitement toute idée d'un lien fédéral qui reposerait sur un quelconque contrat : les cadres structurants, famille, commune, métier, province, sont donnés d'avance, et s'imposent à ceux qui les peuplent.

Que deviennent dès lors les éléments de gauche présents aux débuts de l'aventure, quand ils n'ont pas renoncé définitivement à toute action politique – ou quand l'Affaire ne les a pas fait basculer vers la droite ? Ils peuvent suivre l'itinéraire de Jean Charles-Brun.[20] Ce professeur agrégé né à Montpellier en 1870 a rejoint les rangs du groupe fédéraliste assez tard. Il est félibre, mais politiquement ses positions l'éloignent autant de l'extrême-gauche que de l'extrême-droite. Il est catholique, mais républicain – modéré et discret. Il est tout aussi discrètement dreyfusard, ce qui l'éloigne du noyau dur des maurrassiens. Avec quelques amis il tente un moment l'aventure d'une « Ligue occitane » qui cherche à maintenir la flamme du fédéralisme, avant de s'apercevoir que le milieu félibréen est trop étroit pour assurer la viabilité de l'entreprise. Dès lors, il va chercher à s'ouvrir vers d'autres partisans du fédéralisme venus d'autres régions que le Midi. En 1900, il fonde un nouvel organisme, la Fédération Régionaliste Française, dont le premier président est le vétéran Louis-Xavier de Ricard, et dans laquelle on retrouve une bonne partie de ceux qui représentaient la gauche fédéraliste dans l'aventure de la déclaration de 1892, des félibres et des régionalistes du Midi, mais aussi et surtout, et de plus en plus des régionalistes de toute la France. On trouve là des écrivains bien sûr liés à la mouvance régionaliste, mais aussi

[20] J. Wright, *The regionalist Movement in France. Jean Charles-Brun and french political thought*, Oxford, Historical Monographs, 2003.

des intellectuels – historiens, géographes, économistes – et des hommes politiques d'envergure nationale, ce qui constitue une véritable rupture par rapport au Félibrige : ainsi du socialiste indépendant Paul-Boncour, du socialiste (et gendre de Marx) Charles Longuet, ou du leader de la droite républicaine Louis Marin. La simple juxtaposition de ces noms indique assez que pour Charles-Brun, la question des étiquettes politiques comptait moins que celle de l'engagement régionaliste.

Les principes qui guident la FRF peuvent être déduits des oeuvres de Charles-Brun lui-même, et du bulletin de son association, l'*Action Régionaliste*. On ne peut manquer de remarquer le parallélisme entre ce titre et celui de la revue puis du journal de l'ex compagnon de Charles-Brun, Maurras, même si bien entendu l'importance et l'influence de la seconde publication sont sans commune mesure avec l'impact relativement réduit de la première. De fait, Charles-Brun reste étranger au monarchisme de Maurras, mais les discussions qu'ils peuvent mener sont toujours caractérisées par un respect mutuel dont Maurras était assez souvent incapable face à d'autres contradicteurs. Et il n'est pas sans intérêt de noter que c'est à travers un débat de 1905 avec un des piliers de la FRF, Paul-Boncour, que Maurras a développé le plus clairement son idée que la République était par nature incapable de décentraliser. Charle-Brun se garde bien, lui, d'être aussi catégorique.

L'adjectif qui lui convient le mieux est sans doute pragmatique, suivi de près par éclectique. Il a compris que le mot de fédéralisme suscitait d'entrée de jeu des oppositions viscérales dans le monde politique français. Il l'abandonne donc assez vite, du moins en public. La fondation de la nouvelle association a été décidée à l'occasion d'un « banquet fédéraliste » en mars 1900, mais c'est l'adjectif régionaliste qui la désigne dès le départ. Ce qui ne l'empêche pas de garder comme but ultime l'établissement d'un régime fédéraliste en France – mais plus tard.

La fonction que Charles Brun assigne à la FRF est donc moins celle d'un parti que celle d'un centre de propagande, ou d'un cercle de pensée – on n'ose dire un lobby, capable de fournir des éléments à quiconque, dans le monde politique, a besoin d'un éclairage sur la question du régionalisme. Et la définition du champ des études régionalistes tel qu'il le conçoit englobe aussi bien la question institutionnelle, politique, que les problèmes économiques, sans oublier les problèmes culturels, quitte à mettre en sourdine la revendication linguistique dès qu'il s'aperçoit – très vite – que certains écrivains régionalistes membres du groupe, et des politiques comme Marin ne veulent pas en entendre parler. Notons aussi que dès le départ il perçoit l'importance de la question du tourisme et de son impact aussi bien sur l'économie que sur la culture locale. A ce titre, la FRF encourage avec la même vigueur la création de syndicats d'initiative et les manifestations folkloriques. Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est le musée

des Arts et Traditions populaires qui a recueilli ses archives et sa bibliothèque.

Éclectisme. Ses inspirateurs sont aussi nombreux que variés, il suffit qu'à un moment ou à un autre ils se soient prononcés pour la décentralisation. Il se réclame volontiers de Comte et de Proudhon (il réédite en 1921 son *Du principe fédératif*), mais aussi de Le Play – il lui est même arrivé de donner des conférences devant les héritiers du sociologue. Il est catholique, on l'a dit, mais catholique social, lié à un moment avec le Sillon de Marc Sangnier. Il respecte Barrès, ce nationaliste qui a eu son moment fédéraliste, comme chantre de l'enracinement. Et il n'oublie pas ses origines félibréennes : Mistral et de Ricard figurent parmi les maîtres qu'il se reconnaît. Bref, il se garde bien de s'enfermer, et d'enfermer sa Fédération, dans un camp trop précisément défini et délimité. Il permet ainsi à la Fédération de rassembler des hommes venus d'horizons très différents, certes, ce qui confère au mouvement une apparence de force, mais oblige du même coup à éviter toute définition trop précise du programme fédéraliste envisagé ; à la longue ce peut être une faiblesse. Ce pragmatisme et cet éclectisme assumés amènent la Fédération à fonctionner comme une sorte d'auberge espagnole, dans laquelle se rencontrent courtoisement des porteurs de points de vue divers, unis par une commune adhésion à l'idée régionaliste, qui devient dès lors lieu de réconciliation, du fait même qu'elle évite les sujets qui fâchent. Il n'est pas sans intérêt de noter que sur la question non dépourvue d'importance de la délimitation des régions, la FRF se montre au fil des ans accueillante à l'égard de propositions toutes différentes, pour le nombre des régions comme pour leur limites, et ce sans jamais trancher.

D'où un paradoxe : Charles-Brun est connu et respecté dans le monde politique de l'entre-deux-guerres et même au delà, puisque à la veille de sa mort il est encore consulté pour l'élaboration de la constitution de la IV^{e} République, comme on l'avait consulté pour l'organisation du pavillon français de l'Exposition de 1937, et comme il avait été courtisé un temps par Vichy. Mais dans la pratique, son travail patient reste limité dans ses conséquences concrètes. Car en 1930 comme en 1890, la question du régionalisme ne fait pas partie de ces questions qui agitent vraiment l'opinion, et débouchent sur des débats, des réformes et des lois.

Maurras et Charles-Brun : ce sont deux maîtres, chacun à leur façon, de la thématique régionaliste. Et ils ont des disciples. Une partie du Félibrige se trouve pendant toute une moitié du XX^{e} siècle sous l'influence de Maurras. Ce sont des maurrassiens qui font paraître durant toute l'entre-deux-guerres ces revues régionalistes que sont la *Revue Méridionale* à Bordeaux, le *Feu* à Aix en Provence, voire, à Paris, la revue *Latinité* qui fait sa place aux échos venus de la mouvance mistralo-maurrassienne, sans oublier les petites éditions du Pigeonnier en Ardèche. Ce sont aussi des maurrassiens qui animent le Comité des revendica-

tions nationales du Midi, dont le manifeste, une « Déclaration » lue en 1922 sur la tombe de Mistral, renvoie assez clairement au modèle de 1892, même si Maurras lui-même, attentif à ce stade d'abord au niveau national, ne soutient guère l'initiative.[21] Mais dans l'entre-deux-guerres, le terrain de la revendication non plus régionaliste, mais carrément autonomiste sinon séparatiste, n'est pas occupé par des Méridionaux, mais par l'autonomisme alsacien, dans ses diverses composantes – du Parti Communiste Alsacien à la droitière Heimatbund, devenue en 1927 Landespartei – ou par le nationalisme breton, avec Breiz Atao. Une partie de ces mouvements va se tourner au cours des années Trente vers l'Allemagne nazie, dont on trouve l'ombre derrière la revue *Peuples et Frontières* en 1937.[22] On ne trouve dans cette revue pratiquement aucune manifestation venue du mouvement occitan. Mais il est évident que l'existence de mouvements extrémistes liés à un nationalisme de type ethnique jette la suspicion sur toute revendication « régionaliste » ou « fédéraliste » qui fait une place dans ses revendications à la question de la langue. L'opinion française peut accepter un régionalisme sentimental célébrant les beautés des campagnes françaises ; elle peut au moins laisser s'exprimer une réflexion portant sur le remodelage des cadres administratifs du pays. Il n'est pas si simple d'accepter que des Français réclament une place à l'école pour une autre langue que le français, par exemple.

Pour revenir à la mouvance occitane, on y trouve toutefois une tendance qui n'adhère ni à la vulgate maurrassienne, ni à l'œcuménisme régionaliste façon Charles-Brun. Elle se dote en 1935 de la première véritable organisation ouvertement politique de l'histoire de la revendication occitane : le Parti Occitaniste, animé par des hommes comme Charles Camproux, Roger Barthe, Max Rouquette... Ces jeunes gens viennent d'horizons politiques nationaux assez divers : Camproux est plutôt démocrate-chrétien, Barthe est (alors) radical, Rouquette socialiste, d'autres flirtent avec le communisme, et d'autres viennent de l'Action Française. Mais tous sont liés par le désir de rajeunir l'héritage fédéraliste que leurs devanciers leur ont légué. Et sur ce chemin, ceux qu'ils rencontrent, ce sont ces autres jeunes gens dont Jean-Louis Loubet del Bayle nous parle ici-même, les « non-conformistes », ceux d'*Esprit* – dont Camproux salue dès 1932 la revue comme emplie du pur esprit mistralien, ou le groupe Ordre Nouveau.[23] Le projet élaboré par les occitanistes ne prétend pas s'appuyer sur une réflexion politique et philosophique aussi avancée que celle dont les groupes cités font preuve au même moment. On a plutôt le sentiment en fait qu'il leur emprunte des idées sans chercher à respecter la cohérence d'ensemble des programmes définis par ces intellectuels parisiens. On trouve donc dans le « programme occitaniste

[21] L. Abrate, *Occitanie 1900-1968, des idées et des hommes,* s.l. Institut d'Études Occitanes, 2001.

[22] F. Arzalier, *Les perdants*, Paris, La Découverte, 1990.

[23] J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente*, Paris, Seuil, 1969.

basique » du parti comme chez ses modèles le refus symétrique aussi bien du capitalisme des trusts que du fascisme, mais aussi du marxisme, l'idée d'une démocratie reposant sur la représentation directe des communes et des régions, mais aussi des métiers. On y trouve l'aspiration à un fédéralisme européen, découlant de la dilution des grands États dans une association de petites entités, incapables par suite de se lancer dans l'aventure impérialiste ; car pour les jeunes gens de cette génération comme pour leurs aînés, la hantise de la guerre est très forte. Tout ceci renvoie, sans être autrement élaboré, à des idées qui, répétons-le, circulent déjà dans certains milieux de jeunes intellectuels du temps. Ce qui est plus original, et qui manifeste une tentative de synthèse entre ces idées nouvelles et les bases idéologiques héritées du Fédéralisme félibréen du siècle précédent, c'est d'une part le fait que la définition des régions repose sur leur personnalité linguistique et ethnique – il y aura donc à l'intérieur de la grande fédération des régions d'Europe une sous-fédération des régions de langue occitane, liées par des rapports spécifiques. Or, les projets régionalistes d'*Esprit* ou d'Ordre Nouveau n'incluent absolument pas cette dimension linguistique ou ethnique, si même ils ne la rejettent pas explicitement. Et d'autre part, l'on trouve dans le discours du parti Occitaniste non seulement l'idée mistralienne de la fraternité transfrontalière avec les Catalans, mais aussi l'idée d'une prédestination occitane à la démocratie et à la Tolérance héritée des aïeux Troubadours et Cathares du Moyen-Âge : ainsi ressurgit l'idée de Xavier de Ricard, celle qui permettait précisément de justifier pour l'ensemble d'oc un rôle particulier dans la création de la Fédération future. Il va de soi que cet essentialisme nationalitaire ne pouvait guère convaincre quiconque n'était pas déjà engagé dans le mouvement occitan. Et de même que de Ricard n'avait guère trouvé d'écho en dehors de cette mouvance, de la même façon, si les occitanistes des années Trente sont attentifs à ce que disent leurs contemporains des groupes défenseurs d'une « troisième voie », on n'étonnera personne en signalant que cet intérêt n'est absolument pas payé de retour.[24]

En tout état de cause la Seconde Guerre Mondiale met assez vite fin aux spéculations des uns et des autres, laissant chacun, maurrassien, adepte de la FRF, félibre ordinaire, bretonniste... choisir son camp dans le grand affrontement en fonction aussi bien des circonstances que de ses choix antérieurs, et de la logique profonde qu'ils impliquaient : les uns seront pétainistes, d'autres, en Bretagne, collaborateurs, Camproux sera résistant, d'autres se contenteront de survivre. Mais en ce qui concerne le mouvement occitan, cet imaginaire que l'on a vu surgir chez de Ricard et ressusciter avec Camproux a peut-être pu jouer contre la tentation totalitaire. Pour ceux des militants bretons qui haïssent la France, et

[24] P. Martel, « Charles Camproux, un non-conformiste des années trente en occitan ? » in *Lengas* n. 53, Montpellier, Université Paul-Valéry, 2003, pp. 33-56.

sont par ailleurs persuadés d'appartenir à une variété d'Aryens particulièrement pure, le ralliement à l'alliance allemande était pensable ; pour un occitaniste chérissant l'image de ses ancêtres médiévaux tolérants et déjà démocrates, il était sans doute plus difficile de glisser vers ce qui ne pouvait apparaître que comme un reniement. Et encore plus si l'on tient compte du fait que les grandes puissances totalitaires avaient participé à la guerre d'Espagne dans le camp opposé à celui des frères Catalans.

Ce qui est commun en tout cas à tous les projets régionalistes dont nous avons parlé, c'est qu'ils débouchent tous sur un échec, sauf à considérer comme un succès la profusion de textes « régionalistes » anodins qui peuplent les livres de lecture des écoles françaises. Maurras ne voit pas triompher sur les ruines de la Gueuse (la République) son Roi de France président des Républiques françaises. Charles-Brun reste cantonné à son rôle de pèlerin du régionalisme, enchaînant articles et conférences à la gloire d'une réorganisation administrative du pays dont ses dirigeants ne voient fondamentalement pas l'intérêt. Quant à tous ceux qui militent pour la spécificité de leur région, ou de leur « peuple », ils sont encore plus inaudibles. Et la Libération met à l'index aussi bien les maurrassiens que les folkloristes, ou les militants bretons ou alsaciens. Un échec donc, prévisible dès le XIX^{e} siècle. Le régionalisme en France, et plus encore le fédéralisme, sont condamnés à la marginalité. Une marginalité encore plus grande quand à la revendication institutionnelle se mêle la dimension culturelle et linguistique.

C'est vrai dans le champ littéraire : ce que montre bien Anne-Marie Thiesse, on l'a dit, c'est que quel que soit le tirage parfois de leurs oeuvres, et la place qu'ils tiennent dans les livres de lecture des écoles primaires, les auteurs régionalistes appartiennent clairement au second cercle du monde des lettres françaises. Tout au plus leur discours ému sur les campagnes préservées, leur vision souvent arcadique de la société rurale peuvent-ils leur valoir l'attention intéressée de ceux qui, parmi les décideurs, entendent bien ne donner au peuple qu'une culture inoffensive, porteuse de messages édifiants, aux antipodes des recherches et des innovations qui fondent les grandes réputations d'écrivains, dans ces cercles bourgeois et parisiens où tout se décide, en fin de compte, même la carrière des rebelles, du moment qu'ils partagent le capital culturel et relationnel de ces cercles.

Quant au champ politique, la dénonciation indignée et récurrente de la centralisation-à-outrance-qui-pompe-le-sang-de-nos-provinces, cette rhétorique que nous avons évoquée d'entrée de jeu ne signifie nullement une volonté vraie de réforme. L'épouvantail du fédéralisme – si totalement et définitivement étranger à la tradition française, répète-t-on à l'envie, jusqu'à nos jours parfois, cet épouvantail couplé avec le péril séparatiste venu des zones périphériques suffit à inspirer une méfiance salutaire face à tout réaménagement de la structure administrative française. La mythologie de la France Une et Indivisible depuis le temps

sinon des Gaulois nos ancêtres du moins de la Grande Révolution sert opportunément à dissimuler chez les partis de gouvernement la répugnance à laisser se constituer des lieux de contre-pouvoir. Il faudra attendre le dernier quart du XX^e^ siècle pour voir s'amorcer une vraie décentralisation en France, même si elle se fait dans le respect de la fonction des maintenant biséculaires préfets.

Un dernier élément d'explication enfin, le plus décisif sans doute : ce que montre l'histoire des deux derniers siècles, c'est que les débats sur la régionalisation, la décentralisation, le fédéralisme, la reconnaissance des minorités, etc. ne mobilisent qu'une part restreinte de l'opinion nationale. Les motifs de conflits parfois extrêmement violents ont été nombreux en deux siècles. Ils ont mobilisé des foules considérables, prêtes à se battre pour la question du régime, pour la question sociale, pour la question religieuse, ou pour un composé plus ou moins opaque de ces trois dimensions. La question de la décentralisation, qui est pourtant au fond celle de la démocratie directe, et du contrôle par le citoyen du pouvoir à l'échelle du lieu où il vit et travaille, cette question, curieusement, ne suscite pas de vraie passion dans les foules. Tout se passe comme si la France, cet État si anciennement implanté, fonctionnait depuis si longtemps sur le double impératif de la puissance du centre et du contrôle étroit du local que nulle alternative ne semblait même pensable aux yeux des sujets-citoyens du pays. C'est peut-être là une des dimensions les plus profondes de cette « exception française » dont on parle parfois.

Du même coup, il est permis de se demander si c'est vraiment du côté de la France que pouvait se tourner Émile Chanoux, quand il essayait de définir quel statut il pouvait revendiquer pour sa vallée...

BIBLIOGRAPHIE

L. Abrate, *Occitanie 1900-1968, des idées et des hommes,* s.l. Institut d'Études Occitanes, 2001.

M. Agulhon, « Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours », in *Histoire Vagabonde*, Paris, Gallimard, T. 2, 1988.

F. Arzalier, *Les perdants*, Paris, La Découverte, 1990.

B. Basdevant-Gaudemet, *La commission de décentralisation de 1870,* Paris, PUF, 1973.

S. Calamel, D. Javel, *La langue d'oc pour étendard*, Toulouse, Privat, 2002.

J. M. Carbasse, *Louis-Xavier de Ricard, félibre rouge*, Montpellier, Lacave, 1977.

C. Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, Presses universitaires/CNRS, 1989.

F. Furet, *La gauche et la Révolution au milieu du XIX^e^ siècle,* Paris, Hachette, 1986.

S. Giocanti, *Charles Maurras félibre*, Paris, ALO/de Montalte, 1995.

J. Y. Guiomar, *Le Bretonisme,* Mayenne, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1987.

J.-L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années trente*, Paris, Seuil, 1969.

P. Martel, « Bleu, blanc, rouge : la politique félibréenne autour de 1870 », in *Amiras/Repères* n° 13, Aix, Edisud, 1986.

P. Martel, « La revendication occitane entre les deux guerres ; aspects politiques », in *Du provincialisme au régionalisme, XVIII^e^-XX^e^ siècles*, s.n. Montbrison, 1988.

P. Martel, « Jacobins et girondins dans le discours occitaniste du XIX^e^ siècle », in *Le XIX^e^ siècle et la Révolution*, Nanterre, Creaphis, 1992.

P. Martel, « Marius André et la générarion fédéraliste », in *France Latine* (CEROC Université Paris IV) n° 122, 1996.

P. Martel, « Charles Camproux, un non-conformiste des années trente en occitan ? » in *Lengas* n° 53, Montpellier, Université Paul-Valéry, 2003.

M. Nicolas, *Histoire du mouvement breton*, Paris, Syros, 1983.

R. Rémond, *La droite en France*, Paris, Aubier, 2 vol., 1968.

R. Riemenschneider, *Dezentralisation und Regionalismus in Frankreich um die Mitte des 19. Jahrhunderts,* Bonn, Ludwig Röhrscheid, 1985.

A. M. Thiesse, *Écrire la France*, Paris, PUF, 1991.

J. Wright, *The regionalist Movement in France. Jean Charles-Brun and french political thought*, Oxford, Historical Monographs, 2003.

LES NON-CONFORMISTES DES ANNÉES TRENTE

Jean-Louis Loubet del Bayle

Le but de cette rencontre est d'éclairer la genèse de la pensée sociale et politique d'Émile Chanoux, en s'intéressant particulièrement à la dimension antitotalitaire de sa réflexion – dans son aspect négatif – et à l'orientation fédéraliste qui en est, en quelque sorte, le contrepoint positif.

Ces deux aspects de la pensée d'Émile Chanoux présentent d'incontestables parentés avec la réflexion politique et sociale de ceux que l'historiographie française appelle aujourd'hui les « non-conformistes des années trente »[1]. Il est donc légitime de s'interroger sur cette convergence, d'autant plus qu'Émile Chanoux appartenait à la même génération, celle qui était née durant la première décennie du XX[e] siècle, entre 1900 et 1910.

Avant de s'intéresser au contenu de leur réflexion, il est d'abord nécessaire de rappeler *qui* furent ces non-conformistes des années trente. Au sein de cette nébuleuse de groupes et de revues, qui apparaît entre 1930 et 1934, on pouvait distinguer trois courants.

Le mouvement, sans doute le plus connu ici à Aoste,[2] fut celui de l'*Ordre Nouveau.* Il naquit des discussions informelles de jeunes intellectuels que réunissait un jeune juif d'origine russe, qui allait bientôt se convertir au catholicisme et se faire un nom avec ses deux prénoms : Alexandre Marc. Plus tard, celui-ci collaborera à des journaux catholiques, comme *Sept, Temps Présent* ou *Témoignage chrétien,* avant de devenir, après la seconde guerre mondiale, l'animateur de plusieurs organisations fédéralistes européennes. Ce groupe rédigea en 1930 un « Manifeste pour un ordre nouveau » qui donna son nom au mouvement. À la même époque ce groupe allait prendre un second départ avec l'arrivée de deux nouvelles recrues, Robert Aron et Arnaud Dandieu. Tous deux se réclamaient alors de la tradition du socialisme français. Ils apportèrent au groupe

[1] Cf. J.L. Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française,* Première édition, Paris, Seuil, 1969. Édition de poche revue et actualisée, Paris, Point-Seuil, 2001. Traduction italienne de la première édition, Edizioni Cinque Luna, 1972.

[2] En raison des activités aostaines d'Alexandre Marc après la seconde guerre mondiale.

le fruit des recherches qu'ils avaient poursuivies jusque là de manière indépendante, publiant coup sur coup trois livres dont les titres étaient déjà tout un programme: *Décadence de la Nation Française, Le Cancer américain, La Révolution nécessaire.* Malheureusement, Dandieu disparut prématurément en 1933, alors que de l'avis général sa personnalité était tout à fait exceptionnelle : « S'il avait vécu il aurait été le Bergson de notre génération » dira plus tard un de ses contemporains. Quant à Robert Aron, après avoir rallié la France Libre à Alger en 1943 et fondé la revue *La Nef,* il devait acquérir la notoriété dans les années cinquante en devenant l'historien de Vichy et de la Libération, tout en militant dans les mouvements fédéralistes européens. Il est mort en 1975, à la veille de sa réception à l'Académie Française.

Toujours en 1930-1931, s'agrégèrent aussi au groupe deux intellectuels chrétiens. L'un était d'origine suisse, protestant, féru de théologie barthienne : Denis de Rougemont, que l'on retrouvera après la guerre à la tête de la Fondation Européenne pour la Culture. L'autre était un jeune écrivain catholique, futur auteur d'une volumineuse *Histoire de l'Eglise* et futur membre de l'Académie Française, qui écrivait sous le pseudonyme de Daniel-Rops et devait se faire le vulgarisateur des thèses de l'*Ordre Nouveau.* À signaler aussi dans ce groupe la présence de quelques intellectuels de formation scientifique, comme Claude Chevalley, mathématicien, qui participera à la fondation du groupe Bourbaki; Robert Loustau, un polytechnicien, qui sera directeur de cabinet du premier ministre des Affaires Étrangères de Vichy; Robert Gibrat, secrétaire d'État aux communications d'un des gouvernements de Vichy et créateur de la première usine marémotrice. Par ailleurs, venu de l'Action Française, participera aussi aux activités de l'*Ordre Nouveau* Jean Jardin, qui sera pendant la guerre, durant quelques mois, directeur de cabinet de P. Laval, avant de faire une carrière "d'homme d'influence" sous la IV^{e} et la V^{e} République.

L'*Ordre Nouveau*, qui se réclamait avec insistance de Proudhon et de la tradition du socialisme français, se définissait, dès ses premiers pas comme « fédéraliste » tout en enracinant cette orientation sociale dans une orientation philosophique qu'il qualifiait de « personnaliste ».

Cette référence personnaliste se retrouvait dans un second groupe, aujourd'hui le plus connu, celui qui se constitua à partir de 1932 autour de la revue *Esprit.* Ce groupe naquit au départ, en 1930, des discussions de trois jeunes intellectuels : un bibliothécaire aux allures de prophète mystique, qui allait devenir un brillant historien, avant d'être tué dans les combats de la Libération, André Deléage; un jeune architecte en chômage, qui, après avoir pris part, pendant la guerre, à Vichy, à la fondation des *Compagnons de France*, devait avoir des responsabilités importantes dans les milieux du cinéma après 1945, Louis-Émile Galey; enfin, un jeune juriste au talent prometteur, Georges Izard, qui sera

député du Front Populaire et qui, après avoir participé à la direction du mouvement de Résistance l'O.C.M. deviendra un grand avocat aux activités juridiques et politiques multiples après la guerre. Toutefois, les vagues projets échafaudés par ce trio ne prirent vraiment corps que lorsque se joignit à celui-ci un jeune agrégé de philosophie d'origine grenobloise qui se nommait Emmanuel Mounier. Celui-ci allait désormais se consacrer totalement à cette entreprise et, jusqu'à sa mort, en 1950, sa vie allait s'identifier à celle d'*Esprit.* A cette naissance d'*Esprit* – et contribuant à lui donner son identité personnaliste – furent mêlés certains membres de l'*Ordre Nouveau*, particulièrement Alexandre Marc et Denis de Rougemont.[3]

Dans cette équipe d'*Esprit,* on devait trouver beaucoup d'universitaires, venus d'horizons idéologiques assez divers. La plupart étaient chrétiens, beaucoup catholiques. Certains venaient de l'Association Catholique de la Jeunesse Française ou des milieux influencés par le philosophe néo-thomiste Jacques Maritain, comme Etienne Borne, futur théoricien de la démocratie chrétienne après la guerre. D'autres avaient côtoyé l'Action Française, avant de se rapprocher des milieux démocrates-chrétiens, comme Jean Lacroix qui, avec Mounier, deviendra l'un des représentants de la philosophie « personnaliste ». Le futur historien de l'utopie Georges Duveau se rattachait, quant à lui, à la tradition du socialisme français, tandis que Pierre-Henri Simon qui, dans les années 60-70, sera le critique littéraire du journal *Le Monde,* avant de rejoindre Georges Izard à l'Académie Française, avait été pendant un temps responsable étudiant, autour de 1925, de la ligue nationaliste des Jeunesses Patriotes.

Enfin, le vocabulaire personnaliste, ici emprunté au philosophe néo-thomiste Jacques Maritain, va se retrouver dans ce que Mounier désignera par le terme Jeune Droite*,* qui s'exprima à partir de 1928 dans des publications animées par de jeunes intellectuels souvent catholiques et influencés à des degrés divers par le mouvement monarchiste l'Action Française, mais perturbés idéologiquement par la « condamnation » prononcée contre celui-ci par le Vatican en 1926. Cette Jeune Droite s'organisa en deux groupes relativement distincts.

Le premier eut pour animateur Jean-Pierre Maxence[4], fondateur en 1928 d'une publication ostensiblement catholique intitulée *Les Cahiers* en souvenir de la revue de Charles Péguy. Maxence devait avoir jusqu'en 1945 une certaine influence intellectuelle par ses activités de critique littéraire dans des publications à grand tirage de la presse parisienne. Dans cette première entreprise,

[3] Cf. Christian Roy, *Alexandre Marc et la Jeune Europe (1904-1934). L'Ordre Nouveau aux origines du personnalisme*, Nice, Presses d'Europe, 1999.

[4] Pour plus de précisions sur la biographie des intellectuels cités, on pourra se reporter aux notices du *Dictionnaire des intellectuels français,* J. Julliard et M. Winock (éd), Paris, Le Seuil, 1996.

Maxence était assisté de son frère, Robert Francis, un romancier qui obtiendra le prix Fémina en 1935. En 1930, Maxence prit la direction d'une autre revue, *La Revue Française,* d'inspiration plus politique. À ce moment il fut amené à se rapprocher de certains milieux d'Action Française et se lia avec deux jeunes gens qui devaient faire plus tard leur chemin. Le premier était un jeune critique littéraire, Robert Brasillach, qui à ce moment était assez peu politisé mais deviendra entre 1936 et 1943, l'animateur de l'hebdomadaire fasciste puis collaborationniste, *Je suis partout,* avant d'être fusillé en 1945. Plus importante était l'autre recrue de Maxence, un jeune normalien, à l'époque plus idéologue que Brasillach, qui s'appelait Thierry Maulnier, et qui devait, jusqu'à sa disparition au milieu des années 80, poursuivre une carrière d'écrivain et de journaliste qui l'a conduit à siéger à l'Académie Française. Thierry Maulnier contribuera à exprimer la singularité de ce courant en publiant, en 1932, un livre au titre assez peu maurrassien, mais très représentatif de la sensibilité des non-conformistes des années 30 : *La crise est dans l'homme*. À signaler aussi dans cette équipe, mais de façon marginale, la présence du futur critique et théoricien de la littérature d'avant-garde, Maurice Blanchot. L'engagement religieux et littéraire qui avait été celui des *Cahiers* alla en s'amenuisant dans *La Revue Française,* faisant place à un antiparlementarisme et un anticapitalisme virulents qui devaient se retrouver, en 1934, dans un gros livre, *Demain la France,* écrit au lendemain des émeutes de février par Maxence, Francis et Thierry Maulnier.

Le second groupe de la Jeune Droite naquit plus directement d'une dissidence de l'Action Française. En 1930, à la suite d'un certain nombre de divergences, un groupe de jeunes étudiants décida de fonder une revue indépendante au titre quelque peu provoquant : *Réaction.* À sa tête se trouvait un jeune licencié en philosophie, qui avait été pendant un temps secrétaire de Maurras : Jean de Fabrègues. Il devait par la suite avoir une carrière de journaliste catholique influent, dirigeant l'hebdomadaire *Demain* pendant la guerre, et *La France Catholique* après celle-ci. Au bas du manifeste du groupe figurait une douzaine de noms, dont celui de Robert Buron, futur ministre démocrate-chrétien de la IV^{e} et de la V^{e} République ou celui de l'économiste André Piettre. Au sommaire du premier numéro, on trouvait aussi un « Message aux jeunes Français » signé d'un nom déjà connu, celui de Georges Bernanos. Un peu plus tard, cette revue devint *La Revue du Siècle* puis *La Revue du XX^{e} siècle.* Plus homogène que le groupe de Maxence, le groupe *Réaction* se situait au carrefour de trois influences : celle de Jacques Maritain et du néo-thomisme sur le plan intellectuel et philosophique, celle de Maurras sur le plan politique, celle du catholicisme social sur les problèmes économiques et sociaux.

Ces deux courants de la Jeune Droite tendirent à se rejoindre après 1935 avec la publication d'une autre revue, *Combat,* dirigée conjointement jusqu'à la guerre par Jean de Fabrègues et Thierry Maulnier.

Ce qui a caractérisé ces hommes et ces groupes, c'est un travail de réflexion qui se voulait novateur – « non-conformiste » selon leurs propres termes – par rapport aux courants d'idées de l'époque, en étant contemporains de ce que Daniel-Rops, dans un livre au titre assez judicieux, appelait, dès 1932, les « années tournantes ». Car ces années furent bien, effectivement, des années-charnière entre, d'une part, ce qu'un historien a appelé les années d'illusion de l'après première guerre mondiale, et, d'autre part, les années de crise de ce qui allait être un nouvel avant-guerre, précédant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Un contexte qu'il n'est pas inutile de rappeler car, au delà des aspects spécifiquement français, il a été aussi celui qu'a connu Émile Chanoux.

Sur la réalité de ces années « tournantes » il suffit pour s'en convaincre d'évoquer la brutalité des changements survenus en un lustre, entre 1928 et 1934. 1928 c'est encore l'après-guerre, l'après première guerre mondiale, avec ses facilités, ses espoirs, ses illusions. La France est sortie de la crise financière qui l'avait violemment secouée en 1926 et reprend confiance dans le franc. Sur le plan politique, la chambre nouvellement élue assure la continuité de la politique rassurante de Briand et de Poincaré. L'Europe semble devoir se pacifier avec les accords de Locarno et s'organiser sous l'égide de la Société des Nations. La République de Weimar paraît se consolider, tandis que règne une relative prospérité. On dira plus tard que c'était « le temps des illusions ». 1934, cinq ans se sont écoulés, et tout est remis dramatiquement en question. La crise économique, qui est née en 1929 aux États-Unis, a gagné tous les pays industrialisés et touche l'Europe en 1931. En février 1933, Hitler arrive à la Chancellerie ; les accords de Locarno ne sont plus qu'un souvenir et la S.D.N. une ruine. En France, les difficultés financières réapparues avec la crise économique, l'impuissance du Parlement, l'éclatement de scandales politico-financiers provoquent un courant grandissant d'anti-parlementarisme qui culmine avec les émeutes du 6 février 1934 et est à deux doigts d'emporter la III^{e} République. Aux illusions de la fin des années 20 succèdent les inquiétudes d'un nouvel avant-guerre.

A l'anxiété devant les événements immédiats va s'ajouter une inquiétude croissante sur le destin de la civilisation occidentale dans son ensemble. Déjà, la guerre avait ébranlé la foi dans le progrès et la confiance dans la raison qui avaient guidé le XIX^{e} siècle. Ce trouble va s'accentuer dans les années 30 et trouver un écho immédiatement perceptible dans la vie littéraire, avec le déclin d'une littérature de dilettantisme et de divertissement qui avait triomphé au cours de l'après-guerre au profit d'une littérature plus « engagée », plus tournée vers les grands problèmes de la société et de la condition humaine. C'est l'époque où l'on redécouvre Péguy, où Malraux, Saint-Exupéry, Bernanos deviennent célèbres. Ce tournant est aussi sensible dans le domaine philosophique, avec l'audience que rencontrent les premiers représentants de la pensée existentielle, Husserl, Heidegger, Scheler, Berdiaeff, Gabriel Marcel. De même, au point de vue religieux,

ces années voient s'atténuer le conflit qui opposait l'Église catholique à la société issue de la Révolution française et se développer les mouvements d'Action catholique, tandis que l'histoire du protestantisme est marquée par l'intérêt qui commence alors à être porté à la « théologie dialectique » de Karl Barth, en rupture radicale avec le protestantisme libéral.

De quelque côté que l'on se tourne, ces années apparaissent donc bien comme des années-charnière. C'est dans ce contexte que, pressentant plus ou moins confusément l'orage qui se préparait, allait s'exprimer une génération de jeunes intellectuels qui se caractérisèrent d'emblée par une volonté bien arrêtée de se situer en marge des cadres intellectuels et politiques établis. Cette effervescence intellectuelle se traduisit par une prolifération de groupes d'étude, de groupes de recherche, de bulletins, de revues qui, malgré des différences certaines, et malgré la diversité des origines idéologiques de leurs responsables, présentent rétrospectivement aux yeux de l'historien une incontestable parenté. « Dans les années trente – a-t-on pu constater – ces jeunes intellectuels se retrouvent autour des mêmes revues, parlent le même langage, utilisent le même vocabulaire, tous rêvent de dépasser les oppositions traditionnelles, de rajeunir, de renouveler la politique française ».[5] Même si on ne rencontre pas dans ces groupes les plus connues des personnalités intellectuelles de cette génération, qui se feront un nom un peu plus tard, comme Sartre ou Raymond Aron, il n'en reste pas moins qu'en dépit d'une célébrité moins éclatante, ces intellectuels ont, pour la plupart, joué un rôle non négligeable dans la vie intellectuelle et politique du demi-siècle suivant, tant dans les années 30 que pendant la seconde guerre mondiale et durant l'après-guerre. Un point important à noter étant ici que la réflexion critique de ces hommes s'est constituée dès la fin des années 20, dans un climat qui était encore celui, on l'a dit, d'une relative prospérité, et qu'elle a donc anticipé l'état de crise ouverte qui, dans de nombreux domaines, allait s'installer à partir de 1931.

Durant ces années tournantes, on peut donc dire que, malgré quelques tiraillements et quelques suspicions réciproques, s'est manifestée dans ces groupes et chez ces hommes, ce que Denis de Rougemont, dans un numéro de la NRF qui leur fut consacré en décembre 1932, appelait une « communauté d'attitude essentielle ». Et ceci reste vrai aux yeux de l'historien, même si, après 1934, la pression des évènements intérieurs et internationaux – émeutes de février 1934 en France, invasion de l'Éthiopie par l'Italie fasciste en 1935, Front populaire et déclenchement de la Guerre d'Espagne en 1936, crise de Munich en 1938 – entraîna parmi eux des réactions divergentes et parfois opposées. Cela dit, il convient de s'interroger sur le contenu de cette « communauté d'attitude essentielle » afin de repérer en quoi, directement ou indirectement, elle a pu jouer un rôle dans la genèse de la pensée d'Émile Chanoux.

[5] J. Touchard, in *Tendances de la vie politique française depuis 1789*, Paris, 1960, p.87.

La première attitude caractéristique de ces groupes fut ce qu'*Esprit* devait appeler « la rupture avec le désordre établi », un « désordre » qu'ils voyaient se manifester dans tous les domaines, international et intérieur, politique et économique, social et moral, littéraire et philosophique. Ces groupes partageaient le sentiment d'être prisonniers d'un monde sclérosé, incapable de faire face aux besoins profonds de l'homme moderne, un monde qu'ils qualifiaient « d'inhumain ». Cette rupture se traduisit par toute une série de refus et de prises de position négatives: antiparlementarisme, antiétatisme, anticapitalisme, antilibéralisme, antirationalisme, antimatérialisme. La première caractéristique de ces mouvements fut donc une attitude générale de révolte et de dénonciation, dont il convient de souligner qu'à beaucoup d'égards elle a anticipé la dégradation du climat économique, politique, et international qui va aller en s'aggravant à partir de 1932.

Sur ce point, un diagnostic commun à tous ces mouvements était de considérer que tous les désordres qu'ils recensaient étaient les signes d'une crise plus générale et plus profonde, qu'ils désignaient comme une « crise de civilisation », en entendant par là l'idée que cette crise était « totale » et mettait en question tous les aspects de l'existence humaine, aussi bien les rapports de l'homme avec le monde et la société que les rapports de l'homme avec lui-même et avec sa destinée. « Nous sommes, à n'en plus douter – notait Mounier – à un point de bascule de l'histoire, une civilisation s'incline, une autre se lève »[6]. « Il ne fait de doute pour personne – constatait de son côté Thierry Maulnier – que nous soyons dans une des phases critiques de la civilisation et peut-être de l'espèce ».

Dans cette perspective, deux phénomènes leur paraissaient particulièrement symptomatiques de cette crise. D'une part, le progrès de ce qu'ils appelaient « l'américanisme », qu'ils identifiaient à une organisation de plus en plus matérialiste de la société, où, disait l'un d'eux, « l'homme paraît être une machine à consommer et à produire et où on ne lui connaît pas d'autre raison d'être, d'autre bonheur, d'autre destin ». L'autre symptôme était, à leurs yeux, le développement d'une crise intérieure et spirituelle de l'homme moderne, de plus en plus miné par le doute, le nihilisme et le désespoir. « La crise est dans l'homme », affirmait le titre d'un livre de Thierry Maulnier déjà mentionné, et Mounier pourra décrire la démarche d'*Esprit* comme « un effort total pour comprendre et dépasser l'ensemble de la crise de l'homme au XX^e^ siècle ». Résumant les principaux éléments de ce réquisitoire, Jean de Fabrègues écrivait ainsi

> Les fils de 89, exaltaient hier le droit de l'homme à disposer de soi, la noblesse de la liberté, le fondement de notre dignité. Aujourd'hui, ils proposent le plus honteux des esclavages, l'asservissement aux choses. L'effort qu'ils demandent au

[6] On trouvera les références des citations dans *Les non-conformistes des années 30*, op. cit.

> cerveau et aux bras des hommes, c'est pour accroître le confort, le bien-être, la production et la consommation. Des buildings plus hauts, des voitures plus rapides, des spectacles plus brillants. Est-ce l'homme qui domine le monde? Non, ce sont les choses qui mènent l'homme à l'esclavage. Tel est l'humanisme nouveau ; il a conduit les hommes à ne plus savoir s'ils ont quelque chose à faire dans le monde. Mieux même, à croire, écrasés par les choses, qu'ils n'ont plus rien à y faire.

En face de ce que tous diagnostiquaient donc comme une « crise de civilisation », le comportement de ces mouvements se caractérisait par leur « volonté révolutionnaire », c'est-à-dire, par leur volonté de changement et de transformation de l'ordre établi. Ainsi que l'affirmaient Aron et Dandieu, « lorsque l'ordre n'est plus dans l'ordre, il est dans la révolution ». Par là ces groupes devaient d'ailleurs contribuer à introduire le mot révolution dans le vocabulaire politique des années 30, alors que dans les années 20 il n'était guère utilisé que dans les milieux communistes.

Cette « volonté révolutionnaire » allait amener ces mouvements à confronter leurs projets avec les mouvements politiques européens qui, eux aussi, s'affirmaient « révolutionnaires » et avec leurs orientations totalitaires : communisme, fascisme, national-socialisme. Leur réaction en face de ces expériences fut une réaction quelque peu ambiguë. Soulignant le caractère « total » de ces entreprises, ils avaient le sentiment que c'étaient là des tentatives de réponse à la crise de civilisation qu'eux-mêmes diagnostiquaient. De ce fait, tous éprouvaient plus ou moins une sorte de fascination pour le dynamisme de ces mouvements, par opposition à ce qui leur apparaissait comme le conservatisme de la société française. Denis de Rougemont constatait

> En face de deux pays gouvernés par des hommes de quarante ans, en face d'une Russie dont le dynamisme juvénile est assez puissant pour animer la plus sclérosée des doctrines étatiques, la France offre le spectacle de sa gérontocratie bavarde, de ses petites niaiseries parlementaires, de son ballet désuet, droite-gauche, gauche-droite. En face des jeunesses bottées, nu-tête, chemise ouverte, dont notre presse aime à railler les uniformes, qu'avons-nous à aligner? Un attirail de faux-cols durs, de rosettes, de gros ventres et de chapeaux melons!

Ceci étant, cet intérêt porté aux expériences « totalitaires » ne laissait pas de place à la complicité que certains ont voulu y voir.[7] Au contraire, ces hommes

[7] Cf. la thèse de l'historien israélien Zeev Sternhell, dans son livre *Ni droite, ni gauche* (Paris, Seuil, 1983 et Paris-Bruxelles, Complexe, 1987), qui voit dans le mouvement personnaliste des années 30 la manifestation particulièrement sophistiquée d'un fascisme français, thèse qui a été aussi soutenue d'une manière plus sommaire par l'essayiste B.H. Lévy dans *L'idéologie française* (Paris, Grasset, 1979).

et ces groupes perçurent beaucoup plus précocement que leurs contemporains – qui, souvent, ne voyaient là qu'une forme nouvelle d'autoritarisme politique – en quoi consistait la singularité de leur caractère « totalitaire » : à savoir l'ambition de ces mouvements de créer, non seulement une société nouvelle, mais un « homme nouveau », ce qui impliquait un contrôle étatique et une transformation de toutes les activités humaines. L'un d'eux notait

> Il faut remarquer que, dans le cas du socialisme russe, comme dans le cas des révolutions fascistes, ces mouvements ont immédiatement brisé le cadre politique et social traditionnel et prétendent créer une humanité nouvelle, enseigner une attitude totale en face de la vie.

Et, c'est sans équivoque que ces mouvements condamnaient ces entreprises, dans la mesure où elles leur apparaissaient comme des « révolutions manquées », aggravant le plus souvent les maux qu'elles prétendaient résoudre. D'où, par exemple, leur dénonciation du communisme, accusé d'être « l'héritier naturel » du capitalisme. « Nous reprochions au marxisme – notait J.P. Maxence – de n'être que l'héritier du matérialisme et du productivisme capitalistes, d'être, comme le capitalisme, un système contre l'homme ». D'où aussi la dénonciation des dérives étatistes de ces expériences, des dérives qu'ils considéraient comme un prolongement et une aggravation des tares caractérisant l'organisation politique des sociétés modernes. De ce fait ils n'étaient pas moins sévères pour les régimes fascistes que pour le communisme et Thierry Maulnier pouvait écrire, en 1933, à propos du national-socialisme naissant

> On peut affirmer que, s'il réussit en Allemagne la métamorphose d'ordre éthique et intellectuel qu'il prétend opérer, les conflits extérieurs qui pourraient suivre seront ce qu'ils n'ont jamais été depuis les Croisades: des confrontations totales de peuple à peuple, où les philosophies, les croyances, les formes d'art et de pensée, les théories adverses de l'honneur et de l'amour seront opposées en même temps que les armées.

De ce rejet des « fausses solutions » que leur paraissaient proposer les révolutions communiste et fascistes ils tiraient la conclusion qu'il ne fallait pas chercher dans ces expériences des modèles à imiter, mais qu'au contraire la France, et particulièrement la jeunesse française, avaient à mûrir leur propre révolution pour donner au monde le modèle d'une révolution « réussie ». D'où le thème très à la mode à cette époque d'une « mission » universelle de la France, et d'une mission tout particulièrement de la jeunesse française pour faire surgir « l'ordre nouveau » que ces mouvements estimaient nécessaires à la régénérescence de l'Europe, en réalisant une « seconde révolution française » sur ce qu'ils appelaient « la terre décisive ».

De cette « seconde révolution française », ces mouvements définissaient d'abord les orientations négativement, en pratiquant ce que certains ont appelé ironiquement le « ninisme », c'est-à-dire en usant abondamment du refus parallèle des solutions antagonistes, et en recherchant dans la plupart des domaines une hypothétique « troisième voie » : ni droite ni gauche, ni communisme ni capitalisme, ni étatisme ni anarchisme, ni individualisme ni collectivisme, ni idéalisme ni matérialisme. À souligner tout particulièrement le thème ni droite ni gauche, qui avait une double signification, à savoir le refus de se reconnaître dans les partis politiques établis, mais aussi la volonté de situer leur engagement révolutionnaire sur un plan qui n'était pas seulement politique. En effet, selon eux, cette révolution à susciter devrait être non seulement une révolution institutionnelle, transformant les structures de la société – les structures politiques et économiques notamment – mais aussi une « révolution spirituelle », transformant les valeurs et la mentalité des individus, et restaurant la dimension spirituelle de l'homme. Considérant que leur combat « avait pour enjeu notre civilisation même », ils concluaient donc à la nécessité d'une révolution « totale », transformant simultanément les choses et les hommes.

Cette révolution « spirituelle », « totale », était appelée à trouver ses fondements dans une philosophie qu'ils qualifiaient de « personnaliste », terme qui à cette époque n'était donc pas le seul apanage d'*Esprit* mais appartenait au vocabulaire commun à tous ces mouvements, qui l'avaient emprunté pour les uns à la philosophie allemande, pour les autres au vocabulaire de Maritain. Ils voyaient dans cette référence à la notion de « personne » un moyen de récuser l'alternative individualisme/collectivisme sur le plan politique et social et l'alternative idéalisme/matérialisme sur le plan philosophique. Contre tout monisme matérialiste et collectiviste, ce personnalisme avait l'ambition d'affirmer et de sauvegarder la réalité irréductible de la vocation spirituelle et singulière de la personne par rapport aux conditionnements biologiques, économiques ou sociaux dans lesquels s'enracine l'existence humaine. Mais, en même temps, refusant tout idéalisme désincarné, ce personnalisme se caractérisait par le souci de ne pas séparer la transcendance spirituelle de la personne de son existence « incorporée », dans la nature, dans la société et dans l'histoire.

Cette révolution « personnaliste » débouchait sur une conception que l'on peut qualifier de « fédéraliste » de l'organisation sociale et politique, une conception caractérisée par une très grande méfiance à l'égard des tendances étatistes des sociétés modernes et par la préoccupation de donner un rôle plus important aux corps intermédiaires, aux formes d'organisation sociale spontanées qui s'intercalent entre les individus et l'État, que leurs bases soient territoriales (communes, régions), fonctionnelles (entreprises, professions) ou associatives. C'est ainsi, qu'Alexandre Marc, associé à René Dupuis, pouvait constater, en 1933, dans un texte dont le vocabulaire n'est pas sans rappeler celui de certains propos d'Émile Chanoux

> À la conception actuelle, qui tend à supprimer tout intermédiaire entre l'individu et l'État et à faire de la nation une poussière d'individus, en face d'un État tout puissant et anonyme, la jeunesse oppose un système dans lequel le pouvoir politique sera profondément décentralisé, qui mettra les gouvernants et les gouvernés en contact permanent, et qui favorisera la formation de ces petites sociétés spontanées, dont Bergson, dans son dernier livre, dit qu'elles sont seules à la mesure de l'homme.

On peut donc dire, en traduisant ces orientations en termes contemporains, qu'elles mettaient l'accent sur l'importance de la « société civile » par rapport à la société politique et qu'elles illustraient une conception « participative » de la vie sociale et politique. Par ailleurs, sur le plan international, cette inspiration fédéraliste se traduisait par l'idée d'un dépassement des États-Nations dans le cadre de l'organisation d'une « unité européenne ».

Tous se prononçaient par ailleurs pour un État fort mais limité. Limité par sa subordination aux sociétés intermédiaires, l'État ne devait pas être le moteur unique de la vie sociale : sa fonction est seulement de coordonner celle-ci pour éviter l'anarchie qu'engendrerait le libre jeu des groupes sociaux livrés à eux-mêmes. Mais, dans cette tâche, l'État devait être fort pour pouvoir assurer les arbitrages nécessaires. Au niveau des solutions institutionnelles, des divergences subsistaient entre les tendances monarchistes de la Jeune Droite et la fidélité d'*Esprit* à une « démocratie organique » aux contours quelque peu imprécis. Toutefois, pour tous, les institutions politiques devaient faire une place à la représentation de « l'homme réel », dans sa réalité géographique, historique, sociale, économique, culturelle, par opposition au citoyen abstrait et purement « politique » pris en considération par la démocratie libérale.

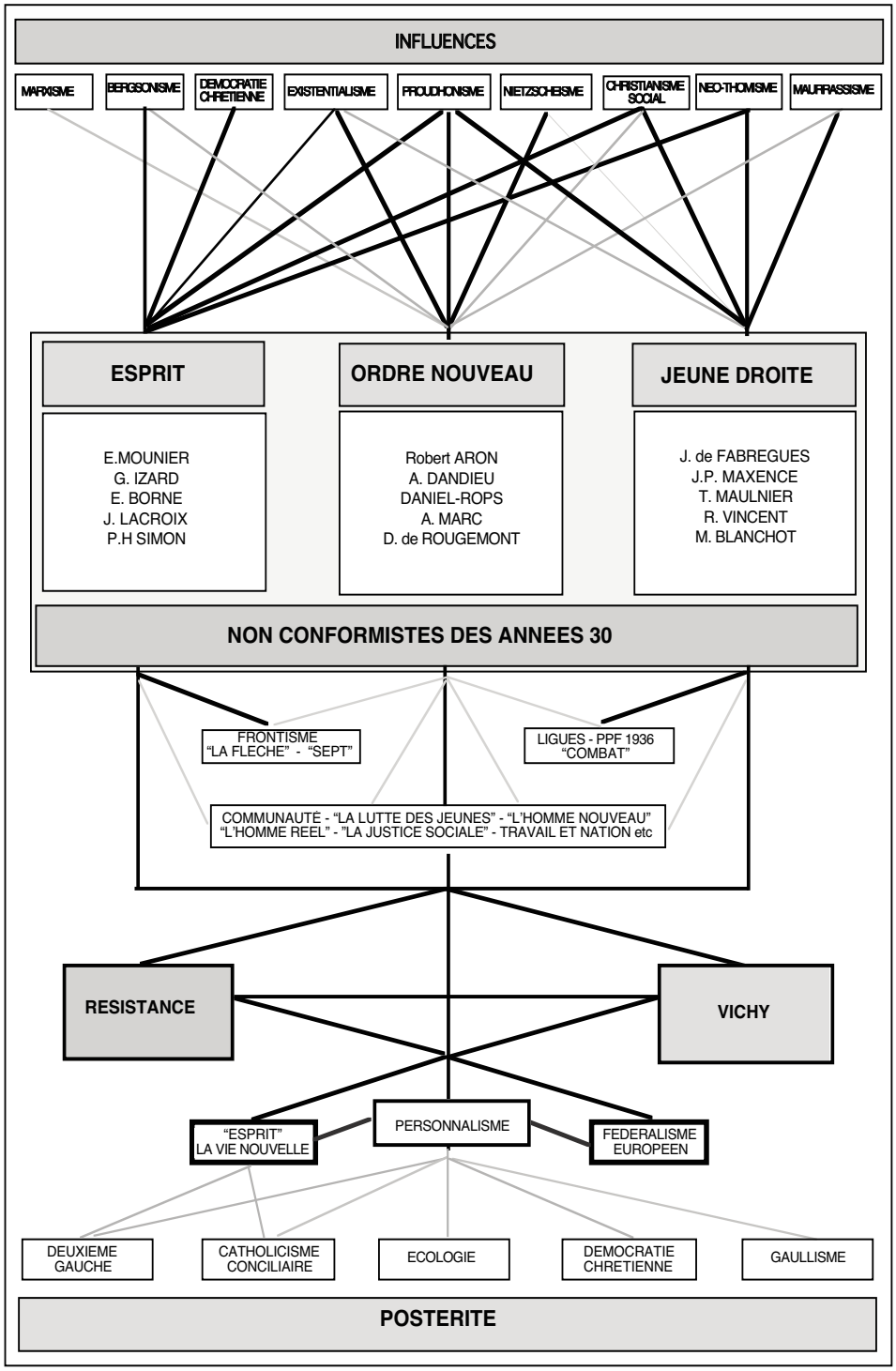
Sur le plan économique et social, on rencontrait enfin dans tous ces groupes la volonté d'améliorer le sort des salariés en leur garantissant notamment une certaine sécurité de l'emploi et un salaire minimum les protégeant contre les fluctuations d'un marché du travail livré à la seule loi de l'offre et de la demande. Certains projets tendaient à une réorganisation des entreprises pour faire davantage « participer » leur personnel à leur gestion et à leurs bénéfices. À un niveau plus général, ces groupes s'accordaient sur la nécessité d'une certaine « organisation » de l'économie, la Jeune Droite par la création d'organismes corporatifs, rassemblant de manière paritaire employeurs et employés, et réglementant l'activité des divers secteurs de l'économie, L'*Ordre Nouveau* et *Esprit* faisant, eux, une certaine place à l'idée de planification. Enfin, tous proposaient une représentation des intérêts économiques au niveau des institutions politiques qu'elles soient étatiques ou régionales.

Cette approche « personnaliste » débouchait enfin, au sortir d'une époque marquée par le culte gidien de la gratuité, sur une conception de « l'engagement »

qui impliquait l'idée que l'action nécessaire pour le changement « extérieur » du monde et de la société devait s'accompagner d'une « révolution personnelle » de ses militants, entraînant une transformation de leur vie personnelle en accord avec les principes de la cité personnaliste à construire. « Il ne saurait y avoir de révolution institutionnelle durable et pure – écrivait Mounier – qui ne se nourrisse à une transfiguration intérieure de ceux qui la portent ». A quoi faisait écho Daniel-Rops dans l'*Ordre Nouveau* en constatant que « la tâche de rénovation sociale ne sera possible que par des hommes qui l'auront accomplie en eux-mêmes jusque dans les racines de leur être ».

Au premier abord, le bilan de l'influence historique de ces mouvements « personnalistes » peut apparaître comme assez négatif. Le « front commun » de ces groupes ne survécut pas au choc des émeutes de 1934. Ces mouvements firent là, sous la pression des événements, l'expérience de la difficulté d'échapper aux habitudes traditionnelles, en voyant resurgir en leur sein les vieilles références à la division Droite/Gauche dont ils avaient tenté de se libérer. Tout en gardant une certaine originalité, la Jeune Droite et *Esprit* se reclassèrent dans des cadres plus classiques, la première se rapprochant de l'extrême droite traditionnelle ou fascisante, *Esprit* s'orientant vers un engagement politique de gauche. Seul l'*Ordre Nouveau* réussit tant bien que mal à sauvegarder sa rigueur doctrinale mais au prix d'un isolement qui entraîna la disparition de sa revue en 1938. Pourtant, un regard plus attentif conduit à nuancer ce diagnostic, en constatant que l'influence de ces « non-conformistes des années 30 » a été plus profonde qu'un examen superficiel pourrait le laisser supposer. Ce qui rend difficile l'appréciation, c'est que cette influence a souvent été une influence diffuse, aux cheminements souvent souterrains, ce que le philosophe Gabriel Marcel a pu appeler une « influence en pointillé ». Une observation dont la pertinence se vérifie ici lorsqu'il s'agit d'évaluer cette influence éventuelle sur Émile Chanoux.

C'est ainsi qu'entre 1934 et 1940, la dispersion de ces groupes n'a pas totalement réduit à néant les fruits de leurs efforts car ils conservèrent une originalité certaine et exercèrent une influence non négligeable dans les milieux qu'ils furent amenés à côtoyer. Tentant d'établir un bilan de leur influence, Mounier le résumera en 1939 en ces termes : « Quelques mots nouveaux que l'on voit maintenant traîner un peu partout ». Ainsi, la défense de « l'éminente dignité de la personne humaine », le combat pour « les valeurs spirituelles » devinrent quelques uns des mots d'ordre de la lutte antifasciste, tandis que les Ligues et le Parti Populaire Français de Doriot s'annexèrent des slogans comme « Ni droite ni gauche », « Ni communisme ni capitalisme ». Ce phénomène fut à la fois le résultat d'emprunts à un vocabulaire tombé dans le domaine commun, mais aussi la conséquence de l'action intellectuelle et idéologique d'un certain nombre d'hommes venus de ces mouvements des années 30, comme, par exemple, Robert Loustau faisant un rapide passage dans les groupes d'études des Croix


INFLUENCES
MARXISME
BERGSONISME
DEMOCRATIE CHRETIENNE
EXISTENTIALISME
PROUDHONISME
NIETZSCHEISME
CHRISTIANISME SOCIAL
NEO-THOMISME
MAURRASSISME
ESPRIT
E.MOUNIER
G. IZARD
E. BORNE
J. LACROIX
P.H SIMON
ORDRE NOUVEAU
Robert ARON
A. DANDIEU
DANIEL-ROPS
A. MARC
D. de ROUGEMONT
JEUNE DROITE
J. de FABREGUES
J.P. MAXENCE
T. MAULNIER
R. VINCENT
M. BLANCHOT
NON CONFORMISTES DES ANNEES 30
FRONTISME "LA FLECHE" - "SEPT"
LIGUES - PPF 1936 "COMBAT"
COMMUNAUTE - "LA LUTTE DES JEUNES" - "L'HOMME NOUVEAU" "L'HOMME REEL" - "LA JUSTICE SOCIALE" - TRAVAIL ET NATION etc
RESISTANCE
VICHY
"ESPRIT" LA VIE NOUVELLE
PERSONNALISME
FEDERALISME EUROPEEN
DEUXIEME GAUCHE
CATHOLICISME CONCILIAIRE
ECOLOGIE
DEMOCRATIE CHRETIENNE
GAULLISME
POSTERITE

de feu puis du Parti Populaire Français, ou comme, à gauche, les militants de *La Flèche* et du Frontisme influencés par *Esprit.* Ce à quoi s'ajoute leur influence plus ou moins identifiable dans les groupes de réflexion qui continueront à surgir, de manière plus ou moins éphémère et avec des identités idéologiques plus ou moins floues, jusqu'à la guerre : La Lutte des Jeunes, L'Homme réel, L'Homme nouveau, La Justice Sociale, Travail et Nation, La Croisade, Communauté, Le pays réel, etc.[8]

Un phénomène analogue devait marquer la période de l'occupation. La défaite de la France, analysée par le régime de Vichy et par beaucoup de mouvements de Résistance comme la conséquence d'une décadence de la société française, entraîna une résurgence des thèmes et des hommes des années 30.

De ce fait, l'idéologie des débuts du Régime de Vichy et celle de la Résistance furent amenées à intégrer un certain nombre des idées qui avaient vu le jour dix ans plus tôt. À cet égard, assez symptomatique fut le culte de Péguy célébré avec autant de chaleur d'un côté comme de l'autre, que l'on peut considérer comme un héritage du « péguysme » des années 30. Dans le même sens peut être aussi évoquée la référence commune à l'idée de « révolution » : « Révolution Nationale » pour le régime de Vichy, slogan « De la Résistance à la Révolution » du côté des mouvements clandestins. Ici encore, ce phénomène fut à la fois la conséquence de l'influence intellectuelle des idées mises en circulation par les mouvements personnalistes des années 30 et la conséquence de l'action d'un certain nombre d'anciens responsables de ces mouvements.

À Vichy, particulièrement dans le premier Vichy de 1940 à 1942, tel fut le cas dans plusieurs organismes liés au Secrétariat à la Jeunesse ou au Secrétariat à l'Information, comme le mouvement des Compagnons de France, l'association culturelle Jeune France, la revue *Idées* ou les écoles de cadres. Dans la Résistance, cette influence se manifestera dans un certain nombre de mouvements comme Combat d'Henri Frenay, que ralliera Mounier après un très bref intermède vichyssois,[9] l'OCM, où on retrouvera Georges Izard, ou encore Défense de la France, Libérer et Fédérer, Témoignage Chrétien. Assez significative de cette connexité originelle entre certains des thèmes de l'idéologie vichyssoise et certaines orientations intellectuelles de la Résistance fut l'aventure de l'École d'Uriage, dont les activités furent fortement marquées par l'idéologie « personnaliste » des années 30, et qui, après avoir été créée dans la mouvance de la Révolution Nationale pour former les cadres d'une société nouvelle, bascula après

[8] Cf. Pierre Andreu, *Révoltes de l'esprit*, Paris, Éditions Kime, 1991.

[9] Sur cet épisode et sur les ambiguïtés de l'influence « personnaliste » durant cette période, on consultera le livre de référence de Michel Bergès, *Vichy contre Mounier, Les non-conformistes à l'épreuve des années quarante*, Paris, Economica, 1997.

1942 dans la Résistance sans renier les influences intellectuelles qui avaient inspiré sa fondation. Sont, par exemple, passés par ce « moule » deux hommes aussi différents que Hubert Beuve-Méry, directeur des études de l'École, futur fondateur et directeur du journal *Le Monde*, ou Paul Delouvrier éminent représentant de la haute fonction publique de la V^e^ République gaullienne.[10]

Après la Libération, la postérité politique du « personnalisme » la plus repérable se situe dans les mouvements fédéralistes européens associant à l'idée d'une Europe Unie l'idée d'une transformation fédéraliste des États-Nations européens. Beaucoup d'anciens responsables des groupes des années 30 – par exemple Robert Aron, Daniel-Rops, Jean de Fabrègues, Alexandre Marc, Thierry Maulnier ou Denis de Rougemont – se retrouveront après la guerre au sein de l'Union Européenne des Fédéralistes, qui eut notamment une influence importante dans ce que Denis de Rougemont a appelé « la campagne des congrès » qui, dans les années 1945-50, fut à l'origine des initiatives qui devaient aboutir ultérieurement à la création des diverses institutions européennes. Jusqu'à leur disparition la plupart de ces hommes sont restés des militants de l'unité européenne, soit au sein du Mouvement Fédéraliste Français, soit dans le cadre du Mouvement Fédéraliste Européen.[11] Par ailleurs, l'autre lien direct entre l'après-guerre et le personnalisme des années 30 a été la reparution de la revue *Esprit,* qui a continué à jouer jusqu'à nos jours un rôle non négligeable dans la vie intellectuelle française, même si son identité de revue « personnaliste » s'est quelque peu diluée à travers les vicissitudes qu'elle a connues au cours des dernières décennies.[12]

Plus largement, il faut aussi noter que l'influence personnaliste a dépassé les frontières de la France, à travers particulièrement le réseau de relations internationales tissé par l'*Ordre Nouveau* et, surtout, par *Esprit.* Ainsi, au lendemain de la guerre, le mouvement personnaliste néerlandais a donné aux Pays-Bas son Premier ministre et plusieurs de ses ministres et la filiation française est là incontestable

> Le mouvement personnaliste néerlandais – a raconté Henri Brugmans, futur recteur du Collège de l'Europe de Bruges – est né dans un camp d'otages, dans un séminaire transformé en prison [...] Nous y avons fait la connaissance du personnalisme français. *Esprit* passait la censure allemande, qui heureusement n'y comprenait rien. Puis Denis de Rougemont et Maritain. Enfin Aron et Dandieu et leur « Révolution Nécessaire » [....] Avant la guerre, le mot personnalisme n'était connu que d'une petite minorité d'intellectuels francophiles. Après, le mot sinon la chose était dans tous les journaux.

[10] Cf. B. Comte, *Une utopie combattante*, *L'école des cadres d'Uriage*, Paris, Fayard, 1991.

[11] Cf. A. Greilsammer, *Les mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Nice, Presses d'Europe, 1975.

[12] Cf. Michel Winock, *Histoire politique de la revue Esprit*, Paris, 1975 ; Goulven Boudic, *Esprit, 1944-1982 : les métamorphoses d'une revue*, Paris, Seuil, 2005.

En fait, les références internationales au personnalisme se sont manifestées bien au delà des limites de l'Europe occidentale, dans des contextes parfois surprenants, depuis le régime Diem dans le Sud Vietnam des années 60, jusqu'au parti Baas au Moyen Orient[13], en passant par les Phalanges Libanaises de Pierre Gemayel au Liban, où le personnalisme a trouvé aussi une expression philosophique à travers l'oeuvre de René Habachi. Outre Atlantique, au Québec, *Esprit* influencera dans les années 30 des revues comme *La Relève* et *La Nouvelle Relève*, comme s'en réclameront dans les années 50 les fondateurs de *Cité Libre*, P. E. Trudeau et G. Pelletier.[14] Par ailleurs, l'historien québécois Christian Roy a montré que l'*Ordre Nouveau* n'a pas été sans influence sur le courant d'études historiques dont Guy Frégault a été l'initiateur et qui contribuera au développement après 1945 du néo-nationalisme québécois.[15] Quant au premier chef de gouvernement de la Pologne post-communiste, ami personnel du futur Jean Paul II, Tadeucz Mazoievcki, ce sera aussi un « personnaliste » déclaré, dont il a contribué à diffuser les idées avec sa revue *Wiercz,* avant de devenir dans les années 80 le conseiller de *Solidarité*.[16]

Dans la perspective de cette enquête sur Émile Chanoux, étant donné le profond enracinement catholique qui était le sien, il est sans doute important de souligner le rôle que ce non-conformisme des années 30 a joué dans les milieux catholiques. Ce sont, rétrospectivement, ces milieux qui paraissent avoir été les plus réceptifs à cette influence. Tout d'abord, pour des raisons intellectuelles, du fait de la convergence avec certaines des orientations de la doctrine sociale de l'Église. En 1963, dans le volume de son *Histoire de l'Église* consacré au XX^{e} siècle, Daniel-Rops pourra écrire

> Le personnalisme, dont se réclament, à partir des années 30, des mouvements comme l'Ordre Nouveau ou Esprit, doivent plus qu'ils ne le pensent à la doctrine sociale de l'Eglise.

À cela s'ajoute l'action des hommes, notamment avec la création dans les années 30 d'un hebdomadaire catholique influent, publié d'abord sous le titre de *Sept*, jusqu'en 1936, puis de *Temps présent*, à laquelle furent étroitement associés Alexandre Marc et Daniel-Rops ainsi que certains collaborateurs d'*Esprit*. Il

[13] Notamment à travers l'influence de l'un des fondateurs du parti Baas, le syrien de confession chrétienne Michel Aflak.

[14] En Amérique, l'audience du personnalisme bénéficiera aussi des activités et du prestige de Jacques Maritain.

[15] Cf sur ce point : Christian Roy, « Le personnalisme de L'Ordre Nouveau et le Québec », in *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 46, n. 3, hiver 1993, pp. 463-484.

[16] Cf. J. M. Domenach, *L'internationale personnaliste*, in *Le personnalisme d'Emmanuel Mounier, hier et demain,* Paris, Éditions du Seuil, 1985.

n'est pas inutile de noter aussi ici que cette influence dans les milieux catholiques s'est exercée au-delà des frontières de la France, comme par exemple au Québec, où les historiens québécois lui attribuent un rôle important dans l'évolution des milieux catholiques qui, dans les années 1940-1950, a préparé la « révolution tranquille » des années 60 qui est à l'origine du Québec moderne.

Même si ces indications sont un peu rapides, elles permettent néanmoins de constater la parenté intellectuelle existant entre la réflexion d'Émile Chanoux et les thèmes que les non-conformistes français des années 30 ont contribué à diffuser dans les années 30, notamment dans les milieux catholiques. C'est particulièrement le cas pour ce qui concerne la conception de la vie sociale et politique, son orientation antitotalitaire et fédéraliste, et sa double réaction face aux dérives, perçues comme symétriques, de l'individualisme et du collectivisme dans les sociétés modernes.

Restent à élucider les origines de cette parenté. Celle-ci peut tenir à une influence directe sur Émile Chanoux du non-conformisme des années 30, à travers la lecture des revues ou des ouvrages publiés par ces groupes ou à l'occasion de contacts personnels (ce qui pose le problème des relations éventuelles d'Émile Chanoux avec Daniel-Rops), en rappelant le rôle médiateur qu'a pu jouer en la matière le milieu catholique. Mais cette parenté peut tenir aussi à une convergence de réactions face aux mêmes événements, aux mêmes interrogations, suscitant des préoccupations analogues à partir d'une commune matrice intellectuelle liée notamment à la socialisation catholique d'Émile Chanoux. Ce sont là des points qu'il serait intéressant de pouvoir éclaircir, tant pour progresser dans la connaissance de la personnalité intellectuelle d'Émile Chanoux que pour préciser l'influence du « non-conformisme » français des années 30.

LAICATO CATTOLICO ITALIANO E TORINO NEGLI ANNI DELLA FORMAZIONE UNIVERSITARIA DI ÉMILE CHANOUX

Bartolo Gariglio

1.

L'immediato primo dopoguerra fu un momento di svolta nella storia del cattolicesimo del nostro paese: nacque il Partito popolare italiano. Il grande storico valdostano Federico Chabod, che fu in contatto con Chanoux, ha scritto, forse con qualche esagerazione, che la nascita del Ppi fu "l'avvenimento più notevole della storia italiana del XX secolo, specie in rapporto al secolo precedente: il ritorno ufficiale, massiccio, dei cattolici nella vita politica italiana".[1] Tale partito si proclamava aconfessionale, autonomo dalle gerarchie ecclesiastiche e chiedeva il voto agli elettori, per lo più cattolici, in base ad un preciso programma. E' stato osservato che l'approdo al partito programmatico "segnò un passo rilevante verso l'acquisizione, nel mondo cattolico, della laicità della politica".[2] Questo aspetto venne colto da una serie di osservatori e attenti critici di parte laica di quegli anni, particolarmente di sinistra, come Salvemini, Gobetti, Gramsci.[3] Tuttavia l'idea del partito aconfessionale, autonomo e programmatico era dovuta soprattutto al pensiero e all'opera di Luigi Sturzo e di una parte dei popolari, che in lui si riconoscevano, e non era condivisa sino in fondo da molti esponenti anche di spicco del partito, soprattutto se di tradizione clerico-moderata. Ma cosa pensavano su questo aspetto le gerarchie ecclesiastiche ed in particolare i vescovi? È un tema su cui rifletté l'episcopato della regione veneta. I presuli di quella regione comunicarono il loro pensiero alla Santa Sede, che aveva manifestato l'intenzione di svolgere una grande, nonché riservata indagine, estesa a tutto l'ambito nazionale, poi non realizzata. Tutti i vescovi veneti, meno uno, ritenevano che, quanto meno, la scelta dei candidati del Partito popolare alle elezioni politiche dovesse spettare loro o ricevere il loro *placet*. Uno dei presuli pensava dovesse venire affidata ai parroci, destinati a svolgere in sede locale la funzione di grandi elettori.[4]

[1] F. Chabod, *L'Italia contemporanea (1918-1948)*, Einaudi, Torino 1961, p. 43.

[2] F. Traniello, *Introduzione. Programmi e movimenti politici*, in B. Gariglio (a cura di), *Cristiani in politica. I programmi politici dei movimenti cattolici democratici*, Angeli, Milano 1987, p. 12

[3] B. Gariglio, *Progettare il postfascismo. Gobetti e i cattolici (1919-1926)*, Milano, Angeli 2003, p. 27 e *passim*.

[4] I pareri dell'episcopato veneto sono stati pubblicati la prima volta in A. Scottà (a cura di), *La Santa Sede, i vescovi veneti e l'autonomia politica dei cattolici. 1918-1922*, Lint , Trieste 1994, pp. 48 sgg.

Dall'insieme delle risposte emerge che i vescovi veneti non avevano affatto l'idea di partito aconfessionale e autonomo, ma piuttosto quella di "partito cristiano", che era del resto una esperienza ben presente nella realtà europea del tempo.[5]

Ma uscendo dall'area veneta e rimanendo nell'Italia settentrionale, in occasione delle elezioni amministrative del 1920, tanto il cardinale di Milano, Ferrari,[6] quanto quello di Torino, Richelmy, si pronunciarono contro la linea dell'"intransigenza" assunta dal Ppi e a favore di un'alleanza coi liberali. A Torino l'arcivescovo agiva in stretto contatto con il moderato Crispolti e venne provocato addirittura l'intervento della Segreteria di Stato della Santa Sede.[7] Ricordo che Torino è la sede metropolitana della regione ecclesiastica di cui Aosta è diocesi suffraganea. Nel caso di Milano alla fine prevalse la linea dell'astensione dei popolari alle consultazioni amministrative[8], a Torino, quella dell'alleanza coi liberali, risultata vincitrice alle urne.[9] In questo contesto non stupisce, come è stato confermato anche da studi recenti, che il Partito popolare sia stato "abbandonato" dalle gerarchie ecclesiastiche, o abbia comunque suscitato significativi dissensi, ben prima dell'avvento al potere del fascismo.[10]

Il programma del Ppi al punto VI prevedeva

> Libertà ed autonomia degli enti pubblici locali. Riconoscimento delle funzioni proprie del Comune, della Provincia e delle Regioni in relazione alle tradizioni della Nazione e alle necessità di sviluppo della vita locale. Riforma della burocrazia. Largo decentramento amministrativo ottenuto anche a mezzo della collaborazione degli organismi industriali, agricoli e commerciali del capitale e del lavoro.[11]

Il dibattito attorno a questi temi contribuì certamente ad alimentare il pensiero autonomista e federalista di Émile Chanoux.

Le tesi sostenute in questo punto programmatico del Ppi venivano da lontano ed avevano precedenti di ordine teorico e culturale, sia nella riflessione di neotomisti come Taparelli, d'Azeglio e Liberatore, che nella scuola napoletana

[5] Su questi temi cfr. in particolare J.-M. Mayeur, *Des Partis catholiques à la Démocratie chrétienne*, Colin, Paris 1980, pp. 105 sgg.

[6] G. Vecchio, *I cattolici milanesi e la politica*, Vita e Pensiero, Milano 1982, pp. 172-76.

[7] Cfr. B. Gariglio, *Cattolici democratici e clerico-fascisti. Il mondo cattolico torinese alla prova del fascismo (1922-1927)*, Il Mulino, Bologna 1976, pp. 19-20 e G. Sale, *Popolari e destra cattolica al tempo di Benedetto XV*, Jaca Book, Milano 2006, pp. 95-96.

[8] G. Vecchio, *I cattolici milanesi,* cit., pp. 186-88.

[9] B. Gariglio, *Cattolici democratici e clerico-fascisti*, cit., p. 20.

[10] Ciò è stato confermato anche nel recente volume di G. Sale, *Popolari e destra cattolica al tempo di Benedetto XV,* cit.

[11] G. Vecchio, *Il programma del Partito Popolare Italiano*, in B. Gariglio (a cura di), *Cristiani in politica*, cit., p. 72.

del Cenni. La teoria degli enti intermedi, fatta propria dagli intransigenti dell'Ottocento, si era caricata, come noto, di tinte antistatali e antirisorgimentali, accomunandosi "ad uno sforzo di recupero ideologico delle istituzioni comunali medioevali". Tali venature vennero superate in parte non trascurabile nel periodo della prima democrazia cristiana, che vide Sturzo tra i protagonisti per quel che riguarda il decentramento amministrativo e il federalismo interno.[12] Su questi temi egli, ma il discorso vale anche per Chanoux, si avvalse di materiali tradizionali. Merito loro fu quello di aver depurato tali elementi di quanto di antico e superato possedevano, per farli diventare parte costitutiva del pensiero progressista, della cultura moderna.

2.

Negli anni tra il 1923 e il 1927 significativa da parte del giovane Chanoux è l'iscrizione e la frequenza della facoltà di Giurisprudenza di Torino.[13] In quel periodo in essa si formano intellettuali di rilievo non soltanto regionale, ma nazionale ed in alcuni casi internazionale. Quando Chanoux vi giunge, stanno uscendo dalla Facoltà, o sono appena usciti, ma continuano a collaborare coi docenti, figure che desidero ricordare. Tra queste assumerà rilievo internazionale Piero Sraffa, allievo di Einaudi, professore a Perugia e poi a Cagliari, infine ad Oxford, dove si trasferì per incompatibilità tra le sue posizioni e quelle del fascismo.[14] Il 1923 è l'anno di uscita dalla facoltà di Piero Gobetti, che continua tuttavia ad avere rapporti significativi con i suoi antichi maestri. A Giurisprudenza si sono formati esponenti di spicco del gruppo torinese dell'"Ordine Nuovo", come Palmiro Togliatti, futuro segretario del Partito comunista italiano, che ne fu per certi aspetti un allievo modello[15] e Umberto Terracini, mente critica del comunismo italiano.[16] Tra i valdostani, va ricordato Alessandro Passerin d'Entrèves.[17] Sul finire della presenza di Chanoux o poco dopo entreranno alcune figure di spicco della Resistenza piemontese: tra queste ricordo Dante Livio Bianco, Alessandro

[12] *Ibidem*, pp. 72-73.

[13] Alla Facoltà di Giurisprudenza di Torino dedica pagine felici A. d'Orsi, *La cultura a Torino tra le due guerre*, Einaudi, Torino 2000, pp. 3 sgg.

[14] Cfr. N. Naldi, *Piero Sraffa e gli economisti torinesi: Cabiati, Einaudi, Prato, Loria, Jannaccone*, in "Quaderni di storia dell'Università di Torino", VIII-IX (2003-2004), n. 7, pp. 193-225.

[15] A. d'Orsi, *Un primo della classe. La formazione torinese di Palmiro Togliatti*, in "Quaderni di Storia dell'Università di Torino", X (2005), n. 8, pp. 83-119.

[16] Id., *La cultura a Torino,* cit., p. 5 e *passim.*

[17] Id., *Da studente a professore. Alessandro Passerin d'Entrèves all'Università di Torino*, in "Quaderni di storia dell'Università di Torino", VII (2002), n. 6, pp. 73-85. Inoltre: G.M. Bravo, *Alessandro Passerin d'Entrèves (1902-1985)*, in G.M. Bravo e L. Sciolla, *Una eredità intellettuale. Maestri ed allievi della Facoltà di Scienze Politiche di Torino*, Passigli, Firenze 1997, pp. 53-72.

Galante Garrone (futuro storico), suo fratello Carlo[18] e, qualche anno più tardi, un altro valdostano di spicco Ettore Passerin d'Entrèves. Tra i giovani che sono a Torino quando Chanoux inizia il suo periodo formativo, vi sono alcuni giovani intellettuali valdostani, destinati a dare contributi culturali di grande rilievo: Natalino Sapegno, proveniente dalla facoltà di Lettere, che sarà forse il maggiore tra i critici della Letteratura italiana del secolo scorso[19]; Federico Chabod, che gli storici italiani dell'Ottocento e del Novecento considerano tuttora come un modello a cui guardare.[20] Alessandro Passerin d'Entrèves, allievo di Gioele Solari, filosofo della politica e storico delle dottrine politiche, auspice Benedetto Croce, nell'autunno del 1945 venne chiamato ad Oxford alla prestigiosa cattedra di Studi italiani, che coprirà sino al 1956.[21] Sapegno, Passerin d'Entrèves e, in misura un po' minore Chabod, sono tutti e tre legati al cenacolo gobettiano. Sapegno è uno dei più assidui e intelligenti collaboratori delle riviste di Piero Gobetti e presso la casa editrice di quest'ultimo pubblicherà *Frate Jacopone*, il suo primo volume di critica letteraria;[22] Alessandro Passerin d'Entrèves, scrisse tanto sulla "Rivoluzione Liberale" che sul "Baretti" e presso le edizioni gobettiane pubblicherà *Il fondamento della filosofia giuridica di G. G. F. Hegel*, la sua tesi di laurea.[23] Frequenta gli ambienti gobettiani, ma in quegli anni appare meno impegnato sul piano politico, Federico Chabod, che viene descritto come tutto concentrato sui suoi studi su Machiavelli, di cui aveva già dato le prime, significative prove. Proprio un volume su Machiavelli ad opera di Chabod era preannunciato nella collana di biografie, che Gobetti intendeva avviare presso la propria casa editrice: operazione che egli non riuscì a condurre in porto,[24] perché nel novembre 1925 gli venne imposto dal prefetto di Torino di cessare da ogni attività editoriale e pubblicistica.[25] Costretto all'esilio, morì a Parigi nel febbraio 1926. Più giovane rispetto a Chabod e Sapegno è Ettore Passerin d'Entrèves, che abbiamo visto essere anche lui allievo della Facoltà di Giurisprudenza di Torino.

[18] A. d'Orsi, *La cultura a Torino,* cit., p. 5.

[19] W. Binni et alii (a cura di), *Letteratura e critica. Studi in onore di Natalino Sapegno*, Bulzoni, Roma 1974-1979; C. Dionisotti, *Natalino Sapegno dalla Torino di Gobetti alla cattedra romana*, lezione Sapegno 1994, Bollati Boringhieri, Torino 1994.

[20] Su di lui si veda in particolare G. Sasso, *Il guardiano della storiografia: profilo di Federico Chabod e altri saggi*, Guida, Napoli 1985 e S. Soave, *Federico Chabod politico*, Il Mulino, Bologna 1989.

[21] Cfr. G.M. Bravo, *Alessandro Passerin d'Entrèves,* cit., pp. 60-61.

[22] N. Sapegno, *Frate Jacopone*, Edizioni del Baretti, Torino 1926. Sulle vicende della pubblicazione di questo libro conclusa dopo la morte di Gobetti cfr. B. Germano, *Introduzione*, in N. Sapegno, *Le più forti amicizie. Carteggio 1918-30*, a cura di B. Germano, Aragno, Torino 2005, pp. XXXII-XXXIII.

[23] A. Passerin d'Entrèves, *Il fondamento della filosofia giuridica di G. G. F. Hegel.* Con prefazione di Gioele Solari, Piero Gobetti Editore, Torino 1924.

[24] Su questa collana e sulle sue vicende, cfr. B. Gariglio (a cura di), *Con animo di liberale. Piero Gobetti e i popolari. Carteggi 1918-1926*, Angeli, Milano 1997, p. 55.

[25] P. Gobetti, *Scritti politici*, Einaudi, Torino 1960, p. 712.

Questi darà un apporto significativo agli studi sul Risorgimento e sul cattolicesimo italiano dal Settecento al Novecento.[26] È quindi un contributo notevolissimo e forse non facilmente ripetibile quello offerto nel secolo scorso da studiosi valdostani allo sviluppo della cultura italiana e internazionale.

Conosciamo i corsi seguiti da Chanoux presso Giurisprudenza di Torino, con l'eccezione, per ora, del terzo anno. Sono presenti tutti i principali docenti della Facoltà: sostenne Economia politica con Achille Loria, uomo di prestigio europeo;[27] statistica con Pasquale Jannaccone, ricercatore dall'ampia e ricca produzione, che seppe recare un significativo contributo oltre che alla sua disciplina anche agli studi economici.[28] Seguì il corso di Gioele Solari, filosofo del diritto e della politica,[29] maestro di un gran numero di giovani intellettuali, alcuni già ricordati in queste pagine come Gobetti, Alessandro ed Ettore Passerin d'Entrèves; ma molti altri si potrebbero aggiungere, tra cui Norberto Bobbio che gli succedette nella cattedra. Sostenne l'esame di scienza delle finanze con Luigi Einaudi, la cui importanza nello sviluppo del pensiero federalista è già stata sottolineata nel corso di questo Convegno da Cinzia Rognoni Vercelli; e ancora storia delle dottrine economiche con Giuseppe Prato, esponente non secondario di quella scuola di storia economico-giuridica torinese, elogiata da Benedetto Croce.[30] Fu allievo di Francesco Ruffini, non solo giurista finissimo, ma anche indagatore con notevole sensibilità storica del pensiero e della libertà religiosa, dei rapporti tra lo Stato e la Chiesa, temi rilevanti per Chanoux.[31]

3.

Il movimento cattolico piemontese, con cui Émile Chanoux entrò in contatto diretto negli anni universitari, presentava caratteri peculiari: mentre il cattolicesimo delle aree forti dell'Italia settentrionale, il Veneto e la Lombardia, ben

[26] F. Traniello-G. Rutto, *Ettore Passerin d'Entrèves (1914-1990)*, in G.M. Bravo e L. Sciolla (a cura di), *Una eredità intellettuale. Maestri e allievi della Facoltà di Scienze Politiche di Torino*, cit., pp. 147-68; F. Traniello, *Passerin d'Entrèves e di Courmayeur, Ettore*, in *Dizionario storico del movimento cattolico. Aggiornamento 1980-1995*, diretto da F. Traniello e G. Campanini, Marietti, Genova 1997, pp. 394-96 e la bibliografia ivi indicata.

[27] A. d'Orsi (a cura di), *Achille Loria*, in "Quaderni di Storia dell'Università di Torino", IV, 1999, n. 3.

[28] R. Marchionatti e G. Becchio (a cura di), *La Scuola di Economia di Torino. Da Cognetti de Martiis a Einaudi*, in "Quaderni di Storia dell'Università di Torino", VIII-IX (2003-2004), n. 7, pp. 12-13, 30-31, 181-82, 222-25 e *passim*.

[29] Cfr. *G. Solari nella cultura del suo tempo*, Angeli, Milano 1985; N. Bobbio, *Italia civile. Ritratti e testimonianze*, Passigli, Firenze 1986.

[30] A. d'Orsi, *La cultura a Torino,* cit., pp. 9-10 e *passim*.

[31] G.S. Pene Vidari, *Francesco Ruffini*, in F. Traniello (a cura di), *L'Università di Torino. Profilo storico e istituzionale*, Pluriverso, Torino 1993, pp. 430-34; A. Galante Garrone, *Padri e figli*, Meynier, Torino 1986, pp. 35-49.

in grado di influire sul resto del paese, era sensibile soprattutto agli apporti provenienti dall'Austria e dalla Germania, quello piemontese guardava particolarmente all'area francofona.[32] Era un carattere che la cultura cattolica piemontese aveva in comune con quella valdostana. I rapporti di quest'ultima con la Francia e la Svizzera francofona erano spesso diretti, ma in misura non trascurabile anche mediati da Torino, dove, come si è visto, riceveva la propria formazione universitaria la classe dirigente valdostana, e dove l'aristocrazia della Valle possedeva dimore, trascorreva una parte dell'anno e aveva interessi significativi.

Un'altra caratteristica peculiare del cattolicesimo piemontese era la traccia, attenuatasi nel tempo, ma ancora percepibile nel nuovo secolo, del "distacco verificatosi nel corso dell'800 tra un clero colto", di origine per lo più urbana, di matrici conciliatoriste, con "venature giurisdizionaliste e rigoriste" e "un clero popolare, benignista, antiliberale, ultramontano, di matrice alfonsiana".[33] A questa seconda tradizione appartenevano i santi sociali piemontesi dell'Ottocento, dal Cottolengo, al Cafasso a don Bosco. Quando Émile Chanoux arrivò a Torino, era appena morto il card. Agostino Richelmy, che si può connettere alla prima tipologia di clero[34] e di lì a poco sarebbe giunto alla guida della diocesi mons. Giuseppe Gamba, che apparteneva alla seconda tradizione. Era nato da poveri mezzadri dell'astigiano, "nella stessa zona da cui *provenivano* un don Bosco, un Cafasso, un Bertagna, un Allamano: e come tanti altri preti piemontesi" del tempo "si *era formato* alla loro scuola".[35] Egli seppe declinare questa tradizione in senso progressista: ciò contribuì a far sì che il cattolicesimo subalpino resistesse più a lungo che in altre parti d'Italia alle pressioni del fascismo.[36]

Émile Chanoux guardò con interesse alle organizzazioni giovanili cattoliche del capoluogo subalpino in particolare alla Gioventù cattolica (Gc) e alla Federazione universitaria cattolica italiana (Fuci). La prima era un'organizzazione forte. Nel 1923 coi suoi 200 circoli e 4.500 soci federati su base diocesana rappresentava un quarto degli 800 circoli e 1800 iscritti alla Gioventù cattolica della regione, che allora comprendeva anche la Valle d'Aosta.[37] Nel primo dopoguerra i rapporti della Gc col Partito popolare non erano stati caratterizzati a Tori-

[32] Compie il tentativo di enucleare alcuni tratti essenziali del mondo cattolico piemontese F. Traniello, *Lineamenti storici della presenza dei cattolici in Piemonte*, in "Quaderni del Centro studi Carlo Trabucco", vol. II, 1982, pp. 7-26.

[33] F. Traniello, *L'episcopato piemontese in epoca fascista*, in P. Pecorari (a cura di), *Chiesa, Azione cattolica e fascismo nell'Italia settentrionale durante il pontificato di Pio XI (1922-1939)*. Atti del quinto Convegno di Storia della Chiesa, Torreglia 25-27 marzo 1977, Vita e Pensiero, Milano 1979, p. 119.

[34] B. Gariglio, *La Torino cattolica degli anni di Pier Giorgio Frassati*, in "Quaderni del Centro studi Carlo Trabucco", vol. XV, 1990, pp. 7-8.

[35] F. Traniello, *L'episcopato piemontese,* cit., p. 121.

[36] B. Gariglio, *Cattolici democratici e clerico-fascisti,* cit., pp. 40 sgg.

[37] *Ibidem*, p. 211.

no da quei contrasti che si erano avuti talvolta sul piano nazionale. Si era corso semmai il pericolo opposto: quello della collusione.[38] L'assistente ecclesiastico della federazione giovanile, can. Giovanni Pittarelli, in un memoriale del maggio 1924, lamentava che mantenere la necessaria distinzione tra i due organismi era costato a Torino "sacrifizi anche dolorosi". Non si era potuto tuttavia impedire che numerosi giovani si occupassero, "sia pure sotto la loro personale responsabilità", dell'azione politica: questo, osservava il sacerdote, aveva "creato nell'elemento cattolico conservatore […] una corrente di ostilità" verso la federazione, accentuatasi ancor di più dopo l'avvento al potere del fascismo.[39]

La Gioventù cattolica ebbe nel primo dopoguerra presidenti diocesani dalla solida spiritualità, come Pier Giorgio Restagno e Andrea Guglielminetti. Su questi, che ebbe posizioni di responsabilità nella Resistenza piemontese, ha scritto interessanti pagine Valdo Fusi in *Fiori rossi al Martinetto.*[40] Presidente del Consiglio regionale della Gioventù cattolica fu dal 1919 al 1924 Renato Vuillermin, caduto vittima del fascismo il 27 settembre 1943.[41] Questi ricorre più volte negli scritti di Émile Chanoux.[42]

Altra organizzazione, a cui il giovane valdostano guardò, quando soggiornava a Torino, era la Fuci. Contrariamente alla Gioventù cattolica, nel primo dopoguerra essa ebbe un andamento altalenante nei confronti del fascismo. Delle dinamiche interne a tale organizzazione emerge una ricostruzione particolarmente vivace nelle lettere di Pier Giorgio Frassati, figlio del direttore e proprietario del quotidiano "La Stampa". Contrariamente al padre, di tendenze liberali con simpatie giolittiane, fu attivo militante del movimento cattolico. Egli fu responsabile della San Vincenzo fucina e si impegnò molto nella vita del circolo.

Nel 1922 iniziarono le infiltrazioni fasciste presso il pensionato cattolico universitario, sorto nel 1920 per iniziativa del "Cesare Balbo".[43] La presenza di simpatizzanti del partito al potere si fece sensibile dopo la marcia su Roma. Ciò preoccupò non poco Frassati

> Fra qualche giorno – annotava il 10 gennaio 1923 – andremo dal Can. Barberis per protestare contro le infamie del Pensionato, dove la maggior parte è fascista; e perciò i nostri amici devono continuare a sopportare dei soprusi e vivere in un ambiente che non […] posso descrivere.[44]

[38] *Ibidem*, p. 212.

[39] *Ibidem*, pp. 212-13.

[40] Cfr. V. Fusi, *Fiori rossi al Martinetto*, Mursia, Milano 1974, pp. 21-25 e *passim*.

[41] Su di lui si veda il profilo biografico tracciato da G. Griseri, *Vuillermin, Renato*, in *Dizionario storico del movimento cattolico in Italia*, cit., vol. III/2, pp. 900-902 e la bibliografia ivi indicata.

[42] É. Chanoux, *Écrits*, Institut Historique de la Résistance en Vallée d'Aoste, Aosta 1994, p. 115 e *passim.*

[43] Cfr. Congregatio pro Causis Sanctorum, *Canonizationis Servi dei Petri Georgii Frassati. Positio super virtutibus*, Tipografia Guerra, Roma 1987, vol. I, p. 122.

[44] P.G. Frassati, *Lettere*, a cura di L. Frassati, Queriniana, Brescia 1976, p. 139.

La situazione ebbe riflessi sulla elezione del presidente del circolo. Pier Giorgio Frassati avrebbe voluto che il suo amico Bertini accettasse un secondo mandato,[45] ma questi oppose un fermo rifiuto. Sostenne allora la candidatura di Negroni, il "buon Negroni", come lo definisce nelle sue lettere.[46] Riuscì invece eletto Costantino Guardia Riva: ciò, scriveva il 24 gennaio 1923, aveva di fatto consegnato "il circolo […] in mano al pensionato".[47] In realtà le prime iniziative del presidente sembrarono dissipare i timori di Pier Giorgio Frassati: nel febbraio, infatti, egli poteva scrivere che Guardia Riva "in complesso *faceva* bene".[48] Ma la situazione precipitò in ottobre, quando, in occasione della visita compiuta a Torino da Mussolini, il presidente decise di esporre la bandiera del circolo, nonostante il parere contrario dei pochi soci interpellati, confortato nella sua decisione, dal solo giudizio favorevole dell'assistente ecclesiastico, il "prudente" can Bues.[49] Pier Giorgio Frassati, giunto in sede, rimosse il vessillo, e rassegnò le dimissioni

> Sono veramente indignato – scriveva il 24 a Guardia Riva – perché hai esposto la Bandiera che tante volte, benché indegno, ho portato nei cortei religiosi, dal balcone per rendere omaggio a colui che disfà le Opere pie, che non mette freno ai fascisti, [...] lascia uccidere i Ministri di Dio come don Minzoni […] e cerca di coprire questi misfatti col mettere il Crocefisso nelle Scuole […]. Io mi sono preso tutta la responsabilità e ho tolto questa Bandiera purtroppo tardi e da ora ti comunico le mie dimissioni irrevocabili. Continuerò con l'aiuto di Dio anche fuori del Circolo, benché ciò mi rechi molto dispiacere e farò quel poco che potrò per la Causa Cristiana e per la Pace di Cristo.[50]

Il 26 ottobre restituì la tessera e il distintivo. Scrisse allora: "Farò parte dell'ACI come socio della GCI, che ha seguito in questa occasione una netta linea di condotta".[51] Ritirò le sue dimissioni dopo molte insistenze provenienti anche dagli amici della "sinistra" del Cesare Balbo, il 14 novembre 1923, perché il suo atto non venisse inteso come "opposizione ad una persona", ed in definitiva "per il bene del circolo".[52]

Si era ormai alla vigilia del rinnovo degli organi direttivi della Fuci torinese. In questa occasione Frassati sostenne Antonio Severi, che godeva fama di anti-

[45] Cfr. quanto scrive allo stesso Bertini il 14 dicembre 1922, *ibidem*, pp. 116-17.
[46] Si veda, per esempio, la lettera ad Antonio Severi del 4 dicembre 1922, *ibidem*, p. 171.
[47] Lettera ad Antonio Villani, *ibidem*, p. 140.
[48] Lettera ad Antonio Villani, senza data, ma del febbraio 1923, *ibidem*, p. 141.
[49] Sulla vicenda interessante è la corrispondenza con Guardia Riva, *ibidem*, pp. 267-71.
[50] *Ibidem*, p. 269.
[51] Lettera al Consiglio direttivo del Cesare Balbo del 26 ottobre 1923, *ibidem*, p. 270.
[52] Lettera a Costantino Guardia Riva, *ibidem*, p. 271.

fascista e che riuscì eletto.[53] Nell'autunno del 1924, si profilò la candidatura di Clemente Grosso. Pier Giorgio Frassati si schierò ancora una volta all'opposizione. Il 14 novembre scriveva che "nelle ore libere dallo studio faceva propaganda" contro di lui, perché se fosse stato eletto "avrebbe vinto la burocrazia, il militarismo!".[54] Sono gli stessi termini usati in più di una lettera per bollare la gestione del circolo da parte di Costantino Guardia Riva.[55] Il Cesare Balbo riebbe un presidente di spicco solo dopo la morte di Pier Giorgio Frassati, avvenuta il 4 luglio 1925. Nell'autunno dello stesso anno venne eletto Baldovino di Rovasenda, rimasto in carica nel successivo triennio. Non per nulla ripresero allora gli attriti col fascismo.[56]

Il Chanoux che emerge dalle pagine degli scritti giovanili è un cattolico integrale, ma non integrista, che si pone chiaramente oltre i dibattiti sul modernismo, ma che si confronta in maniera sensibile ed intelligente colla modernità; che nell'ambito dell'azione cattolica supera le tradizionali posizioni della partecipazione e della cooperazione all'apostolato gerarchico della chiesa; che ha una concezione dei rapporti tra clero e laicato da cristiano maturo. Egli verrà progressivamente esprimendo una sensibilità che lo colloca nell'ambito di quelle correnti di pensiero, che per taluni aspetti anticipano e precorrono alcune tematiche conciliari.[57]

[53] Cfr. Congregatio pro Causis Sanctorum, *Canonizationis Servi Dei Petri Georgii Frassati*, cit., vol. III, p. 336.

[54] P.G. Frassati, *Lettere,* cit., p. 240. La lettera è di Marco Beltramo.

[55] Cfr. *ibidem*, pp. 118-19 e 141.

[56] Sulla sua presidenza si veda B. Gariglio, *Cattolici democratici e clerico-fascisti,* cit., pp. 218-19 e 243-44.

[57] Cfr. É. Chanoux, *Écrits,* cit, pp. 520 sgg. Ma si veda pure T. Omezzoli, *La matrice cattolica del federalismo di Émile Chanoux*, in P. Momigliano Levi (a cura di) *Émile Chanoux et le débat sur le fédéralisme,* Presses d'Europe, Nice 1997, pp. 149-53

François Walter
François Walter a fait ses études à l'Université de Fribourg où il a obtenu le Doctorat ès lettres en 1981. Successivement chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Fribourg puis maître-assistant à l'Institut de géographie de l'Université de Fribourg, il a été nommé professeur ordinaire à la Faculté des lettres de l'Université de Genève en 1986. Il a été professeur invité à l'Université de Fribourg (1987-1992), à l'École polytechnique fédérale de Zurich (1992) ainsi qu'aux universités de Catane et de Bari. Directeur d'études invité à l'École des Hautes Études en Sciences sociales à Paris (1991 et 1999), il a également séjourné comme chercheur invité au Max Planck Institut für Geschichte de Göttingen (2000, 2004 et 2006) et comme fellow au Collegium Budapest (2002). Membre depuis 2003 du Comité scientifique de l'Istituto Internazionale di Storia Economica "F. Datini" (Prato). Auteur de 11 livres et de plus de 140 articles scientifiques, éditeur de 9 livres collectifs, il poursuit des recherches sur les villes, les rapports au territoire, l'histoire du paysage, la construction des historiographies nationales et la production des identités sociales.

Nicolas Schmitt
Nicolas Schmitt est né à Zurich et a fait ses études à Fribourg, couronnées par un doctorat en droit consacré à l'émergence du régionalisme coopératif en Europe. Il est collaborateur scientifique à l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg; à ce titre il a participé à de nombreuses missions et conférences à l'étranger. Ancien secrétaire de l'Association Internationale des Centres d'Étude du Fédéralisme (IACFS), il est l'auteur de nombreuses publications consacrées au fédéralisme et à la décentralisation en Suisse et dans le monde.

Cinzia Rognoni Vercelli
Cinzia Rognoni Vercelli è docente presso la Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Pavia, dove insegna "Le radici del federalismo nella costruzione dell'unità europea" (Modulo Jean Monnet). È direttore del Centro di studi storici sul federalismo e l'unificazione europea "Mario Albertini". Tra le sue pubblicazioni ricordiamo *Mario Alberto Rollier. Un valdese federalista* (Milano, Jaca Book, 1991, Prix européen universitaire Coudenhove-Kalergi 1993); *Storia e percorsi del federalismo. L'eredità di Carlo Cattaneo* (curato con Daniela Preda, Bologna, il Mulino, 2005); *L'Europa nel nuovo ordine internazionale* (curato con Salvatore Aloisio, Bari, Cacucci, 2005); *Luciano Bolis dall'Italia all'Europa* (Bologna, il Mulino, 2007, Premio Giacomo Matteotti della Presidenza del Consiglio dei ministri 2007).

Pierre Brini
Pierre Brini est titulaire d'une Maîtrise d'Histoire à l'Institut Européen de Florence sur les coopérations transfrontalières dans les Alpes, d'un DEA d'histoire des relations culturelles internationales sur les fédéralistes Alpins sous la direction de Bernard Bruneteau et d'un DESS de Direction de projets culturels à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Chargé depuis 2004 de projets culturels Européens à Lyon au sein de la Compagnie Image Aigue, il est aussi intervenant à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble sur les financements communautaires en matière de culture et de politique régionale.

PHILIPPE MARTEL

Philippe Martel, est né en 1951. Agrégé d'histoire et docteur d'État il est chargé de recherches au CNRS (IIAC) et chargé de cours à l'Université Montpellier 3, département d'occitan, en tant que spécialiste d'histoire de la revendication occitane.
Son dernier ouvrage paru est *L'école française et l'occitan : le sourd et le bègue*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007.

JEAN-LOUIS LOUBET DEL BAYLE

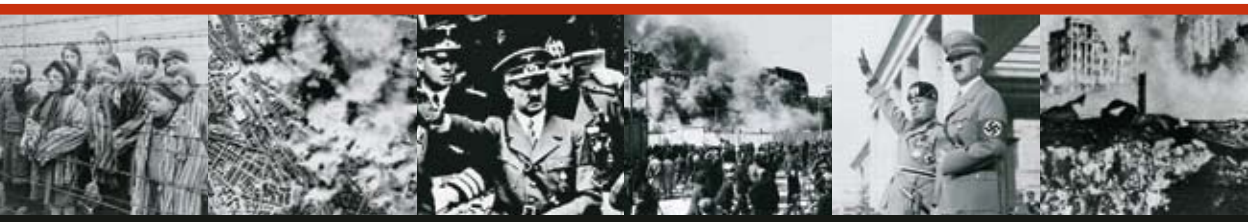
Professeur de Science Politique à l'Université des Sciences Sociales et à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, Jean-Louis Loubet del Bayle s'est spécialisé dans l'analyse des idéologies et de l'histoire des idées politiques. Il a commencé sa carrière en publiant un ouvrage de référence, sur les non-conformistes des années 30 : *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française.* Ce livre a introduit cette notion dans l'historiographie de la France des années 1930-1950. Ses activités d'enseignement l'ont conduit ensuite à étudier les rapports entre littérature et politique, particulièrement dans *L'illusion politique au XX^e siècle. Des écrivains témoins de leur temps*. Le fil conducteur de ces travaux a été de montrer qu'une caractéristique importante de l'évolution des idées politiques au XX^e siècle a été, implicitement ou explicitement, de poser les problèmes politiques en termes de civilisation, en recherchant dans l'engagement politique la réponse à des questions qui n'étaient pas que politiques. Parallèlement, des circonstances fortuites l'ont amené dans les années 1970 à s'intéresser à la sociologie de la police et des institutions policières, en se faisant l'écho du courant de recherches universitaires qui, en la matière, était en train de prendre corps en Amérique du Nord. Il va contribuer à son développement en France avec la fondation, en 1976, du Centre d'Études et de Recherches sur la Police (CERP) à l'Institut d'études politiques de Toulouse, la création dans ce cadre universitaire de formations spécialisées de III^e cycle et la direction de la collection « Sécurité et Société » aux éditions L'Harmattan. Auteur de plusieurs ouvrages sur ces questions, sa contribution personnelle à ce courant de recherches a plus particulièrement porté sur la place des institutions policières dans l'organisation socio-politique des sociétés en fonction de l'évolution des formes du contrôle social, travaux dont il a fait la synthèse dans l'ouvrage *Police et politique. Une approche sociologique.*

BARTOLO GARIGLIO

È professore ordinario di Storia contemporanea presso la Facoltà di Scienze politiche dell'Università di Torino. Ha compiuto studi sui movimenti politici, sociali, religiosi e sulla storia della stampa nell'Ottocento e nel Novecento. Fa parte del Comitato scientifico della rivista "Italia contemporanea", delle Commissioni ministeriali per la pubblicazione degli scritti di Luigi Sturzo e di Giuseppe Cafasso, del Consiglio direttivo del Centro studi Piero Gobetti. È attualmente vicedirettore del Dipartimento di Storia dell'Università di Torino. Tra i suoi volumi più recenti si ricordano: *Con animo di liberale. Piero Gobetti e i popolari. Carteggi* (Milano 1997) e *Progettare il postfascismo. Gobetti e i cattolici* (Milano 2003).

Achevé d'imprimer
sur les presses de
l'Imprimerie Valdôtaine
Aoste
au mois de mai 2008

FONDATION EMILE CHANOUX
Institut d'études fédéralistes et régionalistes



ISBN 978-88-8652-375-0